Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13601 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | JEUDI 20 OCTOBRE 1988

Ouvertures sud-coréennes

Porté par la vague de popularité suscitée par les récents Jeux olympiques de Séoul, le président Roh Tae Woo a fait, mardi 18 octobre, du haut de la tribune des Nations unies – où un chef d'Etat sud-coréen intervenait pour la première fois, – de nouvelles propositions de paix à la Corée du Nord. Il a suggéré de réunir une « conférence consultative de paix » rassemblant les quatre grandes puissances impliquées dans l'imbroglio coréen : Etats-Unis, URSS, Chine et Japon, ainsi que Séoul et Pyongyang. Il a également réaffirmé son désir de rencontrer le plus rapidement possible, et n'importe où, le maréchal Kim Il Sung.

Au cours du mois précédant les Jeux, alors que les étudiants faisaient le coup de poing avec la police à Séoul et que l'on craignait des actions terroristes inspirées par Pyongyang, on pouvait penser que les offres de paix sud-coréennes n'étaient pas dépourvues d'arrière-pensées pour calmer l'opposition et amadouer une Corée du Nord qui refusait obstinément d'envoyer ses sportifs aux J.O. En brandissant à nouveau un rameau d'olivier et en affinant son plan de paix, M. Roh voit à plus long terme.

Profitant de l'avantage acquis sur la cendrée des stades, le gouvernement sud-coréen – qui bénéficie de l'appui de Washington, où M. Roh doit rencontrer jeudi le président Reagan – accule ainsi son frère ennemi dans une position inconfortable. Il est difficile pour Pyongyang, où s'affrontent durement partisans et adversaires d'une détente limitée avec le Sud, de traiter par le mépris les invites de Séoul, sous peine d'apparaître comme le principal responsable du maintien de la tension dans la péninsule. Le maréchal Kim, qui s'accroche à l'espoir d'une Corée réunifiée, vient toutefois de rejeter toute idée de « reconnaissance croisée » des deux régimes.

Le Nord, il est vrai, se trouve soumis à de fortes pressions de la part de ses alliés chinois et soviétique, peu désireux de voir un nouveau conflit éclater en Corée. Tous deux souhaitent le développement de leurs propres échanges avec le Sud. Après Pékin et Budapest, Moscou a signé un accord commercial avec Séoul.

Les efforts de Pyongyang pour empêcher que Budapest – où le propre fils de M. Kim Il Sung avait été envoyé comme ambassadeur – ne noue des relations officielles avec Séoul ont échoué. La gauche japonaise, longtemps alignée sur la Corée du Nord au point de contester la légitimité du régime sudiste, remet à son tour les pendules à l'heure.

Contesté dans son propre pays, en particulier par les étudiants et par M. Kim Dae Jung, le président Roh entend par ailleurs contrer ses adversaires. Il a repris à son compte leurs idées généreuses de contacts à tous les niveaux entre les deux Corées. Sorti grandi de la trêve olympique, M. Roh vient de faire preuve de manière spectaculaire, à New-York, de son habileté. Il lui reste maintenant à tenir ses promesses et à consolider le nouveau système démocratique en mettant fin aux dernières mesures d'exception héritées des dictatures passées.

(Lire nos informations page 4.)



M 0147 - 1020 0- 4,50 F

3790147004500 10200

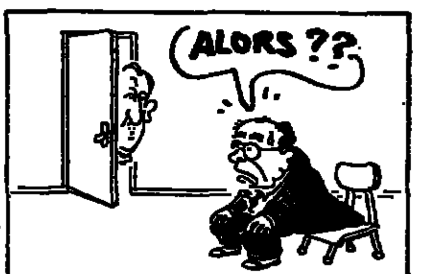
La CGT se joint à la grève des fédérations de fonctionnaires

La journée d'action du 20 octobre affecte surtout les transports et l'enseignement

Au lendemain de sa Journée nationale interprofessionnelle d'action du 18 octobre, qui a été d'une ampleur moyenne, la CGT a décidé de rejoindre la grève nationale du 20 octobre dans la fonction publique organisée par six fédérations (FEN, CFDT, FO, CFTC, CGC, FGAF autonomes). Cette journée devrait toucher essentiellement les transports et l'enseignement. Une forte agitation se manifeste déjà depuis plusieurs semaines dans l'éducation nationale, les mesures prises par le gouvernement ne permettant pas de faire face dans l'immédiat à l'afflux des élèves et des étudiants.

(Lire nos informations page 31 et « le Monde Campus » pages 15 à 18.)









L'ENQUÊTE : les rouages de Matignon

La maison Rocard

Après cinq mois de fonctionnement sans grands heurts, la machine gouvernementale est mise à l'épreuve par le développement des conflits sociaux. En première ligne, l'hôtel Matignon, où M. Michel Rocard a introduit ses propres méthodes de travail en faisant prévaloir la concertation mais aussi le secret.

Mercredi, 10 heures du matin. Qui a parlé du silence feutré des palais de la République ? Les lambris dorés de la grande salle du conseil de l'Hôtel Matignon résonnent d'un brouhaha de conversation, de rires, de saluts sonores. M. Jean-Paul Huchon, directeur du cabinet de M. Michel Rocard, n'est pas encore là, et la petite classe des conseillers de Matignon se dissipe.

Ils sont si nombreux – plus de cinquante – qu'il faudra se serrer, dans un grand tumulte de chaises, pour que tout le monde puisse se glisser autour de la longue table ovale.

Ils sont tous là : les civils, les militaires, les policiers, qui se retrouvent toutes les semaines, le mercredi, à l'heure où leur premier ministre a abandonné son bureau de Matignon pour s'asseoir autour d'une autre table, celle du conseil des ministres, au palais de l'Elysée. Chaque mercredi, M. Huchon ouvre la réunion par une « épître aux Matignoniens » : un petit cours de formation politique permanente pour adultes, quelques règles – cohérence d'action et d'expression, respect des responsabilités de chacun – bonnes pour les membres du cabinet comme pour les ministres qui sont leurs correspondants.

Cette semaine-là, on nage en pleine grève de l'audiovisuel, et M. Huchon rappelle aux membres du cabinet ce que, probablement, ils savent déjà, s'ils ont été attentifs aux précédentes éditions de l'« épître aux Matignoniens » : quand les turbulences commencent, il faut serrer les boulons.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(Lire la suite page 8.)

Le prix Nobel d'économie

La rigueur de Maurice Allais

En attribuant au Français Maurice Allais le prix Nobel d'économie 1988, l'Académie suédoise a voulu consacrer ses travaux de pionnier sur « la théorie des marchés et l'utilisation efficace des ressources ».

par Jacques Lesourne
professeur au Conservatoire national des arts et métiers

Maurice Allais prix Nobel d'économie ! Pendant des années, nombreux avaient été les économistes français à attendre cette nouvelle, puis, avec le temps, l'espoir s'était évanoui. Victime tardive de la seconde guerre mondiale, une guerre qui avait rendu confidentielle la diffusion de ses premiers ouvrages, Maurice Allais ne connaîtrait pas cette suprême consécration. Réjouissons-nous, il n'y a pas eu d'injustice.

Et le grand public français va pouvoir découvrir cet homme qui, sur trois plans bien différents, fait honneur à sa discipline. Par l'ampleur, la variété, la profondeur de ses contributions à la science économique, Maurice Allais apparaît tout d'abord à l'échelle mondiale comme l'un des grands théoriciens de sa génération. Par le nombre et la qualité de ses élèves, il peut ensuite être considéré comme le père de cette école d'économie mathématique française dont la vitalité ne s'est pas démentie depuis trente-cinq ans. Par la rigueur de son éthique professionnelle et son total dévouement à la science, il constitue enfin une personnalité qui force l'estime.

De son œuvre scientifique, je retiendrai, avec naturellement quelque arbitraire, cinq contributions essentielles.

– La première tient en un énorme livre paru en 1943 sous le titre *A la recherche d'une discipline économique* (1). Un livre de solitaire, écrit aux sombres heures de l'Occupation et qui présente une admirable synthèse de la théorie microéconomique.

(Lire la suite page 32.)

(1) Livre republié en 1952 par l'Imprimerie nationale comme traité d'économie pure.

Les pronostics aux Etats-Unis à trois semaines des élections

Un président républicain, un Congrès démocrate ?

A moins de trois semaines du scrutin, il se confirme que le candidat républicain, M. George Bush, a pris sur son adversaire démocrate, M. Michael Dukakis, un avantage qui paraît maintenant décisif. Consolation pour les démocrates ? Les élections du 8 novembre sont aussi législatives, et ils ont de fortes chances de conserver une nette majorité au Congrès.

WASHINGTON
de notre correspondant

« *Il faudrait presque un miracle* » pour que M. Michael Dukakis gagne l'élection présidentielle. Ce verdict est celui du *Wall Street Journal*, mais les commentaires de l'ensemble de la presse américaine sont à l'unisson. Depuis que M. George Bush a clairement pris l'avantage, lors du second débat télévisé, sur un adversaire qu'il dominait déjà dans les sondages, la cause semble entendue. On analyse déjà les raisons de l'échec du gouverneur du Massachusetts, et certains écrivent, au passé, l'histoire d'une candidature ratée, tandis qu'un journaliste a carrément demandé à M. Dukakis s'il se représenterait en 1992 (après un haut-le-coeur, l'intéressé a bien sûr répondu : « *Oui, pour un second mandat* »...)

Les sondages semblent sans appel : M. George Bush a porté son avance à 17 points (55% contre 38 %) selon une enquête NBC-*Wall Street Journal* réalisée dans les jours qui ont suivi le débat du 13 octobre. D'autres enquêtes donnent des résultats un peu moins désespérants pour les démocrates, mais la tendance est partout la même : l'écart s'accroît, ou du moins il s'est accru la semaine dernière.

Tout, pourtant, n'est pas joué. Il reste un grand nombre d'indécis, et même ceux qui penchent d'un côté ou de l'autre le font souvent sans enthousiasme, leur engagement ne semble pas très ferme – ce qui enlève beaucoup de leur fiabilité aux sondages. Et puis, tout au long de la campagne électorale, tant de verdicts ont été prononcés par les commentateurs à peu près unanimes, pour être bientôt démentis par les faits... Le temps n'est pas si lointain (juillet dernier) où M. Michael Dukakis semblait imbattable, tandis que son adversaire républicain était offert à la risée générale et affligé d'un taux incroyablement élevé d'opinions négatives.

Certes le temps manque aux démocrates pour faire à nouveau pencher la balance dans l'autre sens.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 7.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

EUROPE

Le plus dur reste à faire

par JEAN FRANÇOIS-PONCET (*)

L'EUROPE est de retour. Il y a douze mois, déchirée par un contentieux vieux de dix ans, elle était au bord de l'éclatement. Aujourd'hui, assurée de ses lendemains financiers, mieux armée pour résister à la dérive de ses dépenses agricoles, elle vogue, animée d'une foi nouvelle, vers le grand marché de 1993. L'échéance mobilise énergies et inquiétudes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté.

La partie est-elle pour autant gagnée ? On serait tenté de le croire. La plupart des directives européennes nécessaires à l'achèvement du marché intérieur seront soumises aux gouvernements avant la fin de l'année, et certaines déjà adoptées, notamment celle relative à la libre circulation des capitaux, ont une portée stratégique.

Tout indique, cependant, que pour atteindre la terre promise de l'Europe sans frontières, le plus dur reste à accomplir. Des choix essentiels sont à faire dont on aurait tort de sous-estimer et l'ampleur et la difficulté. Les uns concernent les mutations internes auxquelles *tous les Etats*, à commencer par la France, devront consentir. Les autres ont trait à la nature de l'Europe qu'il s'agit, à travers l'Acte unique, de *construire pour demain.*

Les Français se sont enflammés pour l'échéance de 1993. Mais ont-ils mesuré qu'elle portait en elle un choix de société : le passage d'un *système clos, étatique*, centralisé, doté d'une fiscalité lourde, à une société ouverte, décentralisée, soumise aux lois du marché, contrainte d'être fiscale*ment compétitive* ? Il est des domaines où cette mutation prend la forme d'un véritable défi politique. La fiscalité est de ceux-là.

A l'abri de la muraille de Chine du contrôle des changes, la France a, en effet, édifié un « modèle fiscal » qui s'éloigne plus qu'aucun autre de la moyenne des systèmes européens : poids des prélèvements obligatoires, importance de l'impôt indirect, étroitesse de la base démo*graphique de l'impôt sur le* revenu, rigueur des contrôles administratifs. 1992 sonne le glas de cet isolationnisme fiscal.

Certes, il appartiendra aux négociateurs français à Bruxelles d'obtenir de nos partenaires qu'ils se rapprochent autant de notre système que nous du leur. Mais qu'on ne s'y trompe pas : les changements seront profonds et presque tous provoqueront une chute de nos recettes fiscales. Aussi l'exercice se heurte-t-il à des limites budgétaires et impose-t-il des choix. Le principal est entre l'impôt indirect – principalement la TVA – et la fiscalité de l'épargne. Alternative en apparence technique, mais en réalité hautement politique : la Communauté doit-elle, *en harmonisant les taux* de TVA, condition de la suppression des frontières, mettre le cap, d'abord sur l'Europe des citoyens et des consommateurs, ou, en rap*prochant* les fiscalités directes, réaliser d'abord l'Europe des services et des marchés financiers ?

Circulation des capitaux

La réponse est dans l'aval donné le 13 juin 1988 par M. Bérégovoy à la directive européenne, qui instaure, à compter du 1er juillet 1990, la libre circulation des capitaux. La France, pour éviter une délocalisation de ses capitaux, devra, dès l'année prochaine, rapprocher sa fiscalité de l'épargne de celle de ses partenaires. Rapprochement qui, même s'il est partagé et complété *par une action concertée des* administrations européennes contre la fraude, entraînera une diminution importante des prélèvements libératoires sur le revenu des valeurs mobilières et donc une perte de recette budgétaire évaluée à une vingtaine de milliards.

A l'évidence, une telle mise à niveau ne peut être réalisée en même temps que celle, bien plus coûteuse (de 70 à 100 milliards), de la TVA. Il ne saurait être question, en effet, de « paupériser » l'Etat : M. Michel Rocard n'a pas eu tort de le souligner. L'harmonisation des fiscalités indirectes n'en reste pas moins indispensable puisqu'elle est la condition de la suppression des frontières, symbole suprême de l'union de l'Europe. Mais elle exigera du temps. Au stade actuel, c'est l'alignement de la fiscalité française de l'épargne qui est prioritaire.

Il est clair que le marché intérieur obligera la France à aller plus loin et à remettre à plat l'ensemble de son système fiscal. Terrible défi à relever ! Mais chance, aussi, à saisir : celle d'achever la modernisation de la France, qui dépend au moins autant de la compétitivité de son système fiscal que de la productivité de son industrie.

La fiscalité n'est pas le seul domaine où 1993 imposera de nécessaires mais douloureuses mutations. Le secteur nationalisé *en est assurément un autre* : le laisser en l'état ferait courir à des pans entiers de l'économie française le risque de rester à l'écart de la recomposition du paysage industriel et financier européen que provoquera le grand marché. De sorte que, tout au long du chemin tourmenté qui, avant et après 1993, conduit à l'achèvement du marché intérieur, se posera un problème politique : celui de la majorité sur laquelle le président de la République, qui a clairement placé la construction d'une Europe unie au premier rang des *priorités de son second septennat*, s'appuiera pour réaliser les changements qu'elle exige. Majorité à laquelle il est peu probable que le Parti communiste apporte le ren*fort de ses voix.*

Le débat sur la nature de l'Europe n'est ni moins important, ni moins difficile. Deux conceptions, en effet, s'opposent. L'une, défendue par Mme Thatcher avec plus d'agressivité que jamais, entend réduire l'Europe à n'être qu'un simple espace, sans politiques communes et ouvert à tous les vents : l'Europe des quatorze, les Douze plus les Etats-Unis et le Japon. L'autre, que la France a toujours soutenue, veut, au contraire, édifier sur l'espace commun une puissance. Non pas sur le modèle américain mais sur une base confédérale pour respecter les particularismes et, autant que faire se peut, les souverainetés. Cette Europe à la française posséderait un système monétaire et un contenu social ; elle développerait entre pays riches et pays pauvres, régions prospères et *zones fragiles*, une *solidarité* active.

L'Acte unique ne tranche pas, mais penche vers la conception française. L'Allemagne hésite. Le libre-échangisme de Mme Thatcher la séduit : exportatrice, elle veut à tout prix éviter un conflit commercial avec les Etats-Unis. Mais le volontarisme de la France ne lui déplaît pas, dans la mesure où, prise entre le désengagement partiel mais désormais probable des Etats-Unis et les sourires de M. Gorbatchev, elle a tout intérêt *à pouvoir s'appuyer sur une* Europe forte. Au sein du comité Delors, chargé de faire aux Douze des propositions monétaires, la République fédérale est, contrairement à une opinion répandue, mieux disante que la France.

Paris et Bonn, le chancelier Kohl et le président Mitterrand, s'entendront-ils sur un projet commun pour l'Europe et se décideront-ils à le mettre en œuvre, même si l'Angleterre, dans un premier temps, ne les suit pas ?

C'est l'inconnue que la présidence française qui débutera à Bruxelles le 1er juillet 1989 devrait permettre de lever. Une présidence qui pourrait bien apparaître, dans la vie politique française aussi bien que pour l'Europe, comme l'épreuve de vérité du septennat.

(*) Ancien ministre.

SALAIRES

Le gagner vrai

Par MAX GALLO (*)

LA question des salaires est le révélateur impitoyable d'une politique. En face d'elle, les « *petites phrases* » sur les résultats des cantonales, sur celui-ci qui serait plus à gauche que celui-là, apparaissent pour ce qu'elles sont : des jeux tacticiens pour se placer sur l'échiquier électoral de l'avenir. Avec les salaires, le jeu se termine. Les masques tombent. On passe à l'essentiel. Voilà le discriminant.

Le salaire est cette donnée, concrète s'il en est, où se mesure l'effet quotidien d'une politique économique et sociale. Une fiche de paie ne ment pas. A son contact, les grands mots, les intentions généreuses, s'incar*nent ou se brisent. Dis-moi com*bien tu me paies, je te dirai qui tu es. Droite ou gauche.

⁂

François Mitterrand l'a écrit dans sa *Lettre à tous les Français : « S'il est un terrain ou pour moi les choses sont claires* [entre la droite et la gauche], *c'est bien celui de l'injustice et des inégalités sociales... Le pouvoir d'achat des salaires stagne, tandis que le pouvoir d'achat des plus favorisés s'élève ? C'est la traduction d'une volonté politique que, seul, mes chers compatriotes, votre vote peut trancher. »*

Les votes ont eu lieu. Nets. Certes, *« on ne peut pas demander à un gouvernement de réparer en quelques mois ce qui n'a pas été fait pendant des décennies »* (F. Mitterrand, le 9 octobre). Mais la réalité accablante demeure : écart des revenus de 1 à 20. Moyenne des salaires. 8 000 francs (68,5 % des salariés au-dessous de cette ligne médiane). Si *« l'économique tient le social... le social tient l'économique, impossible de créer des richesses, du moins durablement, sans cohésion interne de l'entreprise, sans cohésion de la nation » (Lettre aux Français).*

⁂

Comment la cohésion sociale et donc le fonctionnement démocratique seraient-ils possibles avec de tels chiffres ? Comment ne pas vouloir, *d'urgence*, s'attaquer à ce problème essentiel, qui pose toutes *les questions de* fond : quelle politique économique ? Au service de qui ? Quelle politique monétaire ? Au service de qui ? Quelle politique des revenus ? Au service de qui ? Et, parce que tout est lié, quelle politique européenne — libération des capitaux, SME, espace social — et au service de qui ?

On répond : rigueur nécessaire. Marges étroites. Déficit du commerce extérieur. Economie ouverte. Mais il y a, en économie ouverte, des résultats différents. Pas seulement en Suède. Dans quatre pays (Grande-Bretagne, *Etats-Unis, Japon, RFA), les trois* quarts des surplus de productivité créés ont été attribués aux salariés sous forme d'une hausse de leur pouvoir d'achat... contre 4,5 % en France (données du CERC, juillet 1988). Et les coûts salariaux sont désormais plus faibles en France qu'en RFA. Alors ? Il est une tradition française — la plus sinistre — qui consiste à faire payer par le « peuple » les erreurs des « élites ». La défaite de 1940 ? Le « peuple » ne voulait pas se battre, dit-on. Qui parle de l'incompétence et de l'aveuglement des élites politiques et militaires — certains ont même, hélas ! trahi la nation. Qui parlera, dans la guerre économique impitoyable, de ces « élites » qui se trompent, ne savent ni produire ni vendre ou préfèrent la spéculation et les OPA. Les chiffres sont là. Les profits boursiers se sont envolés. Les entreprises ont « refait » leurs marges. Les salaires ont stagné (et le pouvoir *d'achat dans la fonction publique* a régressé). Mais le déficit du commerce extérieur s'est creusé. Alors, la faute aux salariés, aux fantassins ou aux états-majors ?

⁂

Cohésion sociale ? Que ce ne soit pas toujours les mêmes qui paient. Discours démagogique, dira-t-on. Et si au contraire la *vraie rigueur c'était cela : réfléchir* et agir vite pour une politique des revenus nouvelle, des salaires qui soient le reflet de l'utilité sociale *des fonctions.* Normal qu'une infirmière de bloc opératoire touche 300 francs de prime mensuelle ? Normal qu'un enseignant de très haut niveau ait un salaire dérisoire comparé aux « sur-salaires » *et aux profits versés* à ceux qui sont dans la partie « éclairée » et « juteuse » du marché ?

Ces gains, d'où proviennent-ils, sinon pour une large part de la « plus-value » ponctionnée ailleurs, chez les soutiers, les anonymes, les « productifs » de l'organisation sociale ? Est-ce tolérable si l'on se place dans la lignée de ceux qui, qu'on les appelle socialistes républicains ou hommes de progrès, ont voulu précisément que le rapport du salaire au travail ne soit pas seulement dicté par le marché, mais *par l'utilité sociale ? Qui ont placé* l'égalité au cœur de leur action ?

⁂

Tout aujourd'hui — l'intérêt national et la morale — exige que *soit reprise cette volonté.* Il faut certes régler au « coup par coup » — et le gouvernement l'a bien fait, par exemple, pour les contrôleurs aériens ou les gardiens de prison — les problèmes. Mais un dessein de progrès implique cette réforme en profondeur. Qui peut rendre à la France son rôle de « modèle » qui est sa manière de respirer comme nation. A l'évidence. Non pas que les forces sociales pour soutenir une telle entreprise n'existent pas. Elles ont fait élire François Mitterrand. Mais parce qu'une telle politique rencontrera des oppositions. Normal. Quand on touche aux privilèges, ils se défendent. Et il peut sembler parfois qu'il vaut mieux les ménager. Mais le boomerang de la réalité vient alors frapper : mouvements sociaux, abstentions, crise des représentations. Fin de la gauche, puisqu'elle « paie » comme la droite.

On parle à juste titre de politi*que au quotidien. Rien n'est plus* quotidien que le salaire. Dis-moi combien tu me paies, je te dirai qui tu es.

(*) Ecrivain, ancien ministre, membre du bureau exécutif du PS (courant Socialisme et république).

Au courrier du Monde

FAUNE

Les disparus de la campagne

On fait grand bruit autour des lynx du Bugey, mais qui parle des animaux plus modestes ? Né avec le siècle dans la région dauphinoise du Royans, arrosée par la Bourne, je peux témoigner de la disparition d'un grand nombre d'espèces : les rapaces que nous appelions les « pétards », les rossignols qui chantaient près de la maison au printemps, les queues-rousses, les pies-grièches. Plus de chants de loriots au temps des cerises. Même les passereaux se font rares : mésanges, roitelets, rouges-gorges, pinsons et bergeronnettes. Les campagnes se vident du monde ailé.

Ces disparitions frappent aussi les insectes. Autrefois, les nuits d'été étaient pleines de crissements et de bruissements. Maintenant, elles sont *silencieuses. Enfants, nous chantions* chaque année : « *Hanneton vole, vole...* » Où sont-ils ? Depuis des années, je n'aperçois plus de vers luisants. Et que sont devenus les crapauds qui venaient pondre dans la Bourne ? Et les bancs de noirs têtards qui filaient le long des rives ? C'est la vie qui disparaît et le désert qui s'installe.

A. GUERIN
(Grenoble.)

HARRAP'S

Le français est traduisible

Plus moyen de lire votre journal sans avoir un dictionnaire à portée de la main. Dans votre numéro du 1er octobre, par exemple, je relève : *check-point*, « c'est un peu *cheap* », *task force, wine cooler, chairman* sans parler des habituels « *leadership* », « *look* » et autres « *brain-trust* ». Cinq ou six *incursions* dans le *Harrap's*, m'ont été nécessaires pour rechercher ou confirmer le sens de ces mots ou expressions tous parfaitement traduisibles en français. N'oubliez pas que la grande majorité de vos lecteurs ne parle pas l'anglais !

PIERRE LEROY
(Saint-Amand-les-Eaux, Nord).

Prise d'otages

Cette lettre est une lettre d'otages : otages du « personnel » du RER. Après cette entrée *en matière abrupte, précisons :* nous sommes professeur et analyste, vivant par ailleurs plutôt bien à Marne-la-Vallée. Nos sympathies politiques sont plutôt à gauche. Nous avons deux *enfants qu'il faut, le soir, récupérer* (comme tout un chacun) chez la nourrice et à la garderie. Ce portrait s'applique à un million de gens empruntant la ligne A du RER. Et tout le monde sait que ces voyageurs doivent accepter de se transformer en bêtes à cornes pour utiliser le RER.

Ceux qui le savent le mieux forment le personnel du service public appelé RATP : ils savent que s'ils sont enrhumés, cinq cent mille personnes toussent. Ils ont inventé et continuent d'inventer les formes les plus raffinées de torture vis-à-vis de leurs clients. Il serait trop long, et ce soir nous sommes trop fatigués, de raconter ces trois années de voyage en RER.

La suppression des trains au moment où les gens essaient de rentrer chez eux me semble une idée remarquable. Chez combien de femmes, d'hommes, et d'enfants ont-ils réussi à augmenter de manière importante la fatigue, qu'elle soit nerveuse ou *autre. A combien ont-il gâché la* soirée, saboté tout plaisir de se retrouver ? *Pour parler franc,* le RER devient LA préoccupation : quelle vie intéressante !

Je me rappelle les cheminots de mon enfance qui, au moment de commencer une grève, veillaient à ce que chaque enfant utilisant la gare pour rentrer de classe ait pu rentrer sans encombre. *L'expression « service public »* n'a plus aucun sens.

JEAN-PIERRE ET FABIENNE ESQUENAZI
(Champs-sur-Marne, Seine-et-Marne.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1987

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

YOUGOSLAVIE : la réunion du comité central de la Ligue communiste

Le président Dizdarevic dénonce « l'intolérance et les passions » qui minent la société

BELGRADE
de notre correspondant

Tous les orateurs qui ont pris la parole au cours de la deuxième journée de la session plénière du comité central de la Ligue communiste de Yougoslavie ont brossé un sombre tableau de la situation économique et sociale du pays.

Par ailleurs, pour la première fois, le *« drame du Kosovo »* a été reconnu comme le problème *« prioritaire »* yougoslave. Toutes les républiques et régions autonomes de la Fédération devront contribuer à son règlement. Ce point de vue était partagé aussi par ceux qui avaient pourtant critiqué ces derniers temps la direction serbe et ses méthodes de *« manipulation des masses populaires »* en dehors des *« institutions légales du système autogestionnaire »*. La révision de la Constitution de la République de Serbie, qui renforcerait le contrôle de Belgrade sur les deux provinces autonomes (Kosovo et Voïvodine), paraît également acquise, mais on ignore encore si la demande serbe d'épuration du comité central du Kosovo, où les Albanais sont fortement majoritaires, sera acceptée.

La conférence a approuvé en principe les *« trois réformes »* présentées par sa présidence prévoyant de vastes changements dans les systèmes économique et politique (sans toucher à l'autogestion) ainsi que dans l'organisation de la Ligue pour en assurer l'unité dans l'action et l'efficacité.

Plusieurs militaires, dont le ministre de la défense et le chef du grand état-major, ont pris la parole à la conférence. Tous ont rejeté certaines revendications relatives à la création d'armées autonomes dans les Républiques fédérées, revendications qualifiées de *« réactionnaires, défaitistes et capitulardes »*. L'armée, qui est *« yougoslave et le demeurera »*, n'envisage pas l'instauration d'un *« état d'exception »* qui ne peut être décidé que par son commandement en chef, autrement dit la direction collégiale de l'Etat.

Le rôle de l'armée

Ces rumeurs, a dit un général, sont en réalité répandues par les *« adversaires de la démocratie »*. Les militaires ont reconnu que les dissensions nationales ont des répercussions dans les casernes, surtout parmi les conscrits albanais, qui vont jusqu'à planifier des *« actes de terrorisme »*. Les autorités militaires réagissent énergiquement, en premier lieu par des mesures *« éducatives et non répressives »*. Mais les responsables de l'armée ont clairement dit savoir que celle-ci était prête à tout moment *« à accomplir ses tâches de défense nationale »*.

Le comité central a entendu une longue intervention du président de l'Etat en exercice M. Dizdarevic. Il a dénoncé les efforts des *« nationalistes »* qui sèment *« le poison et la haine »*. Certaines institutions et fonctionnaires, a-t-il dit, ne font pas convenablement leur travail, et leur inactivité conduit à l'anarchie. Les remèdes à ce mal sont à ses yeux la consolidation de la démocratie autogestionnaire, le développement d'une *« critique constructive »* et la concertation nationale dans le respect réciproque des intérêts des peuples et des nationalités. Le *« cancer »* de la société yougoslave, a-t-il ajouté, est le manque d'unité de ses directions : *« L'intolérance, les passions et la vengeance »* sont devenues dominantes, de sorte que *« nous allons de mal en pis »*. En septembre prochain, a rappelé M. Dizdarevic, Belgrade doit accueillir la conférence au sommet de plus de cent pays non alignés, tous intéressés à voir la Yougoslavie stable et calme.

Vu le grand nombre d'orateurs inscrits, la conférence n'a pu achever ses travaux comme prévu mardi. La plus haute instance du parti yougoslave devait aborder mercredi 19 octobre le problème crucial du relèvement des cadres *« incompétents »*.

PAUL YANKOVITCH.

Selon un projet de réforme économique

Les chefs d'entreprise pourront licencier les « mauvais ouvriers »

Une nouvelle réforme de l'économie, qui réhabilite la notion de *« profit »* autrefois qualifiée de *« bourgeoise »* et de *« capitaliste »*, entrera en vigueur le 1er janvier 1989, a annoncé un conseiller économique du gouvernement, M. Ljubisa Jaredic. *« Notre expérience*, a-t-il dit, *ainsi que celle des autres pays socialistes, prouve que le refus des lois du marché mène à la stagnation »*.

Cette réforme reprend, en les approfondissant, les éléments de celle mise en chantier en 1965 et abandonnée quelques années plus tard pour des raisons politiques et idéologiques. Elle préconise la création d'un marché du capital — une Bourse où seront échangées actions et obligations — et la suppression de la garantie de l'emploi à vie. Les entreprises, morcelées, par la loi sur le travail associé, en une multiplicité de petites unités aux intérêts souvent opposés, redeviennent le centre de l'activité économique. Plus autonomes, elles ne seront plus contraintes d'élaborer un plan de production.

Les pouvoirs du directeur et du conseil d'administration en matière de gestion seront considérablement étendus. Les PDG auront notamment le droit de licencier *« les mauvais ouvriers et les travailleurs en surnombre »*. Les pouvoirs du conseil ouvrier, pièce maîtresse du système d'autogestion, sont au contraire réduits. Le conseil se contentera désormais de *« décider des choix stratégiques »* de l'entreprise.

La réforme se veut largement ouverte à l'initiative privée. A côté des entreprises publiques, le projet prévoit des entreprises mixtes, des coopératives et des entreprises privées.

Ce projet de réforme n'obtiendra le feu vert qu'après le vote du Parlement sur les changements constitutionnels prévu à la fin de novembre.

M. Jaredic a indiqué qu'il est *« probable que la mise en œuvre de la réforme aggrave le chômage »*, qui touche déjà 1,1 million de personnes et *« accentue la chute du niveau de vie »* des Yougoslaves, dont le salaire réel a baissé de 10 % depuis le début de l'année. Mais, *« c'est là*, a-t-il dit, *le prix à payer »*.

Pour atténuer les tensions sociales que ne manqueront de provoquer les licenciements consécutifs à la mise en faillite des entreprises non rentables, le gouvernement prévoit une série de mesures *« garantissant un niveau minimum de sécurité matérielle »*. — *(AFP.)*

ESPAGNE : soupçonnés d'être liés au GAL

Deux policiers sont inculpés de six tentatives d'assassinat et d'appartenance à une « bande armée »

MADRID
de notre correspondant

L'étau se resserre autour du sous-commissaire Jose Amedo et de l'inspecteur Michel Dominguez, les deux policiers espagnols soupçonnés de connivence avec le GAL (1). Trois mois après qu'un juge d'instruction eut décrété leur incarcération préventive (*le Monde* du 15 juillet), l'Audiencia nacional, le tribunal de Madrid chargé des délits de terrorisme, les a officiellement inculpés, mardi 18 octobre.

Les deux policiers sont accusés d'appartenance à une « bande armée », de six tentatives d'assassinat et de falsification de document d'identité. Le tribunal les considère responsables de deux attentats : le mitraillage des bars Batzoki et Consolation, au Pays basque français, en février 1986. L'Audiencia nacional confirme par ailleurs le maintien en prison des deux hommes et les contraint à déposer chacun une caution de 20 millions de pesetas (1 million de francs) pour faire face à leurs responsabilités civiles. Tandis que l'avocat de la défense a annoncé son intention de déposer un recours contre cette décision, la partie civile, de son côté, a demandé que les supérieurs des deux policiers soient, eux aussi, inculpés. Une possibilité que le tribunal n'écarte d'ailleurs pas dans le futur.

La décision de l'Audiencia nacional, en fait, était attendue. On savait que l'acte d'accusation rendu public en juillet par le juge d'instruction était particulièrement lourd et que, à quatre reprises déjà, l'Audiencia nacional avait rejeté une demande de mise en liberté déposée par la défense. L'une d'entre elles après un épisode passablement rocambolesque : à la mi-septembre, le sous-commissaire Amedo recevait une lettre de trois des mercenaires du GAL — actuellement incarcérés au Portugal — qui l'avaient accusé, lettre dans laquelle ils revenaient sur leurs premières déclarations. Ce document, élaboré dans des circonstances peu claires, allait rapidement être rejeté par l'Audiencia nacional.

La nouvelle de l'inculpation des deux policiers a cependant fait l'effet d'une bombe dans les milieux politiques. Elle met dans une position difficile le gouvernement socialiste qui n'a guère fait preuve jusqu'ici de beaucoup d'enthousiasme face à la perspective d'un tel procès. Le procureur général du royaume (nommé par le ministère de la justice), M. Javier Moscoso, qui avait imprudemment qualifié de *« très importante »* la lettre des trois mercenaires plus tard rejetée par le tribunal, avait d'ailleurs donné instruction à ses subordonnés de ne pas s'opposer à la mise en liberté des deux policiers.

Le gouvernement, qui s'était jusqu'ici contenté de souligner le *« droit à la présomption d'innocence »* des deux hommes, a cette fois préféré ne pas commenter la décision du tribunal. Le ministre de l'intérieur, M. Corcuera, s'est borné à affirmer qu'il respectait les décisions de la justice. Dans la soirée de mardi, toutefois, après un débat particulièrement heurté, le groupe parlementaire socialiste a utilisé sa majorité au Congrès des députés pour bloquer la formation d'une commission parlementaire d'enquête demandée par la Gauche unie (communiste) avec l'appui de la majorité des groupes d'opposition.

L'« affaire Amedo » ne fait donc que commencer. Certes, le gouvernement peut faire valoir que la décision du tribunal démontre de manière indiscutable l'indépendance de la justice espagnole. Mais le procès qui s'ouvrira bientôt n'en risque pas moins d'être embarrassant : beaucoup se demandent déjà à qui obéissait le sous-commissaire Amedo lorsqu'il organisait les attentats du GAL.

THIERRY MALINIAK.

(1) Le Groupe antiterroriste de libération, créé pour lutter clandestinement contre l'ETA, a assassiné vingt-trois personnes au Pays basque français.

GRANDE-BRETAGNE

Les membres du Sinn Fein interdits d'antenne

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement britannique devait annoncer mercredi 19 octobre aux Communes sa décision d'interdire aux radios et aux télévisions publiques et privées de diffuser des interviews de membres du Sinn Fein, l'aile politique légale de l'IRA. Aucune législation nouvelle n'est nécessaire, et la presse écrite ne semble pas concernée par cette mesure.

Accorder un temps d'antenne à M. Gerry Adams, président du Sinn Fein et unique député de ce parti à Westminster, où il refuse de siéger, sera donc désormais un délit passible de poursuites. L'organisation a une soixantaine de conseillers municipaux en Irlande du Nord, où elle recueille environ 40 % du vote catholique. La question de la couverture des élections locales, en mai prochain, et européennes en juin, devra probablement être tranchée par le Parlement.

Le Sinn Fein sera en effet dans une situation paradoxale : il aura le droit de présenter des candidats, mais il sera interdit de rapporter les propos de ces derniers à la radio et à la télévision. Cette incohérence devrait également mettre la Grande-Bretagne en difficulté au Parlement européen.

Le ministre de l'intérieur, M. Hurd, pourra faire valoir qu'il ne fait que copier le système en vigueur *« au sud de la frontière »*, en République d'Irlande. Selon la section 31 de la loi irlandaise sur l'audiovisuel, un certain nombre d'organisations sont interdites d'antenne. L'IRA et le Sinn Fein, mais aussi plusieurs associations protestantes loyalistes d'Irlande du Nord figurent sur cette liste. Quand M. Adams a été élu en juin 1987 à Belfast-Ouest, la télévision irlandaise a été autorisée seulement à montrer des images silencieuses du meeting qu'il a tenu après sa victoire, alors que son adversaire malheureux, appartenant à la formation catholique modérée SDLP, opposée à toute violence, avait droit à la parole.

M. Hurd a voulu répliquer au regain d'activité de l'IRA. L'organisation républicaine clandestine a multiplié les attentats depuis le mois d'août, pour célébrer à l'avance, à sa manière le vingtième anniversaire de l'entrée des troupes britanniques à Belfast, le 15 août 1969. Nombreux sont d'ailleurs les événements qui risquent prochainement d'être commémorés par la violence, par les deux communautés, catholique et protestante.

M. Kevin McNamara, porte-parole du Parti travailliste pour l'Irlande du Nord, a critiqué mardi soir la décision du gouvernement. Celle-ci constitue, selon lui, *« une victoire de propagande pour les hommes de violence »*.

Le récent congrès du parti conservateur à Brighton a montré au gouvernement que des mesures plus énergiques étaient souhaitées par l'électorat tory de base. Cela n'est pas très nouveau. Mme Thatcher a paru jusqu'ici décidée à ne pas aller trop loin dans ce domaine. Elle continue en particulier à refuser le retour à la mise en détention préventive , sans jugement, des personnes soupçonnées d'appartenir à l'IRA.

DOMINIQUE DHOMBRES.

ROUMANIE

Le secrétaire d'Etat adjoint américain affirme avoir vu des villages détruits

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, a déclaré, mardi 18 octobre, au cours d'une conférence de presse à Budapest, avoir *« vu de ses propres yeux la destruction de villages paysans »* en Roumanie au cours de sa visite dans ce pays début octobre.

C'est la première fois qu'un haut responsable occidental indique avoir personnellement visité des villages détruits dans le cadre du programme de *« modernisation rurale »* roumain qui prévoit la démolition de quelque sept mille villages dans ce pays et le relogement des habitants dans des *« centres agro-industriels »*, notent les observateurs.

Dans une interview publiée mardi par le quotidien du parti hongrois, *Nepszabadsag*, M. Whitehead indique avoir lui-même *« vu à la campagne* [en Roumanie] *des villages rasés dont les habitants ont été forcés de déménager dans d'autres bâtiments »*. *« Je soutiens*, ajoute-t-il, *que c'est une violation particulièrement grave des droits de l'homme que de demander à des gens de quitter leurs foyers et de les faire assister à la destruction de leurs maisons. »*

M. Whitehead a par ailleurs annoncé que les Etats-Unis vont examiner, avec le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, les problèmes relatifs aux quelque dix-sept mille réfugiés roumains qui se trouvent actuellement en Hongrie. Il a accusé le régime de Bucarest d'opprimer ses ressortissants d'origine hongroise et a énuméré d'autres atteintes aux droits de l'homme : maintien en détention de prisonniers politiques, interdiction des cultes religieux, absence de presse libre et suppression du droit de manifestation. — *(AFP, Reuter.)*

BELGIQUE

L'état de santé des terroristes présumés des Cellules communistes combattantes est préoccupant

Le procès des quatre membres des Cellules communistes combattantes (CCC), accusés d'avoir perpétré un certain nombre d'attentats terroristes en Belgique en 1985, touche à sa fin. Le verdict est attendu pour la fin de la semaine ou le début de la semaine prochaine.

Les avocats (commis d'office) des inculpés ont tenu, le mardi 18 octobre, à Bruxelles, une conférence de presse pour faire part de leur inquiétude concernant l'état de santé de leurs clients. Ceux-ci, en effet, avaient entamé une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention. Cette grève dure depuis quarante-sept jours pour Didier Chevolet — qui est passé de 71 à 61 kilos, — quarante jours pour Pascale Vande Geerde (48 à 36 kilos), trente-trois jours pour Pierre Carette (83 à 71 kilos) et vingt-six jours pour Bertrand Sassoye (66 à 53 kilos). Seul ce dernier assiste maintenant au procès. Les médecins estiment, pour leur part, que leur affaiblissement général peut se traduire par des syncopes difficiles à prévoir mais qui pourraient être irréversibles. Les avocats ont écrit, en conséquence, une lettre ouverte au ministre de la justice, le social-chrétien francophone, Melchior Wathelet, pour lui demander d'améliorer les conditions de détention des quatre membres des CCC. — *(Corresp.)*

JAPON : le silence des intellectuels sur la question impériale

Le « rideau de chrysanthèmes »

L'état de santé de l'empereur Hirohito s'est à nouveau *dégradé dans la nuit du* mardi 18 au mercredi 19 octobre. Le bulletin publié mercredi indique que le souverain, nourri par voie intraveineuse depuis un mois exactement, a souffert d'hémorragies qui ont rendu nécessaire une nouvelle transfusion sanguine et qu'il a été pris de violents vomissements.

TOKYO
de notre correspondant

C'est le mot du jour : *jishuku* (la retenue). Si, en surface, rien n'a changé de l'activité trépidante de la seconde puissance économique du monde, il n'en pèse pas moins sur la vie du Japon une troublante hypothèque qui se traduit par un malaise grandissant. Le Japon vit une sorte d'hypnose où la déférence envers un monarque qui se meurt le dispute au tabou. L'une des dimensions de la vie démocratique — la liberté d'expression — semble mise entre parenthèses.

Cette atmosphère pesante est peut-être encore plus perceptible en province qu'à Tokyo, capitale internationale. « *Etant données les circonstances...* » est la formule consacrée et voilée — car l'événement même ne doit être mentionné qu'à mots couverts — qui accompagne les communiqués annulant tous les événements qui impliquent une atmosphère de fête. L'activité économique semble même commencer à en souffrir, au point que certains instituts de recherches parlent déjà d'une « *récession impériale* » qui pourrait bien se faire sentir sur la croissance du dernier trimestre.

Une retenue consensuelle

Une nation laïque et démocratique, aux termes de sa Constitution, semble vivre au rythme du pouls d'un empereur dont les médias donnent, plusieurs fois par jour, le bulletin de santé. L'absence de tout débat, le ton uniformément lénifiant de l'ensemble de la presse (à l'exception d'*Akahata*, l'organe du PC), dès qu'il s'agit du monarque, créent un malaise de plus en plus évident parmi les journalistes et les intellectuels. Si, au début de la maladie de l'empereur, les médias ont été emportés par l'événement et la concurrence, le « *rideau de chrysanthèmes* » est rapidement retombé.

Depuis deux semaines, une sorte de « conspiration du silence » a réduit au murmure les opinions contestataires sur le système impérial. Nombreux sont les journalistes qui sont choqués et, en privé, se plaignent de l'autocensure de leur rédaction en chef. « *Nous sommes séquestrés mentalement* », nous dit un éditorialiste. « *Il est inutile de proposer un article non pas de critique, mais simplement de réflexion sur l'empereur. Il sera refusé.* »

Si des hebdomadaires ou des mensuels publient timidement des articles traitant de la question de l'empereur, si un philosophe comme Osamu Kuno critique l'excessive déférence dont le monarque est l'objet, les intellectuels restent étrangement silencieux. La plupart d'entre eux — à l'exception de ceux qui font profession d'insister sur la figure culturelle et la bonhomie de l'empereur — refusent les interviews. Lorsqu'ils acceptent, ils expriment amertume et frustration mais, dans le même souffle, demandent à ne pas être cités nommément.

Quelle est l'origine de cette retenue ? Personne n'en a donné l'ordre. Elle paraît consensuelle. Est-ce une expression de respect, ou bien le culte impérial dans le Japon puissant et riche de cette fin de siècle n'en finit-il pas de s'éteindre ?

Tout d'abord, au Japon comme ailleurs, on s'abstient de critiquer une personne à l'article de la mort. Mais cette retenue qui, dans le cas du Japon, s'enracine dans la tradition bouddhique n'explique pas tout. Elle se traduit, sur le plan politique, par un rétrécissement de la liberté d'expression, et, à ce titre, est un symptôme de la manière dont les Japonais vivent aujourd'hui leur démocratie.

Les intellectuels sont pris dans ce que l'un d'eux nomme une « *viscosité consensuelle* ». Leur timidité, aujourd'hui, est liée à l'histoire. Alors qu'en Europe, et en particulier en France, les intellectuels ont une longue tradition d'engagement, au Japon, leur entrée dans le jeu politique date du lendemain de la guerre. Auparavant, écrasés par cette nation saisie d'une mission rédemptrice qui se traduisit par l'agression du reste de l'Asie, les non-marxistes en étaient douloureusement arrivés à la conclusion qu'ils n'avaient pas de rôle à jouer et trouvèrent refuge dans l'individualisme et l'introspection.

Au lendemain de la guerre, les intellectuels s'enivrèrent de la parole retrouvée, cherchant non seulement une adéquation entre leur œuvre et les soucis de l'heure, mais aussi à compenser, par un engagement politique, leur mauvaise conscience. Ils formèrent ce que l'éminent historien des idées Masao Maruyama nomma la « *communauté du repentir* ». Puis, avec le retour du consensus par la croissance économique, une société de plus en plus « *embourgeoisée* », lasse des interrogations existentielles et des évocations d'un passé douloureux, commença un lent reflux, et les intellectuels rentrèrent dans leur coquille. C'est en réaction contre cette époque anti-héroïque et au nom d'une japonicité défunte que l'écrivain Mishima s'éventra en 1970.

Aujourd'hui, dans le climat d'hédonisme à la petite semaine du Japon riche, l'intellectuel avec ses interrogations paraît un intrus. S'il est considéré comme « *aka* » (« rouge »), sa voix ne porte pas au-delà du cercle dit progressiste ; s'il n'est pas catalogué, ou bien il se recroqueville sur son œuvre, ou bien il devient un « *bunkajin* » (homme-culture) : il écrit pour les journaux et apparaît à la télévision, mais il se doit, s'il veut conserver cette audience, de jouer le jeu du conformisme : « *Ne pas troubler l'eau qui dort.* » La minorité de ceux qui se sentent une responsabilité est profondément isolée : le mouvement étudiant est désormais inexistant et les syndicats sont fortement affaiblis. Mme Doi, présidente du PS, signe les registres souhaitant un prompt rétablissement à l'empereur, et les journaux évoquent leurs millions de lecteurs pour rester dans le juste milieu. Persiste en outre la menace latente des violences de l'extrême droite.

Justification ou risque réel, cette menace est un argument évoqué par les intellectuels pour expliquer leur silence. Tous se souviennent du commando qui, en 1960, tua la domestique et blessa grièvement la femme du directeur de la revue *Chuokoron*, « *coupable* » d'avoir *publié une nouvelle de Shichiro* Fukazawa jugée irrévérencieuse pour l'empereur. Assurément une petite minorité, la droite au sein du monde politique ou les ultranationalistes vociférants juchés sur leurs camions munis de haut-parleurs, n'en semblent pas moins constituer une « force de dissuasion » dans le Japon moderne.

La menace de l'extrême droite

Soucieux de ne pas s'aliéner les annonceurs et de ne pas provoquer la droite, les chaînes de télévision privées et les grands quotidiens donnent un très faible écho aux opinions contestataires de ce qui apparaît de plus en plus comme une sorte d'« orthodoxie impériale ». « *La concurrence ne joue pas car toutes les rédactions savent très bien qu'aucun concurrent ne transgressera le tabou du chrysanthème* [emblème de la maison impériale], *nous dit un éditorialiste. L'inertie des uns conforte celle des autres. Mais on oublie que, il y a cinquante ans, c'est au nom de ce système impérial tabou que les journaux furent bâillonnés. Il est évident qu'aujourd'hui encore les médias ne sont pas libres lorsqu'ils traitent de l'empereur.* »

Dans le Japon de la fin du règne de l'empereur Hirohito, l'« opinion publique » paraît réduite à une frileuse « opinion dominante ». Certains nourrissent l'espoir que, à la suite du décès du monarque, les médias retrouveront une certaine vigueur et assumeront leur rôle de reflet de la diversité des opinions. Mais les soixante-douze heures de programmes prévus par la chaîne nationale NHK pour le « Jour X » et *les quelque cinquante-neuf heures* préparées par les télévisions privées, les pages et les pages que les journaux consacreront à l'événement ne sont, semble-t-il, guère prometteuses d'une véritable réflexion sur le passé.

PHILIPPE PONS.

BIRMANIE : le retour au pouvoir des militaires

Un régime de misère

Un mois après la reprise du pouvoir par l'armée, le 18 septembre, la situation demeure chaotique en Birmanie. Si le vaste mouvement populaire en faveur de la démocratie a pour l'instant échoué, le régime militaire — rétabli dans le sang — semble encore plus isolé que par le passé et ne dispose en tout cas d'aucun levier pour remettre sur pied un pays qui plonge dans la misère.

L'économie est paralysée. Sommés de mettre fin, le 3 octobre au plus tard, à une grève générale qui durait depuis le 8 août, fonctionnaires et employés des entreprises de l'Etat, le plus souvent terrorisés, ont obtempéré. Les banques ont commencé à rouvrir leurs portes. Mais le travail n'a pas repris. Quand elles ne sont pas dévastées, les entreprises d'Etat manquent de pièces de rechange, de carburant et d'électricité.

Les fonctionnaires ont touché leur première paie en deux mois, mais plusieurs centaines d'entre eux, considérés comme des opposants, ont été licenciés ou arrêtés. De toute façon, les paies sont dérisoires, les magasins de l'Etat vides et les prix des denrées sur le marché libre exorbitants.

Les rues de Rangoun sont envahies par des mendiants, et l'armée continue d'y tirer sur des pillards *qui bravent même le couvre-feu* nocturne pour voler un sac de riz ou une plaque de tôle ondulée.

Aide étrangère suspendue

Un diplomate en poste dans la capitale birmane a rapporté que des *squatters*, installés aux abords de cimetières, creusent les tombes, de nuit, à la recherche de tout ce qui peut se vendre au « marché aux voleurs », sur les trottoirs du quartier chinois.

L'aide étrangère a été suspendue. Premier pays donateur, avec près de 4 milliards de dollars fournis depuis l'indépendance, le Japon a gelé toute assistance et refusé de contribuer au rééchelonnement d'une dette étrangère évaluée à 3 ou 4 milliards de dollars. Les Etats-Unis en ont fait autant, y compris en ce qui concerne les fonds (5 millions de dollars) affectés à la lutte contre la drogue. Bonn a adopté une ligne identique, ce qui pose un problème d'autant plus grave à Rangoun qu'une firme allemande produit sur place l'essentiel de l'équipement utilisé par l'armée, laquelle risque ainsi de se retrouver à cours de munitions à la fin de l'année.

La brutalité de la répression, depuis le 18 septembre, met en doute l'assurance donnée par la junte militaire d'organiser des élections libres reportées, de toute façon, à l'an prochain. Selon un bilan officiel, 461 personnes avaient été tuées au 11 octobre, mais les milieux diplomatiques de Rangoun évaluent le nombre des victimes à plus d'un millier, qui viennent s'ajouter aux quatre mille morts des répressions de mars, mai et août. Le général Saw Maung, chef de l'Etat et homme de main de Ne Win — le vieux dictateur a abandonné toutes ses fonctions officielles le 23 juillet — a promis le rétablissement du multipartisme, et la commission électorale du régime a déjà enregistré au moins seize partis politiques, dont le BSPP, l'ancien parti unique, rebaptisé Parti de l'union nationale, et une kyrielle de mouvements fantômes. *Mais le décalage est tel entre les promesses du* pouvoir militaire et ses méthodes que l'encadrement de l'insurrection populaire est apparemment passé dans la clandestinité.

Postes militaires attaqués

De l'aveu même des autorités, plus de trois mille étudiants se sont réfugiés dans les zones tenues *soit par des minorités en état de* rébellion, soit par le Parti communiste insurgé. Selon différents témoignages, leur nombre serait beaucoup plus important. Près de quatre cents d'entre eux auraient rejoint les maquis communistes dans le nord et plus de trois mille auraient trouvé refuge chez les Karens, sur la frontière thaïlandaise. L'insurrection karen (Union nationale karen) aurait accepté de donner un entraînement militaire à une partie d'entre eux.

Même quand on ignore encore ce que sont devenus les élèves officiers et certains autres éléments de l'armée passés à l'opposition, la menace d'une guérilla urbaine ne semble pas, dans le court terme, sérieusement inquiéter la junte militaire. En revanche, des insurrections ethniques traditionnelles ont profité du repli d'unités militaires sur les villes — où ces dernières assurent l'ordre — pour passer à l'offensive. Les Karens ont notamment attaqué plusieurs postes militaires dans la zone frontalière de la Thaïlande.

Pour leur part, les dirigeants de l'opposition ont décidé de rester dans la légalité. U Nu, l'ancien premier ministre, qui a formé un « gouvernement parallèle », a reçu le soutien des leaders, passés dans la clandestinité ou réfugiés en Thaïlande, du principal syndicat étudiant. La Ligue pour la paix et la démocratie de U Nu est favorable au boycottage de tout scrutin organisé par la junte. Tout en condamnant également la répression, les trois autres figures de proue de l'opposition — les anciens généraux Aung Gyi et Tin U, ainsi que Mme Aung San Suu Kyi — ont opté pour une ligne plus modérée et obtenu l'enregistrement par les autorités de leur Ligue nationale pour la démocratie.

L'avenir de quelque trente-huit millions de Birmans, après vingt-six ans d'une dictature qui a ruiné ce pays au potentiel pourtant si riche, dépend donc d'une caste réduite d'officiers supérieurs qui forment le noyau dur de l'armée et continuent de s'accrocher au pouvoir, quoi qu'il en soit. Les optimistes pensent que, privée d'appuis extérieurs et intérieurs, la junte actuelle sera forcée d'accepter des compromis pour demeurer au pouvoir. Les autres redoutent que le sang n'ait pas fini de couler dans ce pays qui continue de sombrer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Burundi

Nouvelle vague de répression ?

Le gouvernement burundais a interdit, le 14 octobre, à la section belge de Médecins sans frontières (MSF-Belgique) de continuer son travail dans les régions troublées du nord du Burundi. Dans un communiqué, MSF-Belgique « *s'interroge sur les raisons profondes de l'attitude actuelle du gouvernement burundais* », alors que ses équipes « *travaillaient depuis deux mois dans la province de Kirundu où, fin août, des milliers de Hutus (appartenant à l'ethnie majoritaire au Burundi) avaient été massacrés* ».

Selon le communiqué de MSF, les cent cinquante à deux cents Burundais, qui se réfugient chaque jour au Rwanda voisin, font état d'une nouvelle vague de répression contre les élites hutus, à Bujumbura, la capitale du Burundi, et dans les provinces du Nord. — *(AFP.)*

Pologne

Report de la « table ronde » entre le pouvoir et l'opposition

Varsovie. — Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a laissé entendre, mardi 18 octobre, que la légalisation du syndicat interdit Solidarité demeurait hypothétique dans le cadre de la future « table ronde » pouvoir-opposition dont il a espéré la tenue avant la fin du mois d'octobre.

Pour expliquer le report de la « table ronde », dont l'ouverture était initialement prévue pour le 17 octobre, M. Urban a confirmé que des difficultés subsistaient quant à la composition de la délégation de Solidarité qui doit prendre part, au côté de Lech Walesa, à ces négociations officielles.

M. Urban a souligné que MM. Kuron et Michnik, notamment, entraient dans la catégorie des opposants qui « *ne respectent pas la Constitution et la légalité* » en Pologne. Ils ne pourront pas être admis aux entretiens à moins qu'il n'adoptent d'ici là une attitude « *plus positive* » à l'égard du pouvoir. « *Il est en effet difficile de discuter avec ceux qui cherchent à nous pendre* », a commenté M. Urban. — *(AFP.)*

RFA

Le président de la République turque en visite officielle

Le chancelier fédéral, M. Helmut Kohl, s'est prononcé, mardi 18 octobre à Bonn, pour « *l'approfondissement des relations entre la Turquie et la Communauté économique européenne* », lors d'un repas offert au président de la Turquie, M. Kenan Evren, en visite officielle en Allemagne fédérale.

Au cours d'un entretien, les deux chefs d'Etat ont également évoqué la situation des quelque 1,6 million de travailleurs turcs en RFA. Alors que le chancelier Kohl a souligné « *le rôle joué par ces derniers dans le développement de l'économie ouest-allemande* », M. Evren a condamné de son côté « *les tentatives de certains milieux liés au terrorisme international d'exercer une influence anti-turque sur ses compatriotes vivant en RFA afin de battre en brèche la solidarité entre la Turquie et l'Occident* ».

MM. Kohl et Evren sont en outre tombés d'accord sur la nécessité d'une progression des investissements ouest-allemands en Turquie. M. Kohl a rappelé que la RFA était actuellement le plus important partenaire commercial de la Turquie. — *(AFP.)*

URSS

Le « procès de Soumgaït » s'est ouvert à Moscou

Moscou. — Le procès de trois Azerbaïdjanais accusés de meurtre dans les émeutes nationalistes de Soumgaït, en février dernier, s'est ouvert mardi 18 octobre devant la Cour suprême de l'URSS, à Moscou.

Les trois hommes, identifiés par l'agence Tass comme étant A. Akhmedov, I. Ismailov et Ya. Djarfarov, sont les premiers accusés de Soumgaït à être jugés en dehors de l'Azerbaïdjan. Ils doivent répondre aux accusations d' « *organisation et de participation directe à des désordres de masse accompagnés de pogroms, d'incendies volontaires et de meurtre* ».

Les émeutes anti-arméniennes de Sougmaït, banlieue de Bakou, avaient fait, selon le bilan officiel, 32 morts, Arméniens pour la plupart.

Avant l'ouverture du procès, des Arméniens qui ont déclaré être des parents des victimes ont entonné des chants patriotiques et brandi des photos et des reproductions de certificats de décès de quelques-uns des Arméniens tués.

Les correspondants de presse *étrangers n'ont pas été autorisés à* suivre l'audience. — *(Reuter, AFP.)*

● **AFRIQUE DU SUD : les trois militants anti-apartheid ont quitté le consulat américain à Johannesburg.** — Les trois militants réfugiés au consulat des Etats-Unis à Johannesburg depuis le 13 septembre ont quitté ces locaux mercredi 19 octobre, a annoncé le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU). Ces trois hommes, Murphy Morobe, Mohammad Valli Moosa et Vusi Khanyila, dirigeants de haut rang de l'opposition extra-parlementaire, détenus sans jugement dans le cadre de l'état d'urgence, avaient faussé compagnie à la police alors qu'ils subissaient des examens médicaux à l'hôpital de Johannesburg. En sortant du consulat des Etats-Unis, ils entendent « *mettre à l'épreuve* » la bonne foi du gouvernement, qui a déclaré publiquement qu'ils ne couraient aucun risque d'être de nouveau arrêtés. — *(AFP.)*

CORÉE DU SUD : à la tribune des Nations unies

Le président Roh Tae-woo propose la réunion d'une conférence internationale

S'adressant pour la première fois à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, le président sud-coréen Roh Tae-woo a renouvelé son offre de réunion au sommet avec le maréchal Kim Il-sung, le dirigeant nord-coréen, « *le plus rapidement possible* » et sans conditions préalables. « *Je saisis l'occasion qui m'est offerte*, a ajouté M. Roh, *pour proposer une conférence consultative de paix réunissant les Etats-Unis, l'Union soviétique, la République populaire de Chine et le Japon, aussi bien que la Corée du Nord et la Corée du Sud, afin de poser les fondations solides d'une prospérité durable dans l'Asie du Nord-Est. La réalisation de cette proposition créera certainement un environnement international plus favorable à la paix en Corée et à la réunification de la péninsule.* » « *Ma pensée est qu'il ne peut y avoir de paix dans le monde sans la paix en Asie du Nord-Est, et que sans la coopération des nations de la région il ne pourra y avoir une ère de prospérité dans le Pacifique.* »

M. Roh a également réaffirmé que « *la Corée du Sud n'utilisera jamais la première la force contre le Nord* » en attendant qu'un traité de non-agression puisse être signé entre Séoul et Pyongyang. Enfin, le président sud-coréen a proposé la construction d'une « *cité de la paix* » située en zone démilitarisée le long du 38e parallèle, pour permettre la réunion des familles séparées et faciliter les échanges commerciaux et culturels entre les deux Corées.

Le premier vice-premier ministre nord-coréen, M. Kang Sok-ju, devait s'adresser à la tribune de l'ONU mercredi. Mais le maréchal Kim Il-sung a déjà en quelque sorte répondu de Pyongyang au président Roh. Prenant la parole mardi à l'occasion de la visite du président roumain Ceausescu, il a accusé Séoul et Washington de « *manœuvrer* » pour perpétuer la division de la péninsule. « *Il est important de faire échouer les manœuvres des autorités des Etats-Unis et de la Corée du Sud qui veulent créer « deux Corées » et entretenir pour toujours la division de nos deux pays en réalisant ce qu'ils appellent la* « reconnaissance croisée » (du Nord par les pays occidentaux et du Sud par le camp communiste), *les « contacts naturels » et « un seul siège à l'ONU.* » Une « *reconnaissance croisée* », pour le maréchal Kim, ne pourrait qu'accroître les tensions et risques de guerre. En revanche, les propositions de M. Roh *ont été bien accueillies* à Washington, où il doit être reçu jeudi par le président Reagan. — *(UPI, AP, Reuter, AFP.)*

هكذا من الأصل

Afrique

KENYA : les activités tous azimuts de l'Aga Khan

Bonnes affaires et bonnes actions

NAIROBI
de notre envoyé spécial

Des citoyens de papier les « Asians », comme, de temps à autre, on le leur reproche en haut lieu ? Au sein de la communauté indo-pakistanaise, qui compte quelque cent mille personnes, les ismaéliens, avec l'Aga Khan pour chef de file, s'appliquent, plus que d'autres, à lever ces doutes officiels (1).

Parmi les Asians transplantés ici, au début du siècle, par le colonisateur britannique, pour construire la ligne de chemin de fer Mombasa-Kampala, les cinq mille Ismaéliens forment, de loin, la communauté la mieux structurée et la plus active. Celle-ci ne possède-t-elle pas ses écoles et ses hôpitaux, ses lieux de culte et ses clubs ? C'était, avant l'indépendance du Kenya, une nécessité que de s'organiser ainsi, car les autorités coloniales ne se souciaient guère du sort de ces immigrés.

Les temps ont changé. Comme tous les Asians, les ismaéliens se défendent de vouloir faire bande à part, de cultiver jalousement leurs différences. Dans le contexte du Kenya d'aujourd'hui, il n'y a, en principe, plus qu'une seule catégorie de citoyens. *« Nos institutions, écoles, hôpitaux, banques, compagnies d'assurances, sont désormais ouvertes à tous »*, insistent les responsables de cette communauté.

Il n'empêche que les Asians n'ont pas toujours la vie facile. Les coolies de jadis, les poseurs de ballasts sont devenus, au fil des années, de puissants hommes d'affaires, des commerçants avisés. Leur position économique dominante – ils contrôlent, par exemple, les trois quarts du commerce de détail, la moitié du secteur des industries légères – vaut, en effet, à ces non-natives de solides inimitiés de la part de leurs compatriotes africains.

Sur le qui-vive

Expulsés d'Ouganda en 1972 par Idi Amin Dada, victimes, à la même époque, des nationalisations en Tanzanie, les Asians n'ont pas subi pareilles avanies au Kenya, dont l'orientation pro-occidentale et libérale a facilité le développement de leurs activités. Toutefois, lors du coup d'Etat manqué d'août 1982, les biens de commerçants indo-pakistanais avaient été mis à mal. Au lendemain de ces événements, l'Aga Khan avait averti les autorités locales que ses fidèles quitteraient le pays si la stabilité politique n'était pas garantie et si des mesures en faveur de la libre entreprise n'étaient pas prises.

Les Asians restent sur le qui-vive. Des campagnes de presse les prennent souvent à parti. Il y a quelques mois, M. Mwai Kibaki, alors vice-président de la République, les a ainsi accusés de se servir du Kenya comme d'une mine, d'en tirer des revenus et d'investir ceux-ci dans les pays étrangers où, un jour, ils sont supposés se retirer. On leur reproche aussi, dans les cercles officiels, d'être mêlés à diverses sortes de scandales. *« Nous ne le sommes pas plus que d'autres,* répliquent-ils. *Tout le système est corrompu. Pour survivre, il faut faire comme les autres... »*

Ce climat de suspicion crée parmi les Asians le besoin de regarder un peu ailleurs ce qui se passe, ne serait-ce que pour assurer un avenir à leur progéniture. *« Une soixantaine de familles ismaéliennes ont quitté le Kenya depuis le début de l'année pour aller s'installer au Canada »*, raconte un représentant de cette communauté.

« Des frustrations, on en subit bien sûr, admet un responsable de la communauté ismaélienne, qui prêche la patience. *C'est l'affaire d'une ou de deux générations, le temps qu'émerge une classe moyenne africaine qui, alors, ne nous verra plus comme de dangereux concurrents. »*

Le souci des Asians est de se faire accepter par leurs compatriotes africains, d'apparaître comme des citoyens performants dont le concours est indispensable au bon fonctionnement de l'économie nationale. *« Si l'on veut être crédibles, il faut être les meilleurs, les plus pointus dans tous les domaines où nous intervenons »*, souligne un responsable ismaélien.

C'est dans cet esprit que l'Aga Khan dispense, depuis de nombreuses années, son aide au Kenya. Dans ce pays où il a passé son enfance, il y « *fait* » du « *business* », du développement aussi. Bonnes affaires et bonnes actions : l'un ne va pas sans l'autre. Pas question donc d'alimenter les commentaires malveillants : le chef religieux des ismaéliens veut se montrer beau joueur.

Tous les investissements dans le secteur économique transitent par le Fonds de l'Aga Khan pour le développement économique et s'accompagnent de prises de participation au capital et de transferts de technologie. Ainsi, ce Fonds détient 40 % du capital de la nouvelle tannerie de Thika, la plus importante et la plus moderne de l'Afrique subsaharienne, qui exporte, sur les marchés européens, des peaux travaillées.

S'agit-il d'aider Altaf Kurji, le chef d'une entreprenante famille ismaélienne de Mombasa, à renouveler sa flotte de bateaux de pêche, le Fonds de l'Aga Khan s'associe à ce projet, ce qui permettra de développer les exportations de crevettes, un secteur un peu laissé à l'abandon. Cherche-t-on à introduire, dans la zone semi-aride de Voi, des plantations de jojobas dont les graines servent à la fabrication des cosmétiques et des lubrifiants, le Fonds accepte de participer à cette culture expérimentale.

Tourisme oblige, dans un pays comme le Kenya : le Fonds de l'Aga Khan est donc partie prenante, depuis plus de dix ans, d'une chaîne d'hôtels et de lodges en cours de réhabilitation.

Philanthropie

A titre personnel, enfin, le chef religieux de la communauté ismaélienne possède un groupe de presse qui édite *The Nation*, le plus lu des trois quotidiens kenyans de langue anglaise. Les récentes critiques gouvernementales à propos de l'intérêt trop marqué qu'aurait manifesté ce journal à l'égard de « dissidents » politiques ne sont peut-être pas étrangères à la décision du chef religieux des ismaéliens de lâcher le contrôle de ce groupe.

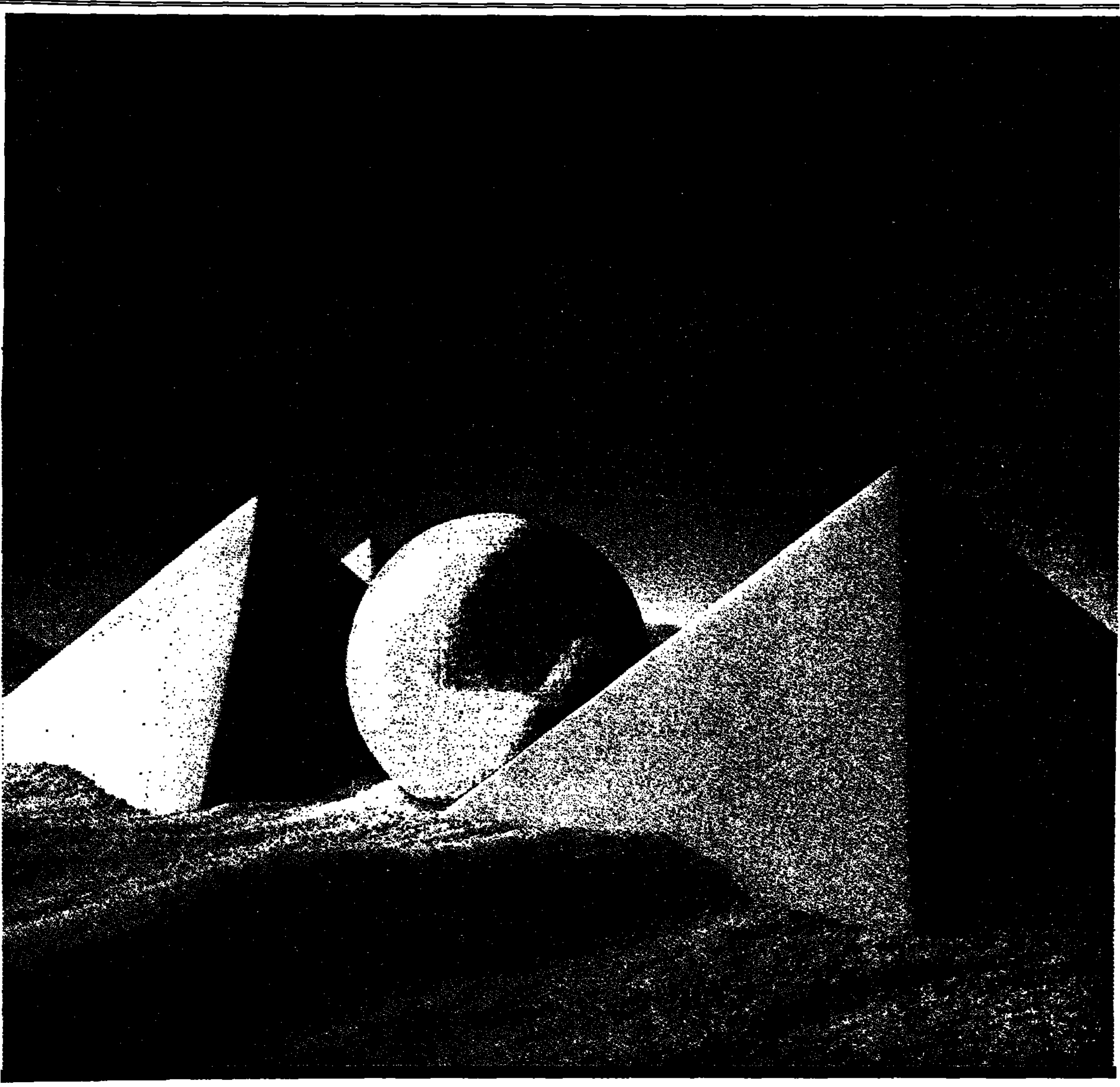
Moins spectaculaire est le développement d'activités non lucratives, simplement humanitaires par le biais de la Fondation de l'Aga Khan. *« La philanthropie est un impératif de l'islam »*, note un fidèle ismaélien. Il est aussi de bonne politique pour cette communauté musulmane de s'intéresser au sort des plus démunis, ne serait-ce que pour désarmer les critiques de ceux qui seraient tentés, s'agissant des Asians, de tout réduire à du banal « *business* ».

Aussi, la Fondation de l'Aga Khan est-elle engagée, sur le terrain, dans de nombreux micro-projets. Elle participe ainsi, dans le district de Kericho, à la mise en place d'un système de pré-scolarisation pour les enfants de trois à sept ans. Elle est aussi mêlée, dans la région de Kisumu, à la définition d'un programme d'hygiène et de soins primaires de santé dans les communautés rurales. Elle participe, dans la région de Kakamega, à la lutte contre la diarrhée, la maladie la plus dangereuse pour les enfants de moins de cinq ans.

Directement ou indirectement impliquée dans tous les secteurs de la vie du pays, la communauté ismaélienne a-t-elle gagné son brevet de bonne conduite ? *« Les missionnaires et les colonisateurs donnaient d'une main et reprenaient de l'autre. Ce n'est pas notre manière de faire »*, soutient un fidèle de l'Aga Khan.

JACQUES DE BARRIN.

(1) La communauté ismaélienne compte de douze à quinze millions de membres, répartis dans quelque vingt-cinq pays, principalement au Pakistan mais aussi en Chine et en Union soviétique. L'Aga Khan, qui descend directement du prophète Muhammad, est le 49e imam héréditaire de ces musulmans chiites.



Afrique

KENYA : la libération de l'historien Maina Wa Kinyatti

« Jamais je ne pourrai pardonner »

NAIROBI
Correspondance

Après six ans d'emprisonnement, l'historien kényan Maina Wa Kinyatti – adopté comme prisonnier de conscience par Amnesty international et deux fois lauréat du Pen Club – a franchi, lundi 17 octobre, les grilles de la prison de haute sécurité de Naivasha.

Les cheveux blanchis avant l'âge, Wa Kinyatti, quarante-quatre ans, ne cache pas son amertume : *« Ces six années sont les pires que j'ai jamais vécues. Aussi longtemps que je serai vivant, jamais je ne pourrai pardonner à ceux qui ont organisé mon arrestation et mon emprisonnement. »* Physiquement éprouvé, l'historien souffre notamment d'une grave déficience visuelle et devrait subir une opération de l'œil gauche *« aussi vite que possible, au Kenya ou à l'étranger »*.

C'est en juin 1982, deux mois avant le coup d'Etat manqué contre le président Daniel Arap Moi, que Maina Wa Kinyatti fut convoqué au siège du « Criminal Investigation Department » (CID), la police spéciale. Quelques mois plus tard, malgré ses protestations d'innocence, il était condamné pour *« possession de documents séditieux »* à six ans d'emprisonnement. Parmi les intellectuels arrêtés à cette époque, Maina Wa Kinyatti est le seul à avoir purgé une peine aussi longue.

Tortures mentales

« J'ai été torturé mentalement et physiquement », dénonce-t-il aujourd'hui, détaillant d'une voix calme ses conditions de détention à la prison de haute sécurité de Kamiti (banlieue de Nairobi) puis, à partir d'août 1987, dans celle de Naivasha – une petite ville située au nord-ouest de la capitale kényane. Privé de journaux, de radio, nourri exclusivement de *« haricots rouges mal cuits, de légumes avariés et d'ugali* (sorte de porridge à base de farine de maïs) *grouillant de vers – un chien n'en aurait pas voulu... »*, – Maina Wa Kinyatti est soumis à des périodes d'isolement complet *(« un an et demi au total »)* pendant lesquelles, dit-il, *« même les gardiens avaient la consigne de ne pas m'adresser la parole »*.

La cellule où il sera enfermé à Naivasha *« restait allumée vingt-quatre heures sur vingt-quatre »* et était démunie de tout mobilier : *« Pas une table, pas une chaise, pas même un matelas : je dormais sur le sol de ciment, enroulé dans une paire de couvertures. »* Le courrier, *« systématiquement ouvert et contrôlé »*, sera en grande partie *« confisqué »*.

Quant aux lectures, elles se résument à *« quelques mauvais livres, choisis par l'administration pénitentiaire »* et à un exemplaire de la Bible. *« En fait, tout contact humain m'était interdit. A plusieurs reprises, j'ai vraiment cru devenir fou »*, ajoute l'universitaire. Le droit de visite est limité à vingt-cinq minutes par mois, avec autorisation écrite préalable, chaque visite se déroulant sous le contrôle de deux ou trois gardiens. Maina Wa Kinyatti passera six mois, *« entre mars et août 1987 »*, dans la section des déséquilibrés mentaux de la prison de Kamiti.

A ces *« tortures mentales »*, s'ajoutent des affrontements épisodiques mais *« très musclés »* avec les policiers kényans : *« J'ai été battu à plusieurs reprises. Ils se servaient de matraques en caoutchouc. Lors des séances, j'étais nu »*, affirme l'historien, qui déclare avoir subi également des *« fouilles corporelles »* destinées à humilier le prisonnier. Quant à la dégradation de son état de santé, ce n'est qu'après *« deux ans de demandes incessantes, mais grâce, surtout, à la pression de l'opinion internationale »* que les autorités kényanes lui accorderont le droit de recevoir un traitement, en hôpital, pour soigner son œil malade.

Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire kényane, Maina Wa Kinyatti, originaire de la puissante tribu Kikuyu, est l'auteur de plusieurs livres sur le mouvement Mau-Mau *(Thunder from the Mountain, Mau-Mau Songs, Kimathi's Letters : A Profile of Patriotic Courage)*. Au moment de son arrestation, il était en passe d'achever une importante étude sur cette même période historique. Les besoins de l'enquête ont curieusement conduit les policiers kényans à faire main basse sur ce manuscrit : *« Vingt-sept de mes dossiers et l'essentiel de ma documentation ont été confisqués »*, précise Maina Wa Kinyatti. *« Mon désir le plus cher serait, à présent, de reprendre mes recherches d'historien. Au Kenya, si possible. C'est-à-dire si on me laisse les moyens et la liberté de travailler. »*

CATHERINE SIMON.

ALGÉRIE : Pour obtenir l'amnistie générale

Des étudiants font une grève de la faim

L'accès des hôpitaux a été *« strictement interdit »* à tout médecin étranger *« pendant et après »* les récentes émeutes, a indiqué, mardi 18 octobre, dans un communiqué, le docteur Dinah Vernant, qui vient d'effectuer une mission en Algérie pour le compte de Médecins du monde. A son avis, *« il est actuellement impossible de comptabiliser les morts et les blessés. L'immense majorité des morts sont des enfants et des adolescents de dix à vingt ans dont les corps n'ont pas encore été tous rendus à leurs familles. Un très grand nombre de blessés ont refusé d'être évacués dans les hôpitaux sachant qu'ils devraient décliner leur identité »*.

D'autre part, avant le début d'une assemblée générale qui réunissait les enseignants des universités d'Alger, de Blida et de Tizi-Ouzou, un groupe de sept étudiants a entamé, mardi 18 octobre, une grève de la faim à l'université des sciences Houari Boumediène de Bab-Ezzouar, près d'Alger. Ils réclament l'amnistie générale, l'instauration de la démocratie et l'arrêt des mauvais traitements. Un *« comité autonome »*, créé il y a un an pour coordonner des grèves, est très actif à Bab-Ezzouar où un mot d'ordre de grève générale a commencé à être diffusé.

M. Mohammed Harbi, ancien dirigeant algérien, s'est élevé, dans une déclaration à l'AFP, contre le caractère *« arbitraire »* du code Pénal, qui *« ne reconnaît ni les Droits de l'homme ni ceux du citoyen »*, alors que la procédure pénale *« admet,* selon lui, *les méthodes de pression physiques »* et *« la subordination du juge à la police »*. Il a dénoncé aussi *« la légitimation de la dénonciation par des hommes en cagoule. »*

Quant à l'Amicale des Algériens en Europe, relais du FLN parmi l'émigration, elle a constaté, dans une longue déclaration, que *« jamais des événements, dans un pays, n'ont déchaîné autant de haine, de mensonges et de manipulation de l'opinion publique en France que ceux que vient de vivre l'Algérie »*. *« Que chacun sache que l'Algérie n'est pas à reconquérir d'une manière ou d'une autre et que les Algériens exècrent l'ingérence d'où qu'elle vienne et sous quelque forme que ce soit »*, a-t-elle averti.



Proche-Orient

ISRAËL

La Cour suprême interdit au Kach (extrême droite) de participer aux élections

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il ne devrait plus se trouver personne à la Knesset pour traiter les Arabes de *« sales chiens »*, et, le rictus menaçant, promettre de *« s'occuper d'eux »* en leur faisant franchir le Jourdain. Ainsi en a décidé la Cour suprême, mardi 18 octobre, en interdisant à l'auteur de ces propos, le rabbin raciste Meir Kahane, de se présenter aux élections législatives du 1er novembre. Son parti, le Kach, et ses candidats sont bannis du scrutin pour *« racisme et incitation au racisme »*.

Au terme d'un verdict de vingt-sept pages, les magistrats ont tiré une conclusion sans appel : le Kach – en hébreu « C'est ainsi » – *« porte tort à la démocratie israélienne* [et] *prône un programme à caractère raciste qui ne peut qu'élargir le fossé existant entre juifs et Arabes »*. La cour, qui s'est appuyée sur une législation votée en 1985, a estimé que le parti du rabbin Kahane *« encourageait la haine contre les Arabes »*, appelait à leur *« humiliation »* systématique et défendait un programme rappelant certaines des heures les plus sombres vécues par le peuple juif.

Le Kach prône le *« transfert »* forcé des Palestiniens des territoires occupés. Il entend priver du droit de vote les Arabes israéliens, faisant valoir que ceux-ci pourraient un jour avoir la majorité au Parlement et mettre ainsi l'Etat juif en péril. Il réclame la ségrégation totale entre juifs et non-juifs : interdiction aux non-juifs de vivre dans la région de Jérusalem ; interdiction des quartiers mixtes, des plages mixtes, des mariages et des relations sexuelles entre juifs et non-juifs.

La cinquantaine voûtée, barbe poivre et sel, le visage agité de tics nerveux, le rabbin Kahane a accueilli le verdict entouré de ses partisans hurlant et dansant à la porte du tribunal. *« Ce n'est pas,* a-t-il dit, *une décision prise pour interdire le Kach ou Kahane, c'est une décision qui aboutit à assimiler la protection du judaïsme au racisme ; une décision qui condamne le sionisme, car quiconque pense qu'il est compatible avec la démocratie à l'occidentale est un naïf ou un fou. »*

La cour se prononçait en dernière instance sur l'appel interjeté par le rabbin après que les grands partis réunis au sein de la commission électorale de la Knesset eurent pris la décision, la semaine dernière, de *« disqualifier »* le Kach (*le Monde* du 7 octobre). La plupart de ces partis se sont immédiatement félicités de la disparition du mouton noir de la vie politique israélienne. Le premier à se réjouir a été le Likoud (droite), le parti du premier ministre, M. Itzhak Shamir. Cette formation craignait que le durcissement à droite enregistré dans le pays ces dernières années – à en croire les sondages – ne se traduise par un glissement d'une fraction de son électorat vers le Kach. Même si le rabbin Kahane a lancé à ses partisans une consigne d'abstention, le Likoud pourrait récupérer une partie des électeurs potentiels du Kach. Dans une élection qui s'annonce comme particulièrement serrée, cela n'est pas négligeable.

De fait, l'audience du Kach n'aurait cessé de progresser, notamment dans la jeunesse. Le parti qui, jusqu'à présent, ne comptait qu'un seul député – *Kahane, élu en* 1984 – passait pour devoir cette fois quadrupler sa représentation parlementaire. Le Kach n'est pas interdit en tant que tel, mais condamné à disparaître de la scène parlementaire.

ALAIN FRACHON.

● **Le Conseil national palestinien (CNP) se tiendra début novembre à Alger.** – Le représentant de l'OLP à Alger, M. Moundher Dadjani (Aboul Ez), a confirmé, mardi 18 octobre, que le Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil) se tiendrait début novembre à Alger. Les assises du Parlement palestinien, a-t-il dit, se tiendront *« entre le 31 octobre et le 10 novembre, tenant compte du fait qu'un référendum aura lieu en Algérie le 3 novembre »* sur la révision de la Constitution. M. Dadjani a ajouté que *« la déclaration d'indépendance sera adoptée »* par le CNP, précisant qu'un accord à ce sujet est intervenu entre les différentes organisations palestiniennes.

Les balles en plastique tuent aussi

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Théâtre d'affrontements quasi quotidiens depuis plusieurs semaines, Naplouse a connu, le mardi 18 octobre, une journée particulièrement violente, qui confirme les craintes émises au sujet de l'utilisation des balles en plastique.

Dans un des accrochages, un garçon de cinq ans a été tué, touché au ventre par l'un de ces projectiles, alors qu'il se trouvait sur le pas de sa porte et que l'armée avait ouvert le feu contre des jeunes manifestants. Un porte-parole militaire a déclaré que les soldats avaient eu à faire face *« à une situation extrêmement violente »*, confrontés à des jeunes qui les bombardaient de pierres et de bouteilles. Les obsèques de l'enfant tenues peu de temps après ont donné lieu à de nouvelles manifestations.

Un peu plus tôt dans la journée, un adolescent de quatorze ans avait été tué, touché en pleine poitrine par une balle en plastique. Non loin de là, dans la vieille ville, où ont lieu la plupart des affrontements, un photographe américain, M. Neal Cassidy, a été blessé à la jambe par un tir alors qu'il se trouvait derrière de jeunes lanceurs de pierres. Il s'agissait aussi d'une balle en plastique. Selon le *Jerusalem Post*, M. Cassidy a déclaré que les soldats avaient ouvert le feu sans aucun avertissement préalable et alors qu'ils n'étaient aucunement en situation de danger.

Ces incidents confirment les déclarations de nombre d'observateurs – Palestiniens et Occidentaux – selon lesquels ces balles en plastique abondamment utilisées par les soldats sont à courte distance aussi meurtrières que les autres munitions.

AL. Fr.

LIBAN

Le Parlement n'a pas pu élire son nouveau président

BEYROUTH
de notre correspondant

Le Liban n'avait plus de président de la République depuis près d'un mois. Il n'a plus désormais de président de l'Assemblée. Le démantèlement de ses institutions continue.

La prochaine échéance prévisible dans ce jeu de massacre institutionnel concerne le budget 1989 : chacun des deux gouvernements installés de part et d'autre de la ligne de démarcation à Beyrouth va informer la Chambre de ses besoins.

La séance ratée de l'élection du président de la Chambre était prévue pour le 18 octobre et avait été convoquée au siège originel du Parlement dans les ruines du centre-ville. Elle était donc condamnée à l'avance. Vingt-six députés seulement sur les trente-neuf requis pour le quorum se sont présentés, tous venant de Beyrouth-Ouest.

Le camp chrétien considère, mais sans insister, que le président de l'Assemblée est, désormais, son doyen d'âge, qui se trouve être un député, chiite de surcroît (dans la répartition des pouvoirs, la présidence de la Chambre est attribuée à cette communauté), vivant depuis des années à Beyrouth-Est, M. Kazem El-Khalil. Mais celui-ci, prudent et vieux renard, s'est empressé de dire : *« Quel président ? Et de quel Parlement ? Il n'y a plus d'institution qui tienne debout.* [...] *Nous sommes tous dans une maison qui tombe en ruine, et nous nous en disputons les meubles. Cessons de nous moquer du monde.* [...] *Ce pays est fini : nous effectuons une danse macabre sur la tombe du Liban que nous avons nous-mêmes enterré. »*

LUCIEN GEORGE.

Diplomatie

Vague de grèves dans les ambassades

La dure condition des diplomates

Le malaise social n'épargne pas la diplomatie française. Le vent de la révolte a soufflé mardi 18 octobre dans nombre d'ambassades et de consulats, où le mot d'ordre de grève lancé par les syndicats (à l'exception de la CGT, qui n'était pas de la partie sur le front diplomatique) a été assez largement suivi.

L'ambassade à Washington reste le fer de lance du mouvement ; c'est elle qui, début septembre, avait lancé la protestation par une première journée de grève pour attirer l'attention du ministre des affaires étrangères, alors aux Etats-Unis, sur la dure condition du diplomate, qui voit son indemnité de résidence réduite parfois jusqu'à 20 %, en complet décalage avec l'évolution récente du dollar. Mais le mouvement a débordé l'Amérique et touché le continent africain, ainsi qu'Islamabad, Damas, Manille, Canberra notamment. A l'ambassade à Moscou, tous les fonctionnaires ayant le droit de grève ont débrayé pour la journée, nous signale notre correspondant, Bernard Guetta. L'Union soviétique est l'un des pays où les arguments opposés par l'administration semblent en effet manquer de cohérence puisque le rouble n'est pas indexé sur le dollar et que le coût de la vie est en augmentation constante. Les fonctionnaires en poste à Moscou se sont organisés en comité de grève. Ce soviet de l'ambassade de France *« n'exclut pas »* de reprendre le mouvement *« un peu plus tard »*, autrement dit peut-être au moment du voyage du président de la République ou d'un ministre à Moscou.

Les ambassades à Bruxelles, Genève, Bonn sont restées calmes. A Rome, le mouvement a été hésitant, et pour cause : M. Gilbert Perol, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay et nouvel ambassadeur, arrivait l'après-midi-même pour s'installer au palais Farnèse. Le Quai d'Orsay lui-même n'est pas en reste. Les syndicats avaient appelé à un rassemblement de tous les personnels, mercredi, *« dans la cour du ministre »*.

Pour la première fois

Moscou publie un inventaire de ses forces navales

Pour la première fois, l'URSS a communiqué officiellement aux Nations unies, mardi 18 octobre, la composition de sa marine de guerre. Parlant devant la première commission (désarmement) de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Petrovski, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, *a livré un inventaire* précis, ajoutant que Moscou appuyait également l'établissement d'un registre des Etats-Unis sur les ventes et achats d'armes dans le monde.

Selon M. Petrovski, la marine soviétique avait, au 1er juillet 1988, la composition suivante :

Porte-avions : 4 ; sous-marins : 376 ; croiseurs, destroyers, frégates lance-missiles : 96 ; frégates (escorte) et petits bâtiments : 174 ; dragueurs de mines : 613 ; navires de débarquement : 107.

Total des bâtiments de combat : 1 380 (1).

Avions et hélicoptères de combat : 1 142 ; forces spéciales marine : 12 600.

(1) Ce chiffre de 1 380 bâtiments est celui qu'indique l'agence Tass, alors que le calcul donne 1 370.

La visite de M. Herzog à Paris

Le président israélien demande à la France d'apporter une aide humanitaire aux Palestiniens

Le président israélien, M. Haïm Herzog, a commencé, mardi 18 octobre, la deuxième journée de sa visite officielle en France par une cérémonie à l'Arc de triomphe, avant de poursuivre ses entretiens avec les dirigeants français. Il a ensuite été reçu à l'Hôtel de Ville par le maire de Paris, M. Jacques Chirac, avant de rencontrer M. Michel Rocard pour un entretien suivi d'un déjeuner officiel au Quai d'Orsay. Dans la soirée, le président israélien a été l'hôte à dîner de M. Laurent Fabius, à l'hôtel de Lassay.

En recevant M. Herzog, M. Chirac a affirmé que *« le statut d'occupation ne peut demeurer ce qu'il est sans que se produisent de nouveaux drames. Nous savons que des formules peuvent être trouvées à partir du moment où il existe chez toutes les parties concernées la ferme volonté d'avancer vers la paix »*, ajoutant que la France pouvait *« jouer un rôle utile afin de favoriser l'ouverture du dialogue entre Israéliens et Arabes »*.

Au cours du banquet donné en son honneur par M. Rocard, M. Herzog a exhorté Paris à apporter une aide humanitaire aux Palestiniens des territoires occupés, pour que les voisins arabes d'Israël prennent conscience de leur *« coupable indifférence »* à l'égard des réfugiés palestiniens.

Désireux de présenter de son pays une autre image que celle d'une puissance occupante, devenue prédominante depuis le déclenchement de l'*intifada*, qui s'est traduit par la mort de trois cent neuf Palestiniens et six Israéliens, il a déclaré : *« Je sais bien qu'il n'est pas facile de résumer en quelques minutes le conflit complexe qui secoue notre région et qu'il est presque impossible de corriger l'image tronquée qu'en présentent les médias. Dans un monde où font rage plus de vingt-cinq conflits armés ! »*, s'est-il exclamé, affirmant que, si Israël subissait *« les dommages causés par la partialité des reportages télévisés sur les événements dans les territoires, c'est qu'elle est la seule société libre au Proche-Orient »*.

Amériques



CHILI : premier geste de « décrispation » ?

Le dirigeant socialiste Clodomiro Almeyda a été libéré

SANTIAGO
de notre correspondant

Après seize mois d'emprisonnement, M. Clodomiro Almeyda a été mis en liberté sous caution le 18 octobre en soirée, sur décision de la Cour suprême. L'ancien ministre socialiste des affaires étrangères du régime de l'Unité populaire n'aura donc pas purgé la totalité de la peine de cinq cent quarante et un jours de prison à laquelle il avait été condamné après un procès intenté par le gouvernement pour *« apologie du terrorisme et de la violence »*. M. Almeyda reste cependant privé de ses droits civiques, ainsi que du droit d'enseigner et d'écrire dans les journaux pendant dix ans. Il n'en a pas moins fait sa première déclaration à sa sortie de prison, annonçant qu'il se joignait à la lutte contre le *« gouvernement militaire »*.

Exilé après le coup d'Etat de 1973, il était rentré clandestinement au Chili en février 1987. Il s'était présenté spontanément devant les tribunaux. La justice ne lui fit pas grief de ce retour audacieux. Mais le pouvoir s'empressa d'exiger l'application d'un article de la Constitution qui met hors la loi *« ceux qui professent des doctrines fondées sur la violence ou la lutte des classes »*, et dont l'opposition demande l'abrogation.

Prisonnier-symbole, M. Almeyda a reçu, durant sa détention, les marques de sympathie de toutes les forces d'opposition, ainsi que celles de nombreux visiteurs étrangers, dont les socialistes français Laurent Fabius et Pierre Mauroy. Au lendemain du plébiscite du 5 octobre, M. Patricio Aylwin, président de la démocratie-chrétienne et porte-parole de la coordination des seize partis en faveur du « non », lui a rendu visite et manifesté son espoir que la victoire de l'opposition rapprocherait la date de sa libération.

Plutôt que l'élargissement de M. Almeyda, une amnistie aurait sans doute été du meilleur effet pendant la campagne électorale du général Pinochet ; mais certains milieux militaires, notamment la marine, se sont opposés à la décision. Les marins ont, en effet, un contentieux vieux de quinze ans avec la gauche : quelques mois avant le coup d'Etat de septembre 1973, plusieurs des dirigeants de celle-ci ont été accusés de *« conspiration »* à l'intérieur de la force navale. En particulier par M. Oscar Garreton, qui était le secrétaire général d'un parti de la coalition au pouvoir, le MAPU, en 1973, a été emprisonné cette année, à son retour d'exil, pour son implication dans cette lointaine affaire.

M. Almeyda est désormais appelé à jouer un rôle de premier plan, surtout s'il s'attelle à la tâche ardue de réunir la famille soialiste, qui s'est éparpillée après l'arrivée au pouvoir des militaires. Deux partis rassemblent aujourd'hui la plupart des militants : les « almeydistes », qui maintiennent une union difficile avec les communistes au sein de la gauche unie ; et le « socialisme rénové », fortement influencé par la social-démocratie européenne, que dirigent M. Ricardo Nunez et M. Ricardo Lagos. Encore divisées sur le plan idéologique, les deux formations se sont toutefois rapprochées pendant la campagne électorale.

La libération de M. Almeyda a été accueillie avec une vive satisfaction dans les milieux politiques. A défaut d'ouverture et de dialogue, c'est le premier geste de « décrispation » depuis le plébiscite du 5 octobre, perdu par le général Pinochet.

GILLES BAUDIN.

ÉTATS-UNIS : les pronostics à trois semaines des élections

Un président républicain, un Congrès démocrate ?

(Suite de la première page.)

Mais M. Dukakis bénéficie au moins d'un avantage : il apparaît désormais comme le « challenger » et, peut-être aussi en raison de l'inclination naturelle de la plupart des grands organes de presse, c'est sur sa campagne, sur ses discours et ses petites phrases que les quotidiens et plus encore les journaux télévisés concentrent leur attention.

Apparaissant désormais presque systématiquement en manches de chemises retroussées, comme pour lutter contre son image de chef comptable (*« Zorba le Clerc »*), le gouverneur redouble d'énergie. Avec des bonheurs divers, il s'emploie, de discours en discours, à se montrer tel qu'il n'a pas été au cours des débats télévisés : ému, inspiré, familier, amusant... C'est beaucoup lui demander ; M. Dukakis réussit mieux dans le genre pugnace. Il n'a pas de mots assez durs pour M. Bush, présenté comme le candidat des riches qui ne comprend rien à rien et n'a jamais rien réussi de ce qu'il a entrepris.

M. Dukakis, après avoir longtemps voulu jouer les centristes modérés, semble désormais décidé à donner un tour résolument « populiste » à sa campagne. Lui qui n'avait accordé qu'une très maigre attention aux Noirs se tourne désormais vers ce réservoir naturel de voix démocrates. Le pasteur Jesse Jackson, longtemps tenu à distance par souci de ne pas indisposer différentes catégories d'électeurs blancs, joue à nouveau un rôle plus visible, même s'il paraît surtout soucieux de prendre date et de faire campagne pour le parti des *« défavorisés »*, plutôt que pour M. Dukakis.

Dans le même temps, le candidat démocrate paraît à présent décidé à s'appuyer fermement sur les syndicats (mais le plus important d'entre eux, celui des camionneurs, a pris parti pour M. Bush) et aussi sur l'appareil de son parti et ses élus. Tous ces objectifs ne sont pas forcément tout à fait compatibles entre eux, et il est un peu tard pour « gauchiser » d'urgence une campagne longtemps caractérisée par le vague et la prudence. Le risque de verser dans la démagogie n'est pas loin. Mais M. Dukakis n'a plus vraiment le choix, son adversaire ayant apparemment gagné la partie auprès de l'électorat conservateur et « modéré ».

M. Bush, davantage homme d'Etat»

M. Bush est dans une situation fort différente, celle du favori, mais paradoxalement c'est un rôle qu'il n'aime pas jouer et qui jusqu'à présent ne lui a pas convenu. Autant, à certaines périodes des primaires, et pendant l'été, le vice-président s'est révélé combatif lorsqu'il était à la traîne, autant il a paru inefficace et maladroit lorsqu'il était en tête.

M. Bush connaît ses propres défauts ; il affirme haut et fort qu'il continuera à faire campagne jusqu'au bout avec la même énergie, et assure qu'il ne se laissera pas prendre au piège d'un excès de confiance. Toutefois, quand on l'interroge sur la composition de son cabinet, il refuse de répondre, et de dire quelles seraient, après l'élection, ses premières décisions concernant le budget. M. Bush a même averti qu'il ne fallait pas attendre de lui de nouvelles propositions, de programme plus détaillé d'ici le jour de l'élection. L'idée est qu'on ne change pas une recette que l'opinion apprécie, mais acceptera-t-elle qu'on lui serve le même plat pendant encore trois semaines ?

Quelque chose, pourtant, a déjà changé : si l'équipe Bush a bien l'intention de poursuivre ses attaques contre M. Dukakis (notamment dans les spots publicitaires), le candidat républicain adopte désormais un ton plus serein, plus posé, plus « homme d'état ».

Même si M. Bush garde son avantage actuel et succède à Ronald Reagan, il risque fort de se retrouver aussitôt dans la situation de l'actuel président, confronté à un Congrès hostile à sa politique, parce que dominé par le parti adverse. S'il est assez difficile, désormais, d'imaginer une victoire de M. Dukakis le 8 novembre, il est en effet encore plus difficile d'imaginer une défaite totale du parti démocrate le même jour.

L'expérience Carter

A vrai dire, la question ne se pose même pas pour la Chambre des représentants. Les démocrates y détiennent actuellement 254 sièges contre 178 aux républicains, et la compétition est tout sauf ouverte. Le taux de réelection des représentants sortants, en augmentation constante depuis des décennies, a atteint 98,4 % en 1986 (date de la dernière élection au Congrès). Autant dire qu'un élu qui n'est pas dégoûté du métier est assuré de retrouver son siège dans une institution qu'un éditorialiste appelait récemment la *« Chambre des Lords »*.

Les raisons de cette situation tiennent pour l'essentiel à l'argent et aux divers avantages dont bénéficient les représentants en place.

Ces privilèges valent pour tous les sortants, mais ce sont les démocrates, déjà largement majoritaires, qui sont appelés à en tirer le plus grand profit. Ils ont reçu, en 1987 et au premier semestre 1988, deux fois plus d'argent des lobbies que leurs adversaires républicains, et le total des fonds électoraux recueillis par eux dans la même période est de 50 % plus élevé que pour l'autre parti. Si l'on ajoute à cela qu'une nette majorité des Américains se déclare plus proche des démocrates – même s'ils votent pour un président républicain. – on ne risque vraiment rien à prédire que le parti de l'âne (symbole démocrate) continuera à régner en maître à la Chambre, quitte, au pire, à céder quelques sièges.

La lutte est traditionnellement plus ouverte au Sénat, mais même là un renversement de majorité est peu probable. Au contraire, les quelques sièges un peu « vacillants » se trouvent plutôt du côté des 46 républicains que de celui des 54 démocrates. Les responsables du « Grand Old Party » veulent croire que rien n'est perdu, et caressent l'idée d'une heureuse surprise, au cas où le mouvement en faveur de George Bush serait assez puissant pour balayer au passage quelques candidats démocrates.

S'il gagne l'élection, et si, comme on peut s'y attendre, les démocrates obtiennent un appréciable lot de consolation à la Chambre et au Sénat, M. Bush devra soit accepter de composer avec le Congrès, soit engager d'emblée le fer avec lui, comme certains de ses partisans l'y poussent déjà. En toute hypothèse, il n'aura pas la tâche facile, en particulier en matière budgétaire.

Elu, M. Dukakis serait en principe dans une meilleure situation, et il ne manque pas de faire valoir que lui agirait *« en coopération »* avec le Congrès, pour le plus grand bien de l'Amérique toute entière. Mais l'expérience du dernier démocrate à avoir occupé la Maison Blanche incite au scepticisme : M. Jimmy Carter n'avait-il pas souvent été incapable de se faire entendre des élus de son propre parti ?

JAN KRAUZE.

● **ARGENTINE : l'élection présidentielle annoncée officiellement.** – Le président Raul Alfonsin a annoncé, mardi 18 octobre, que l'élection présidentielle aurait lieu le 14 mai prochain. Au cours des trente-six dernières années, aucun président constitutionnel n'avait eu l'occasion de convier les électeurs à désigner démocratiquement son successeur : la dernière élection présidentielle « normale » datant de 1952 – année où le général Juan Peron a entamé son deuxième mandat, qui allait être interrompu par les forces armées en 1955. La Constitution interdisant à M. Alfonsin de solliciter un nouveau mandat, on s'attend, lors des prochaines présidentielles, à une lutte entre le péroniste M. Carlos Menem, dont la candidature est officielle, et M. Eduardo Angeloz, représentant probable du Parti radical de M. Alfonsin. – *(AFP, Reuter.)*

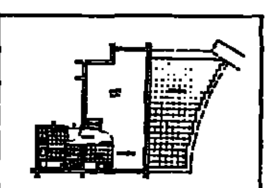
NICARAGUA

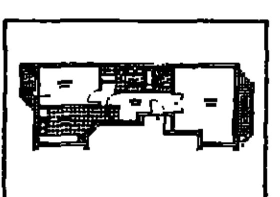
Moscou a ralenti ses livraisons d'armes

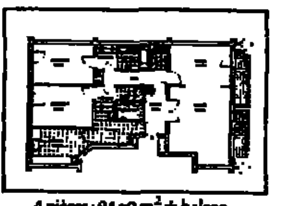
Les livraisons d'armes soviétiques au Nicaragua ont sensiblement diminué en 1988 en comparaison de l'année dernière, a annoncé, mardi 18 octobre, le Pentagone à Washington. Cette baisse, de 20 % environ, se vérifie tant en quantité qu'en qualité, précise le ministère de la défense américain.

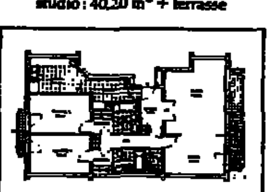
Un porte-parole a indiqué que les livraisons des neuf premiers mois avaient porté sur 13 000 tonnes, d'une valeur de 350 millions de dollars (près de 2 milliards de francs) – pour une bonne part des munitions et des pièces de rechange à des matériels antérieurement livrés. Le nombre des chars, en revanche, a nettement diminué, ainsi que celui des pièces d'artillerie. Les années 1986 et 1987 avaient vu des livraisons records : respectivement 22 000 et 21 700 tonnes, toujours selon la même source.

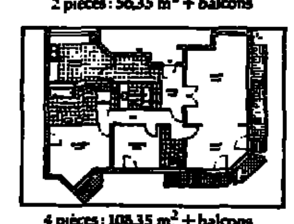
Les Etats-Unis ont, de leur côté, interrompu leur aide militaire aux « contras » antisandinistes en février, trois semaines avant l'entrée en vigueur d'une trêve entre le régime marxiste de Managua et ses adversaires. Depuis lors, seules des escarmouches ont été enregistrées. Selon des responsables de la défense américaine, Moscou pourrait avoir choisi la modération en vue de calmer le jeu dans l'isthme centre-américain ; une autre hypothèse avancée est... le désir de faire des économies. Le Pentagone précise que l'armée nicaraguayenne n'en demeure pas moins la plus puissante de la région. – *(AFP, Reuter.)*

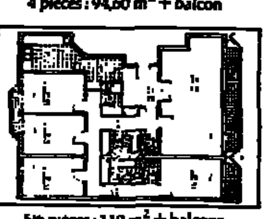














Enquête

Les rouages de Matignon et les méthodes

La maison

Jean-Paul Huchon : l'alpha et l'oméga



« Il me témoigne une confiance qui me dépasse », dit M. Huchon, à propos du premier ministre.

« *JEAN-PAUL HUCHON ? C'est le meilleur et le plus fort, c'est clair.* » Si M. Michel Rocard était le seul à définir ainsi son directeur de cabinet à Matignon — celui qu'il présente à ses visiteurs parfois *étonnés* : « *Mon adjoint à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, mon vieux complice* » — on pourrait pinailler. Mais le nom seul de M. Huchon suscite dans tout le cabinet un tombereau d'éloges.

M. Huchon est l'alpha et l'oméga du cabinet Rocard. Sans doute est-ce là l'essence même de la fonction de directeur de cabinet du premier ministre. Mais M. Huchon semble pousser l'exercice à ses limites extrêmes. Coincé, comme entre marteau et enclume, entre un cabinet, dont il est à la fois le grand frère et le patron, et un premier ministre qui lui témoigne, *dixit* M. Huchon, une confiance qui le « *dépasse* », ce faux gros nounours doit puiser dans toutes les ressources de sa rondeur tranquille pour faire tourner sa boutique avec une efficacité reconnue.

L'ensemble des conseillers de Matignon admettent volontiers tout ce qu'ils doivent à l'« *autorité souriante* » de M. Huchon, à ses talents d'animateur, ferme mais prompt à arrondir les angles. Si Matignon travaille sous les ordres d'un premier ministre qui fournit à son cabinet — comme le dit M. Huchon — plus d'« *aliment intellectuel* » qu'il n'en demande, il revient au directeur de cabinet de jouer les cuisiniers et d'inventer des recettes.

M. Rocard est relativement accessible, M. Huchon plus encore. Quand un conseiller éprouve une inquiétude, veut régler une affaire urgente, il sait *qu'il peut pousser la porte du* bureau de M. Huchon. « *Ici, c'est le moulin* », confirme l'intéressé. Le cabinet fonctionne « *beaucoup à l'information, peu au parapluie* », explique M. Guy Carcassonne, l'un des conseillers politiques de M. Rocard, tandis que M. Huchon garantit la « *sécurité politique* », offre aux conseillers l'appui de son épaule solide.

Le directeur de cabinet ne fait qu'appliquer à Matignon son *credo* personnel. « *Je ne crois* », dit-il *qu'au travail d'équipe. C'est le fondement de ma logique. J'ai toujours pensé qu'on était plus efficace à trois que tout seul. Et je ne peux pas admettre qu'on fasse quelque chose sans l'avoir compris.* »

Bref, ce directeur de cabinet est un animateur-né. Une sorte de chef de troupe pour scouts poussés en graine, même si certains le jugent « *moins affectif qu'il n'y paraît* ». M. Jean-Claude Petitdemange, chef de cabinet, s'agace, dit-on, du « *nursing* » que pratique M. Huchon avec les membres du cabinet, le traite à l'occasion d'« *assistante sociale* ». Il est vrai que M. Petitdemange, vieux rocardien, mais robuste produit de l'est de la France, insensible aux états d'âme, est depuis toujours cordialement identifié à la « *gauche prussienne* ». Il a gagné au cabinet un nouveau surnom, « *propagandastaffel* »...

« Destroy »

Autant M. Rocard est sec d'apparence et peu à l'aise dans les rapports *humains*, autant M. Huchon est rond et de contact facile. Homme d'idées, le premier ministre, quoi qu'il en *sit, se plaît dans l'administration* des choses. Son directeur de cabinet aime le gouvernement des hommes. Le second, réfléchi et ordonné, est l'indispensable complément du premier, dont il discipline le bouillonnement intellectuel.

Entre eux, dit M. Huchon, la relation de travail, bâtie sur plus d'une décennie de confiance, est « *naturelle, une espèce d'osmose : je sais ce qu'il veut* ». « *Il est plus volontariste que moi*, continue M. Huchon. *Il veut davantage changer les choses. Moi, je suis plus pondéré, j'essaye d'éviter les ennuis.* » Ce qui n'empêche pas le directeur de cabinet d'être, à sa manière, dit-on, aussi imaginatif que son premier ministre.

M. Huchon complète aussi M. Rocard par un humour, qui n'a jamais été le fort du premier ministre, même s'il aime toujours « *rigoler* », le soir, avec ses collaborateurs. M. Huchon est, fondamentalement, drôle... Un peu « chauffé », il peut se laisser aller à un rire homérique, qui fait trembler les murs.

Le directeur de cabinet prise aussi le comique de répétition. Il a décidé de rendre, chaque mercredi, *lors de la réunion de cabinet*, « *un hommage appuyé* » au secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, M. Tony Dreyfus. Il peut alors citer avec la solennité requise un jugement de M. Dreyfus sur les professionnels de l'audiovisuel, digne d'un Michel Charasse dans ses meilleurs jours...

Destroy, énonce encore M. Huchon d'un air sinistre, en *levant les yeux au ciel, lorsqu'il* veut stigmatiser une attitude qu'il juge particulièrement suicidaire à l'intérieur de la gauche. M. Huchon adore les tics de langage. Ainsi, l'une de ses occupations à Matignon consiste-t-elle à « *arrêter les Exocet* ». Comprenez : déceler à l'avance les erreurs et les choix porteurs de conflits.

C'est, enfin, un grand amateur de vocabulaire anglo-saxon : non seulement le fameux *destroy*, mais aussi, *soft, cool, clean*, le tout servant, au passage, à définir le cabinet de Matignon... Enfin, c'est, dit-on, un conteur de premier ordre. Sa plus grande réussite est l'histoire du singe et du lion, modulable à l'infini, et qu'un jour, dit-on, il a racontée pendant deux heures trente d'affilée.

Cet humoriste de talent, fin analyste, meneur d'hommes et travailleur infatigable, a-t-il, comme certains le croient, le profil d'un animal politique ? « *Mon intérêt*, corrige-t-il, *va à la pratique du pouvoir, pas à sa conquête.* » Il a refusé de devenir sénateur des Yvelines, comme *on le lui proposait en 1986.* Il n'a aucune envie d'être un élu. Ministre un jour ? Peut-être. Mais les plus beaux moments de sa vie, il dit les avoir passés lorsqu'il dirigeait le Crédit agricole, que lui avait confié M. Rocard.

M. Huchon le répète : sa passion, c'est d'animer une équipe. Comme directeur de cabinet de Matignon, il est comblé. A la tête d'une grande entreprise, il le serait aussi. Dans un bureau de ministre, c'est moins sûr. « *Pour le moment*, dit-il, fidèle à l'un de ses tics de langage préférés, *je suis dans le film. Après, on verra.* »

(Suite de la première page.)

Les membres du cabinet succèdent à leur directeur, pour une série d'exposés qui, en principe, apprendront à *leurs camarades* tout ce qu'ils auraient voulu savoir sans oser le demander sur les sujets « chauds » du moment. Au menu de ce mercredi-là : l'état d'esprit de l'opinion (un classique) ; l'attitude des députés socialistes dans le débat sur le revenu minimum d'insertion (là, ce n'est pas triste...) ; la situation dans l'audiovisuel ; *les négociations* salariales dans la fonction publique...

Entre deux communications, une esquisse de débat s'engage sur les sujets les plus « publics ». MM. Lyon-Caen et Huchon prennent le temps de « recadrer ». A Matignon, M. Huchon « recadre » inlassablement. Préoccupation dominante : situer l'action dans « *le film* » du gouvernement, selon l'une des expressions favorites du directeur du cabinet.

Autour de la table, l'attention varie avec l'orateur et le sujet abordé. Une noria incessante de messages manuscrits témoigne de l'intensité de la communication interne au cabinet. Grâce au micro, on peut aussi bavarder avec son voisin sans troubler celui qui « planche »... Quelques-uns font leur courrier, se plongent plus ou moins discrètement dans *le Canard enchaîné*, ou bien dessinent rêveusement sur un coin de buvard.

Un artiste anonyme a imaginé, pour résoudre la crise de l'audiovisuel, un nouveau PAF où le général Norlain, chef du cabinet militaire du premier ministre, aurait remplacé Christine Ockrent sur la 2. Le dessin fait le tour de la table. Les conseillers piquent du nez, les épaules secouées d'une hilarité silencieuse. Les plaisanteries, plus ou moins politiques, lancées à voix haute ne sont pas interdites. M. Huchon lui-même *ne s'en prive* pas.

Ce mélange de sérieux et d'humour potache est pourtant programmé. L'humour fait quasiment partie des instructions officielles. Les réunions du mercredi ne servent pas seulement à informer l'ensemble du cabinet de la marche des affaires. Elles ont aussi l'ambition de renforcer les liens d'une « aventure » commune. C'est pourquoi M. Huchon juge que le temps passé à discuter, à plaisanter ensemble, n'est pas du temps perdu, même avec les horaires surchargés des cabinets ministériels.

Vendredi 9 heures. Réunion économique. Le « salon jaune » (celui où furent signés les accords sur la Nouvelle-Calédonie) jouxte la salle du conseil, selon le dispositif de salons en enfilade de l'hôtel Matignon. Le tapis qui couvre les tables est rouge, le cadre est moins solennel, il y a moins de monde, M. Huchon n'est pas là. Selon la division du travail en vigueur, c'est M. Lyon-Caen, le directeur adjoint, qui anime le secteur. Autour de lui, presque la moitié du cabinet : les « cellules » économiques (nationale et internationale), industrielle, sociale.

Le vendredi est moins convivial, plus studieux que le mercredi. La plupart des conseillers notent tout sur de grands cahiers à spirale. Ils sont là pour balayer l'ensemble de l'actualité économique et sociale. Tour de table systématique. Une discussion plus approfondie que le mercredi s'engage au coup par coup. « Economistes » et « sociaux » du cabinet s'emploient à coordonner leur action, à se projeter dans l'avenir, à préparer les échéances. Deux conseillers membres de cellules différentes ajustent leur position en prévision d'un rendez-vous économique international. Mais, en règle générale, le but de cette réunion n'est ni de traiter les dossiers au fond, ni d'arrêter des décisions. Une fois de plus, il s'agit d'informer, de « recadrer ».

Lundi, 9 h 30. Toujours le « salon jaune », un peu moins de monde que le vendredi. Réunion des « chefs de file », une quinzaine de personnes *qui*, pour la plupart, animent l'une des « cellules » spécialisées du cabinet. La secrétaire particulière du premier ministre, Mme Marie-Thérèse Varnier, détaille l'agenda du premier ministre pour la semaine, avant les exposés thématiques.

Cette fois, c'est toute l'actualité prévisible qui est passée en revue : une bonne dizaine de sujets, certains récurrents, d'autres propres à la semaine : la situation en Nouvelle-Calédonie, les élections cantonales (c'est le lendemain du second tour), les infirmières, la sécurité routière, la visite (qui sera annulée au dernier moment) du premier ministre à *l'armée de terre, l'Europe, le commerce* extérieur, les questions de consommation, le RMI (en particulier le RMI dans les DOM), la situation dans les lycées... Comme d'habitude, M. Huchon insiste sur la nécessité de ne pas être surpris par le calendrier.

« Cool, soft, clean... »

De multiples autres réunions rythment *la vie de Matignon : certaines* sont traditionnelles et incontournables. D'autres, comme la réunion de cabinet du mercredi, sont le produit d'une volonté politique délibérée de concertation et de dialogue. Autant de symboles du « *gouverner autrement* », essai inédit de transposition dans le mode de gouvernement, à la fois d'un mode de pensée et d'un mode de vie, celui de ce qu'on appelait déjà la « maison Rocard » au temps où le premier ministre n'était *qu'un présidentiable.*

La « maison Rocard » pensait que de la discussion jaillit la lumière. Donc, Matignon se concerte beaucoup. La « maison Rocard » aimait bien le travail en commun. Donc, *Matignon travaille facilement à plusieurs*. La « maison Rocard » aimait bien la convivialité. Donc, Matignon est convivial. La « maison Rocard » était tolérante. Donc Matignon est tolérant. La « maison Rocard » avait la religion du travail et de l'efficacité. Donc Matignon se veut efficace et travailleur. Comme le dit une *chargée de mission, dans un langage* cher à M. Huchon, à Matignon, en somme, « *on est cool, soft, clean... mais speed à la fois !* »

Le premier, M. Rocard est resté *fidèle à lui-même*. Lorsqu'on l'interroge sur le fonctionnement qu'il a institué à Matignon, il répond : « *Je ne sais pas travailler autrement.* » Même s'il s'est, sans conteste, progressivement « durci » au contact de ses responsabilités. Le plus « intellectuel » de nos hommes politiques est probablement devenu le plus « intellectuel » de nos premiers ministres. Son bureau est resté celui d'un incorrigible défricheur d'idées, caché derrière des piles de dossiers, au milieu d'un aimable fouillis. Au point qu'un chargé de mission impertinent murmure : « *Comment peut-il garder un esprit aussi clair avec un bureau aussi peu clair ?* »

Le premier ministre, en tout cas, prend le temps de réfléchir, garde — comme il l'a toujours revendiqué — *l'œil fixé sur le long terme*, n'abdique rien de sa curiosité tous azimuts, de son obsession d'aller au fond des dossiers, épate tout son cabinet par sa rapidité d'esprit. M. Huchon, un jour, transmet à M. Rocard la note d'un conseiller sur un sujet qui tient à cœur au premier ministre, M. Huchon a annoté la fiche : « *Voyons-nous une demi-heure là-dessus.* » La note lui revient du bureau du premier ministre avec la mention : « *Voyons-nous trois heures là-dessus !* »

Coordination tous azimuts

Si on se coordonne beau*coup à l'intérieur du cabinet*, Matignon est aussi une institution qui, par définition, passe son temps à se coordonner avec l'extérieur et à faire se concerter des ministres entre eux. M. Rocard met lui-même un point d'honneur — peut-être y va-t-il aussi de son intérêt bien compris — à associer au maximum ses ministres à ses décisions. Il regrette de ne pouvoir intensifier encore ce dialogue. *Pour parler comme* à Matignon, M. Rocard fait « *du nursing* » avec ses ministres. En dehors des réunions d'arbitrage classiques *préparées* par le cabinet, M. Rocard reçoit souvent ses ministres en tête-à-tête, pour des réunions dont les archives de la République ne garderont aucune trace, mais dont il rendra compte à ses collaborateurs, afin d'éviter tout malentendu involontaire... ou volontaire.

Avant que le président de la République ne fasse quelques déclarations ambiguës sur le *conflit des infirmières, tout le* monde soulignait que le ciel des relations avec l'Elysée était sans nuages. Grâce aux relations étroites avec le cabinet du président — facilitées par les liens anciens entre MM. Huchon et Jean-Louis Bianco, qui vont ensemble... dans des concerts de rock, — on ne signale pas d'ingérence dans le mode de gouvernement quotidien de Matignon, de la part d'un président qui, *jusqu'à ces derniers* temps, concentrait son intérêt sur les affaires internationales. Au point même que Matignon se sent parfois « un peu seul »...

Le président reçoit son premier ministre deux fois par semaine, le mercredi avant le conseil des ministres et le vendredi en fin de matinée, plus d'éventuelles rencontres supplémentaires. M. Rocard s'emploie à s'adapter au mode de vie du président : à en croire plusieurs témoignages, celui-ci s'est montré agacé, lors des premiers conseils des ministres du *nouveau* septennat, des interventions longues et fréquentes, sur de multiples sujets, du premier ministre. L'atmosphère, dit-on, s'en ressentait. M. Rocard, désormais, parle beaucoup moins, et l'ambiance est plus détendue.

Le mode de concertation avec le PS, enfin, illustre, lui aussi, l'éloignement relatif du *président de la sphère franco-française*. Le moment fort de cette concertation est le petit déjeuner qui réunit à Matignon, le mardi matin à 8 h 30, M. Rocard et une poignée de conseillers, quelques-uns de ses ministres et les principaux dirigeants du PS. L'Elysée dépêche deux représentants. Au total, une quinzaine de personnes. En dépit de la relative lourdeur de cette formation qui limite la confidentialité des débats, ce petit déjeuner, comme instance de communication, « *d'amalgame et de prévention* », selon *la formule de M. Huchon, serait* en train de faire ses preuves.

Pour la communication de Matignon avec la presse, le *secret — entrecoupé de quelques* bouffées de transparence — reste la règle de base. Un secret qui fait le désespoir des journalistes mais qui règne aussi *parfois* à l'intérieur du cabinet : jeudi 14 octobre, dans l'après-midi, l'un des conseillers sociaux du premier ministre ignorait encore que, le soir même, M. Rocard *s'exprimerait* à la télévision sur le conflit des infirmières...

En théorie, toute la communication de Matignon doit être autorisée par le service de presse. Son responsable, *Mme Jacqueline Chabridon*, ancienne journaliste, proche de M. Rocard depuis longtemps, veille à l'application de la règle. Elle « *tire l'oreille* » quand il le faut aux conseillers trop bavards. Elle affirme en souriant que même le directeur de cabinet, à l'occasion, peut ainsi se faire rappeler à l'ordre...

En revanche, lorsque Matignon se décide à parler, le silence s'impose dans les rangs. Instituée lorsque M. Rocard, au début du deuxième septennat, rendait lui-même compte des conseils des ministres, la règle du silence des ministres, le mercredi, continue d'être en vigueur. Un ministre qui donnait une interview télévisée, mercredi dernier, dans les couloirs de l'Assemblée, s'est vu discrètement rappeler à l'ordre. Il est vrai qu'il n'a pas tenu compte de l'injonction de se taire... Il est vrai aussi que l'ouverture de la session parlementaire, avec le retour des questions télévisées du mercredi, rend cette règle, de toute façon, bancale.

Les quarante-quatre membres du cabinet

— *Directeur de cabinet :* Jean-Paul Huchon.

— *Chargé de mission :* Antoine Prost.

— *Conseillers :* Charles Gosselin, André Salomon, Roger Godino.

— *Directeur adjoint du cabinet :* Yves Lyon-Caen.

— *Conseiller pour les relations avec le Parlement :* Guy Carcassonne.

— *Chef de cabinet :* Jean-Claude Petitdemange.

— *Chef adjoint de cabinet :* Yves Colmou.

CONSEILLERS TECHNIQUES

— *Relations avec la presse :* Jacqueline Chabridon.

— *Conseiller social :* Marie-Thérèse Join-Lambert.

— *Affaires monétaires et financières :* Jean-François Vincensini.

— *Justice, libertés publiques, droits de l'homme :* Louis Joinet.

— *Culture et communication :* André Larquié.

— *Equipement, logement, environnement, transports, aménagement du territoire :* Gérard Massin.

— *DOM-TOM :* Jean-François Merle.

— *Macro-économie :* Jacques Mistral.

— *Economie internation le :* Dominique Perreau.

— *Affaires étrangères :* Philippe Petit.

— *Industrie, PTT, espace :* Alain Prestat.

— *Education :* Yvon Robert.

CHARGÉS DE MISSION

— *Communication :* Sylvie Hubac.

— *Défense :* Marisol Touraine.

— *Industrie :* Térésina Martinet.

— *Commerce extérieur :* Jérôme Adam.

— *Enseignement supérieur :* Alain Bergougnioux.

— *Budget :* Benoît Chevauchez.

— *Affaires étrangères :* Denis Delbourg.

— *Entreprises en difficulté :* Loïc Deraison.

— *Relations du travail, fonction publique :* Germain Ferec.

— *Agriculture, tourisme, pêche, commerce et artisanat :* François Gouesse.

— *Opinion :* Gérard Grunberg.

— *Protection sociale, santé :* Olivier Mallet.

— *Affaires européennes :* Bérangère Quincy.

— *Travail, emploi :* Jacques Rigaudiat.

— *Affaires étrangères :* Jean-Maurice Ripert.

— *Fiscalité :* Michel Taly.

— *Relations avec la presse :* Marie Bertin et Denise Mairey.

∴

— *Attachés parlementaires :* Jean-Pierre Pouzoulet et Manuel Valls.

— *Chef du secrétariat particulier :* Marie-Thérèse Varnier.

— *Chef du cabinet militaire :* le général de brigade aérienne Bernard Norlain.

— *Commandant militaire de l'hôtel Matignon :* le capitaine de gendarmerie Jean-Jacques Moufine.

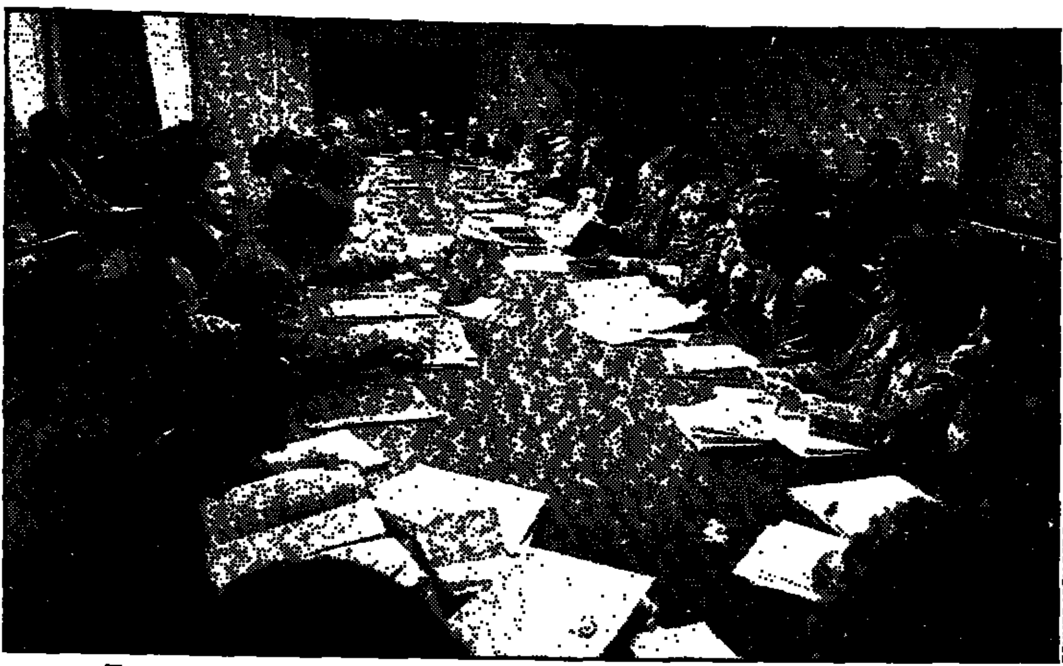


هكذا من الأمل

Enquête

...ations et les méthodes de travail du premier ministre

La maison Rocard



Ils sont tous là, le mercredi, plus de cinquante : les civils, les militaires, les policiers...

SCHURR/COLLECTIF

De 1985 à 1988, le candidat Rocard a bien profité du travail de ses experts (qui, pour certains, se sont retrouvés dans son cabinet de Matignon) : M. Jacques Mistral pour la macro-économie, Mme Marisol Touraine et le général Norlain pour la défense, affirment tous que le premier ministre est parfaitement au clair et *« de plain-pied »* avec eux lorsqu'ils ont le temps de discuter au fond. Jeune chargée de mission pour les affaires européennes, Mme Bérangère Quincy reconnaît sans honte que les « retours » du premier ministre, en réponse à ses propres fiches, *« de temps en temps, sont très pointus »*. *« C'est moi*, dit-elle, *qui n'arrive pas à suivre ! »*

Un métier « fascinant »

M. Huchon lit toutes les fiches qui sont envoyées à M. Rocard, annote souvent, mais ne bloque jamais. La règle est que le premier ministre répond très précisément à toutes les notes, le plus souvent dans un délai de vingt-quatre à quarante-huit heures (en cas d'urgence, le circuit est évidemment beaucoup plus court), qui impressionne fort les membres du cabinet, déjà épatés par la disponibilité du premier ministre.

Autre permanence du rocardisme, M. Rocard, en effet, n'a mis aucune distance infranchissable entre sa personne et les membres de son cabinet, même si, pour les chargés de mission du « bout de la chaîne », le contact direct est un peu difficile.

Le premier ministre organise, à tour de rôle, des déjeuners « thématiques », avec les diverses « cellules » du cabinet pour discuter librement du fond des dossiers. Il décroche souvent son téléphone pour appeler lui-même un conseiller, sans grand souci de sa place dans la hiérarchie du cabinet. Tout le monde sait qu'il n'y a aucun crime de lèse-premier-ministre — en tout cas pas pour les plus anciens en « rocardie », ceux, par exemple, qui tutoient M. Rocard — à pousser la porte de son bureau pour « passer la tête » et discuter quelques minutes d'une affaire urgente.

Là encore, ce n'est pas la place dans la hiérarchie qui est déterminante : parmi les plus proches collaborateurs de M. Rocard, ceux qui forment la toute petite phalange des « conseillers politiques », figurent des noms qui vont de haut en bas de l'organigramme (par exemple celui de M. Yves Colmon, jeune chef-adjoint du cabinet), mais qui correspondent tous à de fidèles compagnons de route.

Les nouveaux, eux, quelle que soit leur place dans la hiérarchie, ne tentent guère — même s'ils savent qu'ils ne se feraient pas « jeter » — d'user d'un privilège dont les bénéficiaires eux-mêmes ne profitent, en principe, qu'avec discernement. Au total, cela fait tout de même une nouvelle charge pour l'emploi du temps du premier ministre, entièrement pris par ce métier *« fascinant »*. Lorsqu'on lui demande si, à l'usage, il est d'accord avec M. Laurent Fabius, qui disait souvent, après son passage à Matignon : *« Etre premier ministre, c'est se lever le matin en sachant qu'on n'aura que des emm... toute la journée »*, M. Rocard répond : *« C'est vrai, mais c'est partiel. Mon anxiété de premier ministre, c'est de me coucher le soir en n'ayant pas fini. »*

Il est vrai que M. Rocard se repose assez largement sur ses collaborateurs : M. Huchon, avant tout, homme-orchestre et « patron » incontesté du cabinet ; M. Lyon-Caen, directeur adjoint du cabinet — *« mon frère »*, dit de lui M. Huchon ; M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre et puis les « pivots » du cabinet, vieux routiers de la haute fonction publique, comme Mme Marie-Thérèse Join-Lambert ; MM. Louis Joinet, Philippe Petit (pour ne citer qu'eux), qui font tourner la boutique et savent utiliser au mieux leur liberté de manœuvre. *« Il y a dans ce cabinet*, dit M. Lyon-Caen, *des gens qui ont une très grande autonomie, équilibrée par un sens très aigu du collectif. » « Il doit se prendre soixante décisions par jour*, complète M. Rocard, *j'en vois passer deux. Effectivement, je fais assez largement confiance. »*

C'est bien pourquoi M. Huchon a apporté un soin jaloux à la composition du cabinet, choisissant des hommes et des femmes souvent très jeunes (deux d'entre eux ont moins de trente ans) que, dans leur quasi-totalité, il connaissait de près ou de loin et qui, souvent, avaient déjà travaillé les uns avec les autres. Le but ? Obtenir des relations *« plus de confiance que de concurrence »*. Les critères du choix ? L'expérience, la compétence technique, le goût du travail en commun et... la stabilité caractérielle, afin d'obtenir une équipe *« homogène »*, capable de résister au *« stress »* de la vie à Matignon. *« Je ne me suis pas trompé, à 95 % »*, dit aujourd'hui M. Huchon.

« Ni militaire ni bolchevique »

Schématiquement, c'est la complémentarité entre le « réseau » des vieux rocardiens et l'infrastructure des « pivots » du cabinet — certains, comme M. Dominique Perreau, sont les deux à la fois, — qui assure le fonctionnement harmonieux de la nouvelle « maison Rocard ». Si *« l'on passe beaucoup de temps à se coordonner »* — comme disent les membres du cabinet — au rez-de-chaussée, dans la salle du conseil ou le « salon jaune », on décide le plus souvent en petit comité, au premier étage, où se suivent, en enfilade, les bureaux de MM. Rocard, Huchon, Lyon-Caen et celui du préfet Charles Gosselin, spécialiste des questions de sécurité et de maintien de l'ordre. La vie du cabinet est réglée par un mélange subtil de rendez-vous formels, où l'information est censée circuler, et un système informel de contacts directs, de liaisons « latérales » impalpables, qui aboutit à la prise de décision, rapide s'il le faut.

Cette méthode souple, multipolaire ne fonctionne que si les rouages sont bien huilés, les communications assez transparentes et les relations faciles. Cette organisation *« ni militaire ni bolchevique »*, selon la formule de M. Jean-Claude Petitdemange, chef de cabinet, n'est efficace qu'à condition, pour chacun des membres de l'équipe, de *« savoir dans quel film on est »*, comme dit M. Huchon. Le soin minutieux apporté au choix des hommes est la condition *sine qua non* du bon fonctionnement de cette méthode. *« L'un ne va pas sans l'autre »*, reconnaît le directeur de cabinet.

Pour le moment, M. Rocard semble avoir réussi dans son pari d'*« une maison où personne ne se tire dans les pattes, où l'atmosphère soit plaisante »*. On voit peu de bleus à l'âme, quelquefois un souhait d'une information plus réelle à l'intérieur du cabinet.

Les membres du cabinet se flattent de l'ambiance *« très bonne »* qui règne à Matignon. Tolérance oblige — encore l'héritage du rocardisme, — les deux « survivants » de l'époque de M. Jacques Chirac, le secrétaire général du gouvernement, M. Renaud Denoix de Saint-Marc, et le général de brigade aérienne Bernard Norlain, ne sont frappés d'aucun ostracisme.

M. Denoix de Saint-Marc se confond avec une tâche où le silence et la réserve de la haute fonction publique sont de règle. Mais on raconte au cabinet que le secrétaire général s'est *« épanoui »* au contact des joyeux rocardiens. Il s'est, dit-on, autorisé un jour, en réunion, une imitation très réussie de M. Raymond Barre. Avec le général Norlain, les débuts ont été méfiants. Depuis, à en croire aussi bien le général Norlain que Mme Touraine, les choses se sont plutôt arrangées. De toute façon, dans le cadre de la rotation normale des militaires, le général Norlain devrait quitter au printemps l'hôtel Matignon.

Dans un environnement désormais chahuté, cette machine gouvernementale toute neuve tiendra-t-elle le choc ? Pendant la grève de l'audiovisuel, une « cellule d'observation » — pour ne pas dire de crise — composée de six membres (deux de Matignon, quatre des ministères touchés) se réunissait plusieurs fois par jour au ministère de la communication, en liaison permanente avec M. Huchon. Au début de la semaine, aucune cellule de crise équivalente n'avait été mise en place, l'information et la concertation se faisant en temps réel. Tous les jeudis matin, pendant cette période chaude, une réunion a lieu autour de M. Lyon-Caen, pour prévoir les calendriers de négociations. Avant chaque échéance, le ministre intéressé est reçu par M. Rocard, qui cadre avec lui son action. M. Huchon, l'homme le plus débordé et le plus essentiel du cabinet, a déjà, depuis plusieurs semaines, décidé de se dégager plus de temps, pour une salutaire *« hygiène de réflexion »*. Il ne prend plus l'après-midi de rendez-vous pour des personnes extérieures au cabinet.

Pour le moment, Matignon s'efforce, dans les turbulences, de faire front tout en gardant sa bonne humeur. Vendredi dernier, on a fêté joyeusement le départ de Mme Ariane Obolenski, responsable de la « cellule » économique, qui rejoint le Trésor. Quel jugement ce haut fonctionnaire porte-t-il sur sa première expérience politique au cabinet Rocard ? *« Très émouvant »*, dit-elle.

Enquête réalisée par JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Politique

La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

M. Stirbois sur le sentier de la guerre...

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Les émissaires du Front national viennent de faire, sur le territoire, une tonitruante entrée en campagne. A peine arrivé à Nouméa, mardi 18 octobre, M. Jean-Pierre Stirbois a expliqué qu'il avait l'intention de « *combattre la canaille* » et « *démasquer les affairistes sans foi ni loi, toujours prêts à trahir la patrie* ». Il a fustigé, en particulier, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, coupable à ses yeux de complicité active avec M. François Mitterrand, dont le référendum organise, assure-t-il, l'« *abandon-trahison* » de la Nouvelle-Calédonie.

A l'image des « guépards », les bérets rouges, qui ont quitté le territoire la semaine dernière et dont les activités en milieu mélanésien étaient subventionnées – on vient de le découvrir – par le Fonds exceptionnel d'aide au développement (FEAD), c'est-à-dire assimilées à de banales aides sociales, le secrétaire général du Front national se réclame d'une mission « humanitaire ». *Il discerne, en effet, dans le* projet de loi référendaire, les bases d'un intolérable régime d'apartheid. « *Ces dispositions* (du statut) *correspondent, d'une certaine façon,* a-t-il dit, *à ce qu'on pourrait appeler un véritable apartheid caché sous le nom de fraternité : apartheid avec partition économique et sociale et avec les structures d'une société tribale, en opposition avec une société de progrès.* »

Bien que ce soit la première fois que M. Stirbois vienne en Nouvelle-Calédonie, sa conviction est établie : « *La position de M. Lafleur ne prend pas en compte celle d'une partie importante de la population.* » Il mise, pour assurer le succès du « *non* » sur le territoire, sur l'antagonisme traditionnel entre la brousse et Nouméa. Ses attaques contre M. Lafleur – « *Cet homme, tout à fait méprisable, qui tourne sa veste sans vider ses poches* » – participent de cette stratégie visant à élargir le fossé entre les grandes familles caldoches et les modestes broussards. Et, dans cette offensive, M. Stirbois reçoit l'assistance juridique de M. Jean-Claude Martinez, qui vient de créer, pour la circonstance, une Union pour la Nouvelle-Calédonie française, avec le concours de M. Eric Agostini, comme lui professeur de droit.

La fortune de M. Lafleur

Par pure coïncidence, l'arrivée de M. Stirbois en Nouvelle-Calédonie a eu lieu au moment où le bureau politique du FLNKS se réunissait pour préparer sa propre campagne. Les arguments retenus par l'état-major indépendantiste (en l'absence de M. Jean-Marie Tjibaou, retenu à Hienghène par les cérémonies coutumières consécutives à la mort de sa mère) ont involontairement fait le jeu du secrétaire général du Front national, qui cherche ainsi à convaincre que les socialistes préparent l'indépendance du territoire. « *Voter* « oui » *au référendum,* a ainsi souligné cette instance, c'est, *1) la reconnaissance, par le gouvernement français et le RPCR, du FLNKS comme mouvement de libération, représentant légitime du peuple kanak ; 2) la libération de tous les prisonniers politiques ; 3) l'indépendance garantie, si chacun s'engage dans sa construction.* »

Quant à M. Lafleur, il vit cloîtré au nord-ouest du territoire, dans son domaine de Ovaco, d'où il ne sort plus depuis quelque temps que pour se poser en sauveur du territoire. Sa magnanimité est devenue telle qu'il vient d'accorder à l'Agence kanak de presse (AKP, proche du FLNKS) un entretien exclusif, comportant un *scoop* de taille. Pour la première fois de sa carrière, le président du RPCR, si souvent taxé d'affairisme, révèle que sa fortune personnelle n'excède par « *un milliard et demi de francs CFP* », soit environ 82 500 000 francs métropolitains, auxquels il faut ajouter, précise-t-il, « *100 millions de francs CFP, soit 5 500 000 francs métropolitains* », pour une maison et un appartement en France. « *Moi, je dis que, dans un petit pays comme ça, quand on a la prétention d'avoir des responsabilités, il faut qu'on puisse tout savoir* », explique le président du RPCR, qui se refusait jusqu'à présent à répondre à ce genre de questions indiscrètes.

Au-delà de l'anecdote, ce détail est révélateur du climat politique nouveau qui règne en Nouvelle-Calédonie, où il était inconcevable d'imaginer, il y a six mois, que le président du RPCR puisse discuter courtoisement de sa fortune personnelle avec des militants indépendantistes.

Mais il ne faut surtout pas dire à M. Lafleur qu'il s'est métamorphosé ! Il vous rétorquera que ce sont les autres qui ont changé, pas lui. Lui, il a tout simplement été méconnu et incompris. Il l'a dit à l'AKP : « *Depuis que j'existe politiquement, j'ai tendance à aimer les hommes et les femmes et j'ai tendance à ne pas aimer qu'ils s'entre-déchirent. Je suis un peu idéaliste et j'ai signé les accords de Matignon parce que j'étais persuadé que les esprits étaient prêts à recevoir ce message de paix, de fraternité, de progrès, prêts à reconnaître que les uns avaient besoin plus que les autres et que d'autres devaient abandonner certaines revendications. Enfin, bref, c'était un élan réciproque ! J'ai toujours été pour ce genre de fraternité. Moi, ma volonté, c'est, jusqu'à l'épuisement, de faire que les gens dans ce pays s'entendent et de repousser les extrémismes le plus loin possible, parce que je suis l'ennemi de la violence...* »

S'il est quelqu'un que les propos de M. Lafleur ont rassuré, c'est bien M. Martinez. L'ancien député de l'Hérault racontait en effet, mardi soir, que, dans le feu des débats parlementaires au Palais-Bourbon, il y a un an et demi, le député RPR de la Nouvelle-Calédonie l'avait menacé de représailles physiques s'il revenait un jour à Nouméa...

ALAIN ROLLAT.

Le projet de réforme du code électoral

M. Pierre Joxe veut limiter la fraude

M. Pierre Joxe a fait approuver, mercredi 19 octobre, au Conseil des ministres, un projet de loi réduisant considérablement les possibilités de vote par *procuration et transférant* des assesseurs des bureaux de vote aux électeurs eux-mêmes le soin de signer les listes d'émargement.

Un toilettage du code électoral et du code des communes est nécessaire. Un certain nombre de difficultés étant apparues ces derniers temps. *Le* gouvernement a *saisi* cette occasion pour proposer au Parlement deux dispositions devant permettre, dans son esprit, une lutte contre la fraude électorale dont le ministre de l'intérieur entend faire une de ses priorités. La première répond à la situation en Corse ; la seconde à certaines pratiques observées dans des municipalités communistes.

Bourrer les urnes n'est pas très facile. Mais cela ne peut avoir d'utilité que si, dans le même temps, est ajouté sur la liste d'émargement, qui atteste du passage des électeurs devant l'urne et permet de vérifier le *nombre de votants, un nombre de* paraphes correspondant au nombre d'enveloppes ajoutées frauduleusement. Depuis un décret du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte du 2 février 1852, le pointage de cette liste d'émargement est effectué par les assesseurs du bureau de vote, et donc, en général, par un délégué du maire. La raison était simple : un grand nombre d'électeurs alors ne savaient ni lire ni écrire.

Pour les fraudeurs, cette disposition était bien utile. Un cahier d'émargement tout juste entrouvert interdit aux électeurs, et aux délégués des listes en concurrence, de contrôler la façon dont il est tenu ; à l'abri des regards *indiscrets,* des paraphes peuvent être ainsi ajoutés. C'est une méthode de fraude qui avait été mise en lumière aux municipales et aux législatives dans certaines *municipalités* communistes de la région parisienne (*le Monde* du 22 et daté 26-27 juin).

La solution retenue est simple : c'est l'électeur lui-même qui devra signer cette liste d'émargement (ou un autre électeur désigné par lui s'il *en est dans l'incapacité*), et elle devra en permanence rester sous le regard de toutes les personnes présentes dans le bureau de vote. Il sera donc plus difficile d'y faire figurer *les paraphes d'électeurs* qui ne seraient pas venus voter, et donc de faire coïncider le nombre de votants, comptés *sur cette liste,* avec celui des enveloppes trouvées dans l'urne en cas de bourrage.

La restriction des possibilités de vote par procuration est d'une autre nature, même si elle relève, dans l'esprit de M. Joxe, du même souci de *moralisation.*

Le vote des Corses du continent

Lors du vote de la loi du 31 décembre 1975, qui a remis en forme les règles de ce mode de vote, les députés corses, UNR et MRG, avaient obtenu qu'il soit permis de voter par procuration non seulement à tous ceux qui sont en déplacement *pour des raisons professionnelles* et de santé, mais aussi aux « *électeurs qui ont leur résidence et exercent leur activité professionnelle hors du département où se trouve leur commune d'inscription, ainsi* [qu'à] *leur conjoint* ». C'est cette facilité – et seulement celle-là – que veut supprimer le projet gouvernemental.

Les Corses du continent en sont les principaux utilisateurs. Elle leur permet de conserver leurs liens avec *leur région d'origine* ; bien souvent ce sont leur retour, pendant les vacances, qui permet de conserver un semblant de vie à des villages désertifiés ; ils veulent donc pouvoir continuer à s'y intéresser, y compris – et surtout – au moment des élec*tions. Aussi,* les deux départements corses sont les seuls où la participation électorale est plus forte lors des scrutins locaux que lors des élections nationales.

Les nationalistes corses, eux, voient dans cet attachement des « exilés » une forme de « *romantisme déplacé* », l'attachement à la région ne se mesurant pas seulement au bulletin de vote. Le ministre de l'intérieur partage cette analyse : « *Il faut que l'on vote là où l'on vit* », dit-il. Il estime que le vote par l'intermédiaire d'un mandataire est une atteinte au secret du vote, qui est une des garanties essentielles de tout scrutin démocratique.

S'opposer à la signature par les électeurs de la liste d'émargement sera bien difficile, même s'il est pos*sible* que les communistes n'apprécient que modérément cette disposition qui devrait entrer en application pour les prochaines municipales. En revanche, M. Joxe aura peut-être plus de mal à faire admettre une restriction aussi importante du vote par procuration.

THIERRY BRÉHIER.

L'affaire d'Ouvéa et ses suites

Qui a tué Samuel Wamo ?

Eclipsée par l'apaisement obtenu en Nouvelle-Calédonie et par l'enjeu du référendum du 6 novembre, l'affaire d'Ouvéa, avec ses vingt-cinq morts, – quatre gendarmes, deux militaires du 11e choc et dix-neuf jeunes Canaques – n'en pèse pas moins sur le comportement de tous les acteurs du tournant calédonien. Un élément inconnu jusqu'ici permet de prendre la mesure de ce drame : l'histoire de Samuel Wamo, l'un des ravisseurs de la grotte de Gossanah. Plusieurs pièces du dossier actuellement instruit par le juge parisien Jean-Louis Mazières permettent de supposer qu'il fut achevé après que, blessé au cours du premier assaut, il eut été remis, durant la matinée du 5 mai, à des militaires du commando de l'opération « Victor ».

7 h 30, le jeudi 5 mai, devant la « grotte des guerriers ». Le premier assaut vient de se terminer. Bilan : « *au moins douze ravisseurs* » tués, selon le décompte du capitaine – promu depuis commandant – Philippe Legorjus, chef du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), deux morts et quatre blessés du *côté* des assaillants (1). Survient alors une longue pause, de plus de quatre heures, le « top » du second assaut étant donné à 12 h 10. Des paroles sont échangées de part et d'autre. Mais aussi un blessé parmi les ravisseurs : Samuel Wamo.

Un otage en témoigne : le gendarme mobile Alberto Addari, de l'escadron de Villeneuve-d'Ascq, dans un rapport manuscrit adressé à sa hiérarchie, le 21 mai. S'étant proposé auprès des ravisseurs « *pour négocier, si jamais des militaires venaient pour nous attaquer* », il avait fini par vivre, jour et nuit, au-dehors, après s'être aménagé un abri « *avec une toile orange* », au milieu du cratère qui entoure la grotte. Durant le temps qui sépare les deux assauts, ils sont ainsi quatre gendarmes otages à rester à l'extérieur. Ce sont, outre Addari, les gendarmes Jean-Pierre Roger et « Miam » – un surnom – et l'adjudant-chef Jean Coquet. Or voici l'épisode dont ils sont à la fois *les témoins* et *les acteurs.*

Alphonse Dianou, le chef des ravisseurs, raconte Addari, avait lui-même demandé de cesser les tirs. Addari veille alors à ouvrir sa veste – « *pour montrer que j'étais un Blanc otage* ». Les indépendantistes demandent ensuite à pouvoir évacuer un blessé. La demande est acceptée, raconte encore Addari, « *s'ils garantissaient de ne pas ouvrir le feu sur les soldats qui viendraient le récupérer. J'ai donc porté le blessé canaque avec le gendarme* « *Miam* » *d'Antibes. Il semblait très gravement touché et était incapable de se bouger seul. Nous l'avons emmené à une trentaine de mètres de la grotte et nous sommes revenus vers nos geôliers. Le blessé a été évacué par deux soldats que j'ai pu apercevoir* ».

La suite logique serait que ce prisonnier blessé, qui n'est autre que Samuel Wamo, soit évacué et secouru, tout comme les blessés militaires ; les moyens, en hommes et en *matériel,* existent. Chacune des quatre unités composant le commando de l'opération « Victor » a, sur place, son propre médecin. Les brancardiers sont en nombre : vingt-six au total. A trois cents mètres de distance, sur la « DZ » où sont posés *les hélicoptères,* est installée une antenne chirurgicale – dont le gendarme Addari *profitera quand,* blessé à son tour lors du second assaut, il sera rapidement soigné.

13 h 20. L'opération « Victor » vient de se terminer. Les otages sont rapidement évacués. Les acteurs principaux – notamment le général Jacques Vidal, commandant supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie, *le capitaine Legorjus* et son adjoint, ex-otage, le capitaine Jean-Pierre Picon – s'en vont vers la commune de Saint-Joseph, où le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, présent sur l'atoll d'Ouvéa, est pressé de faire le point en vue d'une *conférence* de presse à Nouméa.

Un tir à l'horizontale

Pendant une heure et dix minutes, les militaires du commando et leurs prisonniers canaques sont seuls sur *les lieux.* C'est seulement à 14 h 30 en effet qu'arrivent les onze enquêteurs judiciaires, gendarmes de la brigade de recherches de Nouméa, sous les ordres de l'adjudant Da Silva, jusqu'alors cantonnés à Saint-Joseph. Ils commencent leurs constatations : relevé topographique, pièces à conviction, inventaire des armes et des munitions, et, surtout, identification des cadavres. Il y en a dix-huit – Dianou est encore donné pour blessé, – qu'ils vont soigneusement numéroter, photographier et *situer sur* un croquis des lieux.

Le numéro 17 n'est pas trouvé dans le cratère lui-*même mais* sur son bord, à hauteur de son sommet, dans un fouillis végétal, à proximité d'un sentier de ronde, dans l'extrémité sud-est, c'est-à-dire à l'opposé de la grotte. « *Le cadavre est sur le dos, son visage est maculé de sang* », note l'adjudant Da Silva. Or ce cadavre, c'est celui de Samuel Wamo...

Le lendemain, 6 mai, au cours d'une inspection médico-légale, les docteurs Jean Veran et Jean-Pierre Deconinck, médecins militaires, feront l'inventaire de ses blessures : sept projectiles, trois dans le thorax, trois dans le bras droit, et un septième à trois centimètres sous l'oreille droite, percutant « *en direction de la base du crâne* ». Plus tard, un examen attentif des photos du cadavre permettra d'affirmer que ce dernier projectile, mortel et indépendant de tous les autres, a été tiré à l'horizontale.

Pourtant, lorsqu'il est remis au matin du 5 mai, entre les deux assauts, par les gendarmes Addari et « Miam » à deux militaires du commando de l'opération « Victor », Samuel Wamo, gravement touché mais conscient, n'a pas alors de blessure à la tête. Un rapport militaire officiel le confirme, celui des généraux Michel Berthier et Guy Rouchaud, chargés par le ministre de la défense d'une enquête de commandement (*le Monde* du 28 juillet). « *Dans la phase de négociations entre les deux assauts,* écrivent-ils, *un ravisseur grièvement blessé a été sorti de la grotte par deux otages et placé, à la demande des Mélanésiens, au milieu du cratère où des éléments des forces engagées ont pu le récupérer. Il est pratiquement établi que la gravité des blessures (poumon et abdomen) a entraîné la mort assez rapidement.* »

Poumon et abdomen : les généraux, qui ont eu connaissance de tous les rapports et constatations *militaires sur l'opération,* ne mentionnent pourtant aucune blessure à la tête – et l'on a peine à croire qu'il puisse s'agir d'un hasard. Autrement dit, après avoir été remis aux militaires, Wamo n'a pas été évacué vers l'antenne chirurgicale, n'a reçu *aucun soin,* n'a eu droit à aucun pansement, mais, en revanche, semble bien avoir reçu une balle dans la tête alors qu'il était blessé et prisonnier.

Qui a tué – achevé ? – Samuel Wamo ?

EDWY PLENEL.

(1) Les morts sont l'adjudant Régis Pedrazza et le première classe Jean-Yves Veron, du 11e choc ; *et les blessés,* le gendarme Marc Ledrenn, de l'EPIGN, le lieutenant Laurent Thimotée et le gendarme Jean-Marie Grivel du GIGN, ainsi que le capitaine de corvette Laurent Jayot, commandant du commando Hubert.

● **Les familles des gendarmes tués le 22 avril pour le « non ».** – Les familles des quatre gendarmes tués lors de l'attaque de la brigade de Fayaoué, le 22 avril dernier, viennent de lancer un appel aux Français pour leur demander de voter « non » au prochain référendum sur la Nouvelle-Calédonie.

Dans un appel, ces familles protestent notamment contre les articles 80 et 81 du projet de loi référen*daire qui prévoit* l'amnistie de toutes les personnes non accusées d'être les auteurs principaux d'assassinat et la mise en liberté provisoire de celles qui seront exclues du bénéfice de l'amnistie.

« *En votant* « *oui* » *à l'indépendance de ce territoire d'outre-mer, vous voterez également* « *oui* » *à la libération des assassins (ou de leurs complices) des gendarmes tués à Ouvéa le 22 avril dernier* », déclare le texte des familles qui appellent les Français à voter « non » le 6 novembre.

A Lyon

M. Le Pen engage la campagne du « non »

LYON
de notre bureau régional

A l'occasion du premier des quinze meetings qu'il entend tenir pendant la campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, M. Jean-Marie Le Pen a développé, mardi 18 octobre, à Lyon, quelques-uns de ses arguments en faveur du « non ». « *Vous êtes l'honneur du peuple français* », a-t-il lancé tout d'abord à l'adresse du millier de personnes venues l'écouter.

Après l'échec de son mouvement aux dernières élections cantonales, le président du Front national sait en effet qu'il s'engage à nouveau sur un terrain peu favorable, celui d'une consultation organisée, dit-il, « *dans des conditions extrêmement tyranniques* ». « *Nous sommes des marins de gros temps à qui ni la mer ni le vent ne font peur* », affirme-t-il. Mais en attendant des jours meilleurs, ceux des élections européennes à la proportionnelle par exemple, *le président du Front* national apparaît plutôt sur la défensive.

La propagande officielle menée à la télévision pour la participation au référendum lui « *apparaît ainsi délibérément orientée* ». Quant aux cinq minutes réservées à sa formation, il estime que « *sur le plan démocratique, M. François Mitterrand démontre qu'il est bien en dessous du général Pinochet* », en ajoutant : « *Le pouvoir de la dictature a au moins l'avantage d'être étalé au grand jour.* »

Sur le fond de l'affaire, M. Le Pen affirme qu' « *une victoire du* « *oui* » *engagera un processus d'indépendance* ». Le président du Front national assure qu'il connaît pour l'avenir « *le scénario par cœur* » : « *A partir d'un sanctuaire, la Kanakie, comparable à ce que fut le Vietnam du Nord, à partir d'un territoire qui sera fermé aux unités de la gendarmerie française, il sera loisible d'organiser les forces indépendantistes et de préparer des raids terroristes. Et quand on aura renversé la majorité, on n'attendra pas dix ans pour imposer un référendum d'autodétermination.* »

J.-L. S.

● **Les rapatriés contre le « oui ».** – Le Recours (association de rapatriés) et le comité de soutien national à la Nouvelle-Calédonie française lancent un appel « *à tous les pieds-noirs, harkis, et leurs amis de ne surtout pas voter* « *oui* » », estimant *que dans une telle situation l'abstention est encore la position la plus sage pour éviter de légitimer un processus éventuel d'abandon de cette partie du territoire de la République* ». Les dirigeants du Recours et son porte-parole, M. Jacques Roseau, estiment que « *les rapatriés ont trop en mémoire les tromperies d'une procédure politique analogue et les tragiques conséquences de l'exode qui s'ensuivit pour de nouveau prendre le risque historique de renouveler un tel pari, et ne peuvent par ailleurs oublier que, lors de référendums précédents, les Calédoniens ont massivement souhaité que la Calédonie reste française* ».

La nouvelle équipe de l'UDF

Le président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, a rendu publique, mardi 18 octobre, la liste des responsables des six commissions nouvelles de la confédération et des premiers délégués nationaux (*le Monde* du 23 septembre). MM. Pierre Méhaignerie et François Léotard ont refusé de prendre place dans cet organigramme, qui se compose comme suit :

Commission « *Europe* » : M. Alain Madelin (PR) ; *commission* « *éducation* » : M. François Bayrou (CDS) ; *commission* « *économie* » : M. Michel d'Ornano (PR) ; *commission* « *défense* » : M. Philippe Mestre (adhérent direct) ; *commission* « *institutions et décentralisation* » : M. André Rossinot (Parti radical) ; *commission* « *affaires sociales* » : M. Adrien Zeller (CDS) ; *commission* « *élections* » : M. Jean-Claude Gaudin (PR).

Délégués nationaux :

M. Didier Bariani (relations avec les institutions internationales) ; M. Alain Bloch (relations avec les entreprises et les milieux socio-économiques) ; M. Pierre Lequiller (relations avec les Français de l'étranger) ; M. Gérard Longuet (techniques de communication et nouvelles technologies) ; M. André Santini (relations avec les fédérations départementales) ; M. Philippe de Villiers (relations avec les milieux culturels et les jeunes) ; M. Pierre-André Wiltzer (relations avec les départements et territoires d'outre-mer) ; les fonctions de directeur de la communication de l'UDF ont été confiées à M. Michel Doliner.

● **M. Rausch : *attristé.*** – M. Jean-Marie Rausch s'est dit, mardi 18 octobre, « *attristé* » par les vives critiques formulées la veille à son encontre par M. François Léotard. Selon le *ministre* du commerce extérieur, « *un homme qui a été ministre pendant deux ans et qui prétend être un jour candidat à la présidence de la République ne devrait pas dire n'importe quoi* ». « *Pour ma part,* a-t-il ajouté, *j'ai trop de respect pour la fonction que j'exerce et je ne me permettrai jamais de dire que M. Léotard a été un mauvais ministre de la culture.* »

● **Assemblée nationale : le Conseil constitutionnel valide la réforme Fabius.** – La presse pourra être autorisée, dans certaines circonstances, à assister à des auditions de ministres ou d'experts devant les commissions de l'Assemblée nationale. Le Conseil constitutionnel a déclaré conformes à la Constitution, mardi 18 octobre, la résolution adoptée le 11 octobre qui modifie en ce sens l'article 46 du règlement da l'Assemblée nationale. Ces dispositions nouvelles « *sont immédiatement applicables* » a indiqué, mardi 18 octobre au cours de la séance, le président de l'Assemblée, M. Laurent Fabius.

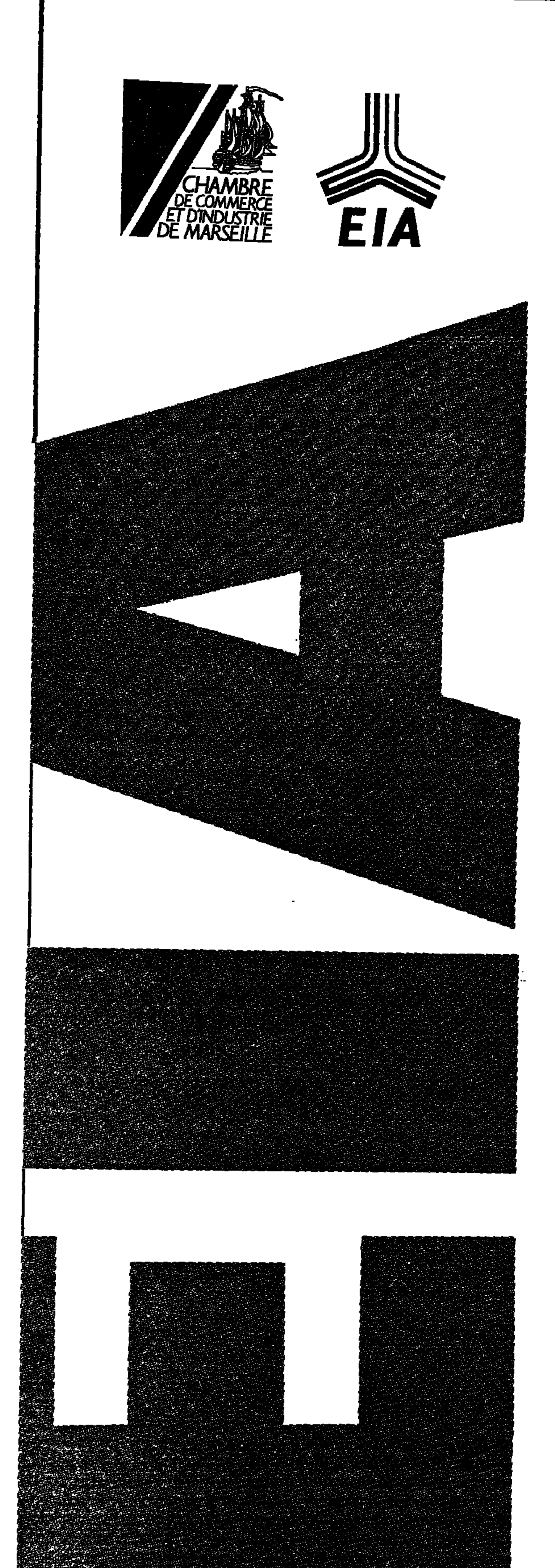
La « grossièreté » de M. Charasse

Un accrochage a opposé, mardi, à l'Assemblée nationale, lors de la discussion *budgétaire,* le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, et M. Philippe Auberger (RPR, Yonne), qui avait accusé le ministre du budget, M. Michel Charasse, d'avoir voulu « *utiliser l'appareil fiscal à des fins partisanes* ». Le député RPR faisait allusion à l'affaire qui a opposé M. Charasse à des journalistes de la Cinq, qu'il aurait menacées de contrôles fiscaux à la suite de leur refus de retirer de l'antenne certains de ses propos. « *Les déclarations que M. Charasse aurait tenues sur les contrôles fiscaux sont inadmissibles* », a protesté M. Auberger, en dénonçant la « *grossièreté* » du ministre. M. Charasse n'a pas répondu. Il a laissé à M. Bérégovoy le soin de le faire.

« *Il est indécent d'utiliser des propos qui ont été démentis à des fins partisanes* », a répliqué le ministre. Reprenant la parole, M. Auberger a continué à critiquer l'attitude de M. Charasse : « *Il est loin le temps où l'on chantait les vertus de l'Etat impartial. Il importe de dénoncer de tels comportements et de tels abus* ».

● **M. Curien en Polynésie et en Australie.** – M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, entreprend du 20 au 26 octobre un voyage en Polynésie et en Australie. M. Curien assistera d'abord, en Polynésie française, aux Assises de la recherche organisées par le ministre territorial de la santé. Il devrait insister sur l'importance d'un partenariat bien compris entre le territoire et la métropole et faire le point sur la situation délicate *créée* par la répartition des pouvoirs entre Paris et Papeete.

Le ministre français se rendra ensuite en Australie, où il signera un accord-cadre de coopération scientifique et technique destiné à faciliter la conclusion d'accords directs entre organismes de recherche français et australiens. Cet accord était en négociation depuis trois ans, mais il n'avait pu être conclu en raison du gel des relations franco-australiennes.



20 OCTOBRE 1988

CREATION DE

L'ECOLE INTERNATIONALE DES AFFAIRES EIA

POLE MEDITERRANEEN D'EXCELLENCE DE MARSEILLE LUMINY

L'EIA REGROUPE :

- SUP DE CO MARSEILLE
- LE CENTRE D'ETUDES DE COMMERCE EXTERIEUR ET DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
- L'INSTITUT SUPERIEUR DE GENIE ADMINISTRATIF
- LE CENTRE DE PREPARATION OPERATIONNELLE AUX AFFAIRES

L'EIA REMERCIE :

- **IBM Partenaire de l'EIA dans la mise en œuvre de son système d'information.**

L'installation d'un système IBM 9370 et de 106 PS/2 IBM 8550 en réseau local "anneau à jeton" fournit les fonctions avancées de bureautique, d'aide à décision et de communication, à l'ensemble des services et des élèves. Un environnement complet de logiciels pédagogiques et de développement est également opérationnel.

Cette nouvelle informatique adaptée aux besoins de base de données partagée et d'informatique individuelle donne une ouverture internationale à l'EIA en la connectant au réseau européen EARN (1) et bientôt au réseau américain NSF (2). Elle lui offre convivialité, interactivité et confidentialité, désormais nécessaires à l'intégration d'un outil dans toute organisation.

IBM France, agence de Marseille et Division Académique, assure le support de cette ambitieuse installation et de son évolution.

(1) EARN : European Academic and Research Network.
(2) NSF : National Science Foundation.

AIR FRANCE

- **L'Association des Diplômés et la Corpo de Sup de Co Marseille** • Carrefour International • ADECI (Association Régionale pour le Développement de la Coopération Industrielle Internationale) • BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE • BROUSSE ET VERGEZ • FEDERATION DU CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN • GROUPE TESTA FRERES • TARAZZI RECOING • CCMC • Tréfileries et Laminoirs de la Méditerranée • Etablissements CACHAREL • S.H.R.M. • Travaux du Midi de Marseille

COMITE D'ORIENTATION ET DEVELOPPEMENT

Michel Albert (A.G.F.) - **Charles Balaam** (SMC) - **Pierre Bellon** (Sodexho) - **José Bidegain** (Saint-Gobain) - **Alain Biennaymé** (Université Paris-Dauphine) - **William Braddick** (E.F.M.D.) - **Kim Cae One** (KISDI, Séoul) - **Victor Chaltiel** (Salik Inc.) - **Claude Cham** (Dunlop, France) - **Jacques Chové** (Mission Qualité) - **Michel Crozier** (Sociologue) - **Claude Dematté** (Université Bocconi, Milan) - **François Didier** (Elf-Aquitaine) - **Jacques Duquesne** (Le Point) - **Brigitte de Gastines** (S.V.P.) - **Claude Givry** (Associated Shipbrokers) - **Francine Gomez** (Waterman) - **James Heskett** (Harvard Business School) - **Jean-Marie Laborde** (Ricard) - **Jean-Jacques Lambin** (Université de Louvain) - **Jacques Maisonrouge** (CFCE) - **Jacques Marcovitch** (Université de Sao Paulo) - **Hideichi Matsubara** (Keio University, Tokyo) - **Henry Mintzberg** (MC Gill University, Montréal) - **Safra Mongi** (ISG, Tunis) - **Nicolas Mory** (Transports Mory) - **Gérard Moufflet** (Baxter) - **Léo Murray** (Cranfield School of Management) - **Maria Negreponti-Delivanis** (EHEI, Thessalonique) - **Pedro Nueno** (IESE, Barcelone) - **Paul Paoli** (CFAO) - **Michel Perbos** (Tréfimétaux) - **Bernard Porte** (Boyard Presse) - **Claude Rameau** (Insead) - **Maurice Saias** (Université d'Aix-Marseille III) - **Hervé Serieyx** (Eurequip) - **Brandt Steven** (Stanford University) - **Jean Taverne** (IBM, France) - **Francis Testa** (Groupe Testa) - **Rosalie Tung** (Université de Wisconsin, International Business Center) - **Charles Zorgbibe** (Académie d'Aix-Marseille).

Société

MÉDECINE

Signes d'essoufflement de la grève

La coordination des infirmières réclame un médiateur

Les syndicats d'infirmières ont été invités, mardi 18 octobre, à faire connaître au ministère de la santé leurs décisions sur les propositions du gouvernement et à venir, vendredi 19 octobre, signer un protocole d'accord. Le ministère a d'autre part fait savoir qu'il était prêt à discuter, à cette occasion, de l'éventuel paiement des jours de grève.

Seule parmi les syndicats, la CGT ne signera pas cet accord. Mais dans une lettre adressée au premier ministre, M. Michel Rocard, et au ministre de la santé, M. Claude Evin, le secrétaire de la fédération CGT de la santé, M. Bernard Desormière, écrit, en substance, que le gouvernement doit négocier sur les revendications des infirmières et celles des autres catégories : « *Vous ne pouvez pas, dans les établissements sanitaires, jouer la carte du pourrissement et du découragement. Ce serait odieux à l'égard des personnels et des malades.* » La CGT a déposé un nouveau préavis *de grève reconductible couvrant* la période du 20 au 30 octobre.

Les autres syndicats qui, depuis samedi 14 octobre, consultent leur base feront connaître leurs décisions, jeudi pour la CGC et vendredi pour la CFDT et FO. Bien qu'émettant quelques réserves, ces dernières *semblent globalement favorables* aux propositions du ministère. A la CFTC, le secrétaire général, M. Claude Etienne, qui voit dans les textes des mesures appréciables, souligne toutefois qu'il aurait aimé que des questions telles que les effectifs et l'extension des décisions au secteur privé non lucratif soient abordées.

La coordination nationale, quant à elle, avait repoussé à la quasi-unanimité, samedi 14 octobre, les propositions gouvernementales et s'était prononcée pour une grève, à modalités locales, reconductible jusqu'à satisfaction de la plate-forme revendicative. Dans les hôpitaux ce mot d'ordre a été diverse*ment suivi mardi 18 octobre. Fort* dans certaines villes (Marseille, Paris, Orléans, Reims), le mouvement de grève s'essouffle dans certaines régions comme la Lorraine, la Bretagne et Lyon. Mais les assemblées générales rassemblent toujours un grand nombre d'infirmières qui montrent leur amertume et leur frustration devant le fossé qui sépare leurs revendications initiales et les propositions du gouvernement.

Un sit-in permanent devant Matignon

Pour beaucoup, la grève ne saurait être reconduite indéfiniment sans mettre en péril la santé et la sécurité des malades. Mais on note également dans certains hôpitaux des frictions entre des infirmières voulant conserver la maîtrise de leur mouvement et celles qui veulent le politiser. Les divergences se voient à présent au grand jour au sein même du bureau de la coordination nationale. Celui-ci a rappelé, mercredi 19 octobre, dans un communiqué qu'il « *a toujours affirmé sa volonté d'aboutir* » et demande que le gouvernement nomme un médiateur : « *Ce que les infirmières veulent, c'est un échéancier précis pour garantir l'avenir.* » Par ailleurs, la coordination a décidé d'organiser un sit-in permanent devant Matignon vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Du côté des médecins, le mouvement de sympathie vis-à-vis des infirmières s'accompagne en même temps d'un sentiment d'inquiétude. Ils craignent le pourrissement et l'installation d'un climat malsain dans les hôpitaux. Certains soulignent aussi les difficultés qu'entraînent les mouvements de grève répétés, notamment en chirurgie. Une certaine lassitude se fait sentir, même s'il n'est pas question de désavouer les infirmières.

Ch. CH.

Pour M. Mitterrand des demandes excessives

GAILLON (Eure)
de notre envoyé spécial

« *Je n'ai pas, dans les mains, de quoi vous satisfaire* » : mains tendues, paumes ouvertes vers le haut afin de bien montrer qu'elles étaient vides, M. François Mitterrand s'est avancé, mardi 18 octobre, vers les quelques dizaines d'infirmières en grève qui s'étaient regroupées sur son passage, à Gaillon (Eure) où le président de la République a inauguré une statue édifiée à la mémoire de Pierre Mendès France, décédé il y a six ans, le 18 octobre 1982, et qui fut l'élu du département.

M. Mitterrand avait ignoré, le samedi précédent à Villeurbanne, leurs collègues du Rhône qui exigeaient : « *Tonton, du pognon* ». Il a « craqué », cette fois, pour d'aimables hospitalières à blouse blanche qui réclamaient : « *Mitterrand, soutenez-nous* ». Mais les infirmières ne sont pas plus avancées. Elles demandent « *beaucoup trop* » et le gouvernement a déjà « *beaucoup donné* », a-t-il expliqué au cours d'une brève conversation détendue.

Le discours que le chef de l'Etat avait prononcé quelques instants plus tôt n'était pas non plus de nature à les satisfaire. M. Mitterrand a rappelé quelle conception Pierre Mendès France se faisait des relations entre responsables politiques et citoyens au travers d'une citation de l'ancien président du conseil de la IVe République extraite de *La liberté guidait leurs pas* : « *Il* (le responsable politique) *devra les avertir d'une erreur, résister aux entraînements des intérêts particuliers, montrer les exigences de l'intérêt général, faire face aux mouvements nés de la passion ou d'une information incomplète ou falsifiée, s'ils menacent ou compromettent les buts essentiels pour lesquels il a été choisi. Il lui faudra pour cela du caractère et du courage.* »

Cet avertissement aux porte-parole des revendications sociales doublé d'une leçon de bonne conduite des affaires de l'Etat adressée au premier ministre qui se situe comme un héritier de Pierre Mendès France a été accompagné par la louange d'un homme « *intransigeant* » qui « *croyait aux vertus du contrat* ». « *Intégrité* », « *rigueur* », « *conscience* ». « *intransigeance* » : telles sont, selon M. Mitterrand, les qualités premières de Pierre Mendès France et celles de l'homme d'Etat. « *Pour avoir si peu de temps gouverné, il a laissé une trace infiniment plus profonde que d'autres, installés dans des plis officiels* », a-t-il remarqué (Pierre Mendès France n'a été président du conseil qu'un peu plus de sept mois, de juin 1954 à février 1955).

J.-Y. L.

Suite...

La vérité guidait leurs pas a été publié en 1976 aux éditions Gallimard. M. Mitterrand aurait pu ajouter que Pierre Mendès France, à la page suivante, écrivait : « *Le peuple reconnaît intuitivement ceux qui œuvrent pour lui et ceux dont l'action s'enlise et n'avantage, en dernière analyse, que des intérêts privés et des droits dits acquis. Même s'il ne sait pas manier et discuter les statistiques, il mesure assez vite les résultats globaux d'une gestion gouvernementale et il en discerne les bénéficiaires réels, quelles que soient les déclarations gouvernementales et les chiffres qu'elles prodiguent. Si quelques améliorations ont été consenties aux couches populaires, quelques réformes mises en scène, alors que, dans le même temps, les classes déjà favorisées se sont enrichies plus largement encore, le peuple s'en rend compte bientôt. Et si la politique générale des pouvoirs publics privilégie des intérêts qui ne sont pas ceux du grand nombre et ceux de l'avenir, les mesures sociales octroyées chemin faisant sont considérées comme des aumônes, arrachées par les mouvements revendicatifs ou par la proximité des élections : le pays ne prêtera pas son concours pour prolonger en fin de compte les injustices et les privilèges.* »

Une réponse négative de M. Claude Evin

M. Claude Evin, ministre des affaires sociales chargé de la santé, s'est prononcé, le mercredi 19 octobre, après le conseil des ministres, contre la nomination d'un médiateur dans le conflit des infirmières. « *J'ai cru comprendre que ce n'était pas dans les intentions du premier ministre de nommer un médiateur*, a-t-il déclaré. *Une médiation, pourquoi faire ? C'est au ministre de traiter ce dossier.* »

M. Evin a confirmé qu'il recevra les organisations syndicales vendredi prochain et a annoncé qu'il rencontrera la coordination des infirmières mercredi 19, à 18 h 30. « *A travers le mouvement des infirmières, il y a un problème d'identité qui est posé*, a-t-il dit. *Des questions sur le rôle, la misson des infirmières, leur place dans le système de santé. La réflexion ne fait que commencer. On ne peut pas régler cette affaire en dix ou quinze jours.* »

Le PCF « partie prenante »

Le Parti communiste français, qui estime que « *le gouvernement doit cesser de tergiverser et répondre aux revendications de ces personnels comme à celles des salariés de la fonction publique* », a déclaré, mardi 18 octobre, que « *ses élus et ses militants feront tout pour assurer le plus grand succès* » de la journée de manifestations décidée par la coordination nationale des infirmières, samedi 22 octobre.

« *Les infirmières ne sont pas énervées. Elles luttent pour gagner 2 000 francs supplémentaires, pour leur statut, pour leur formation, les effectifs et leurs conditions de travail. Ce faisant, elles luttent pour le droit à la santé, pour la défense de l'hôpital public. Leur combat est aussi le nôtre, c'est pourquoi nous en sommes partie prenante...* »

Une campagne de SOS-Racisme pour le droit de vote des immigrés aux élections locales

« *Il est temps que la France regarde en face le problème du racisme, qu'elle prenne des mesures audacieuses. A l'orée de l'an 2000, il n'est plus possible de laisser les immigrés sur le bord du chemin* », a déclaré Harlem Désir, président de SOS-Racisme, le mardi 18 octobre, en lançant la campagne de son mouvement en faveur du droit de vote des résidents étrangers aux élections locales et d'une « loi-cadre pour l'intégration ».

Se plaçant dans la perspective du bicentenaire de la Révolution française et dans l'optique de l'Europe de 1993, l'association a présenté son opération « *89 pour l'égalité* ». Parce qu'à l'égalité des devoirs, il faut l'égalité des droits, SOS-Racisme explique que l'intégration des immigrés ne peut se faire sans citoyenneté. « *Le droit de vote aux élections locales est une question de justice* », a expliqué Harlem Désir. « *Les immigrés sont nos égaux pour respecter les lois, travailler, payer des cotisations sociales ou des impôts locaux, mais lorsqu'il s'agit d'élire ceux qui nous représentent, ils ne sont plus égaux. C'est une curieuse conception de l'égalité* », a-t-il ajouté. Pour obtenir ce droit de vote, considéré comme l'aboutissement de l'intégration, SOS-Racisme lance une pétition, déjà signée par quatre-vingt-neuf personnalités dont Guy Bedos, Patrice Chéreau, Christophe Lambert, Marguerite Duras, Breyten Bretenbach, Jean Lacouture, les professeurs Minkowski et Milliez, ou Mgr Gaillot, évêque d'Evreux. Cette pétition a pour but de « *convaincre et de gagner* » la bataille pour le droit de vote. Harlem Désir compte obtenir un million de signatures d'ici aux élections municipales de 1989 et à la rentrée parlementaire d'avril.

Pour appuyer cette opération, SOS-Racisme va lancer une campagne d'affiches autour du slogan : « *Le droit de vote des immigrés est un droit de l'homme.* »

Th. Bd.

Le docteur Escoffier-Lambiotte à l'honneur

Le prix de l'information scientifique de l'Académie des sciences, d'une valeur de 10 000 francs, a été remis, le mardi 18 octobre, au Dr Claudine Escoffier-Lambiotte (*le Monde*) et à Mme Martine Allain-Regnault (TF 1).

C'est la première fois qu'est décerné ce prix, *« qui récompense une œuvre d'information de haute qualité sur les progrès actuels de la science, écrite ou audiovisuelle, et qui soit scientifiquement indiscutable tout en demeurant accessible à un public non spécialisé »*.

Après Pierre Drouin et Jean Planchais, qui nous ont quittés l'an dernier, voici Claudine Escoffier-Lambiotte atteinte à son tour par l'impitoyable loi de la retraite. Les lecteurs du Monde *savent sa compétence — que vient encore de consacrer le prix de l'Académie des sciences — la qualité de son information, la précision de son exposé, la chaleur contenue de sa plume, la netteté de ses prises de position. Ils ne savent pas qu'elle est aussi une amie incomparable, d'un courage et d'une droiture exemplaires, toujours prête à se mettre en quatre pour dépanner les autres et qui, toute sa vie, s'est dépensée sans compter pour son métier et pour les siens. Mais nous ne la perdons pas tout-à-fait puisque, sur un rythme plus lent, elle continuera de nous donner de ces articles de synthèse dont elle a le secret.*

A. F.

[Après avoir obtenu le titre de docteur en médecine en 1947, le docteur Claudine Escoffier-Lambiotte sera, de 1948 à 1950, *resident* au service de gynécologie et obstétrique du Sloane Hospital for Women, Presbyterian Hospital, Columbia University (Etat de New-York). En 1956, elle devient chef de la rubrique médicale du *Monde*. En 1962, elle crée la Fondation pour la recherche médicale française dont elle devient la secrétaire générale. Le docteur Escoffier-Lambiotte a été successivement membre du comité directeur de l'Institut international de bioéthique (*Georgetown University, Washington*), membre du comité directeur de la Foundation for Research in Medicine and Biology (New-York), administrateur de l'Association pour le développement de l'Institut Pasteur, membre de la commission de santé et assurance-maladie du 7e Plan, membre du conseil supérieur de l'éducation sexuelle de régulation des naissances et de l'éducation familiale, éditeur de l'*Encyclopédie internationale de bioéthique* (Washington), membre de la commission nationale des comptes de la santé, membre de la New-York Academy of Sciences et administrateur du Centre international d'études et de recherches d'anthropologie médicale (Collège de France). Le docteur Escoffier-Lambiotte est officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Mérite. Elle a obtenu le prix Grand Siècle en 1982 et le prix Médecine et Culture de l'Institut des sciences de la santé en 1986.]

Le professeur Charles Salmon reçoit le Prix Karl Landsteiner

Le Prix Karl Landsteiner 1988, d'un montant de 5 000 dollars, a été décerné, le 12 octobre, au professeur Charles Salmon, directeur général de l'Institut national de transfusion sanguine et professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie de Paris, pour ses travaux en immunohématologie, notamment sur les antigènes érythrocitaires.

ENVIRONNEMENT

Au cours d'une visite à La Haye

M. Rocard a discuté de la pollution du Rhin avec le premier ministre néerlandais

LA HAYE
de notre correspondant

M. Michel Rocard, premier ministre, a constaté lors de sa visite à La Haye, mardi 18 octobre, que l'« affaire du Rhin » ne constitue pas un contentieux entre la France et les Pays-Bas. La part française dans la pollution saline du Rhin du fait des décharges des Mines de potasse d'Alsace a cependant occupé une partie importante de ses conversations avec son homologue néerlandais, M. Ruud Lubbers.

M. Rocard a estimé que les Pays-Bas ont eu raison de mettre l'affaire du Rhin à l'ordre du jour : elle se trouve désormais entre les mains des techniciens et ne devrait donc plus susciter de débats passionnés du côté néerlandais.

La semaine dernière, le gouvernement néerlandais avait, à la surprise générale, suspendu sa participation à l'exécution de la seconde phase du traité sur la pollution du Rhin. Lors d'une réunion ministérielle à Bonn, les Néerlandais firent connaître leur opposition au projet français de stocker à terre une partie des déchets salins des Mines de potasse déversés actuellement dans le Rhin. Quand, en 1998, la production des Mines sera réduite, la France compte se débarrasser des stocks en les écoulant dans le Rhin.

La décision néerlandaise, qui implique que La Haye se refuse à subventionner la méthode française d'un montant de plus de 3 millions de francs, a été durement critiquée par l'Allemagne fédérale. Contrairement à ce qui s'est passé ces dernières années, la presse néerlandaise a généralement exprimé des réserves quant à la sagesse de la décision gouvernementale. Auparavant, l'affaire du Rhin avait plutôt fait l'objet d'un consensus national dans lequel la France était désignée comme le principal pollueur du fleuve. Fin 1979, les Pays-Bas avaient même rappelé leur ambassadeur à Paris pour exprimer leur mécontentement devant les « *tergiversations* » françaises concernant l'application du traité du Rhin.

M. Rocard a dit comprendre les Néerlandais dans leur sensibilité sur la qualité de l'eau d'un fleuve qui continue d'être une source importante d'eau potable et d'eau d'arrosage.

RENÉ TER STEEGE.

DÉFENSE

La France achète à l'Espagne des avions-cargos militaires

Le président de la société espagnole Construcciones Aeronauticas (CASA), M. Javier Alvarez Vara, a annoncé mardi 18 octobre, à Madrid, que l'armée de l'air française lui avait adressé une lettre d'intention pour l'achat de huit avions-cargos CN-235 et pour une option sur sept autres.

Ces appareils, au prix unitaire de 50 millions de francs environ, serviront notamment à l'acheminement des réacteurs d'avions de combat d'une base à l'autre. Les huit exemplaires commandés seront probablement livrés en 1989 et en 1990.

Le CN-235 est un biturbopropulseur dont le premier vol remonte à novembre 1983. A la vitesse moyenne de 450 kilomètres/heure, il peut transporter, selon sa charge marchande, soit des passagers (quarante à quarante-quatre), soit du fret (de l'ordre de 8 tonnes), sur des étapes entre 600 et 4 000 kilomètres. Il a déjà été vendu, à plus de cent dix exemplaires, en Espagne, à l'Arabie saoudite, au Botswana, au Panama et en Indonésie, qui en partage à égalité la fabrication.

Déjà acquéreur d'un bimoteur de transport plus léger, le CN-212, conçu également par CASA, pour les besoins scientifiques de la Délégation générale pour l'armement, la France envisage, en contrepartie, d'accroître ses ventes de matériels militaires en Espagne. Mais il paraît exclu, aujourd'hui, que les Espagnols se rallient au programme Rafale, comme la France le leur propose.

Selon « le Canard enchaîné »

Des conseillers français ont aidé les Irakiens à rendre opérationnels les Super-Etendard prêtés en 1983

Le *Canard enchaîné* du mercredi 19 octobre affirme que des pilotes, des mécaniciens et des techniciens français ont aidé l'aviation irakienne à rendre opérationnels, en même temps que les Mirage F-1 achetés à la France, les cinq Super-Etendard que la marine nationale, sur ordre du gouvernement, a prêtés entre 1983 et 1985 à Bagdad en les prélevant sur l'équipement de ses propres flotilles embarquées.

Selon l'hebdomadaire, ces « *conseillers* » militaires français se sont occupés d'organiser les vols opérationnels des Super-Etendard aux couleurs irakiennes. Le *Canard enchaîné* ajoute, cependant, qu'il est difficile de savoir si ces Français ont escorté leurs « élèves » irakiens en opération, mais il n'en exclut pas formellement l'éventualité, après avoir décrit, par le détail, ce qu'il appelle « *quatorze ans d'amours franco-irakiennes* » durant deux mandats présidentiels.

Le *Canard enchaîné* affirme aussi qu'une société française, la SAGEM, spécialisée dans l'électronique, a coopéré avec une firme aéronautique ouest-allemande et des techniciens brésiliens pour moderniser des missiles sol-sol Scud-B de fabrication soviétique, utilisés par l'Irak dans la « guerres des villes ».

CATASTROPHES

165 morts en Inde lors de deux accidents d'avions

Deux accidents d'avions ont fait cent soixante-cinq morts en Inde. Cent trente et une personnes ont été tuées, le 19 octobre, dans le Boeing 737 de la compagnie Indian Airlines, qui s'est écrasé peu avant d'atterrir à Ahmedabad (Inde). Il y aurait quatre survivants gravement brûlés. On ignore l'enchaînement des faits ayant abouti à la catastrophe. Les observateurs notent seulement que la visibilité était faible au moment de l'accident, en raison de la présence de brouillards.

Par ailleurs, Indian Airlines fait l'objet de vives critiques dans la presse pour l'irrégularité de ses vols. Le magazine *India Today* va même, dans sa dernière édition, jusqu'à mettre en cause la dégradation des conditions de sécurité. Il cite plusieurs exemples de fautes caractérisées de pilotage et estime que l'entraînement aux procédures de sécurité se réduit souvent, chez Indian Airlines, à des exercices théoriques.

D'autre part, trente-quatre personnes ont été tuées dans la chute d'un Fokker indien, le 19 octobre, dans l'Etat d'Assam.

Brice Lalonde pilote de la formule propre

Le ministre est rayonnant. Il vient de rouler au volant d'un étrange cigare à quatre roues, muni d'un grand panneau de cellules photovoltaïques. « *Merci, c'est la première fois que je pilote une voiture solaire* », avoue le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, en enjambant prestement la carrosserie surbaissée de l'engin. La scène se passe sur l'autodrome de Montlhéry (Essonne), au milieu du fameux anneau de vitesse où des bolides usent leur gomme à longueur de journée. La visite ministérielle, destinée à « *réconcilier la voiture et l'environnement* », devait avoir lieu symboliquement à l'ouverture du Salon de l'automobile — le « Mondial » de Paris — en septembre dernier. Remise pour des raisons restées obscures, la manifestation de Montlhéry a donc eu lieu, le 18 octobre, après le Salon. Les constructeurs n'ont pas eu à subir l'affront de ces drôles de machines — voitures solaires ou électriques — qui, à leurs yeux, ramènent la civilisation de l'automobile à l'âge de pierre...

Mais le ministère de l'environnement voulait donner la preuve que la voiture propre pouvait être résolument moderne. Aussi M. Brice Lalonde a-t-il pris successivement le volant de véhicules de série déjà commercialisés ou sur le point de l'être. D'abord une R 25 V6 à injection, équipée d'un pot d'échappement à catalyseur. Puis une 205 ayant participé au dernier rallye de Monte-Carlo, également, pourvue d'un pot catalytique (« *La preuve est faite qu'un catalyseur n'empêche pas une voiture d'être nerveuse* », a constaté le ministre). *Enfin, M. Lalonde a pris le* volant d'un Master Renault équipé de batteries. Un véhicule utilitaire propre, silencieux, « *rentabilisé en trois ans* », selon les spécialistes de la Régie.

R. C.

Société

Deux nationalistes corses jugés à Bordeaux

Avant les faits, la voix des « politiques »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« La Corse attend un message d'espoir de Bordeaux. » Ces mots ne sont pas extraits d'un communiqué diffusé clandestinement. Ils ont été prononcés mardi 18 octobre par M. Laurent Croce, conseiller régional et premier secrétaire de la fédération du Parti socialiste de Haute-Corse lors de sa déposition devant la cour d'assises spéciale de la Gironde qui juge depuis lundi 17 octobre deux nationalistes corses soupçonnés d'avoir participé le 11 février 1982 à un commando contre le centre de repos de la Légion étrangère de Sorbo Ocagnano, au cours duquel un militaire a été tué et un autre grièvement blessé.

M. Croce avait été cité à la demande de la défense en tant que « témoin de moralité ». Comme tel il a déposé avant que les faits eux-mêmes aient été évoqués. Cependant, on se trouvait assurément au cœur du sujet.

« Je suis là pour expliquer l'ambiance dans laquelle se déroule ce procès et dire pour quelles raisons une revendication collective a pris parfois une forme condamnable », a annoncé le conseiller régional avant de souligner : *« Le sous-développement de l'île, le non-respect de l'état de droit »* et *« le système politique féodal »* qui règnent en Corse. *« Comment voulez-vous que la jeunesse ne se rebelle pas ? »*, a demandé M. Croce en relevant toutefois que *« le petit coin de ciel bleu »* représenté par l'actuelle trêve des attentats lui permettait de se montrer optimiste.

Dans un silence quasireligieux, un autre « témoin », M. Edmond Simeoni, figure du mouvement nationaliste, a développé les mêmes arguments sans que le président Gaubert, volontiers autoritaire, n'ait à aucun moment cherché à l'interrompre.

« Je reste comptable d'une grande partie de leur destin », a expliqué M. Simeoni, parlant des accusés avant de se présenter comme *« l'un de ceux qui, depuis vingt-cinq ans, ont incarné une autre conception de la Corse, une autre conception des rapports sociaux et de la politique »*. En faisant l'historique de la Corse *« abandonnée »* et *« oubliée »*, il a déduit : *« Les drames d'aujourd'hui sont nés et se sont forgés hier »*, tout en précisant que ses explications n'avaient pas pour but de *« cautionner qui que ce soit pour des actes quelconques »*.

Cependant, M. Simeoni a tenu à dénoncer *« une caste de droit divin »* qui forme *« un scandale politique et financier sans que jamais des sanctions ne soient prises. C'est un carnaval infernal »*. Il a déclaré : *« On a donné à d'autres ce que l'on avait promis aux Corses. De là sont nés les malentendus. »* Mais lui aussi s'est montré confiant dans l'avenir en concluant : *« Il faut très peu pour transformer en moisson riche le désespoir d'hier. »*.

Auparavant, l'interrogatoire de personnalité des accusés avait permis d'apprendre que Charles Pietri et Félix Tomasi étaient tous deux de très bons élèves régulièrement inscrits au tableau d'honneur.

Pietri est décrit comme un homme calme et pondéré qui saura mettre en place l'informatisation de l'office d'HLM où il travaille sans avoir reçu une formation particulière. Tomasi a été militaire au service de santé pendant quatre ans avant de démissionner : il n'y avait pas d'hôpital militaire en Corse et il ne supportait plus son « exil » en France. « *Ah ?* s'étonna le président, *Napoléon se serait donc exilé en France ? Je croyais que c'était à l'île d'Elbe.* » Tomasi a poursuivi en parlant de l'amour pour son pays, pour son île. *« Je suis un amoureux de la montagne. Le week-end, j'allais au village »* et, regardant vers la haute fenêtre de la salle, il a soupiré : *« Aujourd'hui, si je n'étais pas ici, il y aurait de grandes chances pour que je sois sur les sommets corses. »*

« Militant politique »

Revenant aussitôt sur terre, ce comptable devenu trésorier de la Consulta di i Comatati Naziunalisti (CCN) de Bastia a ajouté : *« Je suis un militant politique, je me bats publiquement pour la reconnaissance du peuple corse. C'est en train de se faire. Nous attendons un geste de l'État. »* Le président Gaubert s'est alors insurgé : *« Ce n'est pas notre problème ici... »*

« Je suis quand même un prisonnier politique, un prisonnier d'opinion », rétorqua Tomasi. Le magistrat crut bon de lui préciser qu'il serait jugé en fonction des éléments apportés par les débats. Le dialogue aurait pu tourner à l'aigre. Il devint fort convivial dès lors que Tomasi se mit à parler de sa boutique de produits corses. Brusquement radonci, M. Gaubert, qui avait avoué ne s'être jamais rendu dans l'île, s'est montré très intéressé...

La politique et la gastronomie n'ont pas pour autant fait oublier la gravité des faits et, mercredi 19 octobre, les accusés s'expliquent sur les charges retenues contre eux. Déjà le témoignage du légionnaire rescapé Maurice Steinte a rappelé à la cour les circonstances du drame.

Touché par cinq balles d'une rafale de pistolet-mitrailleur alors qu'il regardait la télévision, Steinte a miraculeusement survécu. Le président l'a fait asseoir et le légionnaire a tenté de raconter comment un coup de crosse avait brisé la fenêtre avant qu'il sente les impacts. Ses souvenirs pourtant ne sont plus très précis. La balle qui lui a traversé la gorge a rendu son élocution difficile. Il n'a pas reconnu les agresseurs qui étaient trois ou quatre. Mais, blessé, il a entendu la deuxième rafale qui a tué le caporal-chef Rossi et surtout cette voix disant de lui : *« Celui-là, il doit avoir son compte. »*

MAURICE PEYROT.

Un bijoutier faux magistrat

Les vrais juges se montrent bons princes

Ce n'était pas un jour de grève avec ses embarras de rue. C'était seulement un jour de mai 1987 où M. Jean-Pierre Adadowski, bijoutier de son état à Jaux (Oise), s'était réveillé tard alors qu'il était attendu à Paris. Rendez-vous d'importance à n'en pas douter, puisque pour tenter de s'y trouver quand même à l'heure dite, M. Adadowski usa d'un moyen aussi audacieux qu'original. Il appela la gendarmerie de Senlis et exposa au commandant que, *« président de la première chambre du tribunal de Paris »*, il lui fallait de toute urgence se rendre au palais de justice de la capitale. La gendarmerie pouvait-elle se douter qu'elle avait affaire à un usurpateur de titre abusant d'une qualité imaginaire ? Bien sûr que non. Elle dépêcha au faux président l'escorte qu'il sollicitait. Les motards firent merveille. M. Adadowski se retrouva en un temps record dans le cour du Mai au palais de Paris.

Il intrigua cependant un garde soupçonneux qui découvrit la surpercherie. Un procès s'ensuivit au tribunal de Senlis. Poursuivi pour abus de qualité et usurpation de titre, le vrai-bijoutier - faux-magistrat en a tellement imposé par son aplomb que les vrais juges, sous la présidence de Mme Marianne Raingeard, ont voulu être bons princes. Comme en hommage à une audace d'exception, il y eut, mardi 18 octobre, une décision d'exception : M. Adadowski a été déclaré coupable, mais dispensé de peine. Le substitut, M. Jean-François Chiloux, le premier, tout en requérant une amende, avait tenu à donner *« un coup de chapeau »* à ce prévenu hors série.

A Aubervilliers

Un laboratoire de transformation de cocaïne découvert par la police

A peine ouvert à Aubervilliers, un mini-labo de transformation de cocaïne vient d'être démantelé par l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants. Les quatre membres de cette entreprise tout à fait française ont été inculpés, lundi 17 octobre, d'importation et de fabrication illicites de stupéfiants, et écroués à Paris.

Il s'agit de Thierry Dejean, vingt-sept ans, restaurateur ; de Jean Fournier, trente-cinq ans, sans profession ; de Roland Badier, quarante-huit ans, sans profession, et de sa concubine. Roland Badier était, par ailleurs, recherché depuis 1981 pour le meurtre à Paris d'un truand. C'est lui, semble-t-il, qui, grâce à ses relations en Colombie, importait la matière première nécessaire à l'entreprise et aurait « recruté » un chimiste.

Tout commence, il y a trois mois environ, par la découverte dans un centre de tri postal parisien grâce à des agents de Douane, de deux albums-photos arrivés de Colombie. La couverture de ces albums n'est pas de carton mais de pâte de coca. Quatre kilos de pâte de coca arrivent ainsi dans le mini-labo d'Aubervilliers et sont transformés en « neige ».

Le projet économique à la base de ce mini-labo ne manquait pas de réalisme. Le prix de la cocaïne à l'arrivée de Colombie *via* des circuits tortueux reste en France deux fois plus élevé qu'aux Etats-Unis. L'idée était donc de raccourcir le circuit du producteur au consommateur en assurant la transformation et de multiplier ainsi par quarante la mise de fonds de départ, coût de production réduit et bénéfice amélioré.

D. R.

● **Trafic de drogue : la BCCI plaide non coupable.** — La succursale britannique de la Banque de crédit et de commerce international (BCCI), accusée d'avoir participé au blanchiment de fonds provenant du trafic de drogue du cartel colombien de Medellin, a adressé, mardi 18 octobre, une lettre à un millier d'autres banques dans laquelle elle dément avoir violé la loi. *« Je souhaite vous assurer que nous prenons très au sérieux les allégations à notre encontre et vous dire que, bien sûr, la BCCI n'a jamais violé la loi, en aucune manière, et que jamais nous n'accepterions de telles violations »*, écrit M. John Hillbery, directeur général du département des affaires internationales de la banque.

Communication

Menaces sur les réseaux de la 5 et de M 6, conflit au sein de TF 1

Les grandes manœuvres de l'audiovisuel

Conflit au sein des actionnaires de TF 1, tension entre la 5 et les pouvoirs publics, propos aigres-doux des actionnaires de M 6 sur le projet de loi : l'heure des grandes manœuvres a de nouveau sonné dans l'audiovisuel. Rien d'étonnant dans ce remue-ménage : le Parlement ne va-t-il pas examiner dans quelques semaines la réforme proposée par M. Jack Lang et Mme Catherine Tasca ? En apparence, le texte des deux ministres n'a rien de révolutionnaire. Il laisse intact l'architecture de la loi de François Léotard et se contente d'en changer la clé de voûte. Mais le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui remplacera la CNCL, disposera de pouvoirs suffisants pour modifier l'organisation de la télévision. A condition d'être un peu aidé par les circonstances.

Le gouvernement est convaincu que le paysage audiovisuel est, en l'état, ingérable. La privatisation de TF 1, la concurrence acharnée qu'elle a déclenchée, ont fait exploser les comptes d'exploitation des chaînes, ont asphyxié les télévisions publiques et laminé la qualité des programmes. Il ne sert à rien de renforcer les règlements, les cahiers des charges, les sanctions tant qu'une compétition sauvage déstabilise les acteurs. On ne peut pas faire une bonne télévision quand on n'a pas les ressources suffisantes pour la rentabiliser.

« Il y a trop de chaînes généralistes », répètent avec insistance Catherine Tasca et Jack Lang. Mais leur projet de loi se garde bien d'en supprimer, ce qui provoquerait une tempête politique. Il se contente habilement d'ouvrir une boîte de Pandore : la renégociation de toutes les autorisations par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les chaînes privées qui se révéleraient incapables de respecter leurs engagements pourront demander à la nouvelle instance de régulation un autre contrat. Mais attention, prévient Mme Tasca, cette négociation n'aura rien d'un *« simple accommodement »* (*le Monde* du 7 octobre). Pas question d'obtenir quelques assouplissements du cahier des charges en échange de vagues promesses. Le CSA profitera de l'occasion pour corriger radicalement la copie de la CNCL : durée de l'autorisation, conception du programme, nature du financement, etc.

La 5 dans la ligne de mire

Le gouvernement espère que le CSA pourra ainsi supprimer une ou deux chaînes généralistes. Dans sa ligne de mire, la première victime est, sans nul doute, la 5 que certains aimeraient voir transformée en chaîne thématique, voire en télévision à péage. La chaîne de M. Robert Hersant a bien senti la menace : elle multiplie les initiatives pour conforter son existence, fait campagne sur la qualité de son information, diffuse des films érotiques pour accroître son audience.

Comment amener à la table de négociations un partenaire aussi rétif ? C'est là que les circonstances viennent au secours du gouvernement. Le Conseil d'Etat risque dans les jours qui viennent d'annuler les autorisations obtenues par la 5 et M 6 pour augmenter leur réseau de diffusion. Sous la pression de M. Hersant, la CNCL a en effet bâclé les appels d'offres et négligé certaines précautions juridiques, TF1 a attaqué, et il est fort probable que les juges du Palais-Royal suivent comme de coutume les recommandations du commissaire du gouvernement.

Ce serait un formidable camouflet pour la CNCL mais aussi pour les deux chaînes, qui risqueraient de perdre dans l'affaire 20 % à 30 % de leurs réseaux et verraient reduit à néant une année d'efforts. Certes, il paraît impossible que Télédiffusion de France coupe brutalement les émetteurs incriminés, privant des millions de téléspectateurs des images de la 5 et de M 6. Il est plus probable qu'un délai de grâce permettra de renvoyer l'affaire devant de futur Conseil supérieur de l'audiovisuel. L'institution disposera alors d'un argument incontournable pour forcer les deux chaînes à s'asseoir autour du tapis vert.

TF 1 ne devrait pas pour autant échapper à la vigilance du CSA. La chaîne de M. Francis Bouygues se targue de respecter ses engagements mais programme le « mieux disant culturel », après minuit. La partie s'annonce pourtant plus difficile. Comment amener à la négociation une télévision forte de la moitié de l'audience nationale ? Le conflit entre les deux plus gros actionnaires de TF 1 risque de précipiter les échéances. M. Robert Maxwell est en effet entré, depuis le dernier conseil d'administration de la chaîne, en dissidence ouverte. Il conteste la légitimité du nouveau président, Patrik Lelay, écrit aux actionnaires pour dénoncer la gestion et la programmation de TF 1 ! Mais n'a pas réussi à entraîner dans la sédition les autres partenaires du « noyau dur », les Éditions Mondiales, la GMF, *Le Point*, etc.

Si l'homme d'affaires britannique veut obtenir le pouvoir qu'il réclame, la logique voudrait qu'il déclenche maintenant une véritable OPA. Mais le capital de TF1 est verrouillé par la loi : aucun actionnaire ne peut détenir plus de 25 % des actions. M. Maxwell a tenté de contourner la difficulté en attaquant le capital du groupe Bouygues. Plus sans doute pour déstabiliser l'entrepreneur que pour contrôler le géant des travaux publics. Mais M. Francis Bouygues et le Crédit lyonnais ont immédiatement riposté en augmentant leur participation.

M. Maxwell a donc perdu la première manche. Il ne lui reste plus qu'une alternative : soit s'épuiser dans une guérilla continue contre la gestion de la chaîne, soit vendre sa participation de 12 %. La seconde solution est tentante : à 280 francs, le titre TF 1 a fait une spectaculaire progression, et l'homme d'affaires britannique réaliserait une belle plus-value sur son investissement de 720 millions de francs. Mais, surtout, cette vente, en modifiant profondément le capital de TF 1, son partenariat international, renverrait la chaîne devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui pourrait remettre en question l'autorisation comme le lui permet la loi.

Rien n'indique que M. Maxwell ait choisi d'ouvrir ainsi la crise. Mais en insistant lourdement sur la remise en cause du contrat qui le lie avec M. Bouygues, l'éditeur britannique place explicitement cette épée de Damoclès sur le sort de TF 1. Et le gouvernement — qu'on ne saurait soupçonner d'avoir influencé la révolte de M. Maxwell — attend patiemment le dénouement de ces grandes manœuvres.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Après un accord avec les éditions Burda

Les « Izvestia » s'ouvrent à la publicité occidentale

La maison d'édition ouest-allemande Burda et les éditions soviétiques Izvestia qui publient le quotidien du même nom ont conclu un accord qui permettra aux annonceurs occidentaux de faire paraître des publicités dans les colonnes du journal à partir de janvier 1989.

Les éditions Burda, qui ont lancé en URSS il y a dix-huit mois une édition soviétique de leur magazine *Burda Moden*, ont acquis l'exclusivité mondiale d'achat d'espaces pour les *Izvestia*. Ces annonces paraîtront une fois par semaine dans un supplément du quotidien soviétique. Son tirage sera de 550 000 exemplaires. Il sera d'abord destinéà Moscou.

Edité par le Soviet suprême, les *Izvestia* est le journal le plus puissant d'URSS. Ses deux éditions sont tirées à dix millions d'exemplaires. Environ 70 % des lecteurs sont des cadres de l'administration, des centres de recherche et des organismes du commerce extérieur.

Les annonces publicitaires récoltées par le biais des éditions Burda seront publiées dans la rubrique « étranger » du supplément et seront payables en dollars. Les tarifs et les formats des publicités sont déjà prêts.

La CNCL juge insuffisants les efforts de TF 1

« Elève TF 1, vos devoirs de vacances sont toujours insuffisants. » Telle est, en substance, l'observation de la CNCL sur les efforts de la Une pour améliorer le respect des obligations de son cahier des charges. En juin, la CNCL avait examiné le premier exercice de la société privatisée (*le Monde* daté 12-13 juin). La Commission avait alors délivré un satisfecit d'ensemble à la chaîne, en l'invitant toutefois *« à prendre les mesures nécessaires »* pour améliorer le pourcentage d'œuvres françaises et communautaires diffusées, le volume des émissions pour la jeunesse, et l'application de la réglementation sur le parrainage.

Dressant un bilan au 1er octobre sur ces trois points, la CNCL constate des améliorations, mais insuffisantes pour rattraper le retard pris antérieurement. Ainsi, le pourcentage d'œuvres originales d'expression française est passé de 34 % à 38,2 %, et celui d'œuvres d'origine communautaire (y compris françaises) baisse même un peu, de 39,2 % à 37,1 %. De toute façon, et même selon les décomptes de TF 1, qui diffèrent légèrement de ceux de la CNCL, ces pourcentages restent largement inférieurs aux 70 % promis par TF 1.

La CNCL a constaté aussi pendant l'été et à la rentrée une augmentation des émissions pour la jeunesse. Mais sans diversification, puisque treize des dix-sept heures hebdomadaires sont consacrées aux dessins animés ou fictions à 90 % étrangers.

Le tribunal de Paris interdit la diffusion d'un film sur la 5

La 5 pourra-t-elle diffuser, mercredi 19 octobre, à 20 h 30, le film fantastique *Trauma ?* Le suspense durera probablement jusqu'à la dernière minute. Le juge des référés du tribunal de Paris en a, en effet, interdit la retransmission à ces date et heure-là, mais la chaîne a immédiatement fait appel.

Trauma (son titre original est *Burnt Offerings*) est un film de Dan Curtis avec Bette Davis et Oliver Reed, dont l'exploitation en salles aux États-Unis avait rapporté à son producteur 2,3 millions de dollars.

Bien qu'il n'ait pas été exploité en France (hors sa diffusion dans le cadre d'un Festival du film fantastique au Rex à Paris), le Centre national de la cinématographie (CNC) et la CNCL l'avaient classé comme œuvre cinématographique. Un classement qui lui interdisait d'être programmé le mercredi soir selon la réglementation en vigueur. La 5, qui conteste devant le Conseil d'Etat le mode de classification des œuvres élaboré par la CNCL, avait décidé de passer outre. La cour d'appel tranchera.

Religions

A propos de la nomination d'un nouvel archevêque

Un conflit oppose le Vatican au clergé de Cologne

BONN
de notre correspondant

De mémoire de catholique allemand, on n'avait jamais vu cela : plus d'un an après la retraite du cardinal Joseph Höffner en septembre 1987 — il devait décéder quelques mois plus tard, — l'archevêché de Cologne, le plus important et le plus riche d'Allemagne de l'Ouest, n'a pas encore de titulaire.

Cette situation inédite est due à un bras de fer qui met aux prises depuis plusieurs mois le Vatican et le chapitre de l'archevêché, qui n'arrivent pas à s'entendre sur le nom du nouveau prélat. Selon le concordat de 1929, toujours en vigueur, le pape propose au chapitre du diocèse une liste de trois noms soumis au vote de cette assemblée de clercs, puis à la consultation des ministres-présidents des Länder dont le territoire correspond au diocèse (pour Cologne, la Rhénanie-Westphalie et la Rhénanie-Palatinat).

Jusque-là, les choses s'étaient passées dans l'harmonie la plus complète. Le Vatican proposait bien trois noms, mais il était entendu que l'un d'entre eux avait déjà l'assentiment du chapitre et l'on s'était assuré de l'accord des autorités civiles.

La « politique du personnel » menée par Jean-Paul II menace, si l'on en croit un des membres du chapitre de la cathédrale de Cologne, le chanoine Norbert Trippen, de *« dégénerer en conflit majeur »*. Des fuites ont livré au public la liste des trois noms proposés par le pape au choix des clercs de Cologne. Il s'agirait du cardinal Joachim Meisner, archevêque de Berlin, de Mgr Paul Josef Cordes, évêque à la Curie, et de Mgr Johannes Dyba, évêque de Fulda. Or, depuis le printemps dernier, le chapitre de Cologne refuse de choisir. La caractéristique commune des trois évêques proposés est d'appartenir à des courants plutôt conservateurs. Mgr Dyba, par exemple, s'est signalé par de nombreuses prises de position sur des probèmes de société qui ont mis en fureur les secteurs « modernistes » de l'Eglise ouest-allemande. Les catholiques du diocèse de Cologne sont, dans leur majorité, plutôt portés à défendre des positions progressistes.

Mais ce qui motive au premier chef la résistance des chanoines de la cathédrale, c'est la volonté de conserver l'indépendance que leur confère le concordat de 1929. Il ne s'agit pas seulement d'une question de principes, mais aussi d'une affaire de gros sous. L'archidiocèse de Cologne est le plus riche du monde catholique : son budget annuel s'élève à plus de 3 milliards de francs, et il est géré avec l'efficacité d'un *Konzern* germanique. Ses programmes d'aide au tiers-monde représentent au total une somme de près de 400 millions de francs. La prise en main par un homme du Vatican de cette imposante machine financière n'a rien pour réjouir un clergé ouest-allemand qui se méfie des *combinazione* financières vaticanes.

LUC ROSENZWEIG.

M. Jean Poperen s'en prend aux cardinaux Lustiger et Decourtray

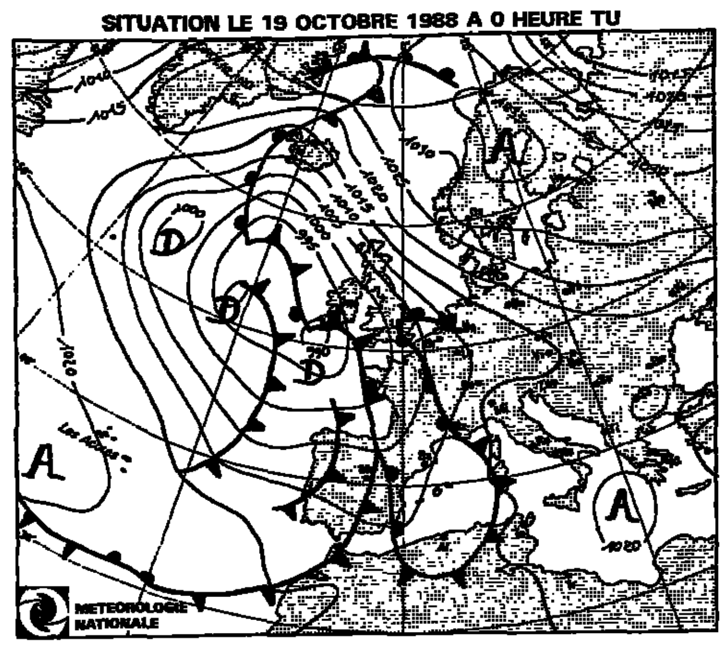
Le cardinal Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale française, a été reçu, mardi 18 octobre, par M. Michel Rocard, premier ministre. A la fin de l'entretien, il a exprimé le souhait que *« les questions de rythmes scolaires et d'enseignement religieux soient réglés par un dialogue pragmatique entre l'Eglise et l'Etat »*, notamment le ministère de l'éducation nationale. Se fondant sur le résultat de récents sondages, il a estimé que *« les Français qui ont une certaine conscience de la vraie culture d'un peuple sont favorables à l'enseignement religieux à l'école »*.

A propos des violences menées contre le film de Martin Scorsese *la Dernière Tentation du Christ*, le cardinal Decourtray a ajouté : *« On ne combat pas une injustice par une autre injustice. »* Les prises de position récentes de la hiérarchie catholique à propos de ce film et de l'enseignement religieux ont suscité une vive réaction de M. Jean Poperen, ministre socialiste des relations avec le Parlement. *« Allons-nous en France vers la religion officielle ? »* s'interroge-t-il dans le dernier numéro de son bulletin *Synthèse-Flash*. Il s'indigne devant *« les interdits mis à la liberté d'expression »* par les cardinaux français, leur reproche encore de vouloir introduire l'enseignement religieux à l'école.

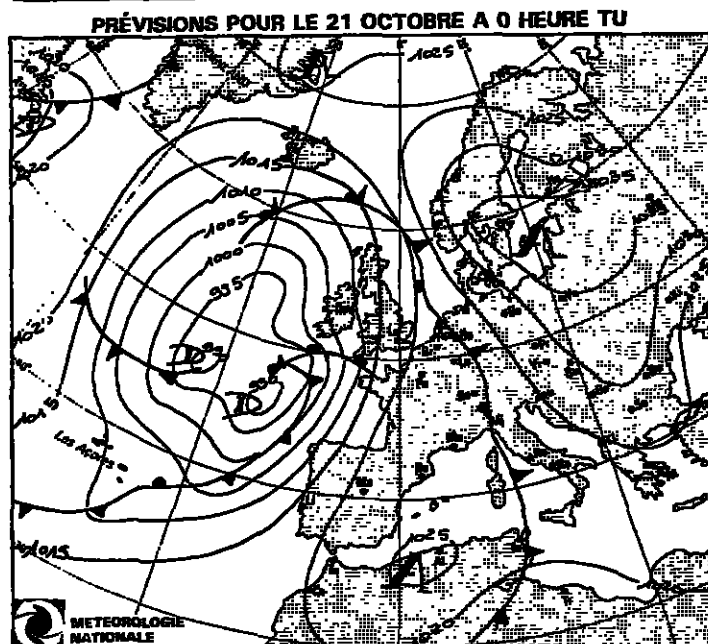
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 octobre à 0 heure et le jeudi 20 octobre à 24 heures UTC.

Une vaste dépression centrée sur l'océan Atlantique au large des côtes françaises continue à diriger sur notre pays un flux de sud qui nous apporte de l'air doux et humide.

JEUDI : humidité et douceur

Sur le Nord-Pas-de-Calais, les Ardennes, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, les Alpes du Nord et la Corse, la journée débutera sous un ciel gris accompagné de pluies. Mais le temps s'améliorera à partir de la mi-journée. Les averses se feront plus rares et des éclaircies se développeront.

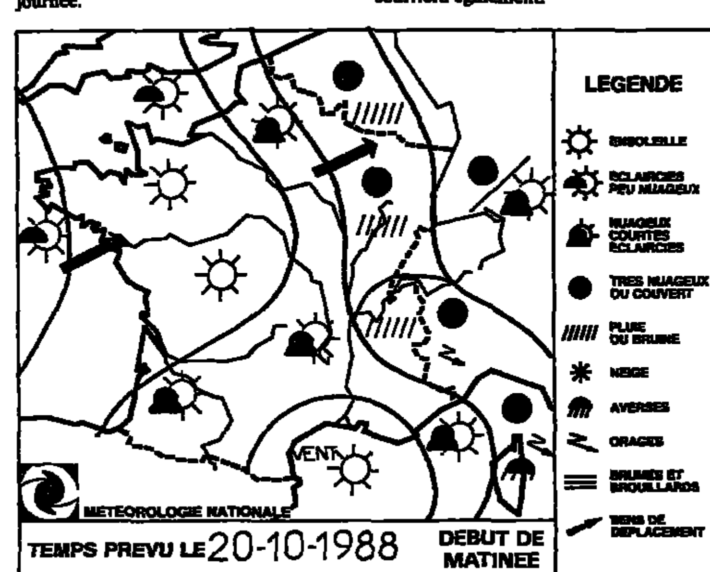
Sur la Bourgogne, l'Auvergne, Midi-Pyrénées, la vallée du Rhône, Provence-Côte-d'Azur et les Alpes du Sud, les nuages présents le matin céderont facilement la place au soleil au cours de la journée.

Sur la Normandie, le Bassin Parisien, le Centre, Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine, le bleu du ciel de ce début de journée ne sera écorné que par quelques rares bancs de brume. Soleil et douceur régneront ensuite, même si des nuages élevés feront leur apparition en fin de journée. Sur la Bretagne, le ciel se couvrira rapidement dans la matinée, et des pluies feront leur apparition. Celles-ci gagneront en fin d'après-midi les pays de Loire, où la journée avait pourtant bien commencé. Le Languedoc et le Roussillon bénéficieront quant à eux du soleil tout au long de la journée.

Les *températures* resteront au-dessus de valeurs de saison.

Le vent sera de secteur sud sur la moitié Ouest de la France. Il soufflera fort sur les côtes bretonnes, tandis qu'il restera modéré dans l'intérieur.

Sur la moitié est, il sera d'ouest ou nord-ouest. Une tramontane modérée soufflera également.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-10-1988 à 6 heures TU et le 19-10-1988 à 6 heures TU — le 19-10-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	28	17	O
BIARRITZ	22	15	P
BORDEAUX	22	15	P
BOURGES	21	14	C
BREST	19	14	P
CAEN	21	12	N
CHERBOURG	18	13	D
CLERMONT-FERR.	23	13	N
DIJON	21	14	P
GRENOBLE St-M-H	24	15	N
LILLE	23	14	N
LIMOGES	22	13	N
LYON	24	15	N
MARSEILLE-MAR.	26	18	A
NANCY	20	13	P
NANTES	20	15	P
NICE	22	18	O
PARIS-MONTS.	21	14	D
PAU	20	12	C
PERPIGNAN	23	18	P
RENNES	20	15	C
ST-ETIENNE	24	15	N
STRASBOURG	15	13	B
TOURS	21	13	A
TOULOUSE	23	14	P
POINTE-A-PITRE	31	23	D

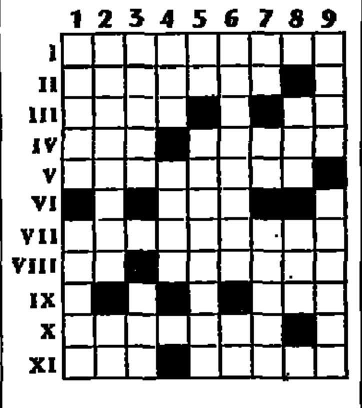
ÉTRANGER	max	min	temps	ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	17	C	LOS ANGELES	24	17	O
AMSTERDAM	15	12	P	LUXEMBOURG	18	12	N
ATHÈNES	22	8	D	MADRID	15	12	B
BANGKOK	29	23	P	MARRAKECH	23	16	C
BARCELONE	24	16	O	MEXICO	25	9	B
BELGRADE	16	5	D	MILAN	21	15	O
BERLIN	14	8	C	MONTRÉAL	20	1	D
BRUXELLES	19	14	P	MOSCOU	10	0	C
LE CAIRE	28	17	D	NAIROBI	29	13	D
COPENHAGUE	12	8	N	NEW-YORK	22	13	D
DAKAR	30	23	D	OSLO	13	6	O
DELHI	34	18	D	PALMA-DE-MAL.	25	17	N
DJERBA	28	20	N	PÉKIN	23	11	D
GENÈVE	18	13	P	RIO-DE-JANEIRO	24	19	C
HONGKONG	28	23	N	ROME	24	18	C
ISTANBUL	18	13	P	SINGAPOUR	32	25	C
JÉRUSALEM	23	14	A	STOCKHOLM	10	6	C
LISBONNE	20	13	A	SYDNEY	32	10	C
LONDRES	19	14	N	TOKYO	20	16	D
				TUNIS	30	21	N
				VARSOVIE	11	-1	D
				VENISE	18	15	C
				VIENNE	16	9	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4856



HORIZONTALEMENT

I. Un brin de muguet par exemple. – II. Discours tenu devant une bière. – III. Fait un choix. Entre trois et quatre. – IV. Chevalier. Peut être une cause de chagrin. – V. Découvrit la loi de la réfraction de la lumière. – VI. D'un auxiliaire. – VII. Faire perdre de l'importance. – VIII. Valeur de silence. Pour le diamantaire, le gendarme en est un. – IX. Fleuve côtier. – X. Des églises orientales. – XI. Cri de chasseurs. Utile quand on veut exprimer des regrets.

VERTICALEMENT

1. Quand on peut les compter, c'est maigre. Interjection pour interdire la circulation. – 2. Laisser tomber les poussières. Qui ne peut donc pas se présenter. – 3. Ne peut évidemment faire qu'une petite moitié. Entre pas à pas. – 4. Sur la Drôme. Qui ne fait pas plaisir à voir. – 5. En France. Produits d'entretien. – 6. Qui peut amener des sommes. Lie. – 7. Terme de comparaison. Adverbe. Ne laisse pas tout passer. – 8. Mauvaise humeur. Séduite. – 9. Souverain musulman. Peut donner une indication sur notre âge.

Solution du problème n° 4855

Horizontalement

I. Serrurier. – II. Aviateur. – III. Becs. Plis. – IV. Rias. Rêne. – V. Elne. En. – VI. Emis. Se. – VII. Roubles. – VIII. Isle. Arc. – IX. Osée. Epée. – X. Io. Es. Inn. – XI. En. Signet.

Verticalement

1. Sabreur. Oie. – 2. Eveil. Oison. – 3. Ricaneuse. 4. Rassemblées. – 5. Ut. Ile. Si. – 6. Reprise. – 7. Iule. Sapin. – 8. Erines. Rêne. 9. Sénescent.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Aventure nordique. Vercors 89.** – Du 26 février au 4 mars 1989, l'Aventure nordique propose aux sportifs amateurs d'aventure un raid hivernal où, pour la première fois, des équipes constituées de quatre hommes et d'un chien attelé à une pulka affronteront la nature enneigée dans une série d'épreuves chronométrées effectuées avec tous les moyens de déplacement nordiques (ski de fond, raquette, telemark, pulka) sur un parcours de 250 kilomètres à des altitudes comprises entre 700 mètres et 1 700 mètres. Une vision nouvelle de l'aventure hivernale, nécessitant une parfaite maîtrise des disciplines nordiques, une solide expérience de l'orientation et beaucoup d'endurance.

★ Renseignements et inscriptions : Aventure nordique, 9, rue de Montenotte, 75017 Paris. Tél. : (1) 46-22-26-60.

● **Revue sonore.** – Le Groupement pour une information progressiste des aveugles et des amblyopes (GIPAA) vient de faire paraître le centième numéro de *l'Oreille gauche*, revue sonore destinée aux mal voyants ou aux non-voyants. Une cotisation de 150 F par an permet également d'emprunter à la bibliothèque de l'association des ouvrages enregistrés sur cassettes ou transcrits en braille.

★ Renseignements à la permanence : (1) 45-88-62-07 (le vendredi après-midi) ou par courrier : GIPAA, 34, rue du Moulinet, 75013 Paris.

● **Séminaire.** – Sur le thème « commencer plus, mieux, plus loin : *les sociétés de commerce international de toute l'Europe à votre service* », le CFCE et la Fédération des sociétés de commerce international (FFSCI) organisent à la demande de la commission européenne un séminaire pour mobiliser les entreprises françaises sur des réseaux internationaux porteurs mais parfois méconnus. Ce séminaire se tiendra le 16 novembre 1988 au CFCE 10, avenue d'Iéna, 75016 Paris (Tél. : 45-05-38-87) ou à la FFSCI (31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75016 Paris. Tél. : 47-23-61-61).

★ Pour tous renseignements, s'adresser au CFCE.

Le Carnet du Monde

Naissances

Agnès et Patrick MILLET,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Audrey,

le 15 octobre 1988.

5, allée Maurice-Ravel,
93160 Noisy-le-Grand.

– Catherine, Eléonore, Emmanuel
sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin, Wenceslas, Michel, Henri KUBIK,

le 16 octobre 1988.

Décès

– Mme Pierre Acker,
son épouse,
Le docteur Christel Acker-Castex,
et M. Gilles Castex,
M. Gilles Acker,
ses enfants,
Christophe, Aude et Sébastien,
ses petits-enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

pharmacien, chimiste,
général inspecteur (2e S),
Pierre ACKER,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 17 octobre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 octobre, à 8 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, suivie de l'inhumation au cimetière d'Auteuil, dans le caveau de famille.

45, boulevard Murat,
75016 Paris.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration,
La direction de la Compagnie nationale du Rhône,
ont le regret de faire part du décès de

M. Charles BERAUDIER,
administrateur de la CNR.

Les obsèques auront lieu le 19 octobre, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Jean, à Lyon.
(*Le Monde* du 18 octobre.)

– Caluire. Lyon. Félines.

Le docteur Charles Bernard
Et ses filles,
Isabelle, Pascale et Nathalie,
Ses gendres,
Olivier Veron et Stéphane Le Roux,
Mme Claude Peyron,
Mme Marc Peyron
et ses enfants,
Les familles Meynard, Peyron, Roche et Violet,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Charles BERNARD,
née Colette Peyron,

survenu le 15 octobre 1988, à Caluire.

La messe sera célébrée par le Père Jean-Pierre Blanc, le jeudi 20 octobre, à 9 h 30, en l'église de Saint-Claire, à Caluire (quai du Rhône).

L'inhumation aura lieu à Félines-sur-Rimandoule (Drôme), à 16 h 30.

– **Raphaël CONDOMINAS**

est mort accidentellement, le 15 octobre 1988, à l'âge de onze ans.

De la part de
Claire Merleau-Ponty et Georges Condominas,
ses parents,
France et Jacques Merleau-Ponty,
ses grands-parents,
Ses frères et ses sœurs,
Et de toute sa famille.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 21 octobre 1988, à 18 heures, au temple protestant du Luxembourg.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les enfants sont les bienvenus.

58, rue Madame,
75006 Paris.

– La direction,
Le corps professoral,
L'encadrement militaire,
Tous les personnels
Et élèves de l'Ecole polytechnique
ont été profondément émus et attristés par le décès le 10 octobre 1988, à l'âge de cinquante-six ans, de

M. Michel METIVIER,
professeur
de *mathématiques appliquées*
à l'Ecole depuis treize ans.

Sa valeur scientifique, ses exceptionnelles qualités, son dévouement sans faille pour l'enseignement et son engagement *personnel dans toutes* les grandes actions menées dans l'Ecole depuis dix ans ont été unanimement appréciés et les services rendus inestimables.

L'Ecole polytechnique perd ainsi un *professeur de très grande valeur*. Elle rend hommage à sa mémoire, s'associe à la peine de sa famille et remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie à l'occasion de la cérémonie des obsèques.

– M. et Mme Philippe Louis Ulmann,
M. et Mme Philippe Serruys,
ses petits-enfants,
Mme Jean Bader,
M. et Mme Daniel Nerson,
Mme Georges Landault,
ses cousins et cousines,
Mme Nicole Galloni,
sa nièce,
Les familles Charles et Jean Pelabon,
Et la fidèle famille Boyero,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone, André PELABON,

pieusement survenu *le 18 octobre 1988*, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 20 octobre, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse.

– Mme Claude Thienot,
Alain et Anne Thienot,
Nicolas et Marie-Hélène Thienot,
Guy Thienot et Dominique,
Caroline et Bruno Barbey,
Christophe et Sylvie Thienot,
Olivier et Hélène Thienot,
ses enfants,
Loïc, Cédric, Emeric, Aurélie, Jonathan, Sunshine, Stanislas, Garance, Anton, Jean-Baptiste, Cléo, Dorothée, Igor, Kellie, Sophie, Gaëtan,
ses petits-enfants,
Les familles Thienot, Laval, Cortesse, Mareschal, Fourmon, Brion, de Soye et Vignes,
ont la douleur de faire part du décès de

Maître Claude THIENOT,
notaire honoraire,
chevalier de l'ordre du Mérite,
grande médaille de la ville de Reims,

le 18 octobre 1988, dans sa soixante-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi 21 octobre 1988*, à 15 heures, en l'église abbatiale d'Orbais-l'Abbaye.

12, rue Pol-Neveux,
51100 Reims.
Le Vieux Tulipier,
Orbais-l'Abbaye,
51270 Montmort.

Remerciements

– Le professeur Pierre Royer,
et ses enfants Sylvie et Jean-François,

dans l'impossibilité matérielle où ils sont de répondre à tous les messages reçus, remercient *tous ceux qui* leur ont témoigné amitié, affection et compassion à l'occasion du décès, survenu le 28 septembre 1988, de

Mme Simone ROYER,
née *Jacquinet*.

12, villa Croix-Nivert,
75015 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 19 octobre 1978,

Robert FRANC

nous quittait.

Colette
rappelle son souvenir à ceux qui l'ont connu et aimé.

Services religieux

– L'Association les Ailes brisées
vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 22 octobre 1988, à 9 h 45, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du

Personnel navigant
de l'Aéronautique civile et militaire
et des parachutistes tombés
en service aérien.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le vendredi 21 octobre 1988, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e, à la mémoire de

Mme Robert GAILLARDOT,
née Suzanne Sasias,

décédée le 5 octobre 1988.

De la part de
Nadette
et Armelle Callou-Gaillardot.

Communications diverses

– E. Mayer, créateur et auteur depuis 1963 de *l'Annuaire international des ventes* (peinture-sculpture), *International Auction Records* (dans sa version anglaise), informe et précise :

● Qu'il continue à en assumer seul la rédaction.

● Que cet ouvrage est édité et publié en exclusivité mondiale par les Editions M. de Zurich.

● Enfin, que tout ouvrage similaire qui serait publié par une maison d'édition se prévalant du nom de Mayer lui serait étranger et pourrait être l'objet de poursuites pour contrefaçon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 19 octobre 1988 :

DES DÉCRETS

● Du 13 octobre 1988 approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Cahors (Lot).

● N° 88-987 du 17 octobre 1988 pris pour l'application de l'article 34 de la loi n° 85-1268 du 29 novembre 1985 modifiée relatif à la dotation de fonctionnement minimale des départements.

● N° 88-988 du 17 octobre 1988 relatif au Fonds départemental de la taxe professionnelle.



Le Monde

CAMPUS

LA RENTRÉE DES ÉTUDIANTS

Université par université et cycle par cycle, la rentrée universitaire s'échelonne depuis le début septembre jusqu'à la fin d'octobre. Pour la première fois, l'effectif total devrait atteindre, cette année, le million d'étudiants dans les universités, contre 811 000 en 1975, 863 000 en 1980, 913 000 en 1982, 952 000 en 1984 et 960 000 en 1986. Si l'on y ajoute les autres enseignements post-baccalauréat (classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieurs...), on devrait dépasser 1 250 000 étudiants au sens large.

Cette montée des effectifs est la conséquence logique des très bons résultats du baccalauréat 1988 (311 000 lauréats, contre 278 000 l'an dernier). La très grande majorité des bacheliers entamant des études supérieures, on estime le nombre des nouveaux étudiants 1988 à environ 302 000 dans le secteur public, dont 235 000 en universités (IUT compris), 40 000 en section de techniciens supérieurs et 25 500 dans les classes préparatoires.

Le million

Pour les seules universités, on enregistre 235 200 inscriptions d'étudiants en première année, soit une augmentation de 11,6 % par rapport à l'an dernier. Les plus gros bataillons s'orientent toujours vers les disciplines littéraires (2,3 % de plus que l'an dernier, avec 80 800 inscriptions) et juridiques (65 600 inscrits en droit et sciences économiques). Les scientifiques, avec 39 300 inscrits, connaissent une forte augmentation (+ 22 % par rapport à 1987), tandis que les effectifs des IUT (instituts universitaires de technologie) approchent les 30 000 étudiants.

Les nouveaux étudiants vont bénéficier d'un certain nombre de nouvelles formations. Ainsi 60 classes préparatoires (dont 19 pour le haut enseignement commercial) sont créées cette année. De même, 160 sections de techniciens supérieurs viennent s'ajouter aux 2 700 existant dans les lycées. Trente et une prépas au diplôme d'études comptables et financières ouvrent leurs portes, ainsi que onze nouveaux départements d'IUT et dix nouveaux DEUST (diplômes d'études universitaires de sciences et technologie, en deux ans). Dans les universités proprement dites, en revanche, les capacités d'accueil n'ont guère augmenté : seuls six premiers cycles « délocalisés » ont reçu cette année l'habilitation du ministère.

Ce million d'étudiants est encadré par quelque 86 000 personnes : 46 000 enseignants et 40 000 ATOS (personnels administratifs, techniciens et ouvriers de service).

L'appel de la France profonde

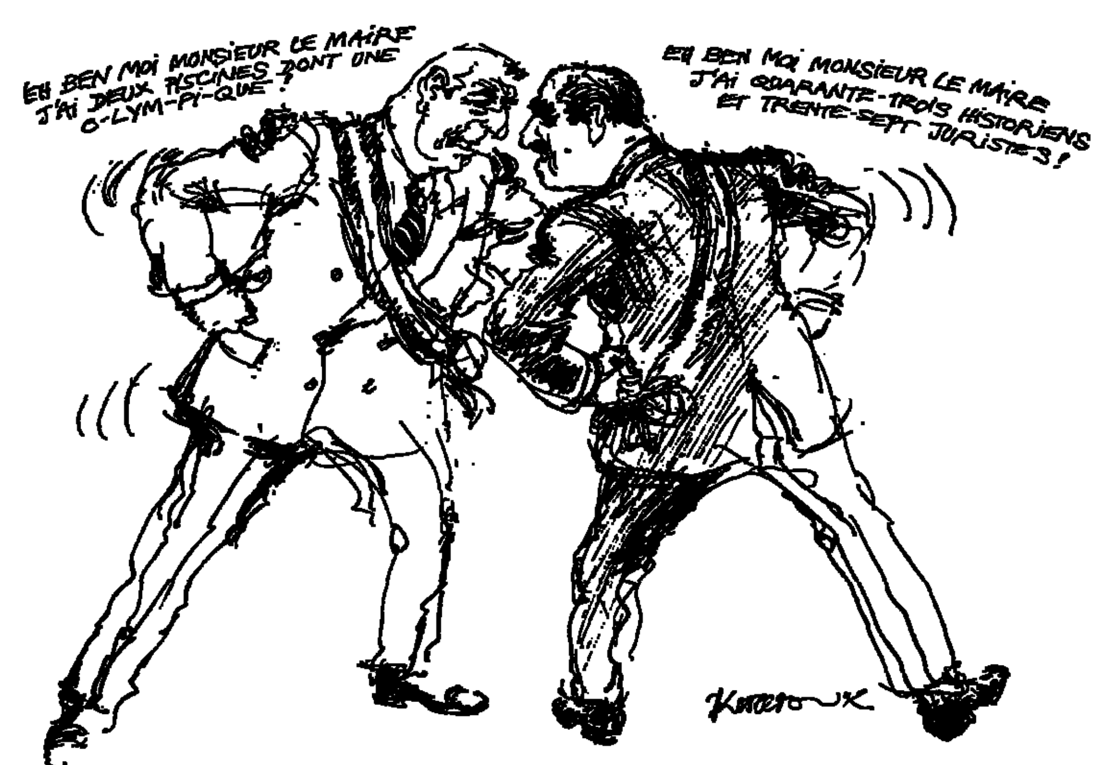
Bayonne, Belfort, Calais, Cholet, Nevers, Périgueux, Roanne, Valence... Dans la bataille pour l'expansion de l'enseignement supérieur, les villes moyennes sont en première ligne.

« *JE m'adresse aux universitaires : les collectivités locales vous offrent des moyens. Ne les refusez pas, car c'est actuellement la seule façon de développer l'enseignement supérieur et d'accueillir davantage d'étudiants. La création d'antennes universitaires et les délocalisations de premier cycle sont inéluctables. S'y opposer serait un combat d'arrière-garde.* » Lancée par l'un des responsables du district urbain d'Arras, chef-lieu du Pas-de-Calais, lors des récentes assises des universités du Nord, cette demande en mariage un peu brutale résume bien le marché de plus en plus souvent proposé aux universités et qu'elles sont de plus en plus nombreuses à accepter, bon gré, mal gré.

Ainsi pour cette rentrée 1988, l'antenne des universités Lille-II, Lille-III et Valenciennes, à Cambrai (Nord), ouvre ses portes à quatre-vingts étudiants de première année d'histoire, cent vingt apprentis juristes et une trentaine d'étudiants en sciences. Arras accueille, de son côté, cent soixante-dix étudiants de lettres modernes. A Agen (Lot-et-Garonne), ils sont cent quatre-vingts à démarrer leurs études de droit dans la capitale du pruneau, au lieu de se déplacer jusqu'à l'université Bordeaux-I. L'an dernier déjà, des « premiers cycles délocalisés » s'étaient installés à Dunkerque (Lille-I et Lille-II), Versailles (Paris-VI), Saint-Quentin-en-Yvelines (Paris-X-Nanterre), Boulogne (Lille-III) ou Melun (Paris-II).

Encore ne s'agit-il là que des implantations officielles, bénéficiant de l'habilitation et de quelques moyens supplémentaires du ministère de l'éducation. Car les antennes « sauvages », résultant d'une convention directe entre une université mère et des collectivités locales, ont poussé depuis quelques années aux quatre coins de la France. Bayonne, Belfort, Bourg-en-Bresse, Calais, Cholet, Nevers, Niort, Périgueux, Roanne, Saint-Brieuc, Valence ou Vannes disposent désormais de leur micro-pôle universitaire, capable d'accueillir, pour une ou deux années d'études supérieures, quelques dizaines, voire quelques centaines de bacheliers de l'agglomération. A quoi il convient d'ajouter les instituts universitaires de technologie (IUT), statutairement rattachés aux universités, qui se sont décentralisés à Alençon, Egleton, Laval, Longwy, Rodez ou au Creusot.

Des universités d'opérette, serait-on tenté de penser. A moins que la France ne soit en train de vivre sa troisième révolution universitaire. Sans bien s'en rendre compte, tellement ces implantations nouvelles sont dispersées, saupoudrées, parfois microscopiques. Le système universitaire a explosé une première fois pendant les années 60. En dix ans on est alors passé de deux cent dix mille étudiants, répartis dans une vingtaine d'établissements et autant de villes universitaires, à six cent cinquante mille étudiants, accueillis dans soixante-dix établissements, installés dans une quarantaine de villes universitaires. Depuis une quinzaine d'années, le paysage n'a pratiquement plus bougé, l'Etat se contentant, pour l'essentiel, d'élever à la dignité d'université des collèges de premier cycle qui existaient précédemment, comme à Avignon, Perpignan, Mulhouse, Pau, Valenciennes, Toulon ou Chambéry.



Or, dans le même temps, le nombre des étudiants a continué à progresser jusqu'à atteindre le million cette année. Bon nombre d'universités accueillent aujourd'hui deux fois plus d'étudiants qu'il n'était prévu lors de leur création. L'élasticité des murs des amphithéâtres, des salles de travaux dirigés et des laboratoires ayant des limites, les présidents d'université font un constat unanime : « *Le point de rupture est atteint. Il sera largement dépassé avec l'augmentation prévisible – et voulue – des flux d'étudiants. Il est donc urgent de trouver des solutions.* »

Ces solutions, municipalités, départements et régions sont prêts à y contribuer. « *La crise universitaire est trop grave*, estime Rodolphe Pesce, maire socialiste de Valence. *L'Etat seul ne pourra faire face.* » Ce souci de relayer ou d'épauler l'Etat en matière d'enseignement supérieur – comme c'est déjà le cas pour les écoles et les lycées – rejoint l'intérêt bien compris des collectivités locales. Celles-ci sont, en effet, de plus en plus conscientes du lien complexe qui existe entre enseignement supérieur et développement économique, convaincues de la nécessité d'investir dans la matière grise. Non seulement les entreprises locales réclament davantage de techniciens et de cadres hautement qualifiés, mais les maires de villes moyennes ont compris, comme le dit sans tendresse un président d'université, que « *pour attirer de nouveaux investisseurs, ils ont besoin de pouvoir vendre de la formation supérieure* ».

Car c'est aussi, pour bien des municipalités, un problème d'image de marque. Après les équipements socioculturels et les installations sportives, après les centres-villes piétonniers et les technopoles en miniature, la création d'un pôle universitaire constitue la nouvelle frontière d'une gestion municipale tournée vers l'avenir.

« Toute l'ambiance se transforme

« *Depuis que nous avons quelques centaines d'étudiants*, souligne Jean Auroux, maire socialiste de Roanne, *ce qui m'a le plus frappé c'est la transformation et l'animation de la vie de la cité, des magasins, des bistrots, des rues. C'est toute l'ambiance de la ville qui se transforme : plus jeune, plus dynamique, plus attractive.* » A quoi Jacques Legendre, maire RPR de Cambrai, ajoute, comme beaucoup de ses collègues, une autre motivation : la démocratisation de l'enseignement supérieur. « *Les antennes*, estime-t-il, *sont un relais de proximité entre le lycée et l'université. Pour des raisons à la fois culturelles et financières, bien des familles n'envisagent pas de faire faire à leurs enfants des études supérieures dans la métropole régionale. Les premiers cycles délocalisés sont un palier efficace qui leur permet de sauter le pas.* »

La plupart des municipalités moyennes sont donc bien décidées à mettre le paquet pour accueillir les pôles universitaires de l'an 2000. Et la dot qu'elles offrent aux universités est loin d'être négligeable. Elles leur proposent en effet une bonne partie de ce dont elles manquent cruellement : des locaux, souvent provisoires, mais destinés à être remplacés par de mini-campus ; des personnels de service pris en charge par les collectivités locales (cinq postes administratifs à Saint-Quentin-en-Yvelines, quatre à Cambrai, par exemple) ; du matériel pédagogique (un gros ordinateur Vax pour la filière robotique de Roanne, des embryons de bibliothèques universitaires un peu partout) ; des facilités d'accueil pour les étudiants (transformation de logements HLM vacants en appartements étudiants meublés, comme à Valence). Enfin, les collectivités locales font feu de tout bois pour motiver les enseignants : remboursement à un taux alléchant des frais de déplacement, relèvement parfois spectaculaire du tarif des heures complémentaires des universitaires, voire prise en charge de l'intégralité des rémunérations des chargés de cours ou de travaux pratiques, comme à l'Institut d'études juridiques de Périgueux.

Difficile pour les universités de résister à de telles avances. D'autant que les antennes locales ne sont pas seulement un moyen de désengorger des premiers cycles saturés ou de diversifier les sources de financement. Comme l'explique Bernard Pouyet, président de Grenoble-II, « *notre politique de délocalisation sur Valence dépasse de beaucoup les seuls problèmes de gestion des flux étudiants. Elle nous permet de multiplier les possibilités de partenariats avec les entreprises du bassin drômois, que ce soit en matière de formation continue, de stages pour les étudiants ou même de recherche* ». Quant aux universitaires, certains d'entre eux redécouvrent le charme d'établissements à taille humaine, d'un accueil personnalisé des étudiants et d'une relation pédagogique normale.

GÉRARD COURTOIS.

(*Lire la suite page 16.*)

Dans la foule des pèlerins

S'inscrire à l'Université n'était pas facile, rentrer ne l'est pas davantage. Une règle d'or : se débrouiller et écouter les anciens.

« *LA rentrée ? Je suis bien incapable de vous dire quel jour elle a lieu*, avoue Jacques Soppelsa, président de Paris-I. *Pour nous, elle a commencé début septembre et se poursuivra jusqu'à fin octobre.* » C'est ainsi. A l'Université, la rentrée est permanente, étalée selon les filières, diluée dans le maelström énigmatique des UER et des UFR. « *J'ai dû abandonner l'idée d'une simplification du calendrier*, précise-t-il. *Chaque discipline a des contraintes pédagogiques qui lui sont propres.* » Pour boucler les deux semestres universitaires, chacun va selon son rythme. Il suffit de partir à point. D'où ces cohortes d'étudiants qui se présentent en ordre dispersé aux marches des amphis. Anonymes pèlerins du savoir, ils pénètrent dans le saint des saints par les petites portes.

Rentrée en catimini, presque à la cloche de bois. En réaction, quelques universitaires ont exhumé cette année une pratique d'antan : la rentrée solennelle. A Grenoble (*le Monde* du 6 octobre) et à Lyon-II, deux établissements peu suspects de conservatisme, on a sorti les toges de la naphtaline pour célébrer la rentrée en grand apparat. Robes rouges pour les juristes, jaunes pour les littéraires, fuchsia pour les sciences exactes... Ces superproductions en technicolor avaient un but : affirmer spectaculairement l'identité et la cohésion d'une institution souvent critiquée face à ses partenaires potentiels, en particulier économiques.

Ces manifestations ne sont pas du goût de tous. « *La volonté de marquer le rôle de l'Université dans la cité ne doit pas être limité à cet aspect symbolique. D'autre part, la tentation de ressusciter le passé par le décorum est stupide* », s'insurge Jean-Yves Mérindol, du SGEN-CFDT. Pour lui, l'image de marque de l'Université a plus à souffrir de sa manière d'accueillir les étudiants. « *Je suis choqué de la façon dont se déroule la rentrée pour eux, notamment les étudiants de première année de DEUG* », dit-il. Le syndicaliste ne revient pas sur la pénurie de professeurs et de locaux. Air connu qui fait la une des journaux. Il s'attache plutôt aux petits détails de l'accueil. « *Les recevoir honorablement n'est pas si facile. Il est vrai que rencontrer les étudiants par petits groupes pour les informer est moins exaltant qu'une cérémonie officielle avec les notables.* »

Fraîchement nommé à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, il a constaté avec regret que la semaine de rentrée coïncidait avec des travaux de peinture dans l'établissement. « *Du coup, les salles n'avaient plus de numéros.* » Une simple bavure, de nature à brouiller dangereusement les pistes du nouvel arrivant. Pas de ça à Créteil, université Paris-XII, où le parcours des étudiants est parfaitement fléché.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(*Lire la suite page 16.*)



L'iniquité des taux

L'AFFAIRE du tirage au sort des étudiants en mathématiques de l'université de Lille I a mis en lumière, de façon spectaculaire, le problème des taux d'encadrement dans les universités françaises. En décidant de n'accueillir en travaux dirigés que le nombre d'étudiants qu'ils pouvaient prendre en charge s'ils respectaient les normes fixées par le ministère de l'éducation, les universitaires du Nord ont fait la démonstration du sous-encadrement dont souffre l'enseignement supérieur dans certaines universités et dans certaines disciplines.

Le taux d'encadrement établit le rapport entre le *potentiel* d'enseignement et les *charges à assurer*. Le potentiel est facile à calculer puisqu'on connaît pour chaque université le nombre d'enseignants dans chaque discipline et le nombre d'heures qu'ils sont tenus, réglementairement, d'assurer chaque année (96 heures de cours magistraux ou 192 heures de travaux dirigés). Encore ces obligations de service d'enseignement ne tiennent-elles pas compte de nombreuses activités souvent essentielles : recherche, tâches administratives, formation professionnelle...

Les charges d'enseignement prennent en compte le nombre d'étudiants de chaque discipline inscrits dans une université. Mais elles sont calculées de façon normative (ce sont les fameuses « normes Garaces »), c'est-à-dire que le ministère de l'éducation établit nationalement, par type d'établissement (universités, IUT, écoles d'ingénieurs) et par grandes disciplines, les « seuils de dédoublement » des cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Le nombre d'étudiants divisé par l'effectif théorique de chaque cours, TD ou TP, permet d'établir la charge d'enseignement de chaque université.

Globalement, le potentiel d'enseignement des universités françaises était, en 1987, de près de *5,3 millions d'heures, alors que* les charges d'enseignement s'élevaient à près de 6,3 millions d'heures, le déficit étant comblé par *les heures complémentaires. Soit un* taux d'encadrement moyen de 84 %. Mais ce taux moyen recouvre de sensibles inégalités entre universités et entre disciplines.

Taux d'encadrement dans treize universités *

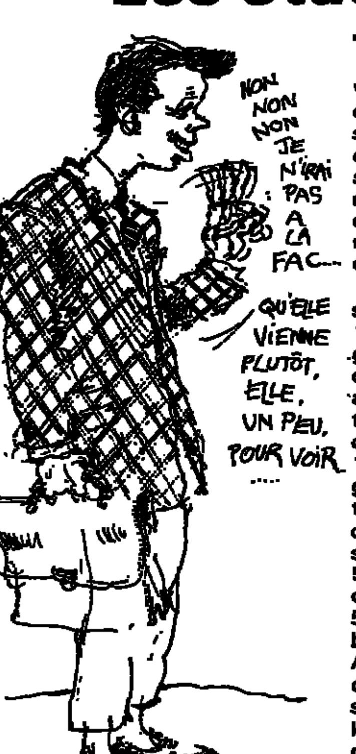
Université	Charges (en nombre d'heures)	Potentiel (en nombre d'heures)	Taux d'encadrement en %
Aix-Marseille I	157 168	158 873	101
Angers	85 530	35 616	41
Bordeaux I	123 767	116 832	94
Brest	80 030	51 822	64
Lille I	182 725	136 933	75
Lyon I	119 762	121 094	101
Lyon II	115 936	79 296	68
Strasbourg I	79 854	81 197	101
Strasbourg III	41 419	21 984	53
Valenciennes	40 260	21 696	53
Paris I	161 332	124 512	77
Paris VI	210 492	319 392	151
Paris VIII	177 813	108 960	61

... et par discipline

Discipline	Charges (en heures)	Potentiel (en heures)	Taux d'encadrement en %
Droit public	251 690	177 757	70
Droit privé	328 690	218 669	67
Sciences économiques	328 182	241 843	74
Gestion	250 876	121 805	49
Langue et littérature françaises	187 980	227 114	121
Psychologie	192 629	121 286	63
Histoire	194 849	180 843	93
Mathématiques	628 286	466 176	74
Physique	388 771	434 735	112
Chimie	329 525	390 431	118
Informatique	318 736	197 355	62

* (Hors secteur médical). – Extrait de l'avis de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances pour 1988.

Les étudiants, ça peut rapporter gros



TOUS les élus locaux qui souhaitent accueillir une antenne universitaire l'affirment la main sur le cœur : *« Nous sommes prêts à nous saigner aux quatre veines pour développer un pôle d'enseignement supérieur. »* Et l'on peut difficilement suspecter leur bonne foi, quand on mesure les investissements réalisés et les budgets engagés.

A Saint-Quentin-en-Yvelines, le syndicat d'agglomération a investi 15 millions de francs dans l'aménagement des bâtiments universitaires qui ont ouvert leurs portes cette année ; quant au budget de fonctionnement de l'antenne à la charge de la ville, il est de l'ordre de 1,2 million de francs par an. A Périgueux, le fonctionnement de l'institut municipal d'études juridiques coûte 1,8 million de francs à la ville, soit 1 % du budget municipal, pour 500 étudiants. Le fonctionnement de l'antenne d'Agen grèvera de *500 000 à 600 000 F* par an le budget de la municipalité. Et Jean Auroux, maire de Roanne, estime que, tous frais confondus (investissement, fonctionnement aide au logement...), chacun de ses étudiants lui coûte 10 000 F par an.

La création d'une antenne universitaire apparaît donc comme un luxe. Luxe nécessaire, aux yeux des édiles, pour le prestige, l'image de marque, le dynamisme et l'avenir de leur cité. Mais un luxe qui pèse lourdement sur les finances locales. Et pourtant, à bien y regarder, on peut dresser un bilan exactement inverse. Les étudiants représentent, pour une ville moyenne, un investissement immédiatement rentable et sur lequel les municipalités font en réalité la « culbute ». Ils constituent, en effet, une masse de consommateurs non négligeable qui est maintenue ou attirée sur place, au lieu d'émigrer vers les grandes villes universitaires.

Les services statistiques du ministère de l'éducation évaluent à *30 000 F en moyenne les dépenses* effectuées par chaque étudiant pendant l'année 1987-1988. Encore ce chiffre est-il inférieur à des estimations faites localement, comme à Toulouse (30 000 F par an en 1985) ou à Aix-Marseille, dont les étudiants de sciences économiques avaient dépensé l'an dernier, selon une enquête de l'INSEE, environ 40 000 F en moyenne. Autrement dit, pour un investissement de l'ordre de 2 500 F par an et par étudiant (dans l'antenne ancienne de Périgueux) ou de 10 000 F par an (dans l'antenne nouvelle de Roanne), les collectivités locales bénéficient de 30 000 F de retombées financières immédiates. Soit un rapport entre dépenses et recettes de 1 à 3 (Roanne) voir de 1 à 12 (Périgueux).

Le raisonnement, dira-t-on, est sommaire. Tout d'abord les étudiants ne dépensent pas la totalité de leur budget dans la ville où ils mènent leurs études. Une enquête originale réalisée en 1986-1987 par le groupe de recherches socio-économiques de l'université de Toulouse-le Mirail fait, pour une bonne part, tomber cette objection : elle aboutit à la conclusion que les étudiants du Mirail effectuent plus des deux tiers de leurs dépenses à Toulouse ou dans l'agglomération. Ce qui est loin d'être négligeable.

Deuxième objection : on peut estimer que les étudiants auraient de toute façon été des consommateurs locaux. L'argument, en grande partie exact dans le cas d'une grande ville universitaire, ne tient pas dans le cas d'une *antenne*, puisque celle-ci permet précisément de retenir sur place bon nombre de jeunes qui auraient été faire leurs études dans la métropole régionale.

Au-delà même de leur intérêt culturel, social ou économique, les antennes universitaires apparaissent donc comme de bonnes affaires. Les étudiants, ça peut rapporter gros.

G.C.

Dans la foule des pèlerins

(Suite de la page 15.)

Salle 227, bâtiment II : le béton a vieilli, le jaune des portes est *terni*, mais la salle 227 pourrait être celle d'un banal lycée. Rassurante. C'est là que les étudiants de première année d'allemand ont été conviés pour une réunion d'information. *« Cette année, tous les départements de Paris-XII ont organisé ce type de réunion »*, indique-t-on à la cellule d'information de l'université.

Seul garçon parmi une quarantaine de jeunes filles, Philippe en a appris l'existence par hasard, lors d'une visite exploratoire du campus début octobre : *« C'était affiché. »* Ici, le panneau d'affichage est le premier — et souvent unique — interlocuteur. Des grappes curieuses y sont agglutinées en permanence. *« C'est là que j'ai recopié l'emploi du temps, mais je n'y comprends rien »*, confie Isabelle. En quoi consistent les groupes et les options ? *« Je te déconseille l'option anglais, c'est à cause d'elle qu'on s'est fait rétamer »*, informe une redoublante, reconnaissable à son verbe haut et à sa *façon désinvolte de fumer sous le* panneau d'interdiction. Les explications du directeur du département seront les bienvenues. D'un ton patelin, il décrit le cursus, ses débouchés et ses embûches. Il brandit *« le taux d'abandon très important en première année »*, pour inciter à *« un sérieux effort de rigueur dans le travail »*. Puis vient la carotte : *« Des bourses d'études d'un semestre dans une université allemande sont attribuées en fin d'année aux meilleurs. »*

Après s'être inscrite à une visite guidée de la bibliothèque universitaire, la petite troupe peut alors s'égailler dans les couloirs pour les inscriptions pédagogiques dans les diverses UV. Le département d'allemand de Paris-XII étant le plus petit de tous, il n'y a pas de bousculades, ni de queues interminables. Etudiant en première année d'histoire à la Sorbonne, (Paris-I), Julien aurait pu espérer une immersion tout aussi tranquille. Au lendemain du bac, il n'y avait pas foule pour l'inscription. Or, au moment de choisir les TD, indispensables au contrôle continu, c'est la brutale plongée dans l'angoisse. *« Sur six TD obligatoires, je n'ai pu m'inscrire que dans un seul. Les autres sont paraît-il complets. »* Julien ne comprend pas. Il refait ses comptes : avec soixante-quinze cours de TD hebdomadaires pour mille cent étudiants, il ne devrait pas y avoir surcharge.

Ayant le numéro d'ordre 252, il aurait même dû avoir l'embarras du choix : *« Mon copain qui a tiré le numéro 948 a les pires inquiétudes. »* Que lui restera-t-il ? Un strapontin en *« latin médiéval »* ou bien la guillotine de l'examen terminal... Comme Julien, il suivra sans doute le conseil de la personne qui recueille les inscriptions : *« Essayez de vous incruster. Au début, vous vous ferez virer. Ensuite, le prof vous acceptera peut-être. »* De guerre lasse. Comme ces deux-là, la plupart des étudiants de première année découvrent vite les deux clés d'une rentrée réussie : débrouillardise et bouche à oreille. Ainsi, ce grand gaillard sur le seuil de l'amphi N, à Tolbiac, pour son premier cours de droit. Il a soutiré deux conseils à des « anciens » autour d'un gobelet de café : *« Ils m'ont conseillé de ne pas assister aux cours magistraux qui sont, paraît-il, inutiles, et de toute façon de m'installer au balcon pour ne pas recevoir sur la tête ce que les chahuteurs font pleuvoir sur les nouveaux. »*

Le seul espace de liberté

L'Université renouerait-elle avec un certain folklore ? En fait, ce premier contact avec l'enseignement supérieur fut bien sage. Malgré le nombre (sept cents étudiants sur les gradins), l'atmosphère était appliquée. Certes, un ou deux Rafale de papier réussirent un atterrissage de fortune aux pieds du prof. Mais c'était simple prétexte fourni à celui-ci pour rappeler le rapport de forces : *« Vous avez les avions, moi j'ai la bombe atomique. C'est moi qui délivre les grades universitaires. A bon entendeur salut ! »*. Là aussi, on promet du sang et des larmes : *« Je vous engage dès à présent à la plus grande vigilance. Les conditions dans lesquelles vous faites vos études vous suivront, y compris jusqu'au moment de postuler un emploi. »* Raison supplémentaire pour *« respecter l'institution qui vous héberge. C'est le seul espace d'entière liberté que vous traverserez de toute votre vie »*.

La liberté ? Au début, elle donne le vertige. *« A-t-on fait les bons choix pour les unités d'enseignement ? On n'en sait rien. Personne ne nous a vraiment informés »*, s'interrogeait un groupe à la sortie du cours. Preuve que les efforts d'information consentis çà et là sont encore insuffisants. *« Depuis deux ans, nous avons instauré des semaines de pré-rentrée en septembre »*, explique Georges Haddad, coordonnateur des sciences économiques et de gestion à Paris-I. A l'occasion de ces sessions d'information facultatives, on teste le niveau des connaissances des arrivants. *« Ce n'est pas de la sélection, mais du conseil d'orientation pour éviter à certains de perdre leur temps. On leur recommande alors une autre filière ou un double cursus jusqu'à Noël »*, plaide Georges Haddad. *« Mon vœu serait d'organiser une vraie semaine de découverte de l'université dès le mois de mai »*, dit Jacques Soppelsa. Vœu pieu pour l'instant. A cette époque de l'année, les élèves de terminale ont des soucis plus immédiats en tête...

JEAN-JACQUES BOZONNET.

L'appel de la France profonde

(Suite de la page 15.)

« Que vaut-il mieux, demande Bernard Alluin, professeur à Lille-III et à l'antenne d'Arras, *des étudiants entassés à Lille dans des conditions parfaitement dissuasives ou des étudiants bien accueillis et bien installés à Arras ? »*

Et pourtant, ces antennes de premier cycle sont loin de faire l'unanimité parmi les universitaires. Beaucoup ont le désagréable sentiment d'*« aller à la soupe »* et acceptent sans enthousiasme, faute de moyens suffisants alloués par l'Etat à ses universités, une solution contre laquelle les griefs ne manquent pas. La démocratisation de l'enseignement supérieur grâce à la proximité des antennes ? Peut-être. Mais ne peut-on aboutir au même résultat par la mobilité vers les grands centres universitaires ? Le charme convivial des petites unités de premier cycle ? Sans doute. Mais la richesse de l'université ne repose-t-elle pas sur le brassage permanent entre étudiants de première année et étudiants plus avancés, en maîtrise ou en thèse ?

Quant aux moyens attribués par les collectivités locales, ils représentent indéniablement un sérieux ballon d'oxygène pour les universités. Mais ne sont-ils pas, au bout du compte, nettement insuffisants et surtout aléatoires ? Et lorsqu'on entend Bernard Alloir, directeur général adjoint du syndicat de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, expliquer : *« Nous assurons le démarrage de l'antenne, mais nous n'avons pas l'intention de continuer à financer le fonctionnement au-delà de la convention de trois ans signée avec Paris-X »*, on peut s'interroger sur le sort de l'expérience au cas où l'Etat ne prendrait pas le relai.

Et les universitaires ont beau jeu de souligner les contradictions de ces premiers cycles délocalisés. Tous les responsables d'antennes, côté universités et côté municipalités, insistent sur le fait que, pour assurer un enseignement de qualité et retenir durablement les étudiants, *« on ne peut pas tout faire, ni assurer toutes les disciplines »*. Mais ils reconnaissent en même temps qu'il est nécessaire d'offrir un éventail de formations aussi large que possible, pour ne pas imposer aux étudiants une orientation forcée. Délicat équilibre.

Des rivalités absurdes

Autre contradiction majeure : quel lien établir entre les antennes et leurs universités de rattachement ? Entre ces premiers cycles isolés et les activités de recherche ? Certains, comme à Périgueux, jouent clairement le jeu du collège universitaire de premier cycle, conçu comme un sas de transition entre le lycée et les études supérieures longues. Mais beaucoup rêvent, plus ou moins secrètement, de déboucher sur le second cycle et de décrocher, peu à peu, le statut d'université à part entière. Soit parce qu'il y va, à leurs yeux, du prestige de leur ville, soit parce qu'ils sont clairement conscients des enjeux universitaires. *« Si nous sommes coupés de la recherche, et par conséquent des milieux industriels, on ne tiendra pas la route »*, reconnaît sans détours Rodolphe Pesce, le maire de Valence. A quoi Jacques Legendre ajoute, depuis Cambrai : *« Il faut être honnête. on ne pourra pas avoir des laboratoires de qualité dans toutes les villes moyennes de France. Un ou deux labos très pointus, bien en phase avec les besoins de l'industrie locale, oui. Mais pas une université à part entière. Sinon ça risque de provoquer beaucoup de gâchis et de rivalités absurdes à l'heure du grand marché européen. »*

Car c'est bien l'impression qui domine aujourd'hui : un foisonnement anarchique d'intiatives et de projets, un éparpillement des universités au gré des sollicitations locales et des amitiés politiques, sans coordination ni instance d'arbitrage. La proposition récente du ministre de l'éducation aux présidents d'université (*le Monde* du 1er octobre) de lancer une ambitieuse politique de développement régional de l'enseignement supérieur n'en prend que plus de relief. D'ici au mois de juin prochain, des contrats de programmation de quatre ans devraient être conclus entre l'Etat et six ou sept régions et leurs universités. Dans deux ans, c'est la quasi-totalité des régions et des universités que le ministère souhaite engager sur la voie d'un développement concerté, susceptible à la fois d'augmenter les capacités d'accueil et de renforcer des pôles de recherche de calibre européen. Il ne sera que temps si l'on ne veut pas retrouver, sous peu, l'Université en miettes.

GERARD COURTOIS.



Les lycées sont débordés

Les lycéens affluent, on manque de professeurs. Pour limiter l'engorgement, on n'évitera pas de réduire le nombre des cours.

LES difficultés qui ont pu marquer cette rentrée scolaire n'inquiètent pas trop M. Jospin. Une rentrée se préparant près d'un an à l'avance, il peut les mettre au passif de son prédécesseur. Mais l'argument ne servant qu'une fois, il doit dès maintenant s'atteler à une tache redoutable : comment faire en sorte que la rentrée 1989 se passe mieux que celle de 1988, en particulier dans les lycées ?

Limiter les redoublements

Le premier volet – la construction et la réhabilitation des locaux – est désormais du ressort des conseils régionaux. Après une période de bilan et de réflexion, les mises en chantier se sont multipliées et de nombreux établissements entièrement financés par les régions seront ouverts l'an prochain : ainsi, la mise en service de deux lycées à Tours, ville qui a connu cette année une forte agitation lycéenne, et à Joué-lès-Tours. La généralisation d'une politique contractuelle Etat-région voulue par M. Jospin devrait renforcer la cohérence des politiques nationale (nomination de professeurs) et régionale (bâtiments).

Mais les réponses pédagogiques à la formidable pression sociale en faveur des études relèvent de l'Etat. Certes, le projet de budget pour 1989 prévoit 4 200 emplois nouveaux de professeurs pour les lycées et les lycées professionnels et l'augmentation importante (+ 40 %) du nombre de postes offerts aux concours de recrutement devrait dégager des moyens supplémentaires. Mais les créations de postes n'ont pas l'effet magique que semblent leur prêter les syndicats. Les enseignants recrutés en 1989 n'exerceront à temps plein qu'à partir de la rentrée 1990. Et surtout le total manque d'attractivité et la profession freine les possibilités d'embauche de l'éducation nationale. Créer des postes aux concours aboutit à augmenter le nombre d'emplois non pourvus et donc le recrutement des maîtres auxiliaires.

Pour contourner l'obstacle, il faut donc, selon les responsables, *« faire un effort d'imagination ». « Même si la rentrée 1989 est mieux préparée, les seules ressources budgétaires ne permettent pas de modifier radicalement la situation »*, estime-t-on. L'*« imagination »* va consister à resserrer les boulons pour *« mobiliser tous les moyens »*, mais aussi à réfléchir à une modification des contenus d'enseignement et à une meilleure fluidité des cursus, par l'abaissement des taux de redoublement.

Dans les lycées, la priorité sera donnée à l'abaissement des effectifs en seconde, classe où la pression est à son comble, en raison notamment de l'augmentation des redoublements. Les circulaires de rentrée inciteront les recteurs à procéder à *« un examen critique des options qui se sont multipliées à l'excès »*. En clair, les cours à option qui mobilisent un professeur pour quelques élèves pourront être supprimés. On cherchera aussi à égaliser la charge des professeurs en évitant une distribution inégale des effectifs. Les recteurs devront éviter de créer des formations post-baccalauréat – STS, IUT, DEUST, DEUG – qui risqueraient de faire « double emploi », et vérifier l'utilisation des classes préparatoires, qui *« aspirent un potentiel considérable de moyens »*. L'appel à des pré-retraités extérieurs à l'éducation nationale pour enseigner sera encouragé, et les enseignants atteignant en cours d'année l'âge de la retraite seront incités à terminer l'année scolaire.

Elèves-citoyens

Dans les lycées professionnels M. Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, voudrait dégager des moyens en *« utilisant au maximum la capacité des ateliers »*, qui accueillent douze élèves en moyenne, et rationaliser la gestion de la carte des formations techniques (ouvertures et fermetures de CAP et de BEP) par une déconcentration accrue.

Ce contexte de relative austérité a conduit le secrétaire d'Etat à rouvrir un dossier sensible, mais *a priori* peu coûteux : celui de la vie des lycéens du technique. Une mission parlementaire sur ce thème va être confiée à M. Jean-Pierre Luppi, nouveau député socialiste de l'Isère. Il devrait notamment proposer des mesures pour améliorer la qualité de la vie des lycéens, ouvrir les établissements sur le contexte social et culturel, et prendre en compte la qualité de citoyen des élèves, qui sont de plus en plus nombreux à être majeurs. Ces derniers pourraient participer à l'évaluation de leur formation et à leur propre orientation.

Dans l'enseignement général et technologique, M. Jospin a déjà ouvert le dossier des contenus d'enseignement (en mathématiques et en histoire, des missions sont au travail) et devrait s'orienter vers un allégement du nombre d'heures de cours suivies par les élèves, au profit d'un apprentissage des méthodes de travail et d'un appui pédagogique. Le ministre affirme que cette démarche ne répond pas seulement à des impératifs d'économie, mais au désir de lutter contre l'encyclopédisme et de mieux s'adapter aux besoins des élèves. La réforme des lycées préparée par M. Monory, qui procédait du même esprit, avait sombré sous les coups des manifestations lycéennes de décembre 1986. M. Jospin aura-t-il plus de chance ?

Mais les prévisions dont dispose désormais le ministre avec le « Plan pour l'avenir de l'école » élaboré sous son prédécesseur, sont implacables. Supprimer deux heures de cours par division dans le second degré « économiserait » 23 600 professeurs sur un besoin total estimé à 156 000. Et diminuer d'une heure l'horaire de mathématiques dans les collèges et les lycées d'enseignement général permettrait presque de diviser par deux les besoins en nouveaux profs (9 800 au lieu de 18 300) dans une discipline où le recrutement est plus que problématique. D'où les très fortes tentations dans ce domaine. Les économies induites par une éventuelle augmentation de la charge des professeurs ou par l'alourdissement des effectifs d'élèves ont aussi été estimées par les statisticiens. Hypothèses... d'école évidemment.

Mais une certitude domine désormais : accompagner la démocratisation accélérée de l'accès aux lycées en pleine période de crise de recrutement des professeurs exige autre chose qu'une navigation à vue. Les solutions seront complexes. D'où la nécessité de programmer l'effort, comme le répète, après M. Monory, l'actuel ministre. Faute de quoi l'éducation nationale risque d'être la victime du slogan qu'elle a lancé – 80 % de jeunes au niveau du bac en l'an 2000 – sans en prévoir l'immense succès. L'envol spectaculaire du taux de scolarisation à dix-huit ans (1) donne la mesure de la pression sociale en faveur des études longues. Et certains experts qui considéraient l'objectif des 80 % comme un miroir aux alouettes voici quelques mois encore assurent aujourd'hui qu'il sera atteint avant même l'an 2000.

PHILIPPE BERNARD

(1) 44,7 % en 1982-1983 et 58,7 % en 1986-1987 selon les derniers chiffres connus.

L'augmentation des effectifs en cinq ans

LE nombre de classes comportant plus de trente-quatre élèves (en noir) a considérablement augmenté depuis 1983 dans les lycées d'enseignement général et technologique publics.

La catégorie la plus nombreuse est désormais celle des classes de trente-cinq - trente-six élèves.

La taille moyenne des divisions croît plus rapidement dans le public que dans le privé, ce qui creuse l'écart entre les deux secteurs.

En cinq ans, la proportion de divisions comportant 35 élèves ou plus est passée de 15,3 % à 38,8 % dans le public et, dans le privé, de 5,6 % à 14,2 %.

Source : direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale.

% des classes
10 — 1983-1984 — 0
18 22/23 24/25 26/27 28 29 30 31 32/33 34/35 36/37 39/40 42
Nombre d'élèves par classe
10 — 1984-1985 — 0
10 — 1985-1986 — 0
10 — 1986-1987 — 0
10 — 1987-1988 — 0



Manifestation de lycéens à Rouen, en octobre 1988.

La fièvre monte dans les « bahuts »

La surcharge des établissements conduit à une dégradation des conditions de vie, de plus en plus mal supportée par les élèves et les professeurs.

CE n'est pas une éruption, plutôt un malaise persistant et général. L'une de ces endémies difficiles à mesurer et donc à soigner. 37... 38... 40..., la fièvre des lycées se mesure au nombre d'élèves entassés par classe, avec son cortège de conséquences matérielles, qui empoisonnent la vie des élèves et des professeurs. Victimes d'un succès sans précédent et mal prévu – cent deux mille lycéens supplémentaires pour cette rentrée, selon les derniers pointages, alors qu'on en attendait quatre-vingt-dix mille – les lycées craquent. Et on ne compte plus, depuis septembre, les grèves, manifestations, délégations et autres signes d'une colère impalpable, mais bien réelle, qui réveillent les souvenirs du raz de marée étudiant et lycéen de l'automne 1986.

Les observateurs gouvernementaux ont d'abord minimisé l'affaire en voyant, non sans raison, la main du PCF derrière plusieurs foyers d'agitation localisés dans ce qu'il reste de la banlieue rouge de Paris. Mais l'explication s'est révélée un peu courte. Car les militants, qu'ils soient proches du PC ou du PS, n'ont fait qu'accompagner un bouillonnement général, symbolisé par la longue grève du lycée Grandmont de Tours, où professeurs, élèves et parents se sont retrouvés côte à côte. Des professeurs se sont lancés dans des opérations d'autoréduction des effectifs, comme le leur suggérait le SNES (FEN). Mais, en attendant la journée de grève du 20 octobre, pour la revalorisation de la profession, ce sont les élèves qui ont pris la relève, projetant dans la rue leur mécontentement et leur angoisse.

Bouffer en dix minutes

« En nous entassant dans les classes, on nous condamne à rater nos études », constate Frédéric, seize ans, élève de seconde au lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers, résumant bien l'état d'esprit dominant chez les lycéens. *« Sur trente-huit élèves, un tiers seulement réussit à suivre les cours, un autre tiers s'efforce de suivre mais n'y parvient pas. Le reste n'essaie même plus. » « En langue, nous sommes quarante, seule une minorité peut prendre la parole »*, observe Cyril, élève de première A 2 et militant de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDEL, proche du PS et de SOS-Racisme). *« J'ai fait la campagne de Mitterrand*, ajoute-t-il. *Mais l'effort promis pour l'éducation tarde. »*

L'état souvent déplorable des locaux, les plafonds qui s'écroulent, les équipements vétustes ou absents renforcent le sentiment d'une misère génératrice d'échec. *« Pas étonnant que les redoublements en seconde augmentent de façon vertigineuse »*, remarque un intéressé. Deux prises de courant seulement pour la salle des ordinateurs à La Queue-en-Yvelines, des fuites d'eau à Saint-Denis, le manque de salles de physique à Blois... Le catalogue des bavures matérielles est interminable.

L'utilisation intensive des locaux tend à dégrader la qualité de vie, déjà médiocre dans bien des établissements. A Dinan, on a supprimé le foyer socio-éducatif pour gagner une classe, clament les lycéens. Ailleurs, on cloisonne des couloirs pour en faire des salles, on transporte quelques cours dans un collège voisin. On resserre les emplois du temps et les cours entre midi et 2 heures ne sont pas rares. Conséquences : les cantines sont embouteillées et le temps pour ingurgiter sa ration quotidienne est réduit au strict minimum. *« On fait la queue vingt minutes pour entrer en se bousculant. Puis on doit bouffer en dix minutes, pour laisser la place au deuxième service »*, se plaint une lycéenne.

Quand « lycée » rime avec « du blé... »

Les élèves revendiquent aussi bien des créations de postes de professeurs que des postes d'agents de service et, d'une façon générale, *« du blé »*, parce que ça rime avec *« lycée »*... Ils demandent aussi que l'on construise plus de classes et que les lycées favorisent la réussite. *« Nos jeunes recherchent l'efficacité pour préparer leur insertion dans une région économiquement sinistrée. Ils ne supportent plus la moindre entorse à ce principe de la part de l'éducation nationale »*, observe M. Jacques Joubert, proviseur du lycée Aristide-Briand de Saint-Nazaire, qui a connu une grève d'élèves.

Dans les lycées professionnels, éternels parents pauvres du monde scolaire, la misère des équipements se double d'une crise d'adaptation : certaines sections, jugées – à tort ou à raison – obsolètes par les familles, sont désertées, tandis que d'autres – celles menant à des métiers du secteur tertiaire, en particulier – regorgent de demandes. Dans ce secteur aussi, l'aspiration à la prolongation des études est forte. Résultats : des centaines d'élèves se sont trouvés sans affectation ou dans une autre que celle qu'ils souhaitaient. A Ivry, c'est l'Office de la jeunesse, animé par la municipalité communiste, qui a regroupé ces jeunes « sans bahut » pour obtenir leur admission dans des lycées et en faire, au passage, les porte-drapeaux de la campagne du PCF : *« Des écoles, pas des bombes ! »*

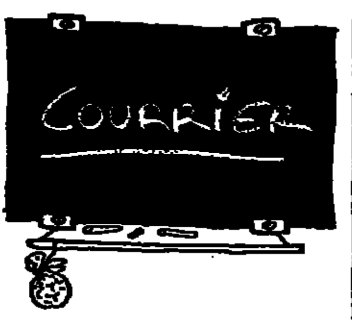
Le lycée professionnel Chaussinand a ainsi inscrit quelques élèves en surnombre, dont certains n'avaient pas pris la peine de contacter l'établissement auparavant. Elève de troisième technologique à dix-sept ans, Cédric passe en revue l'éventail des études dont il rêve en vain et s'inquiète de son avenir au-delà du CAP. *« Il faut qu'ils nous ouvrent les portes, qu'ils nous écoutent »*, revendique-t-il à l'adresse des autorités. Les lycéens qui houspillent les fonctionnaires dans les rectorats et les conseils régionaux ne disent pas autre chose. *« A Créteil, nous avons été reçus par un sous-fifre du recteur qui nous a à peine écoutés et nous a dit ne rien pouvoir pour nous avant d'essayer de nous endormir avec un speech sur le Moyen Age auquel je n'ai rien compris »*, raconte un manifestant.

A la différence de celle de 1986, l'agitation actuelle ne se nourrit pas du rejet d'une réforme, mais d'une multitude de malaises locaux amplifiés par une crispation générale sur l'enjeu de l'éducation. Elle n'en est pas moins sérieuse.

Ph. Be.



CAMPUS/COURRIER



Pas enragé, pas repenti...

Je regrette, dans votre très intéressant dossier sur l'enseignement des arts plastiques en France, du « Monde Campus » du 13 octobre, l'encart intitulé : « *Le repentir des enragés...* » C'est bien excessif — pour ma part : je n'étais pas enragé en 68 et ne suis pas repenti en 88.

Il s'agit de l'extrait d'un débat réunissant quelques artistes autour de la revue *Eighty*. Comme je l'avais dit à la parution du numéro (23), au rédacteur et au directeur, je regrettais le décalage entre le ton ambiant de la conversation, très animée, très informelle, et sa transcription. Pour moi, la part de jeu, quelques audaces verbales (par exemple, la citation inventée de Mao...) risquaient déjà d'être mal interprétées, hormis par mes amis et proches camarades. Maintenant les passages retenus par le journal ne peuvent que renforcer l'ambiguïté des propos.

Je voudrais simplement préciser : 1) que nous avons tous à nous réjouir que des artistes comme Boltanski et Toni Grand soient nommés professeurs. Que la réforme engagée est globalement positive ; 2) que je partage, il est vrai, bien des réserves sur l'enseignement des arts plastiques, comme nombre d'enseignants et d'étudiants.

PIERRE BURAGLIO.

La blessure des parents de trisomiques

L'excès de bons sentiments peut gâcher les meilleures initiatives, si l'on en juge par l'émission que les « Dossiers de l'écran » ont consacrée récemment aux enfants trisomiques 21.

Au cours du débat qui a suivi le téléfilm américain, tous les parents présents sur le plateau ont parlé comme des missionnaires du mongolisme, essayant d'expliquer que leur enfant handicapé leur avait enfin fait découvrir les vraies valeurs et le vrai bonheur. Quant aux téléspectateurs qui, eux aussi touchés par le drame, téléphonaient pour transmettre leurs expériences, la plus grande place a été donnée à celui qui avait choisi de tuer son enfant à la naissance.

D'un côté les saints, de l'autre le meurtrier ou les partisans de l'abandon. Le professeur Lejeune, présent à l'émission, semblait très heureux de voir les bons et les méchants étaler au grand jour du petit écran leur magnanimité ou leur égarement (1).

Et pourtant, certains moments étaient bouleversants de vérité. Quand les mères interrogées se sont souvenues du moment où le pédiatre leur avait appris le handicap de leur bébé, elles ont toutes prononcé les mots de *« drame »*, de *« cataclysme »*, de *« monde qui bascule pour toujours »*. Mais elles ont oublié de dire que cette blessure initiale ne guérit jamais vraiment. Ce diagnostic est un arrêt de mort. Les mots du pédiatre tuent en quelques secondes ce bébé attendu depuis des mois. A sa place surgit un étranger, un intrus qui s'impose et qu'on pense ne jamais pouvoir aimer.

Souvent, le refus cède à la séduction, plus ou moins lentement, plus ou moins totalement. Des liens se nouent, forts et complexes et l'ambivalence si violente des premiers mois fait place à un amour blessé. Il aurait été utile de souligner ces longs mois d'apprentissage où bébé et parents s'apprivoisent, surtout pour les couples récemment touchés par le drame et souvent confrontés à la solitude et à la culpabilité.

Mais les invités des « Dossiers de l'écran » ont choisi de transmettre un message résolument optimiste. Bien sûr il existe des trisomiques heureux, capables d'immenses progrès, qui s'intègrent bien à leur famille et lui donnent en prime une leçon de tolérance. Tout cela est vrai et devait être dit, mais cette vision idyllique était incomplète. Et l'on aurait aimé ne pas entendre une fois de plus le sempiternel cliché du mongolien toujours joyeux. Ces enfants peuvent être heureux, oui, mais leur bonheur n'a rien d'inconditionnel. Comme tout un chacun, ils ont besoin d'amour, de stimulation, de réussite et beaucoup d'entre eux souffrent, parfois atrocement, de la conscience de leurs limites (2).

En fait, combien de parents de trisomiques se sont-ils reconnus dans cette femme qui, enceinte à nouveau après la naissance d'une petite fille mongolienne, n'a accepté à contre-cœur une amniocentèse que pour mieux préparer l'arrivée éventuelle d'un autre enfant handicapé ? Son choix est respectable. Admirable peut-être. Mais il aurait été honnête de dire aussi que l'immense majorité des parents veulent une amniocentèse pour pouvoir déceler à temps une « anormalité » et décider alors d'une interruption de grossesse.

Il était certes édifiant de voir ce couple qui a décidé d'adopter comme sixième enfant un mongolien, mais pourquoi avoir passé sous silence le désarroi de milliers de parents de handicapés qui n'ont pas choisi leur destin et ont besoin d'aide pour l'assumer. Or ces aides existent, même si elles sont insuffisantes et personne ne les a évoquées (3). Des pouponnières d'une qualité exceptionnelle permettent aux parents de reprendre leur souffle après le drame de la naissance. Des nourrices spécialement formées accueillent ces enfants et soulagent les parents d'une partie du poids de leur éducation (4). Ces soutiens ouvrent une troisième voie entre l'héroïsme et l'abandon et permettent aux parents qui aiment leur enfant, de l'élever et de le combler d'affection dans les limites de leurs forces.

Comme beaucoup de parents de trisomiques, nous aurions souhaité un peu moins d'angélisme, un peu plus d'informations.

CATHERINE CHAINE et MARC RIBOUD.

(1) Le professeur Lejeune est chef du service de cytogénétique à l'hôpital Necker.

(2) Lire les livres de Georges Hourdin : *le Malheur innocent* et *J'aime la vie, dit-elle enfin*. Editions Desclée de Brouwer.

(3) CESAP (Comité d'études et de soins aux arriérés profonds de la région parisienne), 81, rue Saint-Lazare, 75009 Paris et beaucoup d'autres.

(4) Pouponnière Amyot. 1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge.

CAMPUS/BIBLIOGRAPHIE



ECONOMIE

L'Allemagne, une économie gagnante ? par Sabine Urban et Ernst-Moritz Lipp.

Un portrait économique et sociologique de la RFA, avec ses atouts, mais aussi ses faiblesses, comme le *vieillissement rapide de la population* et la détérioration de l'emploi dans certains secteurs industriels.

★ Hatier, collection « Economie mondiale », 239 p., 85 F.

EDUCATION

CAP, BEP, BAC professionnel : que faire avec ? par Caroline Charron.

Plus de deux tiers des élèves sont orientés vers des études techniques. Pour replacer chaque diplôme dans son contexte (diplômes concurrents, passerelles vers des études supérieures, secteurs d'emploi), cet ouvrage passe au crible les formations techniques et les principaux secteurs d'activité professionnelle.

★ L'Étudiant, collection « L'étudiant pratique », 209 p., 69 F.

HISTOIRE

De la Révolution et de la Constitution, d'Antoine Barnave. Préfacé par l'historien François Furet.

Une édition complète de l'ouvrage écrit par le constituant dauphinois, pendant l'hiver de 1792, dans la prison de Grenoble.

★ Presses universitaires de Grenoble, « Collection du bicentenaire de la Révolution française en Dauphiné », 204 p., 98 F.

PSYCHOLOGIE

Les tests de recrutement, par Bernard Gangloff.

Cet exposé sur les tests psychotechniques mis en œuvre dans le cadre de la sélection et de l'orientation professionnelle est complété par une série d'exercices corrigés.

★ MA Editions, 239 p., 90 F.

PHYSIQUE

Histoires d'atomes

LE prétexte de cet ouvrage est un séminaire de physique nucléaire organisé dans un petit village norvégien. Afin d'initier un groupe de jeunes curieux, sept physiciens, venus de différents pays, racontent, à tour de rôle à la veillée, l'« aventure » de leur discipline. Ces sept contes invitent le lecteur à parcourir les siècles et le monde à la découverte de la matière, particules infimes ou supernova, et de ses théoriciens.

Le grand mérite d'*Histoires d'atomes* est d'aller bien au-delà de la vulgarisation des faits scientifiques. Depuis la philosophie grecque, qui tente de percer les mystères de la nature et du cosmos, jusqu'aux derniers travaux sur la structure du proton, en passant par l'alchimie du Moyen Age, les auteurs ont mis l'accent *« sur le caractère profondément humaniste de la recherche »*, souligne Maurice Jacob, responsable des études théoriques au CERN de Genève, dans son introduction.

La volonté de savoir, le partage des connaissances par-delà les frontières nationales, et la responsabilité du chercheur, aux prises avec les problèmes politiques et économiques de son époque, constituent les trois grands thèmes de cette « culture » humaniste. Déjà présente dans les civilisations antiques, elle s'incarnera au vingtième siècle dans la personnalité de scientifiques comme Marie et Pierre Curie (*« Monsieur le ministre, je n'ai pas besoin d'être décoré, mais j'ai grand besoin d'un laboratoire »*), le théoricien danois Niels Bohr, ou Léo Swilard, grand physicien hongrois émigré aux Etats-Unis. Après avoir contribué à la découverte de la réaction en chaîne nucléaire, ce dernier enverra une pétition au président américain pour le mettre en garde contre la course mondiale aux armements que provoquerait l'utilisation de la bombe atomique. Trois mois plus tard, Hiroshima et Nagasaki entraient dans l'histoire.

MARIANNE ROUGE.

★ PIERRE RADVANYI ET MONIQUE BORDRY, *Histoires d'atomes*. Belin, collection « Regards sur la science », 255 p., 95 F.

SCIENCE POLITIQUE

La démocratie américaine

PUBLIÉ en 1974 aux Etats-Unis, *la Démocratie américaine*, de Max J. Skidmore, doyen de l'université de Kansas-City, et Marshall Carter Tripp, diplomate, est conçu comme un solide outil de référence pour les étudiants. Il analyse soigneusement les origines du régime fédéral, depuis la Constitution de 1787 jusqu'aux premières manifestations du « nationalisme » américain, et décrit avec précision son fonctionnement actuel. On y trouve ainsi successivement exposés l'action des groupes de pression et des partis politiques, le processus législatif, le pouvoir des autorités exécutives, de même que le rôle de l'administration et du système judiciaire. Les politiques publiques font également l'objet d'études approfondies.

Pour illustrer cette analyse politique, l'édition française a inséré de nombreuses descriptions de cas précis. Elle a d'autre part conservé, en partie annexe, un glossaire du vocabulaire politique américain, le texte de la Constitution des Etats-Unis et de la Déclaration d'indépendance de 1776. Chaque chapitre est accompagné d'une bibliographie détaillée. Mais *la Démocratie américaine* est également un ouvrage de réflexion, souvent très critique à l'égard de la réalité politique et sociale du pays. Se faisant l'écho des débats auxquels donnent lieu le « modèle pluraliste », Skidmore et Marshall posent sans détour la question de la démocratie. L'Amérique peut-elle se satisfaire d'une participation de 27 % des électeurs au dernier scrutin présidentiel ? Ne court-elle pas le risque de voir les grands principes de la démocratie se déliter, lorsque 10 % de la population vit en situation d'indigence ?

M. R.

★ MAX J. SKIDMORE ET MARSHALL CARTER TRIPP, *la Démocratie américaine*, Editions Odile Jacob, 364 p., 140 F.

ARTS ET SPECTACLES

L'Ours, *de Jean-Jacques Annaud*

Il est temps d'oublier les prouesses techniques dispensées, d'oublier les millions de francs dépensés, pour voir enfin l'Ours, *de Jean-Jacques Annaud, tel qu'il est : un grand film sauvage et tendre,*



où un ourson orphelin a plus de présence et plus de grâce que bien des vedettes moins velues. Où est l'animalité ? Où est l'humanité ? Là n'est pas la question. La magie opère, et c'est celle irremplaçable et mystérieuse du cinéma.

La vie à pleines griffes

UN ourson dort, blotti contre sa mère occupée à voler du miel dans une ruche. Les abeilles bourdonnent et tourbillonnent autour de l'ourson, qui, sans se réveiller, les chasse avec des gestes attendrissants de bébé. On se sent glisser vers l'émotion facile avec des souvenirs gracieux à la Bambi. Mais les papattes maladroites sont munies de griffes épaisses, d'autant plus terrifiantes qu'elles ne sont pas rétractiles.

Ainsi commence et se poursuit le film de Jean-Jacques Annaud, *l'Ours*. Une histoire de chasseurs inspirée d'un livre de James-Olivier Curwood, mais, là, elle est vue par les yeux de l'ourson. Comme tous les petits d'animaux ou d'hommes, il est adorablement mignon, avec des yeux perdus dans la fourrure, pleins d'une insatiable curiosité, d'une irrésistible envie de jouer, et une bonne bouille hérissée, des pattes qui cherchent la caresse... Une sorte de chaton en somme, qui halète perpétuellement, comme s'il avait couru pour dire des choses d'une extrême importance, d'une extrême poésie...

Mais ses griffes, ses dents acérées, freinent le désir de gratouiller le petit ventre rond qui se tend quand la bête se met debout sur ses courtes jambes de jouet mécanique. La tendance à l'anthropomorphisme s'arrête court. La vie vue et vécue par l'ourson – telle que la montre en tout cas Jean-Jacques Annaud – est féroce, dans des paysages d'une beauté agressive, montagnes escarpées, arides, grottes, sombres forêts, herbes pelées, cascades, rapides, ciels opaques, couleur de froid... Et la lune immense qui découpe des ombres chimériques fait deviner des fantômes malfaisants.

Deux hommes et un dragon

Partout le danger menace. Dérisoire parfois – un crapaud qui saute dans l'herbe, les rêves bariolés après dégustation de champignons hallucinogènes, – bien réel le plus souvent. Ainsi, comment échapper aux bonds élégants d'un puma affamé qui vous poursuit dans la blancheur glacée d'un torrent, comment résister aux pièges de la gourmandise tendus par des humains qui connaissent l'irrésistible attrait du lait concentré sucré sur les oursons ?...

Car il y a les chasseurs – Tcheky Karyo et Jack Wallace. La mère ourse est écrasée par un rocher. L'orphelin se frotte contre la grande carcasse, et puis s'en va tout seul. Il a peur, fait des cauchemars, fait des bêtises, et surtout cherche un refuge. Il le trouve auprès d'un grand mâle qui finit par l'adopter. La situation, paraît-il, est tout à fait impensable dans la réalité, mais la question n'est pas là. La question est celle de la survie. Jean-Jacques Annaud dit aimer particulièrement cette phrase de Curwood : *« Il y a une émotion plus forte que celle de tuer, celle de laisser en vie. »*

Si le film porte un message, c'est celui-là, à travers une traque, comme un duel entre deux hommes et un dragon. Les deux chasseurs poursuivent le grand mâle. Tcheky Karyo le blesse, mais il lui échappe, retrouve l'ourson. L'honneur des hommes est en jeu. Ils font venir des chiens, taches noires, hurlantes, agrippées aux rochers blafards...

Et puis Tcheky Karyo se trouve seul, désarmé face à l'énorme bête. L'ours se tient debout à la manière d'un être humain. Il est capable de prendre des poses familières, mais c'est un animal gigantesque qui pèse presque une tonne. D'un simple geste, il pourrait écraser l'homme acculé contre un rocher, et il l'épargne.

Après tout, les ours ne sont pas des tueurs. Seulement, ils sont trop grands, trop forts, trop griffus. Ils évoquent des terres hostiles à l'homme et à la civilisation, une résistance à toute épreuve – c'est l'animal emblématique de la grande Russie. La réaction instinctive à tant de puissance est d'exorciser une peur à la fois concrète et mythique. De tuer l'objet de cette peur – les ours des Pyrénées sont en voie de disparition. Mais ca va plus loin que la nécessité de se défendre. On tente d'inverser les rapports en créant l'image mignonne de l'ours en peluche. Et jadis, les vrais ours, on les tenait en esclavage, on les ridiculisait en exhibant leur lourdeur dans les foires : 900 kilos qui se dandinent au rythme d'un tambourin...

Une grande fable épique

Quels sont les liens secrets entre Jean-Jacques Annaud et les ours ? Les mêmes peut-être que ceux de Spielberg avec *ET*, ça reste son secret. Pourtant on sait beaucoup de choses sur ce film lancé avec autant de faste que le lapin animé Roger Rabbit. On en connaît le coût – impressionnant, – le temps de préparation, de tournage, de montage. On apprend comment 900 kilos d'ours sont tombés un jour sur Jean-Jacques Annaud. On a pu entendre à la télévision les cris des dresseurs qui doivent hurler pour se faire obéir. Peu importe. L'*Ours* est le contraire d'un produit bien ciblé. C'est une grande fable épique, naïve et généreuse, qui trimballe des vérités simples d'amour et de cruauté, à la manière des contes qui traversent les siècles et appartiennent à toutes les cultures.

COLETTE GODARD.

Les malheurs d'un ourson racontés par deux enfants

David : Dans ce film, il n'arrive que des malheurs.

Aurélia : Plein de malheurs.

D. : des pierres tombent sur la mère ours.

A. : Mais non, c'est le père, il est balourd, il a de gros poils, les femmes ont moins de poils.

D. : Bon, alors l'ourson s'en va pour aller chercher son père adoptif.

A. : Je crois plutôt que c'est sa mère adoptive.

D. : Son père adoptif. Le gros ours est blessé, le petit ours vient lui lécher le sang.

A. : Pour qu'il devienne son papa.

D. : Le petit ours est prisonnier, les chasseurs se moquent de lui.

A. : Le chien du chasseur est tué, il a l'estomac tout sorti.

D. : Un kilo de sang sort de son ventre, on lui tire dessus.

A. : Pour lui éviter de souffrir.

D. : Après, le père adoptif fait peur au chasseur en criant.

A. : Et en lui montrant les dents.

D. : Le chasseur dit pitié ! pitié ! Il est sauvé. Le jaguar attaque le petit ours, mais il n'y arrive pas, il le griffe seulement, et le gros ours le lèche.

A. : Pour le remercier de l'avoir léché avant.

D. : Puis ils vont dans leur camp, où il neige, et ils s'endorment en attendant le printemps.

● **De la vraie nature du héros.**

A. : Un ours, c'est un gros monstre poilu, tout poilu, avec des ongles énormes et un gros museau. Un ours, c'est plus gros qu'un gros singe, ça court très vite, ça fait surtout beaucoup de bruit. Adopté, un ours devient plutôt sympathique.

D. : Les ours, dans le film, je les trouve un peu trop bruyants. Mais les chasseurs, je les trouve vraiment moches.

A. : Trop méchants, parce qu'ils tuent les animaux. Mais à la fin ils deviennent gentils parce qu'ils ont compris que c'est aussi une vie, la vie d'un ours.

● **Eux et nous.**

A. : Les ours ressemblent aux hommes parce qu'ils se mettent debout.

D. : On pourrait presque penser que ce sont des hommes.

A. : En tout cas, c'est différent des dessins animés comme *le Livre de la jungle*. Il y a plus de couleurs, ça bouge un peu moins vite, on meurt de peur.

D. : Et il n'arrive que des malheurs. Je crois que le monsieur qui a filmé a été triste quand la maman ours est morte.

A. : Mais il ne faut pas qu'elle soit morte ! Tuer des ours pour faire un film serait vraiment idiot, mieux vaudrait ne pas faire de film.

AURÉLIA GRÉGOIRE et DAVID AZIZA (9 ans).

Un son plus vrai que le vrai

Ours sauvages ? Ours apprivoisés ? Filmés sans filet ou à l'abri de fils barbelés ? Voilà – et c'est bien étonnant – le genre de questions que le spectateur de l'Ours *ne se pose jamais.*

LA preuve est encore une fois donnée que les plus fantastiques prouesses techniques sont celles qui se laissent oublier. On trouve d'emblée tout à fait normal de ne rien ignorer de la texture du poil, de la couleur du regard, de l'incroyable humidité du museau (*« celle d'une lavette mouillée »*, dit Jean-Jacques Annaud), de ce qu'il faut bien nommer l'intimité corporelle de ces monstrueux animaux. Les risques pris à leur proximité par le réalisateur et le chef opérateur ont été considérables, on veut bien le leur accorder.

Pour oublier aussitôt de s'étonner, ou de craindre pour eux, lorsque transparaissent à l'image jusqu'aux états d'âme et aux plus insondables émotions des acteurs-ours et de l'acteur-ourson. Cinéma psychologique en gros plan, d'une certaine façon : le jeune héros plantigrade est un personnage aussi bien « cerné » que le petit garçon silencieux de *Persona* !

ANNE REY.

(Lire la suite page 20.)



CINÉMA

Polémique autour du Grand Bleu

Autopsie d'un succès

Cinq millions de spectateurs : si tout le monde reconnaît que le Grand Bleu *est un succès en France, certains se réjouiraient presque de son échec aux Etats-Unis. Luc Besson sort de sa réserve et mène la contre-attaque, épaulé par son producteur, directeur général de la Gaumont, Patrice Ledoux.*

LA presse, et plus particulièrement la presse spécialisée, qui, dans son ensemble, avait peu apprécié *le Grand Bleu*, le dernier film de Luc Besson, profite des difficultés d'exploitation du film sur certains marchés étrangers pour se réjouir des difficultés d'un metteur en scène dont le succès en France agace. Il n'y a pas vraiment de quoi.

La semaine dernière, *le Grand Bleu* a passé le cap des cinq millions d'entrées en France pour sa vingt-deuxième semaine d'exploitation en première exclusivité. Six mois après sa sortie, il est toujours classé au sixième rang des entrées de la semaine au box-office du *Film français*. Et ce n'est pas fini : on annonce pour le 11 janvier prochain une nouvelle sortie du *Grand Bleu* dans une version longue de trois heures – contre deux heures dix minutes dans sa forme actuelle – dans une seule salle à Paris, le Grand Rex, et une tournée en province de cette version. « *On a voulu faire quelque chose qui ressemble à une tournée de concerts*, explique Luc Besson, *les directeurs de salle et le public seront informés très longtemps à l'avance de la présentation du film, qui ne restera à l'affiche qu'une semaine. Une espèce de sortie « privée » et pas commerciale.* »

Cette décision devrait satisfaire les spectateurs les plus enthousiastes du *Grand Bleu*, frustrés ces jours-ci de constater que leur film-culte, s'il n'est pas près de quitter l'affiche, passe de la grande salle des complexes de cinéma à des salles plus modestes aux écrans plus petits. Ces spectateurs-là sont légion. Un exploitant de Bordeaux signalait, il y a quelques jours, qu'un spectateur assistait pour la dix-septième fois à la projection du film...

A Paris, selon Philippe Hellmann, PDG du Rex, « *un spectateur qui avait déjà vu le film onze fois s'est plaint qu'il ne soit plus projeté que dans une salle normale sur un écran normal* ». Il faut dire que le président de la plus grande multisalles de Paris n'avait pas lésiné sur les moyens mis en œuvre pour la projection du *Grand Bleu* : « *J'ai investi 1,5 million de francs dans la conception et la réalisation d'un écran géant baptisé « grand large », appellation contrôlée désormais. La mise en place de ce dispositif m'a obligé à fermer la mezzanine et à supprimer des fauteuils à l'orchestre. Sur les 2 800 places habituelles du Grand Rex, j'en ai donc perdu 1 200.* »

Une avalanche de records

Un choix que Philippe Hellmann ne regrette pas. *Le Grand Bleu* détient désormais le record de durée dans la grande salle du Rex avec vingt-deux semaines d'exploitation. Il n'a pas battu pour autant le record d'entrées de la salle : 270 000 contre les 500 000 du *Livre de la jungle*, des studios Disney. En revanche, la liste des records battus en province serait trop longue à énoncer. Retenons que le film a dépassé ou dépassera les 100 000 entrées à Bordeaux, à Lyon et à Marseille.


PATRICK CAMBOULIVE/SYGMA

Tandis que s'accumulent dans les bureaux des Films du loup – la maison de production de Luc Besson – les sacs postaux bourrés de lettres de fans et des dernières rédactions des classes primaires et secondaires consacrées au *Grand Bleu*, un petit dossier grossit sur un coin de table, celui des articles relatant l'échec américain du *Big Blue*.

Le film est sorti le 19 août dernier aux Etats-Unis sur 967 écrans couvrant tout le territoire, ce qui est rarissime pour un film français. Sa recette brute de 1,6 million de dollars le premier week-end ne lui a pas permis d'apparaître au Top 10 du box-office américain, et il a disparu des écrans après quatre semaines d'exploitation. L'échec est incontestable. Mais il vaut la peine qu'on s'y arrête un instant.

« *Un nouveau distributeur américain, Weintraub, venu de la production, a acheté le film avant même sa sortie en France*, se souvient Luc Besson. *Il nous a proposé le tirage de 1 000 copies, une campagne de promotion de 6 millions de dollars et l'achat du film pour 5 millions de dollars (soit 30 millions de francs environ). Nous étions flattés que de « gros » Américains, avec de gros cigares, aiment un film européen, méditerranéen même. J'ai même accepté, pour satisfaire aux critères en vigueur aux Etats-Unis, de couper quelques scènes afin de ramener le film de deux heures dix à une heure cinquante-huit. Ce n'était pas un reniement car, avec le recul, j'avais senti moi-même la nécessité de resserrer quelques scènes.*

» *Pourtant, petit à petit, j'ai reçu des informations du distributeur indiquant qu'il essayait telle ou telle modification du montage, puis une autre musique, mais l'on m'assurait que rien ne serait fait sans mon accord. Quand je suis arrivé à New-York pour la promotion du film qui devait durer vingt-quatre jours dans vingt-deux villes, j'ai assisté à une séance-test où l'on a projeté la nouvelle version et je me suis aperçu tout à coup que la musique était entièrement différente et signée Bill Conti* [Rocky], *qui l'avait manifestement écrite par-dessus la jambe, qu'on avait découpé certaines scènes. Surtout, on avait changé la fin du film pour un happy end réalisé avec des plans truqués tirés du matériel qu'on avait expédié pour le montage de la bande-annonce.*

» *Très honnêtement, je ne reconnaissais pas* le Grand Bleu. *Tel qu'il est, c'est un film au fil du rasoir, un film fragile qui repose sur des petites choses, des attitudes, une ambiance, un rapport mystérieux des images et de la musique. Bref, c'est un film à deux doigts de ne pas passer. Les Américains ont coupé ces deux doigts. J'ai annulé toute la promotion et je suis rentré chez moi. Aujourd'hui, je pense que je n'ai pas été assez méchant, mais je n'ai pas voulu ruiner la compagnie de distribution et faire un grand scandale.* »

L'obligation d'attaquer les marchés étrangers

« *Weintraub nous a mis le marché en main*, explique Patrice Ledoux, jeune directeur général de Gaumont – il a quarante-trois ans – et producteur du *Grand Bleu*. *Si vous refusez que l'on sorte 1 000 copies et que nous y apportions certaines modifications, nous ne vous payons pas les 5 millions de dollars promis. Choisissez. Nous avons choisi. Il faut savoir que c'est grâce à la vente aux Etats-Unis que nous gagnerons de l'argent à terme, quel que soit le succès du film en France et ailleurs. On ne peut tout de même pas recevoir plus de 3 milliards de centimes et exiger qu'ils ne touchent à rien.* » Luc Besson était bien obligé de se rendre à cette évidence.

Le Grand Bleu a coûté très cher : 78 millions de francs. Selon Patrice Ledoux, le chiffre d'affaires du film en distribution en France devrait tourner autour de 50 à 55 millions de francs. Une fois déduits les commissions des distributeurs et les frais de sortie (6,5 millions de francs), Gaumont devrait retrouver moins de 40 millions de francs. « *Certes*, dit le producteur, *nous vendrons* le Grand Bleu *à la télévision et à Canal Plus mais nous avons absolument besoin de l'étranger. D'autant que la sortie japonaise, parfaitement réalisée, dans la version originelle, a coûté 1,5 million de dollars et n'en a rapporté que 500 000 malgré un bon accueil de la critique. En Allemagne fédérale, nous avons tout juste amorti la sortie. Mais ça se passe très bien en Suisse, où le film a battu le précédent record de* Crocodile Dundee. »

Pour la distribution en dehors des Etats-Unis, Gaumont a signé un accord valable dans le monde entier avec la 20th Century Fox.

« *Nous leur avons demandé une commission très basse*, explique Patrice Ledoux. *Si l'on croit vraiment au succès d'un film, il ne faut pas prendre trop d'argent au départ et obtenir une plus grande part des recettes. Jusqu'à présent, ma stratégie a plutôt été un échec. Mais il reste encore beaucoup de pays. On va voir. D'ici un an,* le Grand Bleu *sortira pratiquement dans tous les pays, c'est l'avantage de travailler avec la Fox, qui a des bureaux partout dans le monde. Avec le même accord, le film de Jean-Jacques Beinex,* 37,2 le matin, *a été un gros succès.* »

Quoi qu'il arrive désormais, le directeur général de Gaumont a partie liée avec Luc Besson. Un lien basé sur la confiance. Il a déjà signé les trois prochains films du jeune cinéaste : *Atlantis*, un film documentaire sur les fonds marins (quatorze mois de tournage sur tous les océans) réalisé sous la direction de Luc Besson mais pas directement par lui, *Nikita*, un « petit » film d'action – petit par son budget et non par son ambition – dont le script sera achevé ces jours-ci et *Zaltman Bleros*, une superproduction d'au moins 100 millions de francs qui, plus que d'hasardeuses spéculations, atteste bien de la solidité de l'entente entre le plus important producteur français et son réalisateur aujourd'hui le plus populaire.

OLIVIER SCHMITT.

« L'ours », de Jean-Jacques Annaud

Un son plus vrai que le vrai

(Suite de la page 19.)

Ces ours-là au demeurant « parlent » beaucoup. Et ronflent, couinent en rêvant, soufflent de gros soupirs entre leurs dents, halètent comme des asthmatiques, la plante de leurs pattes fait vibrer le sol comme une timbale, leur colère grondante ébranle ciel et terre comme la crue d'un torrent. « *Comme ils sont bruyants* », disent les petits enfants. C'est que l'effet de proximité, l'illusion que l'on garde longtemps d'avoir ausculté la vie animale au stéthoscope, d'être « entré dedans », de s'être fait ours en quelque sorte, sont moins provoqués, curieusement, par la matérialité de l'image que par l'hyperréalisme tout à fait inhabituel de la bande-son. Et si ce son fait peur, s'il fait « vrai », c'est sans doute qu'il ne doit rien – ou si peu – à la réalité.

Pas un centimètre de son direct : de cette clause sans précédent pour un film tourné en décors naturels, tout le reste a découlé. Avec l'obligation pour le « designer son », Laurent Quaglio, de « *bidouiller à partir de la réalité* ».

Oh, du son direct, il y en avait : toutes ces prises rapportées d'Autriche et d'Italie par François Musy.

Pourquoi ne pas les utiliser ? Parce que chaque bruit d'ours était couvert par les injonctions hurlées des dresseurs – ils ne se quittent jamais. La récolte comprenait pourtant quelques échantillons, que Laurent Quaglio a « *sélectionnés et classés par ordre de signifiance* ». Las ! La totalité de sons enregistrés « *étaient loin de pouvoir exprimer toutes les émotions* » voulues par Annaud.

Car c'est bien d'émotions qu'il s'agissait et non de zoologie, faut-il le préciser ? « *Un ornithologue s'est déjà étonné d'avoir reconnu dans le film le cri d'un grand-duc à plus de 600 mètres d'altitude, hauteur où ces oiseaux ne se risquent jamais. Je ne travaille heureusement pas pour ces gens-là,* dit Jean-Jacques Annaud. L'Ours *est filmé « dans » les animaux par une caméra placée souvent à 20 centimètres. Par homogénéité avec l'image, le son devait être « mis au plan » et rapproché également par un authentique traitement stéréophonique* (1). *Le but recherché est l'identification à l'animal. Mais il est plus difficile de s'identifier à un ours qu'à Lauren Bacall.* »

Reconstituer, soit. Mais sur quel modèle, et avec quoi ? Pour le modèle, le patron allait se dévouer. C'est qu'il avait vécu un an « *avec ses bêtes* ». A l'intention de Laurent Quaglio qui n'en a pas perdu un décibel, il a littéralement fait l'ours pour avoir du son.

Il ne s'agissait plus, à ce stade, d'échantillons mais d'une vraie participation vocale en mal d'interprètes. Qu'à cela ne tienne : un auditorium a été installé au zoo de Vincennes. A proximité des cages ? Dedans. Et les ours n'étant pas toujours en voix ni toujours inspirés, il a fallu les exciter, isoler les mâles en rut des femelles, recueillir au péril de ses avant-bras leurs réclamations exaspérées. Un secret : le long, monstrueux grognement hululé par lequel le kodiak Bart met ses ennemis en déroute n'a pas son équivalent dans la réalité. Le timbre y est. Mais, pour la durée, Quaglio l'a mis en boucle, comme au bon vieux temps de la musique concrète.

Après son séjour à Vincennes, ce n'était plus d'un catalogue dont ce dernier disposait mais d'un Larousse en dix volumes de sons d'ours. Il ne lui restait plus, en bon documentaliste, qu'à stocker ces informations sur un ordinateur pour en « jouer » selon les besoins de l'image et au plus près de la « pré-maquette » chantée par Annaud. A ce stade non plus, aucun luxe n'était interdit. « *Nous avons procédé comme si nous enregistrions un récital d'Yves Montand : une bande de direct ; une bande de doublage. Nous avons réalisé deux bandes-son pour le gros ours, et deux pour l'ourson.* »

Restait la musique. Signée Philippe Sarde, très synthétique (bien qu'enregistrée officiellement par la London Philharmonic), resucée paraît-il de Tchaïkovski, elle est le seul ingrédient du produit *Ours* qui ne suscite ni émerveillement ni curiosité. « *Elle est là*, selon Jean-Jacques Annaud (et beaucoup moins là qu'elle aurait pu l'être : il en a beaucoup coupé) *pour permettre aux gens de se laisser aller par moments à leurs émotions.* » Soit.

ANNE REY.

(1) Le film sort essentiellement en copies 35 mm et son dolby-stéréo. Mais également en 70 mm et son stéréo spatialisé dans sept salles parisiennes : Forum-Horizon, Gaumont-Opéra, Bretagne, Gaumont-Ambassade, Paramount-Elysées, Max-Linder, Gaumont-Alésia, Kinopanorama, Gambetta.

Jour d'orage au Tyrol

LE ciel vient de tomber sur la tête des cent vingt membres de l'équipe de *L'ours*. Les camions, les 4 × 4, les remorques portant les cages des animaux ont rejoint dès l'aube, par des sentiers escarpés et boueux, le lieu de tournage. C'est un vallon sauvage où caracole un torrent. Dans ce vaste paysage du Tyrol autrichien, il s'agit de filmer une idyllique partie de pêche avec les deux stars du film, l'ourson brun la Douce et le gigantesque kodiak Bart.

Les truites, pour l'heure, gigotent dans leur vivier. Plusieurs mois auparavant, Jean-Jacques Annaud a commandé à un éleveur en Allemagne trois cents alevins, triés, calibrés, sélectionnés de telle sorte qu'ils deviennent au jour dit trois cents poissons d'une certaine couleur (mordorée), d'une certaine taille (50 cm), d'un certain poids (4 kg). Les poissons sont là, prêts à jouer le rôle de leur vie : gibier frétillant pour ours gourmands.

C'est alors qu'un orage furieux se déchaîne. Il a déjà plu beaucoup, il pleuvra encore souvent durant les seize semaines de tournage, mais un orage pareil, ça ne s'était jamais vu. Pluie en cataracte, éclairs fulgurants, coups de tonnerre qui bégaient en rebondissant sur les sommets avoisinants. A deux pas de là, la foudre tombe, et des rangées de sapins s'effondrent comme rasées par les ciseaux fous d'un coiffeur céleste...

Sans être particulièrement anxieux, on est bien forcé de remarquer que la troupe détrempée forme dans son ensemble un tentant paratonnerre. Des fils électrifiés l'enserrent, destinés à dissuader les ours de franchir un certain périmètre de sécurité, des parasols (!) à pointe métallique abritent la caméra, bref c'est dangereux.

Personne ne semble s'en aviser. Le chef opérateur Philippe Rousselot s'est couvert la tête d'un sac poubelle enroulé qui lui fait une coiffure style résistance afghane. Et Jean-Jacques Annaud est comme à l'accoutumée d'une élégance militante, genre gentleman-farmer allant inspecter ses terres en compagnie d'une photographe de *Vogue Hommes*. Dans son irréprochable tenue waterproof, il travaille.

Les dresseurs hurlent, les ours pêchent, les truites frétillent, l'orage redouble. C'est alors que le producteur exécutif, le doux, l'inflexible Pierre Grunstein intervient et va glisser à l'oreille ruisselante du metteur en scène : « *Peut-être, Jean-Jacques, serait-il bon, en attendant que cela se calme, d'interrompre le tournage ? Nous risquons un accident.* »

Annaud s'est fait plus glacial que le torrent. Auréolé d'éclairs il lance : « *Je ne force personne à rester. Que ceux qui veulent s'arrêter s'arrêtent. Je resterai seul s'il le faut.* » Un coup de tonnerre monstrueux vient ponctuer ses paroles.

L'équipe n'a pas bronché. Moteur ! Les dresseurs hurlent, les ours pêchent, les truites frétillent. Pierre Grunstein soupire et sourit en même temps. Il connaissait la réponse...

DANIÈLE HEYMANN.

CINEMA

Les Journées du cinéma muet à Pordenone en Italie

La frénésie des origines

Les Journées du cinéma muet de Pordenone, en Italie, ont huit ans. Huit années pour bâtir un succès mondial parrainé par l'American Film Institute qui a créé une banque de données précieuse sur le cinéma des origines.

FELLINI aimerait sûrement : à cause du vieux cinoche Le Verdi, cinéma à l'ancienne, cinéma chaleureux, qui accueillait quatre cents spécialistes, les trois quarts venus de l'étranger ; à cause de cette petite ville du Frioul, restée si traditionnelle, si provinciale, discrète et pudique.

Tout a commencé vers 1976, après un tremblement de terre qui détruisit la région voisine d'Udine, et d'abord Gemona. On relève aussitôt le défi, des cinéphiles créent les archives du film comique (Max Linder, Charlot). Cinq ans plus tard, naissent les premières Journées du cinéma muet à Pordenone, une cité voisine, épargnée par le séisme, avec la collaboration du ciné-club local Cinéma *Zéro* et, bien sûr, les Amis de Gemona.

On célèbre Max Linder pendant deux jours. En 1984, coup d'éclat avec la redécouverte de Thomas Ince, metteur en scène américain contemporain de Griffith et de Mack Sennett. La réputation de Pordenone s'affirme, surtout auprès des Américains. 1986 et 1987 consolident cette victoire, avec les Scandinaves, puis Fatty Arbukle. Pour 1988, l'American Film Institute (AFI), la plus haute instance culturelle aux Etats-Unis en matière de cinéma, patronne pratiquement les Journées, ravitaille le festival en films des années 10. Un livre bilingue (anglais-italien), au titre suggestif *Sulla via de Hollywood* (qu'on pourrait traduire librement : « En route pour Hollywood), développe, en six cents pages, le trajet complexe de cette plongée dans l'aventure. »



KOBAL COLLECTION

Humoresque (1920) de Frank Borzage

Travail remarquable (introduit par une longue étude du pionnier italien de la recherche cinématographique, David Turconi), dont on pourrait résumer ainsi l'esprit : tout existait déjà outre-Atlantique, rien de neuf sous les sunlights, sinon, à l'époque, un extraordinaire goût du risque, qui voit des Français rivaliser aux Etats-Unis mêmes avec les Américains. L'AFI nous explique sa façon de procéder, de progresser, dans la découverte. Patricia Hanson est une des cinq représentants de l'AFI venus à Pordenone prêcher la bonne nouvelle. Documentaliste de formation, elle applique à la recherche des méthodes éprouvées : « *Dans le catalogue de films américains des années 10, juste achevé, dont nous montrons une photocopie à Pordenone, un maximum d'informations ont été réunies sur tous les films recensés (5 187 au total). Nous nous inspirons d'un principe rigoureux, que je dois peut-être à ma formation de médiéviste : bien distinguer les sources d'époque et des informations ultérieures ; toujours remonter aux termes d'origine et puis compléter.* »

Pour organiser cet immense chantier d'informations, une initiative fabuleuse, inconcevable il y a seulement dix ans, est en train de prendre forme : la création d'une banque de données cinématographiques américaines, en liaison avec plusieurs institutions publiques ou privées, qui fonctionne depuis la fin de 1986. Nom de code : NAMID. « *Rêve d'une documentation totale,* écrit Michael Friend, de l'AFI, également présent à Pordenone, *cartographie globale du cinéma.* » Un ordinateur centralise tous les éléments ainsi recueillis sur chaque œuvre. La FIAF (Fédération internationale des archives du film) apporte son expérience, ses découvertes, un commun désir de retrouver le cinéma des origines.

« *On ridiculise volontiers les vieux films muets des années 10,* explique un critique américain, *en les faisant défiler à la mauvaise vitesse.* » Ici, à Pordenone, on retrouve (souvent) la bonne vitesse des images, on jouit d'un merveilleux accompagnement musical au piano par un jeune passionné de Trieste, Carlo Moser. Autour, il y a tout ce décor, cette salle, ce climat euphorique. Et pourtant...

Kevin Brownlow, le pionnier de la vague moderne de retour au muet, l'auteur de l'unique *The Parade gone by,* jamais traduit en français, nous sort tout à trac deux petits bouts de film. L'un, original, d'époque, avec cette qualité de lumière tout en nuances, l'autre développé aujourd'hui et ce n'est plus la même chose, la même richesse textuelle. Plus grave encore, Jean Rouch, actuel directeur de la Cinémathèque française, exprimait l'autre jour son angoisse de voir les Japonais transférer leurs films nitrate (le support utilisé jusqu'en 1950, hautement inflammable) sur disques vidéo, avant de les faire disparaître. Prodenone n'a fait que soulever une partie du voile qui masque l'engloutissement encore possible de tout un patrimoine d'origine.

LOUIS MARCORELLES.

Une Atlantide redécouverte

Les années 10 du cinéma américain furent décisives car elles marquent le début de son hégémonie cinématographique. Elles résument aussi à elles seules la mise en place d'un langage qui sera reconduit à Hollywood pendant tout le siècle.

LES années 10 du cinéma américain (ou plutôt les teens de 1913 à 1919 comme on les appelle aux Etats-Unis) sont une des périodes les plus floues pour les historiens. Les classiques de Griffith, *Naissance d'une nation* et *Intolérance,* les courts métrages de Mack Sennett et de Chaplin, quelques romances avec Mary Pickford, tous films fort justement réputés, dispensent d'aller chercher plus loin. Or il s'agit sans doute de la période décisive où tout s'est joué : pendant que la guerre ravage l'Europe, l'Amérique établit son hégémonie cinématographique. Après le règne artistique des Danois et celui commercial des Français qui précède 1914, les compagnies américaines qui se transportent de New-York à Hollywood jettent les bases de la concentration économique. Tout ce qui suivra pendant un demi-siècle s'est mis en place pendant ces sept années cruciales.

Le grand mérite des journées de Pordenone à la suite des travaux d'historiens comme Kevin Brownlow ou William K. Everson n'est pas tant de nous avoir rappelé ce contexte économique et social que de nous avoir montré pour la première fois autant d'œuvres méconnues, voire inconnues. Sur les cinq mille films réalisés pendant cette période, cinq cents existent encore et plus d'une soixantaine, représentant une Atlantide engloutie et soudain redécouverte, ont été projetés pendant une semaine, éclairant d'un jour nouveau tout un pan de l'histoire du cinéma.

Dès 1913 ce qui frappe, avant tout, c'est la complétude d'un langage cinématographique qui sera reconduit *grosso modo* à Hollywood pendant tout le siècle. Mais avec une rapidité dans l'exécution et souvent une fraîcheur dans l'invention qui surprennent. Si les années 20 offrent nombre de chefs-d'œuvre, elles témoignent néanmoins d'un ralentissement du rythme narratif, d'une complaisance grandissante envers des décors toujours plus somptueux. Ainsi, on peut légitimement préférer à un film de Douglas Fairbanks comme *le Pirate noir* (1926), une comédie comme *When the clouds roll by* (1919) de Victor Fleming où le comédien nous entraîne dans des aventures étourdissantes avec une verve toujours renouvelée. Il incarne l'Américain souriant et conquérant qui s'assigne un but et l'atteint, déjouant les ruses d'un fou qui veut s'emparer de son esprit et gagnant, bien sûr, le cœur de la belle. Montage rapide et acrobaties époustouflantes, images surréalistes et vitesse du récit : on comprend l'enthousiasme des Soviétiques, Eisenstein en tête, qui invitèrent Fairbanks à Moscou.

Mais les cinéastes russes révolutionnaires savaient reconnaître aussi dans ce cinéma américain un précurseur de leurs préoccupations politiques. Avaient-ils vu *Traffic in souls* (1913) de George Loan Tucker disparu en 1921 à l'âge de quarante ans et qui, avec un réalisme saisissant, dénonce la traite des Blanches qui sévissait alors à New-York où des milliers de femmes disparaissaient chaque année ? Ancêtre du film social américain, *Trafic d'âmes* superpose l'analyse d'une société mondaine éprise d'œuvres de bienfaisance qui servent de couverture au trafic des corps et celle du milieu et de la délinquance. Ce cinéma, réalisé et produit par des hommes d'origine modeste pour des spectateurs le plus souvent ouvriers et qui côtoyaient la misère, frappe encore aujourd'hui par sa véracité et le caractère impitoyable de sa peinture de mœurs.

Avec les cadets de Griffith

Si Griffith reste pour tous le père fondateur à qui l'on doit beaucoup, il est tout aussi évident que, pendant ces années charnières, sa suprématie est battue en brèche et que ses cadets rivalisent avec lui dans la direction d'acteurs, le sens du montage quand ils ne le dépassent pas à l'occasion par la modernité de leur regard sur le monde. Ce qu'il avait mis en branle dans ses courts métrages de la compagnie Biograph (1908-1912), un véritable éventail des genres cinématographiques, allait s'accomplir dans son sillage. Dans *Suspense* (1913) de Phillips Smalley, l'art du suspense à la Griffith et à la... Hitchcock s'impose avec fulgurance.

Une femme avec son enfant dans une maison isolée, le mari à son lieu de travail, un cambrioleur qui rôde et s'introduit par effraction. Gros plan, plongées, montage parallèle, profondeur de champ, écran divisé en trois : en treize minutes un film anthologique. Avec *The Dark Mirror* (1920), Charles Giblyn crée la matrice du film noir. Un psychanalyste tente d'expliquer les rêves de sa patiente.

Frank Borzage, peut-être le plus grand auteur de mélodrames de l'histoire du cinéma, offre les prémices de son génie avec *Humoresque* (1920). Il y fait se succéder au réalisme poétique du ghetto juif de New-York le destin pathétique d'un jeune violoniste qui perd à la guerre l'usage de son bras. Le western, enfin, est illustré comme il se doit par John Ford. Ses trente premiers films sont d'ailleurs des westerns et presque tous disparus.

Retrouvé miraculeusement soixante-dix ans après son tournage à la Cinémathèque de Prague, *Hell bent* (1918) est du Ford quintessencié : une idée par plan, un sens de l'espace où une tempête de sable dans le désert recouvre hommes et bêtes, une manière de détourner les situations dramatiques vers l'humour, une direction d'acteurs d'un naturel confondant. Un homme monte à cheval au premier étage d'un hôtel-saloon pour y déloger de sa chambre un client qui deviendra son meilleur ami. A partir de là, tout peut arriver...

Il revenait enfin à Pordenone de présenter huit films de Maurice Tourneur (l'essentiel de son œuvre muette) considéré, en son temps, comme l'égal des plus grands : Thomas Ince, De Mille ou Griffith.

Ce Français, élève de Rodin et de Puvis de Chavannes, arrivé en Amérique dès 1914, allait devenir le maître d'un cinéma pictural, raffiné, soucieux de composition plastique et précurseur de Joseph von Sternberg qu'il adapte Conrad *(Une victoire),* ou Fenimore Cooper *(le Dernier des Mohicans,* peut-être son chef-d'œuvre), qu'il joue le registre de la comédie *(The Wishing ring),* du burlesque *(A girl's jolly,* où le cinéma se moque de lui-même), ou de la féerie *(l'Oiseau bleu* d'après Maeterlinck), Tourneur témoigne toujours d'un sens esthétique aigu, d'une volonté de jouer des rapports entre théâtre et cinéma.

A contre-courant d'un cinéma narratif fondé sur l'action qui allait dominer, ouvertement hostile aux nouvelles méthodes de production qui normalisaient la création, Tourneur était voué à disparaître du paysage américain et à revenir en Europe, ce qu'il fit au milieu des années 20. A bien des égards, son œuvre est un des grands témoignages de cette époque glorieuse et son antithèse.

MICHEL CIMENT.

ARTS

Une nouvelle directrice au Musée d'art moderne de Paris

Suzanne Pagé choisit l'offensive européenne

Créé en 1937 en symétrie du Musée national d'art moderne, au palais de Tokyo, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris a été ouvert en 1961. Suzanne Pagé, qui y dirigeait l'ARC, le secteur de pointe de la maison, depuis 1973, en est désormais le quatrième conservateur en chef. Sa nomination récente laisse présager de vastes remaniements. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, elle nous en indique les grandes lignes.

« Bien que votre nomination à la tête du Musée d'art moderne soit récente, vous connaissez bien la maison, et je suppose que vous vous êtes déjà fixé des objectifs.

— Oui, donner au musée une image spécifique. Dans le contexte concurrentiel d'aujourd'hui, c'est indispensable, presque une question de survie. Il faut être différent, se démarquer des autres musées d'art moderne, en particulier du musée national. Quel intérêt y aurait-il en effet à faire en second ce qui ailleurs se fait très bien ?

— Cette image spécifique, comment allez-vous la construire ?

— En tenant compte de l'architecture du musée, celle de 1937, qui a un style, et des collections. Ces collections sont limitées, mais extrêmement intéressantes. Elles ont été faites avant tout de dons et de legs de collectionneurs parisiens — Girardin notamment — et reflètent dans l'ensemble un certain goût français d'avant-guerre excluant tout radicalisme, faisant l'impasse sur dada, l'abstraction et même le surréalisme. Mais elles comportent un noyau de belles œuvres fauves et cubistes et des ensembles forts de la première moitié du siècle, au moment où Paris était une plate-forme internationale, c'est-à-dire largement européenne. Ces données obligent à une vocation internationale que je souhaite en priorité européenne, pour ne pas redoubler, sur le mode mineur, la vocation universelle de Beaubourg. Mon idée, c'et donc de mener une offensive européenne, en cherchant une logique entre les collections et les expositions.

— Vous allez modifier la présentation des collections ?

— Il faut des partis pris : élaguer, dégager les points forts, les développer si possible par des acquisitions, ou des mises en dépôt, proposer aux visiteurs des ensembles limités mais importants, en qualité et éventuellement en quantité.

— Quelles expositions entrent dans votre perspective ?

— L'exposition Fautrier du printemps prochain en est une. Elle est logique par rapport à la collection, qui comporte une quinzaine d'œuvres de l'artiste. C'est un peintre français dont la destinée internationale devrait être encore plus évidente qu'elle n'est. Souligner l'importance de certaines figures nationales, sans pour autant tomber dans le chauvinisme, relève pour moi d'une sorte d'obligation morale. Mais je ne m'en tiendrai pas aux seuls artistes présents dans la collection, qui comporte trop de lacunes.

— Des achats n'ont pas permis de combler certaines lacunes ?

— Pas systématiquement. Etait-ce possible ? Le musée pendant longtemps n'a pu bénéficier de l'avis d'une commission d'achats réellement professionnelle. De plus le budget qui lui était dévolu était extrêmement modeste. En 1986, la situation a beaucoup changé. Une nouvelle commission a été créée, un budget conséquent de l'ordre de 4,5 millions de francs lui a été accordé, et bien qu'elle s'occupe de l'ensemble des musées de la Ville, elle a permis des choix plus concertés pour l'art moderne et contemporain. Idéalement, bien sûr, il faudrait une commission spécialisée qui permettrait de véritablement saisir les occasions, en particulier d'acheter dans le cadre privilégié des expositions que nous organisons.



Le Musée d'art moderne.

— Le musée n'a-t-il pas profité des expositions qui ont eu lieu à l'ARC ?

— Non. Il n'a pas pu garder, à temps, la trace des « premières » qui ont eu lieu à l'ARC, comme les expositions, « Support-Surface », « Arte Povera »... Ni des biennales. Il va falloir essayer de « rattraper ». Mais on se trouve aujourd'hui confronté à une inflation folle qui oblige à des choix très serrés. Pour ce qui est des très jeunes artistes, la réponse n'est pas simple. Le musée, tout en ayant une responsabilité à l'égard de la création, doit prendre des risques calculés — en matière d'art contemporain, on prend plus de risques à ne pas en prendre. Et je réfléchis actuellement à une solution de type « période probatoire » pour l'achat d'œuvres de très jeunes artistes.

Fautrier, Kupka, Sophie Taueber et les autres

— Vous annoncez une exposition Fautrier au printemps 1989. A propos de 89, allez-vous célébrer le bicentenaire de la Révolution ?

— Oui.

— Comment ?

— Top secret. Je peux juste dire qu'il y aura pendant l'été une manifestation globale dans l'ensemble du musée et qu'une œuvre de Nam June Paik commandée par la Ville dans la perspective du bicentenaire sera présentée dans la salle Dufy pour laquelle elle a été conçue. Elle s'appelle *la Fée électronique.*

— Quels sont vos projets à plus long terme ?

— Au cours de l'hiver 1989-1990, nous exposerons Sophie Taueber et Kupka. La rétrospective était prévue pour cette année mais elle a dû être reportée. On ne pouvait pas la faire sans les prêts de Prague. L'obtention de prêts est aujourd'hui une des données déterminantes de la programmation des expositions — qui se font de moins en moins dans l'idéal. Parce que les projets tant soit peu ambitieux supposent des budgets affolants qui n'ont plus rien à voir avec ceux d'il y a dix ou vingt ans, surtout si l'on ne dispose pas d'une collection gigantesque comme monnaie d'échange.

» Nous ferons donc Kupka, qui est, comme Fautrier, une grande *figure dont le destin est lié à Paris* et qu'il est bon de montrer largement, ce qui n'a pas été fait depuis longtemps. Et Giacometti. Nous présenterons ces grandes figures européennes en alternance avec des profils plus discrets qui méritent d'être redécouverts : pour rester dans le contexte franco-tchèque, je pense à Sima. C'est aussi le cas de Sophie Taueber. Outre les monographies, nous proposerons des expositions-dossiers autour d'œuvres des collections — il y en aura un autour de la *Danse* de Matisse, à l'occasion de sa restauration, — et des expositions panoramiques présentant des scènes européennes sous des angles méconnus ou inattendus : la scène belge, la scène allemande... Ces expositions feront l'objet d'une programmation globale, c'est-à-dire que les deux départements, historique et contemporain, du musée y seront associés.

» *Dans le genre panoramique* nous allons aussi montrer la collection Panza Di Biumo. Et j'envisage des manifestations d'esprit plus critique, comme une relecture de l'école de Paris.

— Quels sont vos projets dans le domaine très contemporain ?

— On continue le principe de l'ARC en proposant l'actualité nationale et internationale à chaud, et en faisant alterner, là encore, les expositions monographiques d'artistes connus et moins connus et les expositions thématiques. En janvier prochain, par exemple, le département organisera une exposition intitulée « *Images critiques* » avec une participation internationale, et à l'automne un bilan historique de l'art conceptuel. Entre-temps il présentera Coleman, Deacon, Charlton.

— D'après ce que vous avez dit à propos de la programmation, l'ARC cesse d'être un département autonome...

— J'organise le musée autour de trois départements : un département historique, un département contemporain et le service éducatif. Chacun d'eux aura ses responsables : Juliette Laffont et Béatrice Parent pour le contemporain, Danièle Molinari pour l'historique, Catherine Huber pour le service éducatif. J'ai l'intime conviction qu'un musée historique *comme le nôtre a tout à gagner* à se penser à partir du contemporain. Tous les grands musées d'art moderne, les musées de référence, restent grands tant qu'ils savent être contemporains. Vous savez par ailleurs combien les artistes sont soucieux de la mémoire que constitue la collection historique d'un musée. Alors pourquoi cloisonner ? Je souhaite beaucoup *pouvoir créer une dynamique* d'ensemble en m'appuyant sur les atouts de chaque département.

— Que devient le « musée des enfants ? »

— *Je préfère l'idée d'un « lieu* pour les enfants » à celle d'un « musée des enfants ». Ce lieu, où les enfants pourraient rencontrer et travailler avec des artistes qui le concevraient, comme c'est actuellement le cas avec les Di Rosa, servirait de propédeutique au musée et à l'art moderne et contemporain. Organiser des expositions à l'intention des enfants me paraît moins important que de leur fournir des moyens leur permettant d'accéder à une expérience esthétique véritable.

Retrouver l'architecture d'origine

— A propos de l'image du musée, vous avez parlé de l'architecture de 1937. Avez-vous des projets de réaménagement ?

— Les salles de la collection permanente qui se trouvent au niveau de ce que nous appelons le rez-de-chaussée bas (par rapport au rez-de-chaussée haut, celui des galeries d'expositions temporaires) ont récemment été refaites de façon à restituer les espaces et la lumière d'origine. C'est très bien. Je voudrais que l'ensemble du musée puisse retrouver ces données d'origine dont on n'a *jamais complètement tiré parti*, notamment l'éclairage naturel proposé presque partout.

» Depuis l'ouverture du musée, son architecture n'a cessé d'être *camouflée. Les fenêtres et les verrières* ont été occultées, les espaces redivisés, la circulation et les escaliers modifiés. Et ce qui a pu paraître le comble de la modernité en matière de muséographie, les salles ont été équipées afin de maîtriser l'éclairage par un dispositif artificiel, et de rendre les espaces mobiles — cela d'ailleurs n'a jamais servi. On ne peut bien sûr plus envisager de tout refaire à l'identique : certaines verrières par où passent des gaines d'aération sont irrécupérables, mais on peut faire sauter des cloisons, dégager les fenêtres et restituer les escaliers, par exemple dans la galerie Wilson.

— Cela suppose un certain budget. La Ville de Paris est-elle partante ?

— La direction des affaires culturelles de la Ville vient de donner son accord pour l'étude d'un programme très ambitieux *permettant de restituer l'architecture* d'origine tout en dotant le musée d'un équipement modernisé. Dès maintenant des travaux légers vont être réalisés dans l'entrée. Un programmateur doit être engagé en janvier pour coordonner l'ensemble des travaux jusque dans les espaces nouveaux récupérés sous le parvis, où se trouvent des salles qui n'ont jamais été exploitées.

— Qu'allez-vous faire dans l'entrée ?

— Faire le vide, que les gens soient touchés quand ils entrent au musée. Actuellement tout ce mélange de matériaux, ce sol métro, ces comptoirs lui donnent l'air d'un espace d'hôtel, prolonge la rue dans le musée. Le musée *est un lieu radicalement différent* de la rue.

— Vous penchez très nettement pour la définition du musée comme temple plutôt que forum...

— C'est un vieux débat ! Je préfère simplement rappeler que le musée est le lieu privilégié de l'expression de l'art, et qu'il n'a aucune équivalence dans l'expérience *quotidienne*. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, dans une civilisation où tout est médiatisé, c'est le seul lieu où l'on a un contact vrai avec du réel, avec des objets, avec un maximum de réel possible. C'est le lieu du singulier, du rare, du difficile, de l'inconfort de l'esprit. Surtout s'il est moderne, le musée a une fonction d'interrogation fondamentale. On n'en sort pas, on ne doit pas en sortir indemne. A nous de préserver la potentialité d'ébranlement de l'œuvre d'art, de conférer à celle-ci un maximum de *présence*, de permettre le coup de foudre, la révélation. Il faut rendre le musée accessible et en même temps préserver l'inaccessibilité de l'art — il faut mériter l'art. Faire attention à l'excès d'ouverture, à l'effet loisir ou promenade et poser le musée comme lieu de tous les luxes et de tous les inconforts. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Centre d'information Cci. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

LES CHEMINS DE COMPOSTELLE. Photographies. Salle d'actualités de la B.P.I. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 24 octobre.

DIAFOS : MATIÈRE ET LUMIÈRE. Treize designers pour un matériau nouveau. Galerie des brèves du CCI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

GÉRARD GAROUSTE, ERIK BOULATOV. Galeries contemporaines. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.

PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE A NEW YORK EN 1948. Galerie du forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

STANISLAVSKI DANS LES LIVRES. Petit foyer. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

SHIN TAKAMATSU. Centre d'information du C.C.I. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE, L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

SIGMAR POLKE. Entrée : 15 F. Du 20 octobre au 21 décembre.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

SPLENDEUR ET MISÈRE DU CORPS. 1968-1988. N.A.M. Entrée : 15 F. Du 25 octobre au 1er janvier.

ALICE SPRINGS. N.A.M. Entrée : 15 F. Du 25 octobre au 1er janvier.

Grand Palais

Av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower.

VIEIRA DA SILVA. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F (16 F le sam.). Jusqu'au 21 novembre.

FIAC 88. (42-25-99-00). T.l.j. de 12 h à 19 h 30, sam. et dim. de 10 h à 19 h 30, jeu. 27 jusqu'à 23 h. Entrée : 40 F. Du 22 octobre au 30 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. Balcons. T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lun.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass.). Jusqu'au 4 janvier.

LA VIGNE ET LE VIN. Espace Diderot. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 janvier.

Musées

1918... L'ANNÉE DE L'ARMISTICE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit dim.). Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

BOUCHERON. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. de 11 h à 18 h, mar. de 13 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 23 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 octobre.

LE CHAT NOIR. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 novembre.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

ERWIN EISCH. Peintures, verres, dessins ou le verre perverti. Musée des Arts décoratifs, centre du verre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf dim. et lun. matin de 10 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 novembre.

ELLIOTT ERWITT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'exposition Robert Mapplethorpe). Jusqu'au 14 novembre.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

HELION. Kaléidoscoppe 1929-1939 - carnets 1929-1984. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 novembre.

ICONES DE BULGARIE, ÉCOLES DE TRYAVNA. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

LE JOUET ET LES ARTS MÉNAGERS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 27 novembre.

HENRI MANGUIN. Le Fauve du bonheur. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.

ROBERT MAPPLETHORPE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'exposition Elliott Erwitt). Jusqu'au 14 novembre.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

RÉTROSPECTIVE IZIS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Du 21 octobre au 19 février.

IKKO TANAKA, AFFICHISTE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 28 novembre.

TRÉSORS SACRÉS, TRÉSORS CACHÉS. Patrimoine des églises de Seine-et-Marne. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Nocturne ven. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 octobre.

VISAGES DE LA DANSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

ALVAR AALTO 1898-1976. Architecture et design. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et le 11 novembre de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 décembre.

AFFICHES JAPONAISES 1986-1988. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 octobre.

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Thsokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. A partir du 1er novembre de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

MANNE DAHLSTEDT. Livres objets. Centre culturel suédois, hôtel de Marie 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

DE DURER A BASELITZ. Dessins allemands de la Kunsthalle de Hambourg. École nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

DU COTÉ DES CONCOURS. Alain Sarfati-Area, Atelier Novarina, Patrick Schweitzer. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-05-97). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Fermé du 19 au 27 octobre. Jusqu'au 26 novembre.

PIERRE DE FENOYL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, sam. ,dim. jusqu'à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

HANS HARTUNG. Œuvres nouvelles. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 23 octobre.

HOMMAGE A ALICIA PENALBA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 22 h. Jusqu'au 27 octobre.

JOERG HUBER. L'art du danger. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 17 novembre.

LIEUX INSOLENTS. Scénographie suédoise contemporaine. Centre culturel suédois, hôtel de Marie 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

ETIENNE MARTIN. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital. T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 15 novembre.

MOIS DE LA PHOTO. Richard Baillargeon, Michael Flomen, Pierre Tremblay, Michele Waquant. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Du 20 octobre au 3 décembre.

MICHEL PARMENTIER. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

LES RÉALITÉS DES IMAGES. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Du 24 octobre au 25 novembre.

ANSELM STALDER. Centre culturel suisse, 32, rue des Francs-Bourgeois (48-87-47-33). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 novembre.

Galeries

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Les chemins du monde. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 29 octobre.

ARTHUR AESCHBACHER. 1958-1988. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 13 novembre.

DONALD ALBERTI. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 octobre.

MAYA ANDERSON. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 12 novembre.

EDUARDO ARROYO. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

ROBERTO BARNI, MARCO DEL RÉ, MIMMO GERMANA. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 novembre.

BAZAINE. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 10 novembre.

MEIN BERLIN. Hommage à Joachim Becker. Galerie Gismondi, 20, rue Royale (42-60-73-89). Jusqu'au 19 novembre.

MARTINE BOILEAU. Sculptures les Madeleine (1985-1988). Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Jusqu'au 30 octobre.

ANNE BRENNER. Galerie Guy Mondineu, 11, rue Neuve-Popincourt (43-38-46-81). Jusqu'au 15 novembre.

LUIS CABALLERO. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 29 octobre.

CALDER. Gouaches, mobiles. Galerie Wiegersma Fine Art, 75, rue du Fg Saint-Honoré (47-42-12-02). Jusqu'au 14 novembre.

CALDER, LÉGER. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 26 novembre.

MANUEL CAMARGO. Peintures, sculptures. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 12 novembre.

CARDENAS. Rétrospective. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Du 20 octobre au 19 novembre.

LUCIANO CASTELLI. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 31 octobre.

SERGIO DE CASTRO. Gouaches. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 12 novembre. / Galerie des Ambassades, 4, av. Matignon (42-25-17-35). Du 20 octobre au 19 novembre.

CHAGALL. Lithographies, affiches originales (1952-1965). Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 5 novembre.

MARIE CHAMANT. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 29 octobre.

DAVID CHAMBARD. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 5 novembre.

LES CHANTS DE MALDOROR. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 6 décembre.

NICOLA DE MARIA, CLAUDE GARACHE. Galerie Lelong, 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 19 novembre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 novembre.

THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 12 novembre.

FRANÇOIS DILASSER. Œuvres sur papier. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 5 novembre.

PIERRE DMITRIENKO. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 19 novembre.

DMITRIENKO, LAUBIES, BENRATH, DE CAYRON, BAUDUIN. Peintures et sculptures. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 19 novembre.

MARCEL DUCHAMP. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 6 décembre.

ENDO. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 octobre.

EPREUVES D'ARTISTES. Christophe Durand-Ruel, Gilles Dusein, Jacques Salomon. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 5 novembre.

LA FEMME SYMBOLE DANS LA SCULPTURE. Galerie Patrice Bellanger, 198, bd Saint-Germain (45-44-19-15). Jusqu'au 29 octobre.

RUTH FRANCKEN. Peintures des années 50. Galerie 16, 16, rue Raymond-Losserand (43-20-98-94). Jusqu'au 30 novembre.

MONIQUE FRYDMAN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 19 novembre.

PIERO GILARDI. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 20 novembre.

GILLET. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 4 novembre.

LES GRAVEURS DES ANNÉES 50. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 1er novembre.

FRANCIS GRUBER. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 10 décembre.

JAMES GUITET. Peintures. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 5 novembre.

YURI KUPER. Œuvres sur papier. Galerie Rambert, 4, rue des Beaux-Arts (43-29-34-90). Jusqu'au 29 octobre. / Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-EMILE LABOUREUR. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 26 novembre.

EVA LALLEMENT. Peintures, sculptures. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 2 novembre.

ANDRÉ LANSKOY. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 2 novembre.

RICCARDO LICATA. Œuvres sur toile et sur papier. Galerie Carlhian, 35, rue de Charonne (47-00-79-28). Jusqu'au 5 novembre.

MAGRITTE. le domaine enchanté. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

ARROYO MALAKOFF. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

MANGUIN. Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 6 novembre.

MARCEL, ANDY, JOSEPH, YVES. Marcel Duchamp, Yves Klein, Joseph Beuys, Andy Warhol. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 1er décembre.

FRANÇOIS MARTIN. Chemin de croix. Galerie Intersection 11-20, 38, rue des Amandiers (43-66-84-91). Jusqu'au 18 novembre.

MARYAN. Galerie Fanny Guillon-Lafaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 26 novembre.

GEORGES MATHIEU. Œuvres récentes. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 5 novembre.

MES ANNÉES 50. (2e partie) Agam, Bury, Calder, Jacobsen, Schoffer, Tinguely. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 5 novembre.

JEAN MESSAGIER. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (47-70-39-59). Du 25 octobre au 8 novembre.

JUDY MILNER. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 19 novembre.

ROBERT MORRIS. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 novembre.

WILFRID MOSER. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 5 novembre.

MYTHOLOGIE DU SURRÉALISME. Max Ernst, Lam - Masson, Matta. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 31 décembre.

NEIMAN. Galerie Jean-Pierre Haïk, Art international prestige, 22, rue du Poitou (42-77-66-37). Jusqu'au 30 novembre.

NICHOLAS NIXON. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 10 novembre.

XAVIER ORIACH. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 12 novembre.

ÉD PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 5 novembre.

RICHARD PRINCE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 12 novembre.

JEAN-MICHEL PRUDHOMME. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 27 octobre.

ARDEN QUIN. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 5 novembre. / Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 5 novembre.

AGNÈS RACINE. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 10 novembre.

GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 29 octobre.

SARKIS. Territoire d'atterrissage. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 29 octobre.

SAVIGNAC. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 3 décembre.

MARIO SCHIFANO. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (42-22-12-59). Du 20 octobre au 30 novembre.

DANIEL SPOERRI. Le trésor des pauvres. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 29 octobre.

DONALD SULTAN. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 octobre.

UN ART MAJEUR : LA NATURE MORTE. Fleurs et natures mortes du XVIIe flamand. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 18 novembre.

VICTOR VASARELY : LES ANNÉES CINQUANTE. Galerie éditions Lahumières, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 26 novembre.

JAN VERCRUYSSE. Tombeaux. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 19 novembre.

VIMARD. Peintures récentes. Galerie Brigitte Schéhadé, 44, rue des Tournelles (42-77-96-74). Jusqu'au 13 novembre.

NANCY WILSON PAJIC. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 12 novembre.

ZAO WOU-KI. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

Périphérie

BIÈVRES. Métamorphoses de Dany Cotton. Peintre photographe. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 novembre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Olivier Debré. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Du 23 octobre au 18 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Matsutani. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Du 20 octobre au 20 novembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. A propos de la Tour aux figures de Jean Dubuffet. Musée municipal d'Issy-les-Moulineaux, 16, rue Auguste-Gervais (46-45-21-70). T.l.j. sf lun. et mar. matin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 22 h. Du 23 octobre au 31 décembre.

JOUY-EN-JOSAS. Gérard Garouste : les Indiennes. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre.

MONTROUGE. XXXIIIe Salon de Montrouge. Hôtel de Ville, 11, place Jules-Ferry (46-54-02-91). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 octobre. Centre administratif, 2, av. Emile-Boutroux (46-54-02-91). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 octobre. Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri (42-54-02-91). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 octobre.

PARIS-LA DÉFENSE. L'Art contemporain à La Défense. Les années 1980 vues par cinq galeries. Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 6 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre. **Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye. 1638-1682 - de la naissance à la gloire.** Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 27 novembre.

En province

ANGERS. Jean Boucher. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 10 décembre.

BIGNAN (Morbihan). Domaine de Kerguehennec. Carel Visser. Centre d'art contemporain (97-60-57-78). Jusqu'au 31 octobre.

BORDEAUX. L'art conceptuel I ; L'artbus ; Robert Morris. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). **Jurg Moser ; Vaclav Pozarek ; Christoph Rütimann ; Adrian Schiess.** Temple des Chartrons. Jusqu'au 5 novembre.

BOURG-EN-BRESSE. Degottex. Repères 1955-1985. Musée de Brou, 63, boulevard de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 27 novembre.

CARCASSONNE. Georges Autard. Tours narbonnaises (68-71-04-10). Jusqu'au 20 novembre. **Piotr Klemensiewicz.** 1, rue de Verdun (68-77-71-28). Jusqu'au 20 novembre.

DIJON. Nouvelles scènes 88. 2, rue Théodore-de-Bèze (80-55-69-57). Jusqu'au 3 novembre.

GRENOBLE. Nouvelle présentation des collections du XIXe siècle et de la donation Agutte-Sembat ; Gerhard Merz. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 28 novembre. **Richard Prince ; Jacques Villeglé.** Centre national d'art contemporain, le Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 27 novembre.

HÉROUVILLE. Tom Drahos. Théâtre d'Hérouville (31-93-43-96). Jusqu'au 11 novembre.

JOIGNY. L'arbre. R. Ballard ; F. Bouillon ; P. Baraglio ; G. Friedmann ; A. Hollan ; ainsi que la participation d'artistes diplômés de l'ENBA de Dijon et de Paris. Atelier Cantoisel (86-62-08-65). Du 15 au 23 octobre, dans le cadre de la Ruée vers l'art. Jusqu'au 31 décembre.

LA ROCHELLE. « Un temps, deux lieux », installation de Lise Labrie (Canada). Œuvres de Bertholin, François Bouillon et Claude Viallat. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (46-41-37-79). Jusqu'au 28 octobre. **Installation de Irène F. Whittome (Canada).** Orangerie du Muséum d'histoire naturelle, rue Albert-Ier (46-41-18-25). Jusqu'au 28 octobre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 30 octobre.

LYON. Octobre des arts : La couleur seule, l'expérience du monochrome. Musée Saint-Pierre d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 5 décembre ; **Bronzes de la Chine antique. XVIIIe-IIIe siècle avant J.-C.** Musée de la civilisation gallo-romaine, 17, rue Cléberg (78-25-94-68). Jusqu'en décembre.

MARSEILLE. Les Tapies de Tapies. Jusqu'au 15 janvier ; **La photographie contemporaine espagnole 1968-1988.** Jusqu'au 4 décembre, musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). **Escales du baroque.** Jusqu'au 15 janvier, centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-56-28-38).

NANTES. Jules-Elie Delaunay. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 20 novembre.

NIMES. Collection du Van Abbe Museum di Eindhoven (2e partie). Musée des beaux-arts (66-67-38-21). Jusqu'au 1er novembre.

PONT-AVEN. Pierre-Eugène Clairin, graveur. Musée, place de l'Hôtel-de-Ville (98-06-14-43). Jusqu'au 14 novembre.

SAINT-ETIENNE. Victor Brauner ; Matter of Facts. Musée d'art moderne, la Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 21 novembre.

STRASBOURG. Thomas Huber, la préhistoire des tableaux. Musée d'art moderne, 5, place du Château. Jusqu'au 12 novembre ; **« Saturne en Europe ».** Musée de l'Œuvre Notre-Dame, 3, place du Château (88-32-59-00), et Musée des beaux-arts (88-35-47-27). Jusqu'au 4 décembre.

TOURCOING. Salomé. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 29 octobre.

TROYES. « Isadora Duncan, 1877-1927 », la femme, la mode et la danse. Musée d'art moderne, ancien évêché, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 10 novembre.

TOULON. Valère Bernard. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 10 décembre.

VILLEURBANNE. Adhésifs Livres Morellet Néons. Maison du livre, de l'image et du son, 247, cours Emile-Zola (78-68-04-04). Jusqu'au 19 novembre ; **Vivent les FRAC.** Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 11 décembre.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE. Clareboudt. Centre d'arts plastiques, 12, rue du Musée (74-68-33-70). Jusqu'au 29 octobre.

VIZILLE. 1788 : enjeux culturels à la veille de la Révolution. Musée de la Révolution française (76-68-07-35). Jusqu'au 28 novembre.

MUSIQUE

Les concerts

AMPHITHÉÂTRE RICHELIEU. Gustav Leonhardt, 20 h 30, mar. Récital de clavecin. Œuvres de Rameau, Frescobaldi, Bach.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET. (47-42-67-27). *Cécilia Gasdia, 20 h 30, lun.* Soprano, Marcello Guerrini (piano). Dans le cadre des lundis musicaux de l'Athénée.

AUDITORIUM DU CENTRE. Conservatoire. Françoise Thinat, 20 h 30, ven. Piano. Œuvres de Vivier, Monnet, Durand.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Quintette à vent de l'Ensemble Inter-Contemporain, 18 h 30, jeu. S. Cherrier (flûte), D. Paieau (hautbois), A. Troutiet (clarinette), J. Deleplancque (cor), J.-M. Lamothe (basson). Œuvres de Cartet, Naulais, Berio. Grande salle, premier sous-sol.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (42-93-15-20). Marie-Françoise Bucquet, 12 h 30, mer. Et les élèves des classes de piano. Œuvres de Albeniz, Iberia. Salle Berlioz.

Orchestre du conservatoire, 12 h, jeu. Dir. J.-S. Bereau. Œuvres de Debussy, Iberia. Salle Berlioz.

CONSERVATOIRE SERGE-RACHMANINOV (47-23-51-44). *Pierre Baubet-Gony, 20 h, mer. Piano.* Œuvres de Schubert, Scriabine, Poulenc.

ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). Sylvie Graciet, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach, Buxtehude. Entrée libre. Téléphone location : 45-23-18-25.

Arleen Thiel, Joël Pontet, 17 h, dim. Soprano, pianoforte. Œuvres de Haydn.

ÉGLISE DES DOMINICAINS (45-63-63-04). Pierre Louis Théry, 16 h 30, dim. Orgue. Œuvres de Couperin, Bach, Litaize.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Jacques Dieny, Joachim Havard de La Montagne, 18 h 30, mar. Hautbois, orgue. Œuvres de Telemann, Donizetti, Henrich.

ÉGLISE NOTRE-DAME - DU - TRAVAIL - DE - PLAISANCE. La chapelle royale, 20 h 30, mar. Dir. Gustav Leonhardt. Œuvres de Bach, Valls.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre de chambre Bernard Thomas, 20 h 30, mar. Dir. Bernard Thomas. N. Monestier (soprano). A. Papadjiakou (mezzo). Œuvres de Vivaldi, Pergolèse. Téléphone location : 42-23-55-28.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles, 21 h, sam. Œuvres de Bach, Telemann, Vivaldi. Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. Jusqu'au 29 octobre. 20 h 30, mer. 17 h 30, mer. Gabriel Fumet (flûte). Œuvres de Bach, Corelli, Telemann. Téléphone location : 45-23-18-25.

La Chapelle royale. 20 h 30, jeu. Dir. *Philippe Herreweghe. Ensemble vocal* européen. « Les Lamentations de Jérémie », de Roland de Lassus. Téléphone location : 42-23-55-28.

Colette Comoy, Jean-Paul Imbert, 20 h 30, ven. Soprano, orgue. Œuvres de Bach, Brahms. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Groupe vocal de France, 20 h 30, ven. Dir. Guy Reibel. Œuvres de Fischer, de Lassus, da Palestrina. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris. Téléphone location : 42-77-92-26.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Chœur et orchestre philharmonique d'Europe, 20 h 45, jeu. Dir. Hugues Reiner. *Œuvres de Verdi, Mahler. Téléphone* location : 43-96-48-48.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Blanca Uribe, 20 h 30, ven. Piano. Œuvres de Haydn, Beethoven, Chopin.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Corée. Jusqu'au 30 octobre. 20 h 30, mar. Le pansori, opéra coréen ou théâtre chanté par un seul acteur chanteur accompagné d'un tambourineur.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). John Williams, 20 h 30, mer. Guitare. Œuvres de Scarlatti, Dodgson, Telemann, Albeniz. Dans le cadre de la Semaine internationale de la guitare. Studio 105.

Khalid Arman, 20 h 30, jeu. Guitare. Œuvres de Scarlatti, Albeniz, Cordero. Dans le cadre de la Semaine internationale de la guitare. Grand auditorium.

Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30, ven. Dir Léo Brouwer. I. Suzuki, C. Cotsiolis, J. Williams (guitare). Œuvres de Brouwer, Cordero, de Leeuw. Dans le cadre de la Semaine internationale de la guitare. Grand auditorium.

Société de musique contemporaine du Québec, 19 h, mar. Dir. Walter Boudreau. M.-D. Parent (soprano). Œuvres de Garant, Tremblay, Vivier. Concert-lecture. Grand auditorium.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-49-78). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h, dim. Piano. E. Conquer (violon). E. Watelle (cello). Au restaurant du musée. Entrée libre.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). 20 000 lieux sous les mers. Jusqu'au 27 novembre. 21 h, jeu., ven., sam. Adaptation du roman de Jules Verne par la Péniche opéra et Un drame musical instantané. Mise en scène Mireille Laroche. Avec B. Vitet, F. Gorge, J.-J. Birgé. Chor. Lulla Card.

Véronique Pelissero, 21 h, lun. Piano.

LE REGARD DU CYGNE (45-23-03-90). De nature et de saisons, 20 h 30, ven., sam., dim., lun., mar. 17 h, dim. Six concerts. Peintures de E. Renard et C. Loray. Œuvres de Britten, Mendelssohn, Debussy, Schubert.

SALLE CORTOT. Christian Tardieu, Arlette Laurent-Debard, 20 h 30, sam. *Soprano, piano. Œuvres de Schumann,* Brahms, Schubert, Fauré.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Ronan Magill, 20 h 45, mer. Piano. Œuvres de Schubert, Schumann, Liszt.

Régis Pasquier, Roland Pidoux, Olivier Gardon, 15 h, sam. Violon, cell, piano. Œuvres de Liszt, Chopin, Alkan.

Fine Arts Quartet, 20 h 45, mar. Œuvres de Debussy, Beethoven, Rachmaninov.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30, mer., jeu. Dir. Emmanuel Krivine. Jean-François Heisser (piano). Œuvres de Mozart, Brahms, Franck.

Bertile Fournier-Huguet, Véronique Ghesquière, 15 h, jeu. Harpes. Concerts Lamoureux. Œuvres de Mozart, Ravel, Haendel, Debussy. Salle Chopin.

Camerata de Versailles, 20 h 30, ven. Dir. Stéphan Marczyk. Pierre Monty (flûte). Œuvres de Mozart, Vivaldi. Salle Chopin. Téléphone location : 47-00-30-27.

Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, *20 h 30, ven. Dir.* M. Janowski. Chœur de Radio-France. Œuvres de Beethoven.

Concerts Padeloup, 17 h 30, sam. Dir. Gérard Devos. Thérèse Dussaut. Œuvres de Dukas, Grieg, Dvorak.

Orchestre national d'Ile-de-France, 20 h 30, sam. Dir. Jacques Mercier. Edda Moser (soprano). Œuvres de Mahler, Mozart, Brahms.

Concerts Lamoureux, 17 h 45, dim. Dir. Kurt Redel. Paul Meyer. Œuvres de Mozart.

Ensemble orchestral de Paris, 18 h 30, sam. L. Causse, P. Blandeyrac (violon), S. Souffiard, P. Dussol (altos), P. Boufil (cello). Œuvres de Bruckner. Salle Chopin.

SCHOLA CANTORUM (43-54-56-74). Quatuor Oxford, 11 h, dim. Œuvres de Haydn, Schafer, Mendelssohn. Téléphone location : 43-54-56-74.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Chantal Fraisse, Jérôme Decressin, Luc Assens, 21 h, mer., jeu. (dernière). Piano, violon, flûte. Œuvres de Quantz, Rameau, Martiny, Bach, Ibert, Honegger.

Bernadette Nicolas, 18 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière), guitare. Œuvres de Villa-Lobos, Yupanqui.

Dario Perez, Olivier Blardone, 21 h, jeu. (dernière). Violon, piano. Œuvres de Mozart, Ravel.

THÉÂTRE DU LIERRE (46-86-55-83). Quatuor vocal du Lierre. Jusqu'au 27 octobre. 20 h 30, mar. V. Audat, V. Joly, J.-Y. Penafiel, M.-C. Vallez, P.-A. Vallade (flûte), G. Buquet (tuba), 1 h 30.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Octuor de l'Academy of Saint-Martin in the fields, 11 h, dim. Œuvres de Boccherini, Mendelssohn.

Opérettes

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne, 14 h 30, mer., jeu., sam., dim. 18 h dim. 20 h 30 sam. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec M. Altery, T. Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme, M. Mayou. Chor. *Alain* Wata. Avec les ballets tzigane et classique et le Grand Orchestre de l'Eldorado. Dir. Guy Motta.

Jazz

ALPHA DU LION (42.39.22.38). Queta Rivero, 22 h 30, ven., sam. Chansons et danses d'Amérique latine. Sharon Evans, 18 h, M. Bontemps (batt.), P. Guillemant (basse), J.-C. Février (guit.), P. Botta (sax.), P. Villanueva (clav.).

BAISER SALÉ (42.33.37.71). Climates 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Avec Mathiew Russel. Saoul Train, 23 h, lun. Bruce Johnson. Jusqu'au 30 octobre, 23 h, mar. C. Henry (batt.), D. Levray (basse), Eric (guit.), Bandon (clav.).

LE CAMBRIDGE (43.80.34.12). Gilbert Leroux, 22 h 30, mer. Philippe de Preissac, Benny Goodman, 22 h 30, jeu., ven. Jean-Paul Amouroux, 22 h 30, sam, boogie-woogie. Dominique Bertrand, 20 h 30, lun., d'Ellington à Parker. Serge Rahoerson, 22 h 30, mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43.26.65.05). Bert de Kort Sextet, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. Avec Claude Gousset, Dany Doriz. Jacky Caroff Dixieland Jazz Band. Jusqu'au 27 octobre, 21 h 30, mar.

CENTRE MANDAPA (45.89.01.60). Max Cilla, jusqu'au 26 octobre. 21 h, mar. Flûte des Mornes. Musique traditionnelle et contemporaine de la Martinique.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43.57.24.24). Jobby Valente, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Chanteuse afro-caraïbe. Les Négresse vertes, 22 h 30, mar. Entre la Villette, Alger, Memphis.

DUNOIS (45.84.72.00). Rova Saxophone Quartet, 20 h 30, ven. Larry Ochs, Bruce Ackley, Jon Raskin, Steve Adams. Los Cabales, 20 h 30 sam. Le flamenco dans sa plus pure tradition. Big Band Lumière, 20 h 30, jeu. Sous la direction de Laurent Cugny.

ELYSÉE-MONTMARTRE Albert King, 20 h, mar.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47.58.12.30). Buddy Guy, Junior Wells. Jusqu'au 29 octobre. 22 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Guit., harmonica, J. Porter (batt.), G. Patten (sax.), G. Rzab (basse), Don Nichilo (piano), François Rilhac Harlem Jazz, 22 h dim.

LE KISS (48.87.89.64). Tropical Ambiance, 22 h, mer., lun. Avec Jimi Sax. Pela et ses musiciens, 22 h 30, jeu., ven., 23 h, sam., Zaïre. Toto et Martino, 22 h 30, dim., mar. Cameroun.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42.61.53.53). Michel Grailler Trio, 22 h, jeu., ven., sam.

LA LOUISIANE (42.36.58.98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, mer, mar. Gilbert Leroux, 21 h, jeu. Clarinet Connection, 21 h, ven. Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h, sam. Boozoos Jazz Combo, 21 h, lun.

MAGNETIC TERRACE (42.36.26.44). Franck Morgan Quartet, 22 h, mer., jeu., ven., sam. 0 h 00, mer., jeu., ven., sam., (dernière) Sax. Enrico Piranunzi, Ricardo del Fra. Jusqu'au 29 octobre, 22 h, mar. 0 h 00, mar. Piano, basse, Al Levitt (drum), Rachel Gould (chant).

MAISON DE RADIO FRANCE (42.30.15.16). Archisax Santo Chilemni Quartet, 20 h 30, jeu.

LE MONTANA (45.48.93.08). Trio René Urtreger, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Avec la claquettiste Sarah Petronio. Au bar. Duo Georges Arvanitas, 22 h 30, dim. Golberg (sax.). Au bar. Trio Evelyne Selles. Jusqu'au 29 octobre. 22 h 30, lun., mar. Avec Ludovic de Preissac. Au Bar.

NEW MORNING (45.23.51.41). Steve Coleman and the Five Elements. 22 h, mer. Avec G. Haynes, J. Weidman., D. Gilmore, K.-B. Harris, L. Banks. Dave Pike, Charles McPherson Quintet, 22 h, ven., sam. *John Scofield Band, 22 h,* mar. Avec R. Aries, G. Grainger, D. Chambers.

PALACE (42.46.10.87). French Kiss, 23 h, mer. Invité : Leigh Bowery.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43.21.56.70). Henri Salvador, 21 h, mer., jeu. (dernière). Accompagné par Eddy Louiss. *Ludovic de Preissac Group,* 21 h, ven. Avec Tony Ruso, Sylvain Bœuf. The Liberated Brothers, 21 h, sam. Jazz afro-cubain. Tommy Garett, 21 h, mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43.26.28.59). Watergate Seven + One, 21 h 30, mer. Fou Jazz Band, 21 h 30, jeu. Tin Pan Stompers, 21 h 30, ven. Clarinet Connection, 21 h 30, sam. Jean-Pierre Gelineau, 21 h 30 lun. Et son Middle Jazz Quartet. Claude Bolling Trio, 21 h 30, mar.

PETIT OPPORTUN (42.36.01.36). Lew Tabackin, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Sax., fl., A. Jean-Marie (piano), P. Boussaguet (ctb). M. Taylor *(batt.)*.

REX CLUB (42.36.83.98). Daniel Cueva Night, 22 h, jeu. Jungle, 23 h 30, mar. Soirée Londres, Soul, funk, house...

SENTIER DES HALLES (42.36.37.27). Monica Passos. Jusqu'au 29 octobre, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW-CLUB (42.33.84.30). Les Rois du swing, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Bert de Kort. Jusqu'au 27 octobre. 21 h 30, mar. Avec Claude Gousset.

SUNSET (40.26.46.60). Louis Winsberg Trio, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Guit., J.-R. Dallercy (ctb), T. Rabeson (batt). The Footprint Quintet, 22 h. dim., lun. Francis Lockwood Trio. *Jusqu'au 29* octobre. *22 h, mar.*

TOURTOUR (48.87.82.48). Max Cilla, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). « La flûte des mornes en direct des Martiniques ». Hit H Hot, 22 h, dim., lun. De Jean-Pierre Salesme avec les Charmboys.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Silvana de Luigi. Jusqu'au *29 octobre. 20 h 15, mer., jeu.,* ven., sam., mar. Hernan Salinas. Jusqu'au 26 novembre. 22 h 15, mer., jeu., ven., sam., mar. Chant, C. Montironi (bandonéon), R. Tormo (ctb), O. Calo (piano).

UTOPIA JAZZ CLUB (43.22.79.66). Chris Lancry, Mauro Serri, J.-J. Milteau, 22 h, mer. Vincent Absil, 22 h, jeu. David Moody, 22 h, ven. Cathie Gringelli, 22 h, sam. Sharon Evans, 22 h, mar. Alain Giroux, J.-L. Mahjun, 1 h, ven.

LE VILLAGE (43.26.80.19). Didier Goret Duo, 22 h, mer. Duo Philippe Petit, 22 h jeu. Piano, Stéphane Persiani (ctb). Trio Jacques Vidal, 22 h, ven., sam. Bernard Maury, 22 h, dim. Piano. Guillaume Petit, 22 h, lun. Piano et chant. Carole Bech-Y-Rita Duo. Jusqu'au *27* octobre. 22 h, mar. Bernard Maury (piano).

Rock

CITY ROCK (43.59.52.09). Spécial soirée sixties, 22 h 30, jeu. Look de Paris, 22 h 30, ven., sam.

DUNOIS (45.84.72.00). Sortie de garage. 19 h lun. Avec Claw Boys Claw, Henry Rollins Band.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Nick Cave and The Bad Seeds. 20 h ven. Dream Syndicat. 19 h lun. Avec Kât Onoma, The Go-Betweens.

EXCALIBUR (48.04.74.92). PDG Fifinelli, 21 h 30, mer.

GIBUS (47.00.78.88). Hamster Dame, 23 h, mer., jeu. Twist of Fate, 23 h, ven., sam. New York Metal Nights, 21 h, mar. Avec Silk Gloves.

LOCOMOTIVE (42.57.37.37). Dan Seals, 1 h, mer. Rams, 1 h, ven., sam.

NEW MORNING (45.23.51.41). Tom *Tom Club, 20 h,* dim.

SENTIER DES HALLES (42.36.37.27). Red-Ted. Jusqu'au 7 novembre. 20 h 30 lun. Dans le cadre des Lundis du rock au Sentier des Halles.

THÉÂTRE DE PARIS (48.74.16.82). Starmania, 21 h, mer., jeu., ven., sam., mar. 16 h, dim. Opéra-rock en deux actes. *Mise* en scène de Michel Berger et Luc Plamondon, Livret L. Plamondon, *musique M. Berger. Avec Martine Saint-*Clair, Luc Lafitte, Norman Groulx, Wenta, Claude Maurane, Richard Groulx, Renaud Hantson, Sabrina Lory.

UTOPIA JAZZ CLUB (43.22.79.66). Wolfpack, 1 h, sam.

Ballets

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Buddy Bodies, *18 h 30,* sam. 16 h dim. Par la Tanzfabrik Nerlin. Chor. Dieter Heitkamp, Helge Musial. 1 h 45, Grande salle, sous-sol.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Vidya Subramanian, *20 h 30,* lun. Danse de l'Inde, Bharata Natyam.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). L'Habit des lettres. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. 17 h, dim. (dernière). Création compagnie Mangala. Chor. Shakuntala, M. Horvat (luth).

OPÉRA DE PARIS, Palais Garnier (47-42-53-71). Raymonda. Jusqu'au 17 novembre. 14 h 30, sam. ; 20 h 30, sam. ; 19 h 30, lun., mar. D'après Marius Petipa. Chor. et mise en scène Rudolf Noureev. Avec F. Clerc., I. Guerin, L. Hilaire, C. Jude. M. Denard, J.-P. Franchetti. 3 h.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). American Ballet Theatre. *20 h 30,* mer., jeu., ven., sam., dim. 14 h 30, dim. Dir. Mikhaïl Baryshnikov. Chor. Léonide Massine, Mise en scène Lorca Massine. Orchestre des Concerts Lamoureux. *La Gaîté parisienne. Dans le* cadre du XXVI[e] Festival de danse de Paris.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). L'Esquisse, 20 h 30, mer. Chor. J. Bouvier, R. Obadia, Centre chorégraphique de Haute-Normandie, Les Heures défaites ou le combat de la lampe et du jour. Création pour sept danseurs.
Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt. 20 h 30, ven., sam. 14 h 30, dim. Chor. Mathilde Monnier. Scénographie Annie Tolleter. Avec L. Levasseur, *C. Berichasse, Th. Diephuis, D. Kenigsberg.*

Music-Hall

BATACLAN (47-00-55-22). Jairo. *Jusqu'au 29 octobre. 20 h 30,* mer., *jeu.,* ven., sam., mar.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Loumy, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Textes et musiques de Loumy, Thomas (peinture). D'une rive à l'autre. Utge Royo, 17 h dim. Je ne crois plus à rien sinon à l'espérance.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DÉJAZET - T.L.P. (42-74-20-50). Marc Ogeret. Jusqu'au 29 octobre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. « Que chante 89. »

OLYMPIA (42-61-82-25). Pierre Bachelet. Jusqu'au 30 octobre. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. 16 h, sam., 17 h, dim.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Gold. Jusqu'au 29 octobre, 21 h, sam., mar., 16 h, dim.

PLACE ARMAND-CARREL. Rosalie Dubois, 20 h, sam. Remise du trophée Edith Piaf. Spectacle pyrotechnique. Bal avec Jo Privat et son orchestre. Soirée de clôture de la manifestation commémorant le vingt-cinquième anniversaire de la disparition d'Edith Piaf.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Anne Pekoslawska, jusqu'au 12 novembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Rendez-vous. Roger Pouly (piano).

TAC STUDIO (43-73-74-47). Frédéric Jacquot, 21 h, sam., (dernière), Vian. J. Anderson (sax.), B. Gagneux (guit.).

LE TOURTOUR (48-87-82-48). De chics types, jusqu'au 5 novembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Renaud, 20 h, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h, dim. Téléphone location, 42-00-22-24.

CINEMA

Les cinémathèques

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Le Café du cadran (1946), de Jean Gehret, 16 h ; The Guinea Pig (1948, v.o.), de Roy Boulting, 19 h ; Hommage à Peter Watkins : la Bombe (1966, v.o.), de Peter Watkins, Culloden (1964, v.o.), de Peter Watkins, 21 h.

JEUDI

Le destin s'amuse (1946), d'Emile Eddy Reinert, 16 h ; Chance of a Lifetime (1950, v.o.), de Bernard Miles et Alan Osbiston, 19 h ; Privilège (1967, v.o.), de Peter Watkins, 21 h.

VENDREDI

L'Empreinte du Dieu (1940), de Léonide Moguy, 16 h ; Trois des chars d'assaut (1949-1950, v.o.), de Terence Young, 19 h 15 ; les Gladiateurs (1969, v.o.s.t.f.), de Peter Watkins, 21 h 15.

SAMEDI

Julie de Carneilhan (1949), de Jacques Manuel, 15 h ; Angels one Five (1952, v.o.), de George More O'Ferrall, 17 h ; la Mer cruelle (1952, v.o.s.t.f.), de Charles Frend, 19 h ; Punishment Park (1971, v.o.s.t.f.), de Peter Watkins, 21 h 15.

DIMANCHE

Le Joueur d'échecs (1938), de Jean Dréville, 15 h ; les Briseurs de barrages (1955, v.o.s.t.f.), de Michael Anderson, 17 h ; Vainqueur du ciel (1956, v.o.s.t.f.), de Lewis Gilbert, 19 h 15 ; Edward Munch : la Danse de la vie (1976, v.o.s.t.f.), de Peter Watkins, 21 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

La Colère des dieux (1946), de Karl Lamac, 16 h.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma français des années cinquante : l'Impossible Monsieur Pipelet (1955), d'André Hunebelle, 14 h 30 ; Casino de Paris (1957), d'André Hunebelle, 17 h 30 ; les Grandes Manœuvres (1955), de René Clair, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma français des années cinquante : Bobosse (1958), d'Etienne Périer, 14 h 30 ; Leur compte sera réglé (1954), de Pierre Foucaud, 17 h 30 ; Montparnasse 19 (1957), de Jacques Becker, 20 h 30 ; Massacre en dentelles (1951), d'André Hunebelle, 17 h 30 ; les Cousins (1959), de Claude Chabrol, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma français des années cinquante : 125, rue Montmartre (1959), de Gilles Grangier, 14 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : les Diaboliques (1954), d'Henri-Georges Clouzot, 14 h 30 ; Madame du Barry (1954), de Christian-Jaque, 17 h 30 ; Madame de... (1953), de Max Ophuls, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : les Quatre Cents Coups (1969), de François Truffaut, 14 h 30 ; Un condamné à mort s'est échappé (1956), de Robert Bresson, 17 h 30 ; Paris nous appartient (1960), de Jacques Rivette, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma français des années cinquante : Ma femme est formidable (1951), d'André Hunebelle, 14 h 30 ; Nana (1954), de Christian-Jaque, 17 h 30 ; Cela s'appelle l'aurore (1955), de Luis Bunuel, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Festival international de programmes audiovisuels : l'Ours (1988) de Michel Parbot, François Truffaut de Michèle Reiser, Papazarri de Manuel Otero, 14 h 30 ; le Médecin des Lumières de René Allio, 16 h 30 ; les Petites Photos de Guy Mousset, Natica Jackson de Paul Bogart, 20 h 30.

JEUDI

Festival international de programmes audiovisuels : la Vie secrète de Serge Eisenstein de Gian Carlo Bertelli, Lilian Gish the Actor's Life for Me de Terry Sanders, 14 h 30 ; Masque d'acier contre abîme bleu de Paulo Rocha, Requiem de Fauré : B. Hendricks à Saint-Denis de Maté Rabinovsky, Rêve d'artiste de Pierre Etaix, 16 h 30 ; Sarah d'Edgardo Cozarinsky, Remembering Marilyn de Andrew Solt, Geneviève de Brabant de Philippe Collin, 18 h 30 ; le Diable en ville de Christian de Challonge, le Fantôme du théâtre (1987) de Pascal Kané, 20 h 30.

VENDREDI

Festival international de programmes audiovisuels : Alias Will James de Jacques Godbout, la Trajectoire amoureuse de Pascal Aubier, 14 h 30 ; Trotsky de Patrick Le Gall, 16 h 30 ; Agnès the Indomitable de Mille de Merril Brockway, Violon Passion de Marcel Schupbach, 18 h 30 ; Des amis pour la vie d'Alain Chartrand, la Quatrième Dimension de Zbig Rybczynski, 20 h 30.

SAMEDI

Festival international de programmes audiovisuels : V.I. Lenine : Pages de l'histoire d'une vie, 12 h 30 ; Arletty raconte Arletty de Moise Maatouk, le Désir attrapé par la queue de Jean-Christophe Averty, 14 h 30 ; Lettre à une jeune comédienne de Jean-André Fieschi, Lerner and Loewe, Broadway's last Romantics de John Musilli, la Mémoire en chantant de Patrick Barberis, 16 h 30 ; Irving Berlin's america de Glen du Bose, Diego Rivera : Rivera in America de Rick Tejada Flores, 18 h 30 ; le Hérisson de Robert Enrico, Lalala Human Sex Duo nº 1 de Bernar Hebert, 20 h 30.

DIMANCHE

Festival international de programmes audiovisuels : Processo Alla Mafia de Paolo Gambescia, Allo police de Mann Bonnariage, 14 h 30 ; Tanner for President 88 de Robert Altman, 16 h 30 ; Lemon Sky de Jean Egleson, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Festival international de programmes audiovisuels : Cinq Colonnes à la Une : la République du bout du monde, Mort à Madrid Madame Grimau, la Suisse sans conférence, André et Simone Schwarzbart, Magasin littéraire de Michel Mitrani, 14 h 30 ; le Temple de Diakonov, le Rêve de Mohamad Malas, 16 h 30 ; A Duke Named Ellington de Terry Carter, 18 h 30 ; Risk II de Dimitri Barahevsky, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'AUTRE NUIT (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BIG (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

MALAVENTURA. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ONIMARU. Film japonais de Kiju Yoshida, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'OURS. Film franco-allemand de Jean-Jacques Annaud : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAPILLO. Film tchèque de Jiri Svoboda, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PETITE REVANCHE. Film vénézuelien d'Olegario Barrera, v.o. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RAMBO III. Film américain de Peter MacDonald, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES BELLES DE NUIT (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'ETOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-Dan., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE JUSTICIER DE NEW YORK (**) (A., v.f.) : Club, 9e.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE POISON (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PROMESSE (Jap., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SENS UNIQUE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CINEMA

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ZELIG (A., v.o.) : *Accatone (ex Studio Cujas)*, 5e (46-33-86-86).

Les festivals

ADOLFO ARRIETA. Studio 43, 9e (47-70-63-40). Flammes, Grenouilles, sam. 16 h ; Tam-Tam, *L'Imitation de l'ange*, Le Jouet criminel, dim. 16 h.

ERIC ROHMER. Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. 12 h ; l'Amour l'après-midi, jeu. 12 h ; Ma nuit chez Maud, ven. 12 h ; le Genou de Claire, sam. 12 h : la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, lun. 12 h.

FELLINI (v.o.). Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, lun. 17 h 40 ; les Vitelloni, jeu. 15 h 50.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Les Quatre Cents Coups, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fahrenheit 451, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Domicile conjugal, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Tirez sur le pianiste, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Mariée était en noir, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit américaine, lun. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Jules et Jim, mar. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

HOMMAGE A CARY GRANT (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Elle et Lui, film à 14 h, 22 h 10 ; Chérie je me sens rajeunir, film à 16 h 05 ; Opération jupons, film à 17 h 55 ; Indiscrétions, film à 20 h 05.

L'ACMA PRÉSENTE (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Un autre regard, mer. 20 h ; la Faim, jeu. 17 h 50, mar. 17 h 40.

LE CINÉMA DANOIS (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). Epidemic, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 22 h, mar. 20 h ; Katinka, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, lun. 14 h, mar. 16 h ; Carl Théodor Dreyer, jeu. à 20 h ; Rami et Juliet, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 18 h, mar. 22 h ; Nuit du court métrage et du documentaire, ven. 0 h ; Cœurs flambés, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 20 h, mar. 18 h ; *les Rues de mon enfance*, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 16 h, mar. 14 h.

LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Laurel et Hardy au Far West, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les As d'Oxford, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : les Montagnards sont là, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; C'est donc ton frère, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Laurel et Hardy conscrits, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Têtes de pioche, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Joyeux Compères, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LETTRES AUX ACTEURS. Théâtre Arcane (43-38-19-70), mer., jeu., ven., sam., à 19 h 30 ; dim. à 16 h (dern.).

SUNNY SIDE UP OU 27 JOURS *POUR UN SPECTACLE.* *Artistic* Athévains (48-06-36-02) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (19).

FEMME A LA PORTE COCHÈRE. Th. Renaud-Barrault (42-56-60-70). Petite Salle (dim., lun.), 18 h 30 (19).

L'AIR DE RIEN. *Confluence* (42-58-79-97), jeu., ven., sam. (dern.), à 20 h 30 (20).

FRERES ET SŒURS. Opéra-Comique (42-96-06-11), jeu., ven. 20 h ; sam., dim. (dern.), 15 h (20).

QUELLE FAMILLE. Th. Fontaine *(48-74-74-40) (lun.), 21 h, sam. 17 h*, dim. 15 h 30 (21).

LA MEUTE. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89). Uniquement les lun., mar., mer.), lun., 19 h, mar. à 20 h 30 (24).

TU M'AIMES, COMBIEN ? Th. *Grévin (42-46-84-47), 20 h 30 (25).*

LETTRES D'UNE RELIGIEUSE PORTUGAISE (42-56-60-70), 20 h 30 (25).

L'AVARE. Vincennes. International Visual Theater (43-65-63-63), 20 h (25).

MARTYR. Arlequin Théâtre (45-89-43-22), 20 h 45 (25).

RETOURS. Odéon (43-25-70-32), 20 h 30 (25).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◊ Bulle ou la voix de l'océan : 14 h 30 et 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière), jeu., ven., sam. 14 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ◊ Lettres aux acteurs : 19 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◊ Les Dames du jeudi : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Martyr : mar. 20 h 45.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◊ Sunny side Up ou 27 jours pour un spectacle : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◊ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., mar.). Rel. dim., lun. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. *(1ère partie) 20 h 30*, ven. (2ème partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. *Bérard*. Souvenirs assassins : 20 h 30. Rel. dim., lun. Salle Louis Jouvet. Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30, sam. 15 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Notes en duo : 20 h. Rel. dim., lun.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Zone : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Aug*mentation : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim.* soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakinial : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◊ Cami, drames de la vie courante : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Petite salle. ◊ Poésies et nouvelles : 19 h. ▷ Graz et la jeune littérature autrichienne : jeu. 18 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◊ L'Ombre de la vallée : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CIRQUE D'HIVER (42-66-20-75). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). *Grand Théâtre*. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30, jeu. 14 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30, jeu. 14 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h, dim. 20 h 30, ven. 20 h 30. ◊ Esther : 20 h 30 (Mar.), dim. 14 h. ▷ Fin de partie : jeu., sam., lun. (abt. avant-première) 21 h.

CONFLUENCES (42-58-79-97). ▷ L'Air de rien : jeu., ven., sam. (dernière) 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◊ Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h 30, sam. 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◊ L'Habit des lettres : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle *I. Les Anciennes Odeurs : 18 h 30.* Rel. lun. Voyance : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Annonce de Matthiah : 21 h. Rel. dim., lun.

FONTAINE (48-74-74-40). ▷ Quelle Famille !.. : ven., sam., mar. 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h. Rel. dim., lun.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◊ Le Naufragé : 19 h (Ven., lun., mar.), dim. 15 h 30. Rel. jeu., sam. (exceptionnellement).

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Le Merle blanc : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Rel. dim., lun. Le Festival de Cuculaon : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Complexe de Job : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Tokyo : 21 h 30. Rel. dim.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-40). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : *18 h 30, sam. (except.) 16 h. Rel.* dim., lun.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ▷ La Face cachée d'Orion : lun., mar. 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◊ Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : *21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière)* 17 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◊ Les Armoires : 21 h (Jeu., mar.). Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◊ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h, jeu., ven., sam. (dernière) 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolitos : 18 h. Rel. dim. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un oui, pour un non : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne *: 21 h, sam. 18 h, dim.* 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Le Paris d'Aragon : 18 h 30, jeu., ven., sam. 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30. Rel. dim., lun. Sept Contes cruels : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, *j'en veux pas : 21 h*, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (43-25-70-32). ▷ Retours : mar. 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). ◊ La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 20 h 15.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ▷ Frères et Sœurs : jeu., ven. 20 h, sam., dim. (dernière) 15 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Vamps : 21 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h. Rel. dim.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Louis Jouvet, le patron Rencontres du Palais-Royal : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le *Lavoir : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim.* soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30. *Rel. dim., lun.*

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). ▷ Baroque II : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mer.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Rel. dim., lun. Brassens, Brel : 22 h. Rel. *dim., lun.*

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). ▷ Une petite sirène : ven., sam. 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. *soir, lun.*

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h. Rel. lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30 (Jeu., ven.). ◊ Salomé : 20 h 30. ▷ *Marius : jeu. 20 h 30, sam. 15 h 30,* dim. 14 h. Fanny : ven. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30. César : sam. 21 h 15, dim. 19 h 30. La Meute : lun. 19 h, mar. 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ◊ *Les Eaux et Forêts* : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ▷ Tu m'aimes combien ? : mar. 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Sophonisbe : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30, sam. 15 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h, sam. 15 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, sam., dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Femme à la porte cochère : 18 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Lettres d'une religieuse portugaise : mar. *20 h 30.*

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Rel. dim., lun. Hélas, tant mieux : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h, sam. 16 h. Rel. dim. ▷ Toi et moi... et Paris ; dim. 15 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. **Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

Mercredi 19 octobre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. **22.35 Documentaire : De Gaulle ou l'éternel défi.** De Jean Labib, d'après l'œuvre de Jean Lacouture. 6. Le souverain de la République. **23.45 Journal et Météo.** ***0.05 Variétés : Wiz qui peut.*** *Télé-crochet animé par Jesse* Garon. ***De 0.50 à 6.27 Rediffusions.*** **0.50 Documentaire : Histoire du rire. 1.45 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.10 Documentaire : Histoires naturelles. 3.50 Musique. 3.55 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Histoire du rire.**

A 2

▶ **20.35 Téléfilm : L'argent.** De Jacques Rouffio d'après l'œuvre d'Emile Zola. Avec Claude Brasseur, Miou-Miou, Michel Galabru, Jean-Pierre Bisson, Jean-Paul Roussillon (1re partie). **22.10 Flash d'informations.** ▶ **22.15 Magazine : L'histoire immédiate.** De Jean-Claude Guillebaud et Daniel Leconte. Crise, Krach, Boum, d'après le livre de Michel Albert et Jean Boissonnat. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : le baron Armel de Wismes.

FR 3

▶ **20.30 Opéra : La Cenerentola.** Livret de Jiacopo Serretti, musique de Gioacchino Rossini. Avec Francisco Araiza, Gino Quilico, Walter Berry, Ann Murray et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dirigé par Riccardo Chailly, et les chœurs de l'Opéra de Vienne. Retransmis simultanément en stéréo sur France-Musique. **22.35 Journal et Météo. 22.55 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould : Cantate Weiderstehe doch der Sünde, BW 54, de Bach ; Sixième symphonie de Beethoven ; Trois pièces extraites de Pierrot lunaire, de Schoenberg. 2. Portrait de créateur : Azzedine Alaïa.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Flag □ Film français de Jacques Santi (1987). Avec Richard Bohringer, Pierre Arditi, Philippine Leroy-Beaulieu. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Football : match qualificatif du groupe 5 pour la Coupe du monde.** En différé : Ecosse-Yougoslavie. **0.15 Cinéma : le Conformiste** ■■■ Film franco-italien de Bernardo Bertolucci (1970). Avec Jean-Louis Trintignant, Stefana Sandrelli, Dominique Sanda (v.o.). **2.10 Spectacle : Surprise sur prise.**

LA 5

20.30 (sous toutes réserves : voir article en page Communication.) **Téléfilm : Trauma.** *(Nos informations page 13.)* **22.40 Rallye des Pharaons** (résumé de la journée). **22.45 Série : La loi de Los Angeles. 23.45 Supercopter** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Supercopter (suite). 0.45 K 2000** (rediff.). **1.35 Les enquêtes du commissaire Maigret** (rediff.). **3.00 Journal de la nuit. 3.05 Janique aimée** (rediff.). **3.20 Seule à Paris** (rediff.). **3.35 Voisin, voisine** (rediff.). **4.25 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.50 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : Dernière victoire. De George McCowan, avec Angie Dickinson, Llyod Bridges. *Science-fiction.* **21.50 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Revue de presse, avec Jacques Julliard, Philippe Tesson, Bernard Langlois, Franz-Olivier Giesbert, Jean-François Kahn. Evocation de deux ouvrages : *Commentaires sur la société du spectacle*, de Guy Debord et *la République du centre*, de François Furet, Jacques Julliard et Pierre Rosenvallon.

23.05 Journal. 23.20 Série : Le Saint. **0.15 Magazine : Club 6. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Les télécréateurs** (rediff.). **4.10 Magazine : Adventure** (rediff.). **4.35 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **5.00 Les télécréateurs** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Le Festival de la francophonie à Limoges. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Les ours. 2. L'ours qui venait du froid. **0.05 Du jour au lendemain.** ***0.50 Musique : Coda.*** Ailleurs de l'Europe. World music.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 août lors du Festival de Salzbourg) : La Cenerentola, opéra-comique en deux actes, de Rossini, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le chœur du Staatsoper de Vienne, dir. Riccardo Chailly, chef de chœur : Walter Hagen-Groll. Diffusé en simultané sur FR 3. **23.25 Jazz club.** En direct du Magnetic Terrace : le quartette du saxophoniste Frank Morgan.

Jeudi 20 octobre

TF 1

20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Questions à domicile. Emission présentée par Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Invité : Lionel Jospin. **22.15 Cinéma : Le tueur** □ Film français de Denys de La Patellière (1971). Avec Jean Gabin, Fabio Testi, Bernard Blier. **23.50 Journal et Météo.** ***De 0.10 à 6.27 Rediffusions.*** **0.10 Documentaire : Constant Permecke. 1.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.05 Documentaire : Histoires naturelles. 3.45 Musique. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.32 INC. 20.35 Cinéma : Un flic ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1972). Avec Alain Delon, Richard Crenna, Catherine Deneuve. *Un commissaire de police parisien et l'ambiguïté de ses rapports avec la pègre. Fait divers, relations de deux mondes, tragédie sous-jacente. Ce fut le dernier film de Melville. Techniquement impeccable, il n'a pourtant pas la rigueur, l'aspect passionnant du* Samouraï *ou du* Cercle rouge. *Même Delon paraît un peu absent.* **22.10 Flash d'informations. 22.15 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. Thème : La SNCF. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.02 Jeux : La classe. 20.30 Cinéma : Un dimanche à la campagne ■■ *Film français de Bertrand Tavernier (1984).* Avec Louis Ducreux, Sabine Azéma, Michel Aumont. *Entre le réalisme psychologique le plus délicat et l'évocation proustienne des sensations enfouies dans la mémoire, un des plus beaux films français des années 80, interprété à la perfection et avec une grande sensibilité.* **22.05 Série : Chroniques de France.** De Jean-Claude Bringuier. Lyon, le regard *intérieur*, de Bertrand Tavernier. ***23.05 Journal et Météo.*** **23.25 Espace francophone. 23.55 Musiques, musique.** Spécial Manu Dibango. **0.10 STV** (rediff.). Emission cryptée.

CANAL PLUS

19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. Invité : Jacques Lanzmann. **20.30 Cinéma : Les deux crocodiles** □ Film français de Joël Seria (1987). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean Carmet, Marie-Christine Adam. **21.50 Flash d'informations. 21.55 Cinéma : Champ d'honneur** ■■ Film français de Jean-Pierre Denis (1987). Avec Cris Campion, Pascale Rocard, Eric Wapler. **23.20 Cinéma : Fou à tuer** □ Film américain de David Schmoeller (1986). Avec Klaus Kinski, Talia Balsam, Barbara Whinnery. ***0.35 Téléfilm : Méprise.*** De Jud Taylor, avec Richard Crenna, Beverly d'Angelo.

LA 5

20.00 Journal. 20.30 Cinéma: Joy et Joan □ Film français de Jacques Saurel (1984). Avec Brigitte Lahaie, Isabelle Solar. **22.30 Cinéma : Chinatown** ■■ Film américain de *Roman Polanski (1974). Avec Jack Nicholson, Faye Dunaway*, John Huston. *En 1937, à Los Angeles, un détective privé, chargé de filer un ingénieur des eaux, se trouve mêlé à une machination destinée à compromettre un homme intègre. Un « thriller » dont le scénario original et le personnage du « privé » font furieusement penser à Raymond Chandler. Mais Jack Nicholson mène presque toute l'enquête avec un pansement sur le nez, et Polanski a glissé quelque chose de cruel et de tragique dans ce film aux couleurs de la mode rétro.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Chinatown** (suite). **0.35 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.25 Capitaine Furillo** (rediff.). **2.15 Journal de la nuit. 2.20 Téléfilm : Pierre et Jean** (rediff.). **3.55 Janique aimée** (rediff.). **4.10 Seule à Paris** (rediff.). **4.20 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.10 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Beau et chauve à la fois. **20.35 Cinéma : La crime** ■ Film français de Philippe Labro (1983). Avec Claude Brasseur, *Jean-Claude Brialy, Gabrielle Lazure.* ***22.25 Série : Le Saint.*** **23.15 Journal. 23.30 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire du tueur de l'Oise : Alain Lamare. **23.55 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Le glaive et la balance** (rediff.). ***4.10 Les télécréateurs*** (rediff.). **5.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **5.30 Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Crystal Psalms. Œuvre du compositeur américain Alvin Curran, en commémoration des premières rafles de juifs pendant la nuit de Cristal. **21.00 Dramatique.** La campagne est si belle en automne, de Simone Desperier et Nicole Mahieux. **21.30 Profils perdus.** André Bazin. **22.40 Nuits magnétiques** : Les ours. 3. L'oncle de la montagne. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Ailleurs de l'Europe. World Music.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre 1988 au Théâtre des Champs-Elysées) : Andrea del Sarto, poème symphonique de Daniel-Lesur ; Gloria pour soprano, chœur et orchestre de Poulenc ; Symphonie nº 4, de Landowski, par l'Orchestre *national de France et le chœur de Radio-France, dir. Georges* Prêtre, sol. Michèle Lagrange, soprano. **22.30 Musique légère.** Nocturne pour violoncelle, de Riege ; Scènes romantiques, de Lancen ; Variations sur un thème des Vêpres siciliennes de Verdi, de Pasculli. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Offrandes.** Œuvres de Ives, Varèse, Fayrfax, Czukay. **1.30 Mélodies.**

Audience TV du 18 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.7	Santa-Barbara 20.7	Actual. région. 9.3	Actual. région. 10.8	Top 50 3.5	Porte magique 2.4	Routes paradis 3.8
19 h 45	56.5	Roue fortune 32.0	L'appart 6.3	Actual. région. 8.1	Nulle part 3.3	Boulev. Bouvard 2.8	Routes paradis 3.7
20 h 16	73.5	Journal 35.7	Journal 14.8	La classe 13.1	Nulle part 1.7	Journal 4.4	Cosby show 4.1
20 h 55	75.7	Tonnerre feu 30.8	Stalla 24.5	Le Pénitencier 10.0	Tandem 1.6	Tranches vie 9.7	Le seul 2.7
22 h 8	71.7	Tonnerre feu 28.6	Stalla 24.2	Le Pénitencier 11.2	Op. Tonnerre 0.4	Tranches vie 9.1	Le Saint 2.7
22 h 44	34.6	Ciel mon mari 8.7	Débat 13.0	La Garce 6.4	Op. Tonnerre 0.8	Mike Hammer 5.4	Le Saint 1.4

LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...).

PARIS - 2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 61 m², 6e étage	5 795 1 063		5, rue Volney GCI 40-16-27-00	

PARIS - 11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 83 m², 1er étage	5 346 893	OUI	5, impasse Carrière-Mainguet SGI/CNP 47-42-17-61	Mo Charonne
2 Pièces 61 m², 5e étage	4 276 666	OUI	12, impasse Carrière-Mainguet SGI/CNP 47-42-17-61	Mo Charonne
5 Pièces 95 m², 1er étage	5 970 750	OUI	5-8, rue des Bleuets AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. Chauff. indiv.

PARIS - 12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
7 Pièces 160 m², 11e étage	12 100 2 512	OUI	54, rue de Picpus PRÉBAIL 43-48-74-00	Cave, vue impren., dern. étage, chauff. collect.
4e Pièces 87 m², 4e étage	6 180 1 080	OUI	62, cours de Vincennes AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.

PARIS - 14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
Studio 37 m², 1er étage	3 300 425	OUI	9, rue Jules-Guesde SAGGEL 47-42-44-44	Chauff. mixte, récent, stand. Vis./r.v.

PARIS - 16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 72 m², 2e étage	5 500 1 064		136, quai L.-Blériot SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v. Vis./r.v.
3-4 Pièces 90 m², 2e étage	7 500 1 672		4-6, rue Charles-Dickens SAGGEL 47-42-44-44	Mo Passy Vis./r.v.
4 Pièces 136 m², 3e étage	10 600 2 052		4, rue Nungesser-et-Coli SGI/CNP 47-42-17-61	Porte d'Auteuil Prox. Roland-Garros
2 Pièces 54 m², 5e étage	6 500 776	OUI	12, avenue Boudon LOCARÉ 45-79-20-22	Imm. neuf. Mo Jasmin ou Eglise d'Auteuil
3 Pièces 70 m², 2e étage	8 500 1 300	OUI	12, avenue Boudon LOCARÉ 45-79-20-22	Imm. neuf. Mo Jasmin ou Eglise d'Auteuil

PARIS - 17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 78 m², 6e étage	5 910 687	OUI	133, avenue de Clichy GFF 42-28-96-99	Chauff. électr. Vis./r.v.

PARIS - 18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3-4 Pièces 87 m², 4e étage	5 598 1 500	OUI	40, avenue de Saint-Ouen SAGGEL 47-42-44-44	Grand standing Vis./r.v.

PARIS - 19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 81 m², 1er étage	4 920 1 200	OUI	10, rue de Joinville AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 69 m², 8e étage	3 400 1 010	OUI	12, rue de Cambrai AXA 40-75-59-24	

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 90 m², 2e étage	2 970 1 134	OUI	Guyancourt 2, rue de la Liberté SGI/CNP 47-42-17-61	Duplex, à 5 mn de la gare de St-Quentin et nouv. ctre comm.
6 Pièces 132 m²	7 604 482	OUI	Noisy-le-Roi 56, av. Georges-Buffar SGI/CNP 47-42-17-61	Pavillon avec cheminée et jardin privatif
4 Pièces 87 m², 4e étage	3 220 1 131	OUI	Poissy, 5, av. des Ursulines SGI/CNP 47-42-17-61	SNCF, gare Saint-Lazare
2 Pièces 65 m², r.-de-c.	3 100 756	OUI	Rocquencourt 13, rue des Erables SGI/CNP 47-42-17-61	Prox. ctre comm. Parly II et tennis, standing
4 Pièces 98 m², 1er étage	5 190 1 189	OUI	Rocquencourt 9, rue des Erables SGI/CNP 47-42-17-61	Prox. ctre comm. Parly II et tennis, très bon standing
3 Pièces 68 m², r.-de-c.	5 250 580	OUI	Saint-Germain-en-Laye 2 ter, r. de la Roche-Jacquelein AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
5 Pièces 93 m²	4 870 307		Villepreux 10, impasse de Chantepie SGI/CNP 47-42-17-61	Pavillon avec cheminée et jardin privatif

92 - HAUTS-DE-SEINE

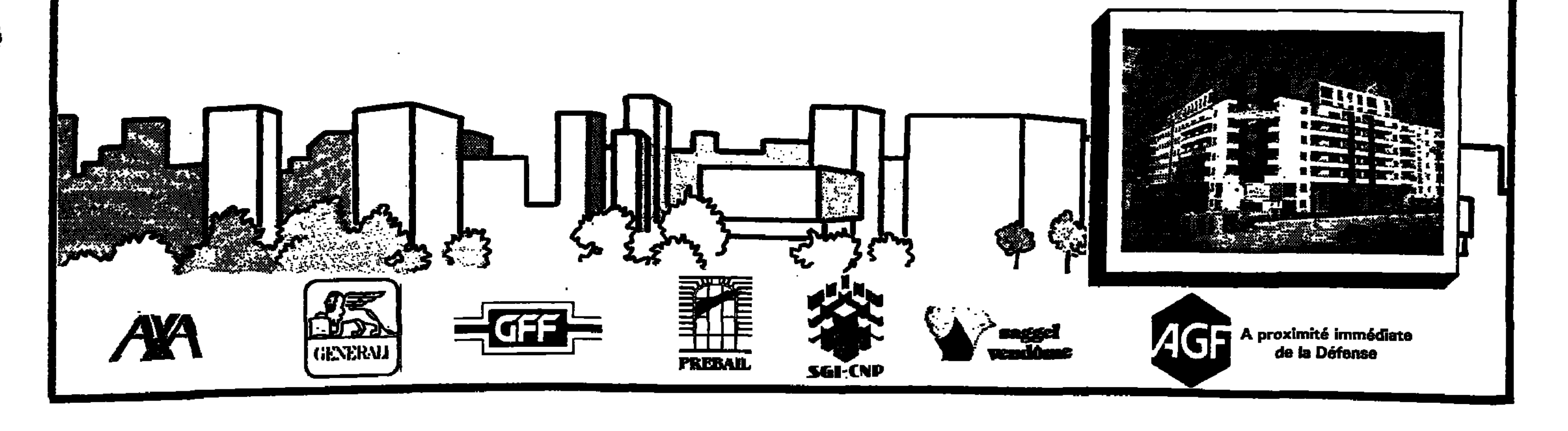
Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 65 m², r.-de-ch.	4 100 373	OUI	Asnières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-24	Gare de Bécon-les-Bruyères
3/4 Pièces 78 m², r.-de-ch.	4 600 445	OUI	Asnières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-24	Gare Bécon-les-Bruyères
2 Pièces 46 m², 2e étage	3 000 550	OUI	Bois-Colombes 11-17, rue du Gal-Leclerc AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. Vis./r.v.
2 Pièces 56 m², 4e étage	3 500 1 061		Boulogne 14, rue Gambetta SAGGEL 47-42-44-44	Proche bois Vis./r.v.
2 Pièces 63 m², 2e étage	3 640 1 348	OUI	Boulogne, 22, rue de Silly SGI/CNP 47-42-17-61	Pte St-Cloud Prox. bois Boulogne
5 Pièces 103 m², 3e étage	7 850 825	OUI	Boulogne 78-82, av. Général-Leclerc PRÉBAIL 45-27-06-37	Appartement neuf chauff. électr.
4 Pièces 93 m², 4e étage	6 210 900	OUI	Issy-les-Moulineaux 12-14, rue Diderot AGF 42-44-00-44	Vis./s.r.
2 Pièces 58 m², 1er étage	4 100 620	OUI	Levallois, 58, rue Rivay AXA 40-75-59-24	
Studio 32 m², 4e étage	3 700 502	OUI	Neuilly-sur-Seine 22 ter, bd du Général-Leclerc GCI 40-16-28-68	Espaces verts
3 Pièces	4 350 870	OUI	Puteaux Avenue Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Première mise en location, chauff. en plus
4 Pièces 93 m², 4e étage	5 500 1 060	OUI	Puteaux Avenue Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Première mise en location, chauff. en plus
5 Pièces 104 m², 5e étage	6 300 1 202	OUI	Puteaux Avenue Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Première mise en location, chauff. en plus
2 Pièces 51 m², 5e étage	3 150 680	OUI	Puteaux Avenue Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Première mise en location, chauff. en plus
Studio 55 m², r.-de-ch.	3 650 450	OUI	Puteaux 16, av. Georges-Pompidou AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 57 m², 11e étage	3 000 622	OUI	Puteaux 14, rue Paul-Lafarge GFF 47-67-00-17	Ch. base + appoint Vis./r.v.
2 Pièces 52 m², 2e étage	3 300 520	OUI	Puteaux, 1, rue Volta AGF 42-44-00-44	Chauff. électr. Vis./r.v.
4 Pièces 82 m², 2e étage	4 850 820	OUI	Puteaux, 1, rue Volta AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
5 Pièces 97 m², 1er étage	4 763 1 028	OUI	Puteaux 161, rue de la République SGI/CNP 47-42-17-61	
2 Pièces 42 m², 4e étage	3 000 522	OUI	Rueil-Malmaison 15 A, bd de Richelieu AXA 40-75-59-24	
Studio 58 m², 3e étage	3 348 793	OUI	Saint-Cloud 32, rue du Calvaire SGI/CNP 47-42-17-61	
3 Pièces 72 m², r.-de-ch.	5 400 580	OUI	Saint-Cloud 6, square Ste-Clotilde AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 86 m², 1er étage	6 550 650	OUI	Suresnes 9 *bis*, quai Léon-Blum PRÉBAIL 45-27-06-37	Chauff. électr.
3 Pièces 98 m², 5e étage	6 077 1 230	OUI	Ville d'Avray Les Etangs, rue de la Ronce LOCARÉ 45-79-20-22	Près des étangs de Corot

93 - SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 66 m², 1er étage	3 503 447		Gagny 17, rue de l'Union PRÉBAIL 43-48-74-00	Imm. stand., 2 mn de la gare, chauff. indiv. gaz
Studio 27 m², 2e étage	1 750 293		Montreuil 70, rue de Lagny GCI 40-16-28-70	

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 53 m², 2e étage	3 310 490	OUI	Cachan 4, av. Cousin SAGGEL 47-42-44-44	Récent, standing Chauff. en plus Vis./r.v.
3 Pièces 76 m², 6e étage	4 740 730	OUI	Cachan, 34, av. Carnot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 88 m², 6e étage	5 480 850	OUI	Cachan, 34, av. Carnot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 86 m², 3e étage	5 200 880	OUI	Charenton 8 *bis*, rue Camille PRÉBAIL 43-48-74-00	Cave, chauff. indiv. gaz, libre de suite
5 Pièces 100 m², r.-de-ch.	6 020 770	2	Vincennes 40, rue Joseph-Gaillard GFF 43-65-70-81	Chauff. électr. Vis./r.v.



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS dans très bel immeuble rénové, appt 5 p., séjour 37 m², très clair, 2 800 000 F, réf. 229. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

MARAIS dans immeuble pierre de taille, XVIIe, 3 p. 3e étage, asc., refait neuf, 2 100 000 F, réf. 238. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

4e arrdt

ST-PAUL 105 m²
Bel imm. XVIIe, terrasse, liv., 2 chbres, bur., 5 m sous plaf., park. 48-04-36-55.

QUARTIER DE L'HORLOGE imm. stand., duplex, 3 pces, tout confort + terrasse, parking. 2 420 000 F. Immo Mercadet 42-52-01-82.

5e arrdt

Appartement vente 5e
Exceptionnel.
Ppctaire vd dans imm. rénové duplex 200 m², 2 terrasses sud, 3 ou 4 ch., 77 m² de réception avec poutres apparentes et verrière. PROMOVIM 42-36-56-26.

Appartement vente 5e
EXCEPTIONNEL. Propriétaire vend appt, réception, 5 ch. + bureau, 3 terrasses. Entièrement refait. PROMOVIM 42-36-56-26.

SAINT-MICHEL studio caractère 30 m² + ter. 8 m², impeccable, 1 000 000 F, réf. 099. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

CENSIER stdg. 6 p. tt cft 135 m² s/jardin, balcons, parking, 3 800 000 F. QUARTIER LATIN p. de t., stu. 40 m², balc., 1 030 000 à déb. GALA 43-35-18-36.

AU CŒUR DU 5e, inond. de lumière, mais.-loft, sobre, son jard., 3 chbres, 4 sanit. 7 500 000 F. W.-E. 45-88-75-61 bur. 45-77-98-85.

MOUFFETARD
MAISON CARACTÈRE 230 m² ENTRE COUR ET JARDIN Séjour., s.-à-manger, 4 chbres, 4 bains, cuisine aménagée, terrasse, parking. Téléphoner le matin : (1) 43-29-59-91.

6e arrdt

SAINT-PLACIDE séjour, 2 chambres, 80 m². PRIX INTÉRESSANT.
FLEURUS 45-44-22-36.

PRÈS LUXEMBOURG, imm. stand., 20 ans, 3e ét., asc., entrée, vestiaire, cuis., séj., 2 chbres, s.d.b., w.c., balcon, calme. Px 3.050.000. Tél. : (16) 48-72-77-43.

RUE BONAPARTE
3e ÉTAGE, ASC.
2 APPART. CONTIGUS
Petit 2 pces, cft 990 000
gd 2 pces, cft 1 320 000
F FAURE 45-67-95-17. 11, RUE ROUSSELET, 75007 PARIS.

FLEURUS
Spécialiste rive gauche
12, r. N.-D.-des-Champs, 6e sort. Mo St-Plac., quais, vue Seine, 2 pces. 1 800 000. Tél. : 45-44-22-36.

MONTPARN., STANISLAS réc., séj., chbre, 80 m², balc., park. 2 400 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

ODÉON STUDIO
7e étage, ascenseur, confort. Prix : 950 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

N.-D.-DES-CHAMPS
2e étage, gd 2 pces. Prix : 900 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, r. N.-D.-des-Champs (6e) sortie Mo St-Placide

St-Germain stud.	650 000
Odéon, stud., asc.	850 000
Montparn., 2 P.	900 000
ND-des-Chps, 3 P.	1 250 000
Quais, Seine, 2 P.	1 800 000
St-Plac., 4 P., 80 m²	1 950 000
Stanislas, réc. 80 m²	2 400 000
Bac, réc. 80 m²	2 700 000
Odéon, 8 P., 170 m²	5 200 000

RECHERC. APPTS TTES SURFACES TÉL. : 45-44-22-36.

SAINT-SULPICE
4 PCES CHARME 90 M2 + service 14 m². DORESSAY, 46-24-93-33.

8e arrdt

R. DE ROME
imm. p. de t., 4 p., 90 m², 1 580 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

GROUPE JPM
EMPLACEMENT No 1 COLISÉE STUDIO 35 m², balc., 4e étage, asc., refait à nf, 1 050 000 F. 45-24-25-25.

RECHERCHONS
IMM., APPTS, TERRAINS PARIS OU PROCHE CEGI 47-20-35-86. 45, av. George-V, 8e.

CENSIER stdg. 6 p., tt cft, 135 m², s/jdin, balcons, parkings, 3 800 000 F. QUARTIER LATIN p. de taille, studio 40 m², balcon, 1 030 000 F. 43-35-18-36.

9e arrdt

PLACE MONGE
2/3 p., 72 m², imm. p. de taille, 1 890 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

TRUDAINE
4/5 p., 110 m² tt cft, prkg possib., 2 520 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

R. RODIER 2 pièces 30 m², 4e étage sur cour, cuisine, salle de bains, w.-c., 360 000 F, réf. 176. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

10e arrdt

Duplex, 120 m², poutres
STYLE MAISON
Et. élevé, soleil, asc. possib. 1 950 000 F. 48-04-36-55 ou 42-78-68-56.

11e arrdt

150 m² duplex terrasse
LOFT
living 8 m sous plafond, dernier étage, parking, grand standing. Px 3 590 000 F 48-04-36-55 ou 42-78-68-56.

DAUMESNIL
3 p., 60 m² + 1 p. avec accès à l'appt, belle rénovation, 1 365 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

COURONNES studio 20 m² + 2 pièces 33 m², 1er étage, bon état, 315 000 F et 420 000 F, réf. 232. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

12e arrdt

IDÉAL PROFES. LIBÉRALE. poss. 2 cab., 4 p., 96 m², très b. expo., asc., 3e, imm. d'angle, p. de t. Tél. (16) 37-31-80-38 dès 17 h 30.

AV. MICHEL-BIZOT
2/3 p. 57 m², bel imm. p. de t., bon état, tt cft, 963 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

FAIDHERBE-CHALIGNY
beau 3 pièces, immeuble de stdg. 1 350 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

AV. DAUMESNIL
Dans bel imm. p. de t., 2/3 p. pr. Mo, tt cft, espace très intéressant à aménager, prof. libér. poss. 1.207.500 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

13e arrdt

GOBELINS
BEAU 2 p., cuisine, bains, refait neuf, 650 000 F. 45-26-99-04.

14e arrdt

MONTPARNASSE imm. 1983 3/4 p. 80 m² + terrasse, plein soleil, luxueux, parking, 2 890 000. IMM. 1962 sympathique 2 p., 4e ét., ascenseur, 40 m², calme, 900 000. IMM. 1974 studio s/jdin 25 m², balcon, 750 000. ALÉSIA COTY IMM. 1968. A saisir 3/4 pièces, 65 m², cuisine équipée, parfait état, 1 150 000. GALA 43-45-18-36.

QUARTIER DAGUERRE Imm. réc., 2 pces, séj. + chbre, 55 m², bonne distribution, s./rue calme et cour, jardin, balc., parking. F. FAURE 45-67-95-17. 11, RUE ROUSSELET 75007 PARIS.

15e arrdt

PASTEUR
appt duplex avec terrasse. beauc. de caract., déco. originale, 2 650 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

PLEIN CIEL
vue imprenable S/TT PARIS, soleil, terrasse 100 m² + verrières 50 m², imm. standing avec pisc. + sauna, liv., 3 ch., s. de bns, s. d'eau, 150 m², caves + prkg, px élevé justifié. 42-96-10-11 et SOIR 45-31-94-27.

Boucicaut, 86, r. de Javel Beau 4 pces, cft, balc., calme, verd. (droit au park.). 1 790 000 F. Vis. les 19, 20, 21, 14-18 h.

16e arrdt

NEUILLY/BARRÈS
LUX. 70 m² + JARDIN RAFFINÉ, DÉCOR MODERNE. M. BERNARD 45-02-13-43.

PTE SAINT-CLOUD
appt de 58 m² rénové, asc. PRIX 1 320 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

AUTEUIL-PENTHOUSE
155 m², réception, 2 chbres, TERRASSES 7 000 000 F, exclusivité, Easy Driver 45-00-46-22.

AVENUE FOCH
APPART. RAFFINÉ, 88 m² avec mezzanine, jard. privat. N.C.I. 47-43-82-10.

MAISON DE LA RADIO
appt 95 m² + balc., + chambre de bonne, standing, 2 835 000 F. Trans-Opéra 43-45-23-15.

GROUPE JPM
ORTF 45 m² gd st. 3e asc., 1 000 000 F. 45-24-25-25

GROUPE JPM
LA FONTAINE
2 chbres, serv. côte-à-côte, 7e étage, asc. A SAISIR.
STUDIO ORTF
26 m². Px 400 000 F.
IMPECCABLE
MIRABEAU 2 P.
80 m² env. Px 1 260 000 F.
TRÈS BIEN PLACÉ POMPE 2 PIÈCES
60 m², 4e, asc. 1 740 000 F.
REZ-DE-JARDIN
PASSY ALBONI 6 P.
200 m² + 80 m² jardin URGENT. Px 5 250 000 F.
NOUS CONSULTER Compétence et Dynamisme
45-24-25-25

MALLET STEVENS
180 m² s/3 nvx TERRASSE, CALME, VERDURE, soleil, CHARME. 7.500.000 F. Easy Driver, 45-00-46-22.

MUETTE
Studio 35 m², 8e étage. Vue exceptionnelle.
EASY DRIVER
45-00-46-22.

17e arrdt

Mo ROME
Petit studio, tt cft, chf. centr., asc. 270 000 F. Immo Mercadet 42-52-01-82.

MAIRIE DU 17e
3 p., cuis., s. de bns, w.-c., 2e étage, 1 300 000 F.
Mo ROME
4 p., cuis. s.d.b., w.-c., asc., p. de t., 2 000 000 F.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

PTE CHAMPERRET appt 4 p. 75 m², 3e sans asc., dble liv., 2 chbres, s. de bns, w.-c., cave, à rénover, 1 500 000 F, réf. 035. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

GROUPE JPM
DUPLEX DANS HOTEL PART.
WAGRAM 5/6 P.
BEL ANCIEN 150 m²
45-24-25-25

18e arrdt

ABBESSE, VUE TOUT PARIS pierre de taille, 6e ascenseur, séjour + chambre, style atelier, refait neuf, luxe. Pptaire 43-38-82-00.

SQ. CARPEAUX 2 p. cuis., s. bns, w-c, 1er ét., 480 000 BAS DE BUTTE STU. cuis. amér. s. eau, w-c, 290 000 SACRÉ-CŒUR 6e ét., asc. (80 m²), déco. de classe, vue impren., 1 700 000.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

MAIRIE DU 18e
Bel immeuble, pierre de taille, studio, cuisine, s. d'eau, w.-c. 268 000 F. Immo Mercadet 42-52-01-82.

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS
SITE EXCEPTIONNEL, très belle maison de caractère, 1930, en pierre meul., r.-de-ch. + 3 nvx + ss-sol, gd liv., 4 ch., très gde cuis., TERRASSE PLEIN SUD 30 m², garage, BEAUCOUP DE CHARME, 3 800 000 F, 48-28-00-75.

78-Yvelines

MAISONS-LAFFITTE 3 p. standing, 82 et 94 m². Face école, piscine, calme, bon ét. depuis 1 150 000 F C. MOULIN 39-73-26-86.

PRÈS ST-GERMAIN. Vue panoram. s/forêts, appert. 4 p. 115 m² + stud. 15 m² ind. 1 365 000 47-20-35-86.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
4 pièces, parking, parfait état, 1 600 000 F, pptaire 34-64-91-23.

ÉTOILE, AV. FOCH
300 m², r.-d.-ch. + 1er étage, jardin et sous-sol, garage, 3 serv., sud, campagne à Paris, 45-02-13-43.

ASNIÈRES/FLACHAT pierre de taille, superbe 5 pièces, 2 bains, refait luxe, 1 450 000 F. Pptaire 43-38-82-00.

NEUILLY
3/4 p., 81 m² + balc., 4e étage, cft, 2 555 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

Bd Murat Pte de St-Cloud. part. à part. vend, 2 p. cuis., s.d.bns, asc. 9e et dern. ét., balcon, tt cft, libre 7/89. 1 000 000 F. 34-62-99-60.

94 Val-de-Marne

CHARENTON
Charmant 2 p., 38 m², ref. nf, clair faibles char., 450 000. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

ST-MANDÉ EXCEPTIONNEL 4 p., 107 m² environ avec jard. privatif, 50 m², terrasse box chbre de serv. plein Sud., état impeccable 3 100 000 F TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

94 SUCY-EN-BRIE
5' RER. Maison 240 m² habitables sur 800 m² jardin arboré 2 000 000 F Tél. : (1) 45-90-25-50

VINCENNES Beau 2 p., 45 m², cuis. équipée, s. de bains, w.-c., entièrem. rénové, 3e ét. s/rue très clair 705 000 F. Réf. 209. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue sup., 10e et dern. ét., 4 p. 85 m² + balc., box, 650 000, pptaire 42-60-29-61.

CERGY CENTRE-VILLE
A 5' GARE, RER
Part. vend de résidence calme, standing, F 3, 74 m², cuis. équipée, cave, parking en sous-sol, chauffage indiv. 740 000 F – 30-38-07-13.

Province

CANNES CROISETTE
2, 3, 4 pièces à vendre, terrasse, vue mer, 93-99-04-01.

(60) CENTRE SENLIS Cité médiévale en secteur sauvegardé, jolie ppté XIIIe siècle pierre de taille, 300 m² hab. cave gothique. Prix 3 150 000 F. Réf. 199. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

Immobilier de loisir
BOURG-ST-MAURICE
à 4 h 35 Paris, apparts du studio au 5 p., dans résidence de standing :
– terrasse avec vue s/vallée ;
– labels thermique et acoustique ;
– faibles charges.
PRIX 11 000 F le m².
A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

BIARRITZ
CHATEAU ARCADIE, part. vd splend appt dble, 135 m² + 40 m² terrasses. 2 200 000 F. (16) 59-47-35-96, avt 10 h.

Etranger

IMMOBILIER DE PRESTIGE
MALLORQUE
(BALÉARES)
TÉNÉRIFE
(CANARIES)
Dans village andalou sur la mer, verdoyant et résidentiel avec piscines privées. VASTES APPTS 2 à 5 P.

PRESTATIONS GD LUXE
• Sols et s. de bns en marbre ;
• Cuisine aménagée ;
• Vastes terrasses ;
• Solarium privé, etc.

Services à disposition
Sports à proximité
ANDRÉ KORCHIA s.a.
43-70-69-69

appartements achats

IMMO MARCADET
recherche urgent toutes surfaces même à rénover, Paris ou portes, 42-52-01-82.

AGENCE FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET PARIS-7e
rech. appts toutes surfaces préférence rive gauche avec ou sans travaux pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

GROUPE DORESSAY
Rech. pr CLIENT. SÉLECT., PARIS RÉSIDENTIEL, APPTS HAUT DE GAMME ET HOTEL PARTICULIER. Tél. : 46-24-93-33.

Rech. 1 à 3 pces, Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans trav. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07, même soir.

MGN (33e ANNÉE)
38, bd Batignolles, Paris 17e
43-87-71-55
dans le cadre du réseau ORPI rech. pr notre client. loc. et étr., APPTS, HOTELS PARTICULIERS, PARIS-PROCHE BANLIEUE.

locations non meublées offres

Paris

GROUPE JPM
16e STUDIO 20 m² meublé dans hôtel particul.
16e RAYNOUARD 120 m² 4 PIÈCES, 10 000 F C.C.
LIBRE LE 1er NOVEMBRE 16e ANKARA 87 m² 2 ch., balc., 8 100 F C.C.
Possibilité prof. libérale. 16e MOZART RARE HOTEL PART. 300 m² 8 p. + jadin, parking.
17e MALESHERBES 2 P. 60 m², 6e asc., 5 500 F C.C.
45-24-25-25

Mo MALESHERBES
immeuble grand standing, 82 m², loyer 8 000 F + charges, 43-87-71-55.

STÉ CIVILE PROFESS.
LE MARAIS
RUE VIEILLE-DU-TEMPLE 95 m² en dupl. 10 450 F c.c., poss. parkg. 48-24-50-00.

LOCATION VIDE 6e
R. de Seine, part. loue 60 m², 4e ét., ss/asc., 6 500 F. Repr. just. 35 000 F. H.B. 42-67-21-11, p. 121.

RUE DE DUNKERQUE
Beau studio, cuis. améric. aménag., s. de bns, w.-c., 2 900 F + ch.
Mo ST-GEORGES
pet. 3 pces, tt cft, 3 200 + ch. Immo Mercadet 42-52-01-82.

AV. GEORGE-V
Résidence George-V, luxueux 160 m², dble séj., 3 chbres, 3 s. de bains, cuis. équipée, chbre de serv., park., cave inclus. 24.500 C.C. 48-24-50-00.

Appt 2 p., cft, bon imm. 3e étage, asc., 3.700 F C.C., sur place le vendredi de 12 h à 19 h 30. 69, r. Vasco-de-Gama. ECI, 42-49-56-90.

Région parisienne

ST-MANDÉ
Dans imm. nf, à louer, plus. appts de 4/5 pces, loyer 8 600 + ch., box dble comp. Trans-Opéra 43-45-23-15.

VINCENNES
Très beau 2/3 pces, tt cft. 5 600 F charges comprises. Trans-Opéra 43-45-23-15.

ST-CLOUD, bd République, dns verd., sal., s. à manger, 2 chbres, cuis., w.-c., s. d'eau. 4 800 F + ch. Tél. mat. SEGECO 45-22-69-92.

ST-CYR-L'ÉCOLE
La Fontaine-St-Martin, 4 pces, 80 m², 3e, asc., 2 park. 4 440 F CC.
MAISONS-LAFFITTE
4 pces, 100 m², depuis 7 502 F CC
C. MOULIN 49-73-26-68.

LA GARENNE-COLOMBES
Prox. La Défense, Pte Champerret, imm. nf, grand standing. 17-19, r. d'Estiennes-d'Orves, du 3 p. au 5 p., de 4.600 F à 7.315 F C.C., park. et cave inclus, chff. indiv. Tél. : 48-24-50-00.

Province

NICE CIMIEZ. A louer dern. ét., F 4, 100 m² + 50 m² terr., park. fermé, pisc., vue magnif., mer et mont, 7 000 F mens. + ch. R.V. fin oct. 16 93-85-39-87.

locations non meublées demandes

Paris

Employé Le Monde cherche, pour sa fille étudiante, 18 ans, très sérieuse, chambre ou studio à Paris, meublé ou non. Tél. : 34-69-31-03, après 18 heures.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg. 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

ETUDIANT
recherche PARIS
PETIT STUDIO
ou chambre avec eau loyer 1 000 F environ
Tél. : 39-91-62-23 après 19 h.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER 75008 PARIS
LOCATION, VENTE GESTION
RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
Par compagnie d'assurance.
U.F.E. 42-89-12-52.

J.F. recherche dans Paris, 2 pces, 3 000 F maxi cc, toutes garanties assurées. 47-60-47-60, poste 4827.

maisons individuelles

PORTE DE GENTILLY pavillon 80 m² + 25 m² jardinet, 1930, 1 680 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

VOUS VENDEZ
GROUPE D.D.L.
45-63-11-88 +
PARC MALMAISON
600 m² hab. + parc 4.500 m²
« FÉERIQUE »
GROUPE D.D.L.
45-63-11-88 +

77 LONGPERRIER
9 km Roissy-Ch.-de-Gaulle, sans aucune nuisance, maison rurale à vendre, jardin, boxes, gdes dépend., car, RER, ttes commodités et soins, pr renseignements. Tél. le soir 60-03-47-18.

BOULOGNE
Ravissante maison 90 m² + ss-sol + jard., charme. 45-63-91-45.

pavillons

AU VERT A 20 KM DE PARIS
DRAVEIL CHAMPROSAY
MAISONS INDIVIDUELLES
6 PIÈCES PRINCIPALES
SOUS-SOL
GARAGE 2 VOITURES
TERRAIN 370 à 530 m²
VUE IMPRENABLE SUR VALLÉE DE LA SEINE
1 000 000/1 200 000 F
90 % par prêt conventionné actuellement en finition. Livraison à la fin de l'année.
A VISITER ABSOLUMENT
LE PAVILLON FRANÇAIS
43-78-76-25.

RUEIL-MALMAISON
10' gare, pav. 6 pces, cuis., toil., w.-c., ss-sol tot., gar., chff centr. + atel. indép., 60 m², terr. 300 m².
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

maisons de campagne

Camargue, vends mas 3 pces + cuis., douches et dép., à rest., calme. 580 000 F. (16-1) 43-25-09-20 ap. 20 h.

A vendre en Corrèze belle maison, sur 5 200 m², restaurée 170 m² habitable. 3 chambres, salon avec une grande cheminée, salle à manger, cuisine, grande salle d'activité avec mezzanine, salle de bain.
Prix : 390 000 F
Tél. 55-98-10-35

villas

Sud 77, sur 3 300 m² de terr., belle maison anc., 140 m² hab. + dépend., cadre campagnard et calme, 590 000 F. 64-31-45-89. Bocage Immobilier Lorrez.

propriétés

VD CAUSE DÉCÈS
à 45' Paris direct. aut. Sud
FONTAINEBLEAU (77)
ANCIEN PRESBYTÈRE AMÉNAGÉ, situé au cœur du village ts comm. sur son terrain 2 500 m², clos murs pierre, bordé par la rivière 1re catégorie. Récept., beau séj. rustique, cheminée, cuis., 4 chbres, bns, w.-c., chf. cent. fuel, bne cave à vin, voûtée, dépendances, gar., atelier. A SAISIR, px tot. 790 000 F. CRÉDIT 100 % SS APPORT. Rembours. comme un loyer constant, (16) 38-85-22-92, et après 20 h au : (16) 38-96-22-29, 24 h/24.

84 LUBERON, Part. vd PPTÉ 1 ha arb. fleuri, mais. 200 m², 5 ch., 2 s. de bns, chf. cent., vue impr. pl. sud, 1 900 000 F, 90-72-07-49.

PRÈS MEULAN ppté 350 m² hab. s/parc clos 7 000 m², séj. 60 m² avec plafond cathédrale, superbe vue, 2 850 000 F, réf. 095. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

(28) MONTREUIL, vallée de l'Eure, 6 km Dreux, très bel ens. de pptés de caractère s/parc arboré 3 000 m², 2 700 000 F, réf. 227. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

MENNECY dans une île au bord de l'Essonne, 30' Paris, ppté plain-pied 190 m² hab., pel. 3 000 m² + 8 ha terr. dont 4 de plans d'eau, 2 940 000 F, réf. 147. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

75 km OUEST PARIS, RN 12, MOULIN 300 m² hab. + très gd grenier aménageable, en bordure riv. avec 2 îles, vannage nf, dép. indép., écuries, étables, four à pain + 2 granges magnifiques, maison de gard., 2 ha prés et partie boisée, conviendrait à hostellerie, restaurant avec équitation.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, 75017 Paris ou (16-37) 51-44-34.

IMMO 106
33, RUE DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230)
(16-37) 83-73-73
recherche pour sa clientèle PARIS et RÉGIONALE PPTÉS, TERR., ÉTANGS, FORÊTS, etc. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

A. KORCHIA S.A.
votre conseil immobilier a sélectionné de NOMBREUSES PPTÉS. en région parisienne 10, rue Léon-Frot, Paris-11e, 43-70-69-69.

PROVENCE NORD ORANGE villa 2 niveaux, 3 ch., sal., s. à m., cuis., 2 bns, w.-c., balc., gar., cave, chf. fuel, 650 000 F, 90-37-58-47.

Sud 77, sur 1,2 ha de terrain splendide propriété anc. prestations de qualité site exceptionnel, 1 100 000 F. 64-29-54-19, BOCAGE IMMOBILIER ÉGREVILLE.

A vendre, exceptionn. Belle-Ile : fort, tennis et habit., direct sur mer + 25 000 m² constr. 5 400 m². Tél. : 16 (1) 42-04-67-61.

Ét. Delamer, Not. à Sourdeval (50). (16) 33-59-61-85. En Normandie, 55' plage, mais. bourgeoise, 15 pces, maison gardien, parc 1 ha. Prix : 300 000 F.

viagers

FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET, 7e Spécialiste 48 ans, expér. Et. gratuite personnalisée. Avant. fiscal rente indexée.

F. CRUZ 42-66-19-00
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8e SPÉCIALISTE DU VIAGER Gar. financ. 5 000 000 F, 49 a. exp. Estim. gratuite.

Libre Mo St-Mandé-Tourelles, imm. pierre de taille, beau 2/3 p. tt cft, calme 490 000 F + 6 150 F. Viagers F. Cruz-42-66-19-00.

fonds de commerce

Locations

94 LA VARENNE
galerie d'art 650 000 F cession + loyer 3 650 F/mois c.c., maison 160 m². Tél. 48-86-13-12 ou 13-16.

locaux commerciaux

Locations

SALLE 120 m² à louer pour DANSE - THÉÂTRE DIVERSES DISCIPLINES. COL-FABIEN 42-38-08-74.



Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

bureaux

Ventes

9e SQUARE MONCEY
Dans superbe imm. 1900, 170 m² de burx s/2 nivx.
FIMOH 43-87-80-52.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION
DEPUIS 80 F/MOIS
Av. Ch.-Elysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e, 15e.
INTER DOM 43-40-68-50.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés, ts services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CH-ÉLYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e
Bureaux, Télex, Télécopie.
AGECO 42-94-95-28.

PONT COURBEVOIE
SANS COMMISSIONS
400 m². 300 000 F/an.
Propriétaire
Tél. : 43-36-82-00.

FIMOH

PARIS-9e
740 m² DIVISIBLES
NEUILLY
210 m² + 95 m²
LEVALLOIS NEUF
600 m² DIVISIBLES
COURBEVOIE NEUF
1 690 m² DIVISIBLES
BOULOGNE
400 m² entièrem. rénovés.
RUEIL
600 m² R.-DE-CH. + 1er

43-87-80-52

C I D E S
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
* **AV. CHAMPS-ÉLYSÉES**
* **AV. VICTOR-HUGO**
* **R. DE PONTHIEU-8e**
* **ÉTOILE IÉNA-16e**
* **PASSY TORCADÉRO**

Burx équipés 1/2 J., secrét., tél., Services Telex, Fax, Eurosignal
DOMICILIATION : 190 à 390 F/M
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS.
CIDES 47-20-41-08.

boutiques

Ventes

RUE MARIE-STUART (2e)
55 m², r.-de-c. + 2 caves
Murs et fonds. 780 000 F.
DOLÉAC 42-33-61-15.

AV. PARMENTIER (11e)
Empl. except., 400 m², s/2 nivx + r.-de-c.
9 500 F/m. 1 100 000 F.
DOLÉAC 42-33-61-15.

immobilier information

PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER
L'annuaire des propriétaires des immeubles recense 28 000 propriétaires de 38 000 immeubles.
SESAM 46-22-99-33.

FONCIAL 45-55-86-18
47 AV. BOSQUET 7e
Spécialiste, 49 ans, expérience, étude gratuite personnalisée, avantage fiscal. Rente indexée.

échanges

AVENUE FOCH même
locataire échangerait APPARTEMENT GRAND LUXE 300 m² contre location ou achat appartement 4 pièces même quartier. Etude St-Fargeau, 35, rue Haxo. Tél. : 43-61-84-09.

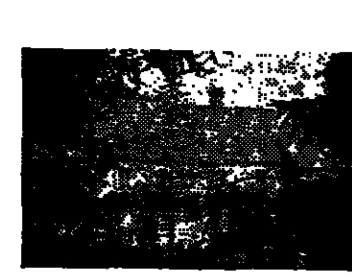
hôtels particuliers

14e MAISON
début siècle, terrasse 30 m², living 48 m², 2 chambres.
Prix : 4 800 000 F.
LEGI 45-46-26-25.

forêts

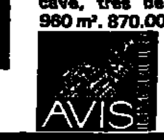
Particulier vend forêt 82 ha USA (Maine), 20 km océan, site agréable, 1 100 $ l'hectare. Ecr. TFM, Ferrier, 1261 Gingins ou Tél. : (041) 22-69-22-22 à Genève.

Les Belles Propriétés du Monde



CHELLES

Style Mansard, sur 1.000 m² paysagés et boisés, 50 m² réception, mezzanine, cuisine équipée, bureau, 4 chambres, confort, garage 2 voitures, prestations de qualité.
2.100.000 F.



ACC CHELLES
56, av. de la Résistance.
60-08-28-20.



PORTES DE CHANTILLY

Ppté aux prestations exceptionnelles, superbe piscine chauffée aménagée d'éclairage, r.-de-c., solarium, terrasse + vaste salon, bar intér. équipé vidéo, salle gym., sauna jacouzi, aquariums, appt d'amis, récept. 50 m², terrasse 110 m², cuis. aménagée, 5 chbres, 2 bns, s. billard, gar., s/terr. clos.



AVIS VIARMES
33, rue de Paris.
30-35-45-45.

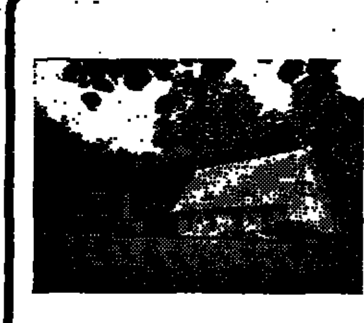


AUX CONFINS DE L'OISE

et du Val-d'Oise, niché dans village pittor., jolie maison caractère, elle a su préserver son charme d'antan, vaste séj., salon, spac. cuis., 3 très belles chbres, bains, w.c., lingeries, cave, très beau jard. de curé 960 m². 870.000 F. A saisir.



ACB NOAILLES
6, rue de Paris.
(16) 44-07-48-02.



70 mn PARIS

Superbe ppté du XIXe, hall, vestiaire, salon 50 m² env., cheminée, boudoir, bur., s. à manger, cuis., arr. cuis., véranda 40 m² envi., 7 chbres, lingerie, gd cft + 3 pces, gren., ss-sol, gar., dépend., chff centr., s/13.000 m² parc arboré clos. 1.620.000 F.



AVIS
VILLERS-COTTERETS
20, r. Gal-Leclerc.
(16) 23-96-17-52.

AUTHENTIQUE DEMEURE

du 14e siècle, 300 m² habitables, superbe réception 100 m² autour d'un parc 1.600 m² + dépend. 150 m² habitables. CHARME et CALME CAMPAGNARD.
Seulement 1.950.000 F.

AVIS RAMBOUILLET
14, r. R.-Poincaré.
34-83-05-27.

10 mn COMPIÈGNE

Exposition plein sud, à l'abri des regards indiscrets, magnifique et reposante villa, hall, salon, séj. 60 m² env., superbe cheminée et mezzanine, 3 chbres, cuis., gd cft + dépend., gar. 2 voit., chbre d'amis indép., s/3751 m², entièrem. clos, paysagé. 1.200.000 F.

AVIS COMPIÈGNE
1, pl. St-Clément.
(16) 44-23-23-58.

AU CŒUR DU PAYS D'OTHE

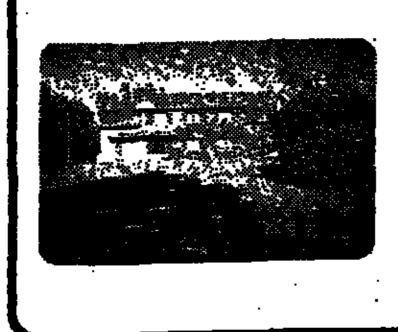
Belle ferme typique entièrement rénovée avec goût, cuis. anc., vaste séj., salon 60 m², cheminée, poutres apparentes, mezzanine bur. 30 m², 3 chbres, 2 bns, gd cft, s/2.500 m² terr. clos paysagé, le charme de la campagne, à 1 h 30 Paris, exceptionnelle. 650.000.

AVIS SENS
2, r. Gal-de-Gaulle.
(16) 86-64-12-44.

LA FERTÉ-S/JOUARRE 60 km Paris

par A4,
propriété récente sur environ 5 400 m² paysagés, sous-sol total, 300 m² environ habitables + maison de gardien.
A SAISIR, 1 100 000 F.

AVIS FERTÉ
26, bd Turenne.
(16) 60-22-28-18.



PROCHE MELUN belle propriété

sur 3 250 m² parc paysagé, 200 m² habitables, magnifique séjour 60 m², grande cheminée, cuisine aménagée, 4 chambres, lingerie, 2 bains couleur, immense salle de jeux, garage 20 m², 1 280 000 F



AVIS MELUN
3, av. Gal-Patton.
(16) 64-52-32-35.

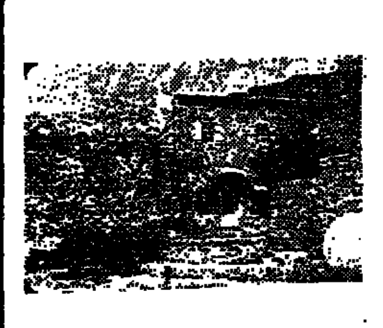


10 KM ROUEN

Maison style normand, d'il y a trois siècles, entièrement rénovée dans parc arboré, 270 m² habit., gd séj., salon, cuis. équipée avec coin feu, 6 chbres, gde s. de bns, cabinets toilette, dans charmant village prox. de Bois GUILLAUME et de mont SAINT-AIGNAN. 2.150.000 F.



AVIS ROUEN
124, rue J.-d'Arc.
(16) 35-88-26-63.



ARDÉCHOISE TRÈS BELLE DEMEURE,

HALL, salle à manger, salon bibliothèque, cuisine, 3 chambres, bains + appartement 50 m² confort, chauffage central, sur 2 000 m²,
prix 1 000 000 F.



AVIS VALENCE
247, av. V.-Hugo.
(16) 75-44-35-63.



10' MÉDITERRANÉE

entre Béziers et Narbonne, sup. gentilhommière fin XVIIIe, 420 m² hab., 670 m² utilisables, salon, s. à manger 85 m², bur. tour, cheminée pierre, cuis. équipée, 7 chbres, dressing, 150 m² sous-sol, gar. 3 voitures, s/3 250 m² parc avec arbres centenaires, 1 500 000 F.



AVIS BÉZIERS
5, pl. Garibaldi.
(16) 67-28-23-44.

Le Monde INTERNATIONAL

Entreprise espagnole fabricante de vêtements casualwear et jeans, leader sur le marché espagnol de mode jeune, cherchant à introduire ses marques sur le marché français

recherche

AGENTS COMMERCIAUX

pour représentation sur toutes les régions françaises.
Nous offrons : une ample collection sur le secteur du pantalon sportswear, jeans, chemises, blousons, etc. pour homme, femme et enfant.
Qualité et prix très compétitifs, grande capacité de production et bon service pour nos clients.
Nous cherchons : des agents commerciaux introduits sur le secteur de la confection avec une importante carte de clients à grande capacité d'achat.

LIWE ESPANOLA S.A., Mayor. S/N 30006 Puente Tocinos, B.P. 741, MURCIA, Espagne. Tél. : (68) 23-47-54 - Télex 67332 LIWE E. Alberto Patti. Fax : 244865.

Famille allemande de Munich/Starnberg, cherche pour 1 an env. fille au pair pour garder fils de 3 ans et aider ménage. Bonne rémunération, week-end libre, app. meublé 40 m², possibilité d'études d'allemand. S'adresser à Mme Havermann, Haarkirchnerstr. 1, D 8130 Starnberg 3.

Société anglaise de formation en transport routier recherche responsable gérant pour aider à la création d'une succursale en France, 30 ans min., formation sup. et bonne expérience dans l'enseignement. Connaissance du transport ou gestion ou droit. Stage de formation en Angleterre. Friendberry LTD, Stogumber, Tauton, SOM, TA4, 3TP (G.-B.).

POSTES OUTRE-MER
Centaines de postes bien payés. Rev. exonérés d'impôts. Avantages sociaux intéressants. Occ. pour tous, métiers spécialisés, profess., administrateurs, techniciens, etc. Renseignements gratuits. Ecrire à : Services Emplois outre-mer, dépt L.M. 1255, bd Laird, chambre 208, ville Mont-Royal, Québec, Canada H3P 2T 1.

Le Monde CADRES

Société drugstore recherche
JEUNE PATISSIER
pour travail saisonnier en Italie, prox. Turin.
Tél. H.R. 46-28-92-86, 48-09-22-92.

Pour résidences hôtelières, économiques, recherchons
GESTIONNAIRES
organisés, rigoureux, adaptables, soucieux de qualité et capables de communication efficace avec clientèles diverses. Logement de fonction confortable. Appointement 13,5 mois, prime de résultats, avantages en nature.
Env. c.v. détaillé, lettre manus. et photo, ainsi que prétentions, sous réf 7 133 M à ICA, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Sté de vacances OCCAJ, rech.
ANIMATEURS (H/F)
Villages de vacances, Hôtels-Clubs. Saison hiver 89. Ecrire avec c.v. et photo à J.-P. Philippe, Service animation adultes, SVT OCCAJ - 95, rue d'Amsterdam - Paris 8e (Ne pas téléphoner).

Ecoles de langue, recherche PROFESSEUR : d'Anglais, d'Allemand, d'Espagnol, pour cours tous niveaux et tous âges, expér. souhaitée, adresser c.v. photo + lettre manuscrite à U.S. AVIS, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

Association rech. personne pratiquant logiciel PAO pour service publication.
Envoyer C.V. et prétentions au : CAES du CNRS, 17, av. de Choisy, 75013 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

SPÉCIALISTE EN SÉCURITÉ RAPPROCHÉE
haute sécurité, agréé préfecture de police hautes références contrôlables.
Possédant véhicule R25, équipé tél. international, radio-émetteur, récepteur, Eurosignal international, avec chauffeur spécialiste en conduite sécurité.
Etudie toutes propositions, France et étranger.
Contact : Tél. 93-39-31-26.
Privé : 93-46-02-75.
Véhicule : 93-75-91-82.

GRAPHOLOGUE
diplômée I.I.R.G., S.F.D.G., 3 ans d'expérience. Etud. ttes prop. province ou Paris. Ecrire sous le no 8 830
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Perspective marché unique 1993, Cadre Sup., 45 ans, tril. franc., esp., angl., rech. sté ambition européenne pour développ. produits secteur industriel et bât. Ecrire sous le no 8818 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

COMPTABLE CONFIRMÉ
39 ans, exp. 10 ans en compta. gle, bilan, ch. emploi équivalent, Cler.-Ferrand, Paris, Grenoble. Etudie ttes propositions. Ecrire à P. MASINI, Lamothe, 43100 Brioude. Tél. 71-76-46-18.

SECRÉTAIRE, 50 ans sténo/TTX, visio IV, rech. poste emploi varié, proche gare St-Lazare ou Ouest Paris. Ecrire Mme BOISEAU, 8, rue du Camp-Canadien, 92270 SAINT-CLOUD.

J. Fme, 27 ans, 8 ans d'expérience, cherche emploi Dactylo-Secrétariat mi-temps matin (9 h-14 h). 40-21-08-15, de 9 h à 16 h.

Sec. dir. traductrice technique TTX Word, angl., esp., cherche emploi, préf. tps partiel. Tél. : 45-25-02-19.

Etudiant Américain, 18 a., ch. travail au pair (avec enfants de + de 5 ans) et donne cours d'angl., responsable, exp. avec les enfants, parlant allemand. William Maxwell : (1) 46-33-23-30.

automobiles

ventes

(de 5 à 7 C.V.)

A vendre RENAULT 21 TD blanche, année 89, 6 CV, 1 500 km, boîte, vitres teintées + radio, 77 000 F. Tél. : 39-89-01-47.

FIAT RITMO 115, Turbo diesel. Mod. 87, rouge verni. D.A. Glaces électr. teint. Essuie-glace arr., 35 000 km. Très bon état gén. 54 000 F. à débattre. 42-35-46-08, après 19 h.

A vendre Ford Orion 1600 Ghia, 6 CV, année 1986, mod. 1987, 30.100 km (révision faite). Toit ouvrant, rétro droit, pré-équip. radio, pneus neufs, freins AB. Tr. bon état. Prix : 51.000 F. Tél. : 43-31-70-63 (perman.)

L'AGENDA

Particuliers

(offres)

Machine clef KIS ASTRO + 1 col., 3 panneaux. Prix intéressant. Le soir : 39-89-41-78.

Animaux

Vends chats sacrés de Birmanie avec pédigree, nés le 24 avril 1988. Tél. 43-26-36-56, le soir.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
ET ROMANTIQUES
– 20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.
FAITES PLAISIR.

Collections

BRONZES ASIATIQUES cherchés par particulier pour collection privée. Offres sous chiffre 28 - 115140 à Publicitas CH 2001 Neuchâtel.

Décoration

RÉNOVER VOTRE APPARTEMENT A PARIS ?
conseils, réalisation des travaux tous corps d'état. Qualité, délais.
ARCHI DÉCOR
(1) 47-63-47-12.

Galeries de peinture

KOLLET-ROCHER-RUSTIN
Dessin - Peintures
Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, Paris-4e. Du 19 au 20 octobre. Tél. : 39-54-19-67.

Économie

SOMMAIRE

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

« Tout ce qui est possible sera fait », *assure M. Pierre Bérégovoy*

C'est sur fond de tensions sociales et de grèves que la discussion de la loi de finances pour 1989 a commencé mardi 18 octobre à l'Assemblée nationale. Outre l'ancien chef de l'Etat, M. Valéry Giscard d'Estaing, étaient présents dans l'hémicycle deux anciens premiers ministres – MM. Jacques Chaban-Delmas et Raymond Barre, – un troisième, M. Laurent Fabius présidait la séance. Plusieurs anciens ministres du gouvernement Chirac, MM. Edouard Balladur, Philippe Séguin, Alain Madelin, Michel Noir et Hervé de Charette avaient, comme de nombreux parlementaires, bravé les encombrements de la capitale pour venir entendre la présentation du budget faite par M. Pierre Bérégovoy. Le ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances était, quant à lui, venu accompagné. Au banc des ministres étaient, en effet, assis, outre son ministre délégué chargé du budget, M. Michel Charasse – qui sera touchant de sobriété lors de son exposé technique, – Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, et M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur.

A un incident près, c'est dans un climat studieux et dépassionné que cette discussion budgétaire s'est amorcée, comme si les futurs intervenants pressentaient la difficulté qu'ils auront à agripper un budget sans grandes aspérités et dont la préparation ne peut être imputée à 100 % au gouvernement de M. Michel Rocard.

Ce dernier, à toutes fins utiles, a sollicité et obtenu du conseil des ministres, le mercredi 19 octobre, l'autorisation d'engager la responsabilité du gouvernement, au titre de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, sur le projet de budget.

Les principaux intervenants de la majorité : M. **Alain Richard** (PS, Val-d'Oise), rapporteur général du budget, les ministres MM. **Bérégovoy** et **Charasse**, ont fait chorus pour tenter d'apaiser la tension sociale qui gronde. Sur tous les tons et sur tous les modes, ils ont tous trois répété que ce serait se moquer des fonctionnaires que de leur octroyer des augmentations de salaires payées au prix d'une dérive de l'inflation. *« Tout n'est pas possible tout de suite, mais ce qui est possible sera fait »*, a dit M. Bérégovoy.

Chacun à leur manière, ils ont appelé ceux qui sont engagés dans un processus de revendications à faire preuve de maturité et d'esprit de responsabilité, pour comprendre *que les impératifs de justice sociale* doivent être mesurés à l'aune de la santé de l'économie. Le ministre des finances leur a donné rendez-vous dans sept mois, pour le premier anniversaire du gouvernement Rocard. Le gouvernement a la durée devant lui, a-t-il expliqué en substance. **M. Richard**, de son côté, a replacé ce budget dans la perspective qui en fait le premier d'une série de quatre d'ici à 1992.

Ont-ils été entendus par l'opposition, avant de l'être, éventuellement, par les fonctionnaires ? Sur les bancs de l'UDF on a pu voir plus d'une fois M. **Raymond Barre** opiner du chef en signe d'approbation. Notamment quand M. Bérégovoy a évoqué la nécessaire modération salariale, le frein que constitue le poids du déficit du commerce extérieur ou le comportement des banques, plus soucieuses d'offrir des prêts à la consommation que de collecter l'épargne. *Ailleurs, en observant* les bancs de droite, on pouvait avoir le sentiment que l'analyse du ministre, rappelant les contraintes de l'économie et les dangers d'un dérapage généralisé, ne laissait pas totalement insensibles ceux qui, il y a quelques mois encore, étaient aux affaires. *De là* à parler de consensus, il y a un pas qu'on ne saurait franchir.

La légitimité des dépenses publiques

Intervenant, en début de discussion, en tant que rapporteur général du budget, M. **Alain Richard** a invité la représentation parlementaire à *« parler un peu politique » : « N'est-ce pas parler de politique, en effet, que de débattre d'un projet dont l'exécution influencera la vie quotidienne des Français et les intérêts fondamentaux de notre pays ? Mettre plus ou moins fortement l'accent sur le renforcement des services rendus au public, décider si le financement des dépenses reposera plutôt sur certaines activités économiques ou certains groupes sociaux, exposer nos différents points de vue sur les forces et les faiblesses de notre économie et sur les stratégies à mettre en œuvre pour la construction européenne : voilà qui devrait susciter plus de commentaires et intéresser plus l'opinion que les habituelles petites phrases de fin de semaine par lesquelles le monde politique essaie de rappeler qu'il existe. »*

Sur un ton défiant toute interruption, M. Richard a poursuivi, en expliquant que ce projet de loi repose sur *« une conception à la fois pratique et soucieuse de progrès » : « Nous sommes ici une majorité, assez large, je crois, qui considérons que l'activité des grands services publics relève de la production. Mieux former les jeunes et les adultes, c'est renforcer l'économie. Moderniser les transports et les communications, comme impulser la création intellectuelle, c'est encore renforcer l'économie. Nous donner les moyens d'assurer l'ordre public et la défense nationale, c'est garantir les conditions de développement de l'efficacité économique. Le débat sur la légitimité de la dépense publique ne peut pas faire fi de tout ces éléments.* (...) *Alors, évitons de donner dans la théologie. Toutes les dépenses publiques ont leur légitimité : mais toutes doivent obéir au même impératif : dépenser mieux pour éviter de dépenser trop. »*

Enfin, le député du Val-d'Oise a rappelé les quatre priorités de ce budget : l'éducation nationale (avec surplus de crédits en francs constants par rapport à l'an dernier de 5,5 milliards de francs) ; l'emploi et la formation (7 milliards de francs de plus), le revenu minimum voté la semaine dernière à la quasi-unanimité et qui représente un effort budgétaire supérieur à 6 milliards de francs compte tenu de sa montée en charge progressive ; les dotations en faveur de la culture et *de la recherche, qui croissent d'environ* 2 milliards de francs constants.

M. **Pierre Bérégovoy** est monté à son tour à la tribune. Avec quelques notes posées devant lui, il a présenté son projet de budget avec le souci pédagogique de le replacer dans le cadre général de l'économie.

Toujours bonhomme et caustique, il s'est attaché à donner de sa politique une double image : celle de la rigueur économique, sans rigidité, celle d'une ouverture sociale, sans démagogie, il a lancé, à l'adresse des salariés, un véritable appel à la responsabilité avec, parfois, les intonations d'un premier ministre... Les députés socialistes ont, à plusieurs reprises, salué son discours de réhabilitation de la fonction publique.

Le ministre de l'économie a expliqué : *« La croissance étant au rendez-vous, nous prenons des dispositions en vue de l'accélérer ou, tout au moins, de la maintenir, dans un contexte international que l'on ne peut exactement prévoir, avant les élections américaines. Et nous constatons une impatience sociale. A cet égard, les salariés doivent tirer profit de la croissance. Mais il faut aussi que nous pensions à ceux qui n'ont pas d'emploi ; les chômeurs doivent également tirer parti de la croissance* [applaudissements sur les bancs du groupe socialiste], *non pas par une augmentation des allocations de chômage, mais par la création d'emplois durables. Voilà le point essentiel...*

» Je comprends les organisations syndicales lorsqu'elles disent aujourd'hui : « Vous ne pouvez pas » raisonner exactement de la même » façon, maintenant que vous avez » 3,5 % de croissance, qu'hier, où » vous n'en aviez que 1,5 %. » C'est vrai ! Et la question qui est posée, c'est de savoir comment on répartit cette croissance. Mais je dois dire qu'aucun d'entre nous – et je sais qu'aucun syndicaliste ne perd de vue ce point – ne peut penser qu'un dérapage inflationniste, qui compromettrait les résultats de notre commerce extérieur, qui ruinerait notre capacité à créer des emplois, soit satisfaisant pour ceux qui nous ont aidés à réaliser la croissance actuelle.

« L'engagement de maintenir le pouvoir d'achat »

» J'en appelle, du haut de cette tribune, à l'esprit de responsabilité des salariés, que je sais grand. Je sais qu'aujourd'hui ils considèrent que le pouvoir d'achat doit être amélioré. Je prends l'engagement de le maintenir et de l'améliorer partout où c'est possible, en particulier pour les bas revenus. Mais je dis qu'il ne faut pas compromettre le redressement engagé, au moment où il porte ses fruits. »

Le ministre a rappelé qu'il faudrait s'appuyer sur une croissance durable si l'on voulait créer des emplois pour répondre aux attentes des cent quatre-vingt mille jeunes qui, chaque année, restent à l'écart des activités productives. *« Tel est l'enjeu, et à ceux qui nous disent qu'il n'y a pas de dialogue social suffisant, je réponds qu'ils ont raison. Et il nous faut donc parler du problème des salaires dans le cadre d'accords de salaires et non pas simplement de telle ou telle individualisation des rémunérations qui, finalement, ne donne rien de bon. Il nous faut donc parler des conditions de travail et de l'organisation du travail. Dans les derniers conflits que nous avons observés, s'est manifesté un besoin de considération qui était un peu trop absent des rapports sociaux depuis quelques mois. Il nous faut réhabiliter le service public.* (...) *Il faut que la fonction publique se sente considérée. Je suis de ceux qui pensent qu'il ne faut pas trop de bureaucratie. Il ne faut pas une administration tatillonne mais il faut un Etat fort et respecté, servi par des fonctionnaires compétents et dévoués auxquels on doit considération et respect. Trop de critiques ont été faites contre la fonction publique ces dernières années, qui ont suscité un profond malaise à tous les niveaux de l'administration.*

» Quant à moi, je prends mes responsabilités. Si nous savons résister aux entraînements passagers, dont parlait Pierre Mendès France, si nous savons maîtriser la passion et montrer les exigences de l'intérêt national, et si, dans le même temps, nous savons corriger les injustices, alors, j'en suis convaincu, le pays, comprenant ce langage de courage et de vérité, acceptera de continuer l'effort auquel je l'appelle. »

Contre la « frénésie du moins-disant fiscal »

Le ministre a également rappelé les autres priorités du gouvernement : l'emploi, pour lequel il n'y a pas de recettes magiques et pour lequel il faut combiner traitement économique et traitement social ; le grand rendez-vous européen de 1992. Sur ce dernier point, M. Bérégovoy n'a pas caché les difficultés qu'il y aurait pour harmoniser les taux de TVA. Il a rappelé que la France dispose de certains délais pour le faire et qu'il faut éviter toute précipitation.

S'agissant des taux d'intérêt, le ministre a expliqué, en commentant la hausse d'un quart de point du taux d'intervention de la Banque de France sur le marché monétaire (7,25 %) : *« Les taux d'intérêt bougent quand c'est possible, ils augmentent quand c'est nécessaire. » « On ne construit pas une monnaie solide en quelques mois »*, a-t-il ajouté, en affirmant qu'il n'était pas question de chercher dans une dévaluation *« un surcroît de compétitivité »*.

De son côté, M. **Michel Charasse** a expliqué qu'il ne fallait pas céder *« à la frénésie du moins-disant fiscal »*. Il a rappelé que la préoccupation essentielle du gouvernement dans la préparation de ce budget était le désendettement de l'Etat. Le ministre a insisté sur les quatre priorités de ce budget : l'emploi, la formation, la recherche et la culture. *« Notre approche n'est pas dogmatique*, a-t-il affirmé. *Nous pensons que l'Etat a un rôle à jouer dans la société française : veiller au respect des règles du jeu, corriger les inégalités injustifiées, protéger les plus faibles, inciter les acteurs sociaux à prendre en compte l'intérêt collectif dans leurs préoccupations, bref, faire prévaloir l'intérêt national. Nous n'avons pas d'idolâtrie du « moins d'Etat », ni d'esprit de système à l'égard de la dépense publique. »*

Pour sa part, le député de l'Yonne, M. **Auberger**, a exprimé son inquiétude devant *« le manque d'imagination et le manque d'ambition »* de ce budget. *« Il apparaît plus comme un budget de reconduction, de transition, voire d'attente que comme un budget de courage, de volonté et de combat.* (...) *Votre majorité demeure, après quelques mois d'exercice du pouvoir, à la recherche désespérément du souffle et de l'ardeur qui lui font si cruellement défaut. »*

Le député RPR a poursuivi en reprochant au gouvernement d'avoir *« préféré privilégier la paix intérieure, au prix de bien des péripéties et de quelques acrobaties ». « Le malaise actuel dans la fonction publique en témoigne, plutôt que d'appeler à un effort supplémentaire rendu nécessaire par une concurrence étrangère très vive et des échéances européennes très rapprochées. Pour ces raisons le groupe RPR n'entend pas voter votre projet de budget. »*

De son côté, M. **Gilbert Gantier** (UDF) s'est étonné du fait que, bien que bénéficiant d'importantes plus-values fiscales, le gouvernement n'ait pas cherché plus vigoureusement à désendetter l'Etat. *« Vous aviez sous les yeux l'exemple d'une politique qui gagne, celle de 1986 à 1988 ; au lieu d'en reprendre les principes, vous vous êtes contentés de profiter des facilités offertes par ses effets bénéfiques. »*

La discussion devait se poursuivre mercredi, après les questions au gouvernement, par les interventions des principaux orateurs de chaque groupe.

PIERRE SERVENT.

● **Rejet en commission des finances du budget de la justice.** – Faute de troupes, les commissaires socialistes de la commission des finances n'ont pu s'opposer dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 octobre au rejet du projet de budget de la justice. Majoritaire, l'opposition a repoussé le budget du garde des sceaux, notamment à cause de l'absence de revalorisation des indemnités des magistrats et de la faiblesse des créations d'emplois. Le vote du budget de l'environnement a été, quant à lui, ajourné.

M. Alain Richard, rapporteur général du budget

L'avenir du réformisme

Quel député jubile intérieurement quand l'Assemblée, chaque année, fait valser les milliards et s'enfonce dans les débats budgétaires les plus ésotériques ? C'est le rapporteur général de la commission des finances. Depuis mardi, début du marathon budgétaire, Alain Richard (PS, Val-d'Oise) est un homme heureux. Le projet de loi de finances pour 1989 est un peu son bébé, même si ses géniteurs logent à Matignon et au ministère des finances. Cet énarque de quarante-trois ans, membre du Conseil d'Etat (il est maître des requêtes), navigue dans les lignes budgétaires avec maestria et godille au milieu des amendements avec délectation.

Ce rocardien pur sucre, ancien porte-parole de Michel Rocard pendant sa campagne présidentielle, est déjà un vieux briscard du Palais-Bourbon malgré son allure juvénile. Deux fois vice-président de l'Assemblée nationale, il y avait fait une entrée remarquée il y a dix ans, en battant Michel Poniatowski, l'ami du président d'alors, Valéry Giscard d'Estaing. L'année précédente, à trente-deux ans, il avait conquis la ville de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) dont il est toujours le maire.

Cet ancien expert électoral du PSU – ce qui supposait une certaine abnégation et beaucoup de frustration, – passé au PS en 1975, avait ainsi fait preuve de sa perspicacité électorale. Pressentant un glissement électoral possible dans ce département du Val-d'Oise, il avait, dit-il, cherché en vain des socialistes du terroir pour se présenter. Faute de candidat, il avait finalement décidé de débarquer lui-même à Saint-Ouen-l'Aumône, trois mois avant l'élection.

Fils d'instituteur, Alain Richard a fait de brillantes études au lycée Henri-IV à Paris. Comme beaucoup de sa génération, la guerre d'Algérie est le ferment qui le pousse à entrer en politique. Dans son lycée, il fait le coup de poing contre un des chefs de file des partisans de l'OAS, M. Gérard Longuet, qui siège aujourd'hui à l'Assemblée sur les bancs UDF. Après hypokhâgne il cumule les diplômes : un DES de droit public, l'Institut d'études politiques et l'ENA, dont il sort « dans la botte ». Il choisit le Conseil d'Etat, corps prestigieux autant pour la liberté et la qualité de travail que pour la sonorité d'un titre qui, quelques années plus tôt, apparaissait comme inaccessible à ce jeune homme de famille modeste.

En 1962, il adhère au PSU et rencontre Michel Rocard. Il le suivra au PS, mais après une année de réflexion qu'il met à profit pour reprendre le piano. L'actuel premier ministre ne lui tiendra pas rigueur d'avoir été de 1983 à 1985, l'un des chefs de file des « néo-rocardiens », qui avaient fait dissidence pour protester contre l'affaiblissement du discours de Michel Rocard. Membre du comité directeur du PS depuis 1981, il devient vice-président de la commission des lois cette même année. Il est rapporteur général de la commission des finances depuis le 28 juin 1988.

Gros travailleur, très conseiller d'Etat de style et de verbe, adepte de l'humour à froid, il donne parfois l'impression d'être décalé, comme s'il ne s'était jamais complètement habitué à ses nouveaux habits. C'est un réformiste dans l'âme. *« Je crois à l'avenir d'un vrai réformisme. Bien choisie, bien conduite, une réforme peut mieux attenter à l'ordre établi que n'importe quel débordement »*, expliquait-il il y a quelques années. Avec lui, Michel Rocard dispose à l'Assemblée nationale de l'une de ses cartes maîtresses (avec Michel Sapin à la présidence de la commission des lois). Il est « arrivé », enfin presque : les portes du gouvernement se sont refermées devant *lui en juin.*

P. S.

● **M. André Bergeron reçu par M. Michel Rocard.** – Après M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a été reçu, mardi 18 octobre, par le premier ministre. La discussion, a estimé le dirigeant syndical, a *« été fort intéressante »* et *« très utile »*. *« Le gouvernement doit concéder »*, a affirmé M. Bergeron, qui déclare ne pas méconnaître les difficultés. *« Nous ne sommes pas des maximalistes. Les revendications présentées par le syndicat FO ne sont pas incompatibles avec la situation économique. »* Désireux que *« la grève de jeudi réussisse »*, le secrétaire général de FO a assuré que, *« ensuite, les discussions pourront recommencer »*. M. Michel Rocard lui aurait confirmé que les négociations dans la fonction publique *« n'étaient pas rompues »*.

● **Manifestations de mineurs en Lorraine.** – Un millier de mineurs en tenue de travail ont manifesté mardi 18 octobre à Freyming-Merlebach (Moselle), à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT. Une centaine d'entre eux ont saccagé la perception et inondé les locaux à la lance à incendie et érigé un mur de parpaings devant le bâtiment. Une autre manifestation a eu lieu sans incident à Saint-Avold.

« Cliquetis » et « bric-à-brac »

Qu'il était difficile d'être député socialiste, mardi 18 octobre, à l'ouverture de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale. *« Anti-européen »*, *« bric-à-brac »*, *« idéologique »*, *« dénué de courage politique »* pour les députés de l'opposition, le budget présenté par le gouvernement ne parvenait pas non plus, loin s'en faut, à faire taire les infirmières et les salariés du secteur public en colère.

Pour M. Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, le malaise social montre que la *« méthode Rocard souffre de quelques cliquetis ». Il est pour* M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) le fruit des *« promesses inconsidérées »* des socialistes pendant la campagne présidentielle, *« et ceux qui y ont cru demandent aujourd'hui des comptes »*. Mais, poursuit-il, *« le gouvernement n'a plus rien à dire. Il est véritablement en panne sociale »*.

Ce budget est, pour M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, celui d'une *« société basse calorie »*, qui traduit un *« déficit d'imagination et d'ambition »* alors que le gouvernement a hérité *« de la bonne gestion et de la manne des recettes fiscales »* laissées par l'ancienne majorité. Même constat du président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie, qui déplore un budget *« peinard, alors que la France a besoin d'un budget de combat contre le chômage »*. Toujours selon M. Méhaignerie, le projet de loi de finances n'est pas suffisamment européen – en raison notamment des baisses insuffisantes des taux de TVA dans la perspective de l'harmonisation communautaire. *« Si on veut jouer la Coupe d'Europe, il ne faut arrêter ni l'entraînement ni la musculation »*, constate le président du groupe UDC. Mais, pour preuve de sa bonne volonté, l'UDC proposera plusieurs amendements, pour réduire *« le franchement mauvais »* dans ce budget : un amendement *« européen »*, proposant une baisse du taux de TVA de 0,4 point en 1989 et l'adoption d'un plan de cinq ans pour parvenir à un taux de 16,6 % au lieu de 18,6 % actuellement ; un amendement *« antichômage dans le bâtiment »*, tendant à alléger l'évaluation de la résidence principale dans le calcul de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ; et enfin un amendement de *« solidarité géographique »* pour une meilleure répartition entre communes rurales et communes urbaines des ressources versées par l'Etat. Si ces trois amendements, *« essentiels »* aux yeux du groupe centriste, sont acceptés, *« la voie de l'abstention sur le vote du budget sera possible »*, a souligné M. Méhaignerie.

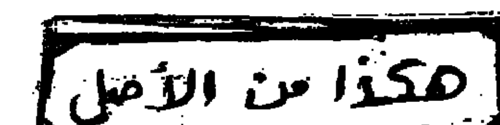
Le groupe RPR voit dans ce budget *« mal pensé et mal réfléchi »* le retour à une *« croissance immodérée des dépenses de l'Etat et l'abandon du redressement en cours »*. Les députés RPR voteront *donc contre l'ensemble du budget*, mais s'abstiendront sur les crédits de la défense.

Pour M. Pascal Clément (UDF, Loire), ce budget est la preuve d'un *« manque de courage politique »*, car le gouvernement a renoncé *« à faire les choses difficiles, comme la réforme fiscale que défendait M. Raymond Barre, en début de législature »*. Quant au groupe communiste, il lie la discussion budgétaire aux problèmes sociaux. *« Si le gouvernement fait droit aux revendications*, a souligné M. André Lajoinie, *nous voterons le budget. »*

Si les députés socialistes sont décidés eux aussi à interroger le gouvernement sur *« sa stratégie salariale »* et souhaiteraient, selon le porte-parole du groupe, M. Jean Le Garrec, un petit *« coup de pouce »*, ils admettent néanmoins que *« la prudence est nécessaire »*. *« Le budget 1989 est le premier qui évite une diminution systématique du nombre de fonctionnaires »*, selon M. Le Garrec, qui estime que *« l'ampleur des problèmes nécessite deux ou trois ans pour les résorber »*.

P. R.-D.





Économie

et la poursuite des conflits sociaux

La CGT se joint à la grève du 20 octobre

Au soir même de sa journée nationale interprofessionnelle d'action du 18 octobre, M. Henri Krasucki a annoncé une nouvelle journée d'action pour le secteur public et nationalisé ainsi que pour le secteur privé le jeudi 20 octobre. La CGT rejoint ainsi *de facto* les six fédérations de fonctionnaires (FEN, CFDT, FO, CFTC, CGC, FGAF autonomes) qui ont retenu cette même date pour une grève nationale de vingt-quatre heures dans la fonction publique, avec le renfort du secteur privé.

Elle a fait mieux, elle a aussi fait pire... Tel est le bilan en demi-teinte que l'on peut dresser sur la journée nationale interprofessionnelle d'action de la CGT du mardi 18 octobre. Portée par un contexte revendicatif plus favorable, la centrale a réussi à effacer l'échec de sa précédente journée du 27 septembre dernier, sans que l'on puisse pour autant parler comme M. Henri Krasucki, qui a immédiatement appelé l'ensemble des salariés à une nouvelle journée d'action le 20 octobre, de véritable *« flambée »*... Une manifestation réussie à Paris, une participation moyenne dans le secteur public ne peuvent faire oublier que, comme lors des précédentes initiatives de la CGT, les salariés du secteur privé sont restés totalement à l'écart.

Le bilan dans la fonction publique proprement dite, qui sert d'étendard aux revendications de l'heure sur le pouvoir d'achat, est très significatif. Avec un taux officiel de grévistes de 6,4 % le matin et 6,12 % l'après-midi, la CGT, dont l'appareil militant est très affaibli, fait tout juste mieux que lors de ses précédents mouvements en solitaire (6 % le 1er octobre 1987 et 5,04 % le 30 septembre 1986). Mais elle est apparue handicapée par l'initiative des six autres fédérations qui ont appelé à une grève nationale pour le jeudi 20 octobre.

Il est vraisemblable que de nombreux sympathisants de la CGT se sont mis *« en réserve »* pour le 20 octobre, préférant participer à une grève unitaire (symbolisée par une manifestation commune des « six » à Paris de la Bastille au Palais Royal) dont l'ampleur s'annonce dès lors très grande. Les fédérations CGT de la fonction publique ne s'y sont pas trompées : elles ont invité dès le 18 au soir les fonctionnaires à *« amplifier tout de suite un vaste et puissant mouvement revendicatif dans toute la fonction publique »* en décidant *« eux-mêmes »* de poursuivre l'action le 20 octobre *« et les jours suivants »*.

Une attitude identique a été adoptée par la CGT au niveau interprofessionnel pour le 20 octobre. Politiquement la centrale ne peut en effet se permettre d'être en retrait par rapport à une grève qui s'annonce plus importante que celle qu'elle a organisée seule. Elle se sent donc encouragée dans sa stratégie de harcèlement permanent. Le 18 octobre, dans le secteur public, la participation a été moyenne : 14 % de grévistes dans l'ensemble de la SNCF, dont 22 % chez les agents de conduite (contre respectivement 15 % et 20 % le 1er octobre 1987) : 24,7 % de grévistes à EDF, où la CGT avance le chiffre de 40 à 45 %, avec des coupures de courant qui ont affecté les usagers (25 % le 1er octobre 1987) ; 57 % de grévistes chez les conducteurs du métro et du RER (avec le renfort du syndicat autonome SAT), au moment des fins et des débuts de prise de service, mais 10,8 % de grévistes chez les conducteurs d'autobus.

Le plus caractéristique est cependant que le secteur privé est resté à l'écart du mouvement. Alors qu'il connaît un calme social global qui ne se dément toujours pas, il n'a été affecté qu'indirectement par les perturbations venant des transports publics ou d'EDF... Révélatrice est aussi la situation, dans le secteur nationalisé concurrentiel, de la régie Renault : sur 55 918 salariés présents dans l'ensemble de ses établissements industriels, elle n'a eu que 1 663 grévistes, soit 3 %... Alors que les appels oscillaient entre une demi-heure et trois heures trente, elle n'a enregistré que 20,6 % de grévistes au Mans, 7 % à Orléans, 3,7 % à Douai, 1 % à Billancourt, 0,2 % à Cléon et... 0 % à Sandouville.

Pour autant, une journée d'action moyenne de la CGT ne peut conduire le gouvernement à considérer que le risque de conflit s'éloigne durablement. Le problème pour lui, au-delà du mouvement des infirmières, est de savoir ce qu'il devra faire après le 20 octobre. Si ce jour-là, la participation à la grève est forte – au-delà des 32,28 % de grévistes du 15 octobre 1987, – il sera placé devant la même difficulté que ses prédécesseurs. Il devra renouer les fils d'un dialogue brisé dans une situation sociale tendue. Mais, à la limite, dès lors qu'on n'entre pas dans un cycle, difficilement tenable pour les syndicats (CGT comprise), de grèves nationales des fonctionnaires à répétition, il pourra, comme ses prédécesseurs, maintenir pour l'essentiel sa politique de rigueur salariale. Jusqu'à présent, aucun gouvernement n'a été durablement ébranlé, dans sa politique économique et sociale, par une journée d'action de la CGT ou même une grève des fonctionnaires. Ce qui montre, au passage, la difficulté du syndicalisme pour se faire entendre du pouvoir... Quel qu'il soit.

Le risque pour le pouvoir est d'avoir à faire face, comme pour les infirmières, à de nouveaux conflits catégoriels longs et durs. A cet égard, certains chiffres sont à examiner de près. Aux PTT, les taux officiels de grévistes étaient de 6,8 % dans les postes (dont 16,4 % dans les centres de tri et 18 % pour ceux de Paris) et 5,5 % dans les télécommunications, contre, respectivement, 3,8 % et 2,8 % le 27 septembre dernier. Dans la défense nationale, le pourcentage de grévistes est monté jusqu'à 13,72 %... Que fera M. Rocard si demain, à défaut d'avoir tenté de régler globalement le problème salarial des fonctionnaires, il est soumis à des grèves catégorielles dans les PTT, l'éducation nationale ou les arsenaux, voire à la SNCF, qui peuvent l'obliger à terme de lâcher au coup par coup face à des *« injustices »* reconnues ? Dans un tel scénario, le risque de contagion pour le secteur privé réapparaîtrait...

MICHEL NOBLECOURT.

Les manifestations à Paris et en province

« Fonctionnaire, ne te laisse pas plumer ! »

Les personnels hospitaliers, et surtout les infirmières, et les fonctionnaires tenaient la vedette lors de la manifestation parisienne de la CGT, mardi 18 octobre de la Bastille à Richelieu-Drouot. *« Des sous pour la santé, pas pour l'armée »*, criaient les infirmières, parmi lesquelles s'étaient glissés quelques représentants de *« coordinations »*, en réclamant *« 2000 F tout de suite »* *(lire page 12)*. Sur l'air d'*« Alouette »*, les agents de l'Etat chantaient : *« Fonctionnaire, gentil fonctionnaire, fonctionnaire ne te laisse pas plumer. »* Une manifestation plutôt calme et bon enfant.

Il n'empêche que la CGT a réussi une démonstration de bonne tenue sur le pavé parisien en rassemblant de 22 000 à 25 000 militants et sympathisants (100 000 selon la centrale et 15 000 selon la police).

Sa manifestation était très sensiblement plus forte que la précédente, le 27 septembre, légèrement supérieure à celle de sa journée d'action du 1er octobre 1987 mais moins forte que celle du 14 mai 1987 (30 000 manifestants). La banderole de tête donnait le ton : *« CGT, pour gagner, s'unir, agir, salaires, SMIC à 6 000 F, emploi, liberté, protection sociale. »*

Très en forme, M. Henri Krasucki n'hésitait pas à parler de *« flambée »* et voyait dans cette initiative interprofessionnelle *« le propulseur de l'action pour les prochains jours »*. *« Récemment encore,* affirmait le secrétaire général de la CGT, *il était de bon ton de déclarer que les grèves, les manifestations, les revendications étaient dépassées. La CGT, toujours à l'initiative, prêchait dans le désert. Aujourd'hui, c'est l'austérité qui est ringarde et ses grands prêtres qui prêchent dans le désert. »*

A Paris, la CGT, qui organisait également de nombreuses manifestations en province (3 000 manifestants à Lyon et 7 000 à Marseille par exemple), avait recentré sa démonstration sur les salaires. Les slogans sur l'application de la loi d'amnistie pour les militants syndicaux ou sur la protection sociale étaient rares alors que résonnait fréquemment : *« Un bon salaire, un bon pouvoir d'achat, pour consommer et créer des emplois. »*

On entendait aussi : *« Les salaires y en a ras le bol, le SMIC à 6 000 francs, ce serait pas du vol. »* Présents en grand nombre dans le cortège, les agents des PTT mettaient en avant la défense de leurs garanties statutaires : *« Le statut, on s'est battu pour le gagner, on se battra pour le garder. »*

Plusieurs slogans et banderoles visaient directement M. Mitterrand et M. Rocard, les agents des impôts interpellant directement le président de la République sur ses dernières interventions « compréhensives » pour les revendications : *« Mitterrand, tu comprends, mais ce n'est pas suffisant. »*

Très traditionnellement, le cortège était composé de gros bataillons de personnels communaux mais aussi, en formations moins compactes, de cheminots, d'employés de banque, d'EDF, des assurances, de la SNECMA, du Livre, de la RATP ou de Renault-Billancourt (en nombre restreint), mais, à l'exception de Galeries Lafayette, de Talbot ou de Citroën-Aulnay, les salariés du privé étaient bien peu présents...

M. N.

Les agents de la Fonction publique sont inquiets pour leur retraite

Les fonctionnaires aussi s'inquiètent pour leur retraite. C'est ce qui ressort d'un sondage d'opinion effectué pour la Préfon, – organisme créé par FO, la CGC et la CFTC (auxquelles s'est jointe la CFDT) pour offrir aux fonctionnaires et à leurs conjoints un complément de retraite par capitalisation – à l'occasion de son vingtième anniversaire (1). 60 % des fonctionnaires interrogés se disent *« préoccupés »* par le montant de leur future retraite (27 % notamment craignent pour l'avenir du système, 22 % redoutent de ne pas avoir assez d'argent) ; il est vrai que 54 % déclarent ne pas connaître le montant de leur future retraite, même approximativement.

17 % font déjà un effort pour améliorer le montant de la retraite et 44,5 % l'envisagent. Mais les placements jugés comme les mieux adaptés à la retraite sont les assurances-complément de retraite (pour 45 %), et quasiment à égalité, l'immobilier (44 %), ensuite les valeurs mobilières (35 %). Les organismes auxquels ils feraient le plus volontiers confiance pour la préparation financière de leur retraite sont d'abord les banques (42 %), puis la poste (37 %), les caisses d'épargne (29 %), les organismes d'assurances (24 %) et les caisses de retraite (15,5 %). Une hiérarchie différente de celle qu'établissent les salariés « ordinaires », qui donnent la préférence à leur caisse de retraite.

(1) La Préfon compte 130 000 adhérents, 20 % appartenant aux collectivités locales, 14 % aux PTT, 13 % à l'éducation nationale, autant à l'administration des finances, 11 % à la défense.

Une nouvelle grille de classifications dans les travaux publics

Après dix-huit mois de négociations sur plusieurs thèmes, un nouvel accord social vient d'être signé dans la branche professionnelle des travaux publics. L'organisation patronale Fédération nationale des travaux publics (FNTP), la CFDT et Force ouvrière, qui représentent les deux tiers des syndiqués, ont en effet adopté, le 10 octobre, un nouveau texte portant sur les classifications ouvrières. La CFTC doit faire connaître prochainement sa décision. S'étant placée depuis le début des discussions en situation de refus, la CGT a repoussé le texte.

Tel qu'il se présente, l'accord sur les classifications répond aux intentions de l'organisation patronale et des deux fédérations syndicales signataires. Il vise à favoriser une meilleure évolution de carrière pour les ouvriers et à valoriser les métiers des travaux publics, devenus peu attractifs pour les jeunes notamment.

Quatre niveaux de qualification correspondant à six positions hiérarchiques sont retenus, contre dix échelons dans la précédente grille. L'ouverture hiérarchique s'établit entre l'indice 100 et l'indice 180 afin, note FO, *« que chaque position soit espacée de celle qui la précède par un écart suffisant »*.

Mais le texte comporte surtout des innovations dans la reconnaissance des diplômes et dans la définition des qualifications. La « polyvalence » est, par exemple, valorisée pour ceux qui peuvent maîtriser plusieurs techniques. Outre le CAP et le BEP (brevet d'enseignement professionnel), les qualifications obtenues en cours de carrière par la formation professionnelle continue qualifiante seront, par exemple, validées. Le baccalauréat professionnel travaux publics, qui se met actuellement en place, permettra à son titulaire une évolution à terme vers la classification ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise).

Des « passerelles » permettront à des ouvriers d'accéder à la catégorie maîtrise en fonction de leurs compétences techniques, et pas seulement s'ils exercent des responsabilités de commandement ou de chef d'équipe. L'ensemble se traduira, insistent les signataires, par un « plus » sur les bulletins de salaire.

Toutefois, les organisations syndicales ont demandé que l'entrée en vigueur de la nouvelle grille, prévue au plus tard pour le 1er juillet 1989, soit conditionnée par la ratification de l'accord par la moitié au moins des fédérations régionales de travaux publics représentant la moitié des effectifs des entreprises de la profession. Dans les travaux publics comme dans le bâtiment, en effet, les négociations salariales pour fixer les rémunérations et la valeur des points sont décentralisées. La FNTP souhaite maintenant engager des négociations sur les classifications des ETAM puis des cadres.

A. Le.

ÉTRANGER

Les Etats-Unis offrent au Mexique un crédit-relais de 3,5 milliards de dollars

L'effet d'annonce a été pour le moins réussi. En se déclarant prêt à offrir au Mexique un crédit-relais allant jusqu'à 3,5 milliards de dollars, les Etats-Unis ont surpris le monde bancaire international, lundi 17 octobre, et prouvé, haut et fort, qu'ils entendaient aider un pays lourdement endetté mais devenu un bon élève du redressement économique.

Le contraste est saisissant avec la situation qui prévalait lorsque, à l'été 1982, le Mexique était en état de quasi-faillite. Il avait fallu à l'époque monter en un temps record une opération de sauvetage à laquelle avaient participé la plupart des pays industriels, dont les Etats-Unis bien sûr, mais également la Banque des règlements internationaux (BRI). Cette dernière, aujourd'hui, n'est pas appelée à la rescousse et, si la situation mexicaine est rendue plus vulnérable par la chute des cours du pétrole, la situation ne paraissait pas dramatique au point d'offrir un vaste crédit, fût-il à court terme, estiment certains spécialistes.

Les efforts de Mexico méritaient d'être soulignés. La diversification des exportations permet aujourd'hui au Mexique de dépendre pour moitié des ventes de produits « non traditionnels » hors pétrole. Contrairement aux Vénézuéliens dont les quatre cinquièmes des ressources à l'exportation proviennent encore de l'or noir, les Mexicains ont ainsi prévenu en partie les méfaits d'un fort recul des cours.

Faisant preuve d'une rigueur louable, ils ont en outre annoncé, dès le dimanche 16 octobre, un plan de rigueur (*le Monde* du 18 octobre) comportant de nouvelles coupes budgétaires sans pour autant toucher aux dépenses sociales pour amortir le choc de la baisse des cours. Le gouvernement avait anticipé un cours moyen du pétrole de 13 à 14 dollars le baril. Il est actuellement en deçà de 10 dollars et chaque baisse de un dollar réduit les revenus pétroliers annuels de quelque 500 millions.

Fallait-il pour autant porter la barre de l'aide à la hauteur d'un crédit-relais de 3,5 milliards ? Le geste est à la mesure du soutien que les Etats-Unis entendent apporter au prochain président mexicain M. Carlos Salinas de Gortari. Ce crédit-relais proposé par le Trésor américain dépendra *« du développement des programmes de prêts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international »*. Mexico pourra ainsi effectuer des tirages dès ces jours-ci avant même d'avoir abouti à un accord avec le Fonds monétaire international ou d'avoir obtenu de nouveaux prêts de la Banque mondiale. Dans cette attente, l'appui des Etats-Unis sera précieux aux dirigeants mexicains, actuellement confrontés à un mouvement favorable à un durcissement de son attitude sur le règlement d'une dette extérieure globale de 105 milliards de dollars.

Mais il est pour le moins inhabituel de la part d'un créancier d'octroyer, même provisoirement, des crédits sans l'aval préalable du FMI sur la politique de redressement du pays débiteur.

F. Cr.

Économie

La rigueur de Maurice Allais, prix Nobel 1988

(Suite de la première page.)

Cette théorie est alors très en avance par l'abondance de ses innovations et la rigueur de l'analyse sur les livres anglo-saxons de l'époque, qu'il s'agisse des choix individuels, des décisions de l'entreprise, de la formation des prix, des concepts d'équilibre général ou d'optimum. En écrivant ce livre, Maurice Allais s'est formé lui-même et a construit ce qui devait être pendant des années le noyau de son enseignement.

– Au lendemain de la guerre, toujours dans des conditions précaires, Maurice Allais publiait *Économie et intérêt*. Pour comprendre la portée de ce livre consacré à la théorie du capital, il faut se rappeler que la science économique d'alors faisait difficilement coexister deux analyses du taux d'intérêt : l'une le représentait comme le prix qui égalisait l'offre d'épargne et la demande d'investissement, l'autre comme la valeur de la préférence pour la liquidité compte tenu de la quantité de monnaie en circulation. Maurice Allais approfondira les deux points de vue et en proposera une synthèse. Chemin faisant, il introduira la fonction qui donne la répartition du revenu national entre les différents stades de la production, un outil qui devait par la suite se révéler extrêmement fécond pour l'étude des économies en croissance.

– Au début des années 50, Maurice Allais devait contribuer à ouvrir un nouveau champ de recherche pour la science économique en abordant les choix des individus face au risque. Il devait organiser à ce sujet, en 1952, à Paris, un colloque qui est resté célèbre et au cours duquel une polémique l'opposa à d'autres économistes, comme Arrow et Savage. Allais montra, enquêtes à l'appui, que l'un des axiomes de comportement qui paraissait « rationnel » et simplifiait la théorie était systématiquement violé par des personnes averties. D'où le nom de « *paradoxe Allais* » donné aux exemples particulièrement significatifs qu'il avait construits. Après avoir été quelque peu occulté pendant vingt ans, le débat resurgit depuis une décennie. Dans l'intervalle, Maurice Allais n'a cessé de préciser sa pensée et, d'année en année, l'intérêt pour son analyse ne fait que croître. Aussi apparaît-il désormais dans ce domaine comme un précurseur.

– Dans une autre direction, *Économie et intérêt* a été le point de départ de travaux extrêmement originaux sur la dynamique monétaire, et notamment sur les fluctuations économiques et les hyperinflations. Le nom de Maurice Allais est associé à la formulation « *héréditaire, relativiste et logistique* » de la théorie quantitative de la monnaie, une formulation qui fait intervenir le « *taux d'oubli* » et le « *temps psychologique* ».

– Enfin, plus récemment (en 1981), après plus de dix ans de travail, Maurice Allais a présenté sa *Théorie générale des surplus*, qui récuse entièrement la théorie de l'équilibre général et de l'optimum en s'affranchissant de nombreuses hypothèses restrictives. B. Munier a pu écrire : « *Il s'agit bien d'une théorie générale des comportements dynamiques qu'Allais propose, en remplacement du paradigme néo-classique reçu* (2). »

Un esprit libre

A certains lecteurs tout cela paraîtra sans doute fort abstrait. C'est oublier que la théorie, au bout de délais plus ou moins longs, modèle notre perception du monde et transforme notre approche du concret. Ainsi, les travaux de Maurice Allais ont profondément influencé le développement du calcul économique, la tarification des services publics, l'étude de la rentabilité des investissements, l'économie de l'assurance, pour ne citer que quelques exemples.

Par ailleurs, au-delà des travaux d'économétrie qui accompagnaient ses recherches théoriques, Maurice Allais ne s'est jamais désintéressé des problèmes économiques courants :

– *en publiant plusieurs études* qui ont fait date. Je n'en mentionnerai que deux. L'une, en 1953, qui rappelait opportunément aux houillères nationalisées le bénéfice qui résulterait pour la collectivité française de l'élimination des mines, dont le coût d'extraction – correctement calculé – dépassait le prix de vente moyen. L'autre, en 1954, qui définissait la stratégie optimale de recherche minière au Sahara (3) ;

– en écrivant de nombreux articles sur des sujets de politique économique. Des articles stimulants, provocants, parfois polémiques, toujours inspirés par ses réflexions théoriques, indépendants des modes, ne s'alignant sur aucune des idéologies *couramment en vigueur*. Trop déconnectés sans doute des réalités politiques instantanées pour avoir un impact immédiat sur l'opinion publique, mais qui exprimaient admirablement la vision originale, incisive, dérangeante d'un esprit libre sur les problèmes économiques de son temps.

⁂

Mais réduire Maurice Allais à ses écrits serait grandement mutiler son influence, car ce solitaire a joué un rôle majeur dans la naissance, après 1945, d'une véritable école d'économie mathématique française. Seuls les plus âgés des économistes d'aujourd'hui peuvent se souvenir de ce qu'était l'état désastreux de la discipline dans les premières années d'après-guerre. La France avait, en science économique, vingt ans de retard sur les pays anglo-saxons. L'inculture économique de la presse et des élites était proprement inimaginable et, dans les facultés de droit et de sciences économiques, seule émergeait avec courage une poignée de personnalités de valeur. Mais la foi dans l'avenir des jeunes générations rendait possibles toutes les audaces. Aussi le séminaire de Maurice Allais joua-t-il le rôle d'un catalyseur. Pierre Massé, Edmond Malinvaud (un futur prix Nobel ?), Marcel Boiteux et bien d'autres y participèrent régulièrement. Là se créèrent ou se renforcèrent des vocations. Là se formèrent ceux qui devaient à leur tour marquer la génération suivante. Fils ou petits-fils intellectuels de Maurice Allais, dans une descendance qui n'implique pas l'adhésion à une doctrine mais la conversion à une approche méthodologique. Une approche, un quart de siècle plus tard, qui garde toute sa valeur, même lorsque l'on cherche à dépasser le paradigme de l'équilibre et à faire éclater le cadre actuel de la microéconomie.

L'enseignement de Maurice Allais à l'Ecole des mines de Paris permettait d'enrichir en permanence le séminaire de nouveaux arrivants. Chaque année, cet enseignement sans concession et de haut niveau, qui rebutait la majorité des tièdes, mais attirait définitivement un noyau solide d'adhérents.

A travers ces descriptions, le lecteur commence sans doute à voir se dessiner la personnalité de Maurice Allais. Un chercheur imaginatif, courageux, tenace, capable de poursuivre des réflexions pendant des années sans dévier de sa route, doué à la fois d'un grand pouvoir d'analyse et d'une étonnante aptitude à la synthèse, ne laissant entrer de l'extérieur que les matériaux dont il fera sa pyramide. Un homme d'une grande rigueur, à l'honnêteté intellectuelle sans faille, entièrement dévoué à l'accomplissement de son œuvre. Un être sûr de sa valeur et incertain de sa destinée, émotif, hypersensible, plein de pudeur et de réserve, souvent mal à l'aise et parfois difficile dans les rapports humains, mais qui cache au fond de lui-même une immense capacité d'affection.

Sans doute ce polytechnicien, ingénieur des Mines, professeur d'économie à l'Ecole des mines de Paris pendant la quasi-totalité de sa carrière, médaille d'or du CNRS, est-il aujourd'hui profondément heureux, lui qui a amorcé dans l'ombre son itinéraire intellectuel à l'heure de l'effondrement du pays et de ses élites, de voir aujourd'hui reconnue à l'échelle mondiale l'importance de son œuvre.

JACQUES LESOURNE.

(2) B. Munier, dans *Marchés, capital et incertitude*. Essais en l'honneur de Maurice Allais, sous la direction de M. Boiteux, Th. de Montbrial, B. Munier.

(3) Cette étude valut à Maurice Allais le prix Lanchester de recherche opérationnelle.

Les réactions

Le nouveau prix Nobel d'économie, M. Maurice Allais, a reçu mardi 19 octobre les félicitations du président de la République. Celui-ci estime que ce prix « *récompense un chercheur qui a fait progresser l'économie mathématique* (...) *et un professeur qui, par son enseignement, a été le fondateur d'une véritable école* ».

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a également adressé ses félicitations à M. Allais, comme l'a fait M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. « *Les travaux théoriques précurseurs sur le fonctionnement des marchés et l'allocation des ressources* » couronnés par le prix Nobel « *ont contribué à la vitalité de la pensée économique dans notre pays* », a notamment estimé M. Rocard dans son message à M. Allais.

Deux anciens élèves se sont réjouis de l'attribution du prix Nobel à Maurice Allais. « *Si je retiens deux qualificatifs le concernant, c'est original et précurseur* » a déclaré M. Edmond Malinvaud, professeur au Collège de France. Quant à M. Marcel Boiteux, ancien président d'EDF, il a rappelé que les conférences informelles de M. Allais « *ont eu beaucoup d'influence sur la pensée économique française des trente dernières années* ».

CONJONCTURE

La défense du franc

Le relèvement d'un des taux directeurs de la Banque de France ne provoque pas de remous sur les marchés

La défense du franc – et de sa parité actuelle par rapport au deutschemark – reste la priorité du gouvernement, même si elle doit se faire aux dépens de la baisse, tant recherchée, du coût du crédit. Telle est la conclusion qui se dégage des propos récents du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy, et de la hausse du *taux d'intervention* de la Banque de France annoncée mardi 18 octobre.

Face à l'affaiblissement, depuis une dizaine de jours, du franc sur le marché des changes, la Banque de France a en effet décidé, mardi 18 octobre, de relever son principal taux d'intervention sur le marché monétaire d'un quart de point. Son taux de réponse aux appels d'offres, déjà porté de 6,75 % à 7 % le 25 août dernier, est passé à 7,25 %. L'institut d'émission n'a pas modifié son autre taux directeur, celui des prises en pensions, qui reste fixé à 7,75 %.

Cette décision avait été préparée par les propos tenus par M. Bérégovoy au cours du week-end et renouvelés mardi lors de la présentation du budget devant l'Assemblée nationale. « *Les taux d'intérêt baissent quand c'est possible, ils augmentent quand c'est nécessaire* » a à nouveau expliqué le ministre d'Etat.

Désormais partisan du pragmatisme en la matière, M. Bérégovoy a ajouté : « *On ne construit pas une monnaie solide en quelques mois* ». Il a estimé que « *nous aurons ici ou là quelques tensions* » en raison de la baisse du dollar qui provoquera un report de capitaux flottants sur le mark.

Largement anticipé, le relèvement du taux directeur de la Banque de France n'a pratiquement eu aucun effet mardi 18 octobre sur les marchés des changes et sur les marchés financiers. Après dix journées de baisse successives, le franc s'est néanmoins légèrement renforcé à l'égard du mark.

Comme en mai

En fait, malgré la détermination de M. Bérégovoy, le ministre se retrouve, en matière de taux d'intérêt, dans une situation proche de celle qu'il avait connue en arrivant rue de Rivoli en mai dernier. Les taux directeurs de la Banque de France, qui avaient été réduits à deux reprises, ont retrouvé, à la suite de deux relèvements successifs, leurs niveaux d'alors.

Cependant, on fait remarquer, dans son entourage, que l'écart des taux courts avec l'Allemagne fédérale s'est réduit. On observe néanmoins que, en six mois, le franc s'est sensiblement déprécié face à la devise allemande : le mark est passé de 3,3750 FF en mai à 3,4130 FF mardi 18 octobre (son taux plafond est de 3,4305 FF).

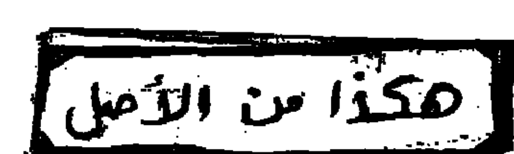
Sur les marchés de changes, on attend la réunion, jeudi 20 octobre, du conseil de la Bundesbank qui, en décidant d'une éventuelle baisse de l'un de ses taux directeurs, pourrait à nouveau réduire la pression sur la parité franc-mark. Un réajustement des monnaies au sein du SME ne se justifie pas actuellement, a déclaré mardi 18 octobre, à Lugano, M. Eckard Pieske, directeur du département de politique monétaire au ministère ouest-allemand des finances.

E. I.

M. Balladur dénonce le rôle des assureurs et de la Caisse des dépôts dans les sociétés privatisées

« *Les compagnies d'assurances* (nationalisées) *feraient bien de réviser leurs prix, plutôt que de se lancer dans des placements qui n'ont pas de motifs économiques* », a déclaré, mardi 18 octobre, M. Edouard Balladur, à Paris, devant l'Association des journalistes économiques et financiers. Laissant sous-entendre que l'UAP, les AGF et le GAN seraient actuellement utilisés par l'Etat pour restructurer les noyaux durs des entreprises privatisées, l'ancien ministre de l'économie, des finances et des privatisations, s'est également inquiété du rôle que fait jouer dans ces restructurations le gouvernement actuel à la Caisse des dépôts et consignations qui, a-t-il rappelé, vit sur « *le monopole des fonds des caisses d'épargne* ».

L'ancien ministre RPR a, en outre, confirmé qu'il souhaitait, pour le futur, élargir la liste des sociétés à privatisater, en y incluant « *tout le secteur concurrentiel d'Etat* » et compléter ces privatisations par une politique plus active de « *dérégulation, de remises en cause de tous les monopoles* ».



Économie

AFFAIRES

La restructuration du capital d'Havas

M. Vernes s'oppose à l'entrée de la BNP

M. Jean-Marc Vernes, farouche défenseur des privatisations, n'apprécie guère la restructuration du capital d'Havas. Actionnaire à 5 % du « noyau dur » originel du groupe privatisé, par l'intermédiaire de la Société de participations mobilières, il voit d'un mauvais œil la constitution d'un second pôle d'actionnaire autour de Canal Plus. Et il l'a fait savoir au dernier conseil d'administration d'Havas.

M. Vernes peut difficilement refuser, à lui seul, une transformation du capital acceptée par l'ensemble de ses partenaires. Il n'en continue pas moins son combat en refusant l'arrivée de M. René Thomas, président de la BNP, au conseil d'administration. La BNP doit prendre 4 % à 5 % du capital d'Havas aux côtés de Canal Plus (7,5 %), de BSN (2,5 %), de la GMF (5 %) et de la Compagnie générale des eaux (2 %). M. Vernes y voit un renforcement abusif des participations publiques au sein du groupe de communication. Il est vrai que l'UAP, les AGF et la Caisse des dépôts y détiennent déjà près de 15 % des parts.

Lors du dernier conseil d'administration, le ton est monté entre M. Vernes et M. André Rousselet, président de Canal Plus. Mais le conseil a néanmoins décidé de proposer à l'assemblée générale du 8 décembre une nouvelle liste de ses membres comprenant le nom de M. Thomas.

Compromis entre Chargeurs SA et Valeo dans l'OPA sur Epeda

La guerre sur Epéda n'aura pas lieu. Le mercredi 19 octobre, les banques Worms et Lazard ont déposé auprès de la Société des Bourses françaises (SBF) un projet d'offre commune lancée par Chargeurs SA et Valeo sur 100 % du capital (soit 3 millions de titres) d'Epéda-Bertrand Faure (EBF) à 1 100 F par action, *via* un holding détenu à 45 % par Valeo, 20 % par Chargeurs et 35 % par huit institutionnels. L'apport en capitaux est de 1,5 milliard de francs, le reste de l'opération sera financé par endettement.

Le compromis a été trouvé pendant la nuit entre l'attaquant, Valeo, premier équipementier automobile français dans l'orbite de l'Italien Carlo De Benedetti, et le défenseur, Jérôme Seydoux, patron des Chargeurs, appelé à la rescousse par l'état-major d'EBF, numéro un européen du siège automobile. Valeo avait lancé, le 30 septembre, une offre publique d'échange sur les deux tiers du capital d'EBF et n'avait pas caché son intention de ne garder que l'activité automobile de sa proie, en vendant notamment ses branches armement (Luchaire) et bagages (Delsey).

L'attaque et la perspective de démantèlement avaient immédiatement provoqué l'hostilité des dirigeants d'EBF. La banque Worms et Lazard, mandatée par EBF, avait fini par trouver un défenseur industriel en la personne de Jérôme Seydoux. Le compromis trouvé entre les deux industriels, Chargeurs SA et Valeo est en tout cas une première du genre. Il préserve à court terme l'équipe dirigeante et l'intégrité d'EBF.

C.B.

La pétrochimie va vers une crise majeure *estime le PDG de Shell-Chimie*

Un chef d'entreprise qui se plaint de gagner trop d'argent, ça n'est pas courant. C'est pourtant ce que vient de faire M. Pierre-Yves Dumas, PDG de Shell-Chimie, filiale française du groupe pétrolier anglo-néerlandais Royal Dutch Shell.

Selon de prudentes prévisions, la marge brute de la société pour 1988 devrait augmenter de 45 % pour dépasser 1,4 milliard de francs, après avoir presque triplé entre 1985 et 1987. Un comble : la société n'a presque plus de dettes (300 millions de francs). L'ennui est que tous les chimistes, à cause d'une conjoncture en or, en font autant.

Les plus favorisés sont ceux qui, comme Shell-Chimie, exercent le plus clair de leur activité dans la pétrochimie. Celle-là même qui avait failli sombrer durant la grande crise du début des années 80. La branche chimie internationale de Royal Dutch Shell gagne tant d'argent qu'en 1987, neuvième en chiffre d'affaires (11,7 milliards de dollars, soit 77 milliards de francs) au palmarès mondial, elle s'était classée au deuxième rang derrière Du Pont pour le montant de son bénéfice net : 1,44 milliard de dollars (9,4 milliards de francs).

« Nous vivons dans un monde idéal où les coûts baissent et les prix montent », avoue, presque honteux, M. Dumas. Ainsi, par exemple, l'excédent brut d'exploitation d'une tonne d'éthylène dans un vapocraqueur se situe actuellement au-dessus de 2 000 francs par tonne contre 1 200 francs en 1987.

Mais le PDG de Shell-Chimie est effrayé de cette situation, dont les effets pervers ne vont pas tarder à se manifester. Ce pactole va susciter des convoitises et déclencher une vague d'investissements, probablement aux Etats-Unis, où la dernière crise avait été plus faiblement ressentie qu'ailleurs, au Proche-Orient, sûrement en Asie du Sud-Est. L'âge d'or ne durera pas et, au début des années 90, en 1993 ou 1995, une nouvelle crise, plus violente encore que la précédente, est inévitable.

Pour se prémunir, Shell-Chimie a décidé de relever massivement ses investissements, très faibles ces dernières années (200 millions en 1986), pour dépenser 1 milliard de francs en moyenne par an au cours des cinq prochains exercices. Cet argent sera employé à consolider la pétrochimie du groupe (80 % de son chiffre d'affaires) mais surtout à développer une importante chimie des spécialités, essentiellement celles dans lesquelles Shell se sent forte (additifs pétroliers, certains secteurs de la chimie fine, polymères spéciaux, résines époxy). Près de la moitié des investissements (45 %) seront consacrés à développer cette dernière.

Shell-Chimie surveillera également les opportunités d'acquisition qui pourraient se présenter. En attendant, la société vient de racheter le groupe de sociétés chimiques de La Mesta, dont l'usine est installée près de Nice. L'affaire est spécialisée dans la synthèse de produits chimiques à façon et son chiffre d'affaires est estimé à 60 millions de francs pour 1988.

ANDRE DESSOT.

Au nom de la logique de l'actionnaire

France Image Logiciel dépose son bilan

Y a-t-il encore sur le marché français une petite place pour un éditeur de logiciels pour micro-ordinateurs ? Non, a estimé la CAMIF (coopérative des adhérents de la Mutuelle assurance des instituteurs de France), principal actionnaire de France Image Logiciel (FIL), éditeur de programmes micro-informatiques, qui s'est vue contrainte de déposer son bilan.

FIL, créé en mai 1985 par la CAMIF, Thomson Simiv (filiale de Thomson chargée à l'époque de la vente de micro-ordinateur) et Thomson Answare (du groupe CGE), fila durant ces deux premières années d'existence des jours presque heureux grâce au plan « Informatique pour tous », mis en place par M. Laurent Fabius. Ce plan devait conduire à la mise en place de 120000 ordinateurs dans les écoles. FIL avait été sélectionnée pour réaliser le catalogue des logiciels et les livrer aux établissements scolaires. Conséquence : la société réalisa 70 millions de francs de chiffre d'affaires (sur un total de 80) en 1985 grâce au plan, puis 88 millions de francs (sur 134) en 1986, son bilan étant juste équilibré.

« Cette activité ne nous permettait pas de gagner de l'argent, mais nous pensions qu'elle nous aiderait à donner l'impulsion nécessaire à la création d'un marché et d'une entreprise », assure aujourd'hui le président de la société, M. François Robineau. Car l'objectif de FIL était non seulement de distribuer des logiciels conçus par d'autres, mais aussi de développer une gamme de programmes professionnels devant tourner sur l'ordinateur Thomson TO X, nom de code de la machine qui devait devenir le haut de gamme Thomson... mais qui ne vit jamais le jour, le constructeur ayant décidé de se retirer de ce marché en 1986.

Résolue à ne pas abandonner la partie pour autant, FIL décide alors d'adapter ces programmes pour les rendre à même de fonctionner sur les best-sellers du marché, les micro-ordinateurs IBM PC, et compatibles. Au total, c'est ainsi un investissement de 30 millions de francs que l'éditeur aura consacré au développement de cette gamme de cinq programmes (traitement de textes, tableurs, logiciels graphiques, de gestion de fichiers, et système expert) qui devaient être annoncés le 12 octobre. C'est alors que la CAMIF décida de ne plus jouer le jeu. Pessimiste, elle ramenait à 50 millions de francs le chiffre d'affaires prévu pour 1988, soit la moitié du chiffre estimé précédemment et décidait de passer en charges de recherches et développement ce qui était auparavant considéré comme un investissement. Les comptes de la société se sont alors soldés par une perte de 18 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 102 millions de francs en 1987, la mettant en état de cessation de paiement.

« On nous a laissé prendre notre élan, et on nous arrête au moment où nous allions sauter », se lamente M. François Robineau. Certes, le marché sur lequel s'était placée la société, avec sa nouvelle gamme de produits, croît de 30% à 60% par an, selon les estimations, mais il est tenu par une poignée de leaders américains, Microsoft, Ashton Tate et Lotus en particulier, qui en couvrent, chacun dans sa spécialité, près de 40 %. La partie n'était donc pas gagnée d'avance.

A. K.

Tandis que le trafic du port se redresse

Guerre du ciment à Sète

SETE
de notre envoyé spécial

Voilà maintenant plus de six semaines que le *Credha*, un grand navire de 250 mètres battant pavillon libérien est mouillé au large du port de Sète sans avoir encore obtenu des autorités le feu vert pour y entrer. Transporte-t-il des marchandises dangereuses ? Non, du ciment. Est-il en contravention avec la réglementation relative à la sécurité ou aux conditions de travail de l'équipage ? Non plus. Serait-il soupçonné d'un détournement de cargaison ? Son armateur serait-il en faillite ? Pas davantage.

Mais son arrivée dans les darses au pied du mont Saint-Clair est de nature, d'après les pouvoirs publics et notamment la préfecture de l'Hérault, à troubler l'ordre public.

Reprenons l'histoire. Il y a quelques mois la chambre de commerce de Sète, concessionnaire des installations portuaires, signait avec une société liée au groupe multinational dirigé par l'homme d'affaires libanais M. Nakachian installé en Espagne, un contrat pour le traitement et l'ensachage de 300 à 500000 tonnes de ciment par an pour fournir les grossistes et distributeurs du sud de la France. Un navire usine, en l'occurrence le *Credha*, viendrait s'amarrer au quai de Sète et serait alimenté par des cargos plus petits qui lui apporteraient le ciment à conditionner. Pour le port de Sète, dont le trafic et les finances sont gravement affectés depuis la fermeture de la raffinerie de Mobil toute proche, en mai 1986, ce ciment constitue une affaire en or qu'il ne faut pas rater puisqu'elle peut représenter jusqu'à 10 % du trafic total.

La chose est en bonne voie, le contrat signé pour cinq ans et, fin août, le *Credha*, ses cales pleines de ciment, se présente devant la jetée. Mais c'était sans compter avec le lobby des cimentiers français appuyés, en l'occurrence, pour défendre la même cause, par la CGT. Pas les dockers CGT ou indépendants du port, qui se voient de la sorte privés de marchandises à manutentionner, mais par le syndicat CGT des ouvriers des cimenteries.

Du côté du patronat, la plupart des grandes sociétés se retrouvent pour dire non aux importations, mais c'est Lafarge semble-t-il qui mène la danse, estimant qu'il s'agit de dumping caractérisé. Un groupe puissant qui, il y a trois ans, a d'ailleurs fermé une cimenterie à quelques kilomètres de l'endroit où devrait venir s'amarrer le *Credha*.

Alors, manifestations, destruction de locaux, opérations de commando se succèdent à Sète, nourrissant abondamment la chronique locale depuis fin août.

Officieusement, le patronat cimentier encourage la CGT à rester sur le qui-vive et à empêcher le navire de rentrer au port. La chambre de commerce, qui lance un vaste effort commercial, assiste, impuissante, à l'inexécution du contrat et la préfecture invoque les risques graves de troubles de l'ordre public pour s'opposer à tout mouvement du navire, à bord duquel les quelque quarante membres d'équipage, composés de nationalités très diverses et commandés par des officiers norvégiens, commencent à trouver le temps long. C'est la vedette des pilotes qui les approvisionne en vivres frais.

Usine belge

Très rare dans les annales maritimes, cette sorte de guerre de position — qu'on qualifie à la chambre de commerce de Sète de combat d'arrière-garde, au moment où il faut s'attendre d'ici 1992 à une porosité de plus en plus totale des frontières — se double d'un invraisemblable imbroglio juridique qui, chaque jour, gagne en animosité procédurière. Ce navire est-il un bateau ou une usine, ce qui ne revient pas au même sur les plans social et fiscal ?

Le groupe Nakachian et l'armateur, la CEDARCO, réclament à l'Etat qui les empêche de travailler 12 000 dollars par jour pour l'immobilisation du navire, mais le tribunal de Paris vient d'ordonner, sur requête de la COFACE (1), la saisie conservatoire du cargo-usine s'il entrait dans le port car la CEDARCO a une dette envers l'Etat, pour un contrat ancien non honoré en Arabie saoudite. M. Nakachian et ses alliés n'ont pas manqué de répliquer, en demandant en référé au tribunal de commerce de Sète de se prononcer. La levée de la saisie a été ordonnée. Quant au ciment qu'on croyait grec à l'origine, il pourrait être roumain.

Heureusement, le président de la chambre de commerce a au moins deux satisfactions : le trafic global du port se redresse et devrait, fin 1988, dépasser de 7 à 10 % celui de l'an dernier (4 millions de tonnes). Il a profité *a contrario* des récentes et longues grèves à Marseille et à Fos.

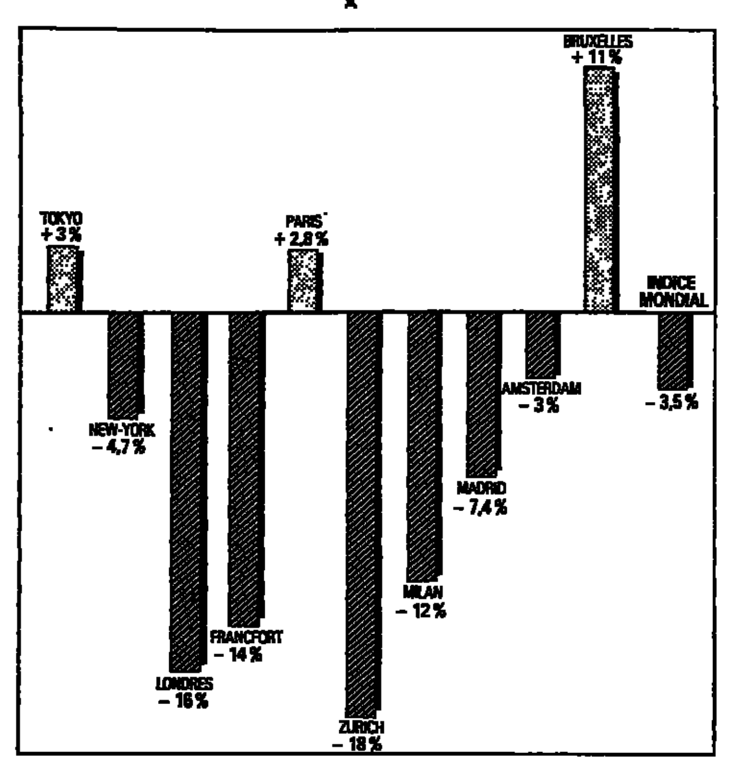
Surtout, les travaux de l'usine de trituration des graines oléagineuses Varno Mills, du groupe belge Van de Moortele, vont bon train. Une usine qui, après cinq ans de négociations, des hauts et des bas, des blocages (Mme Edith Cresson aurait voulu faire venir cette usine en Poitou-Charentes), entrera en production en mai 1989, générera 200 000 tonnes de trafic maritime par an, et aboutira peut-être à la création d'une huilerie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur.

Marchés financiers

Un an après
Le krach n'est pas encore oublié



Evolution des Bourses sur un an, depuis le 16 octobre 1987, veille du krach.

Un an après le krach d'octobre, la quinzaine des plus grandes Bourses mondiales se répartissent en trois catégories : les rares qui ont finalement effacé le souvenir du « lundi noir », les non moins rares qui sont en train de le faire et, enfin, une large majorité qui n'a toujours pas retrouvé son niveau atteint au soir du 19 octobre 1987. L'indice mondial qui calcule l'évolution des cours de l'ensemble des places est révélateur. Il se situe environ à 1,2 % au-dessous du seuil du fameux lundi et à 3,5 % au-dessous de celui atteint le vendredi qui avait précédé le séisme.

La France a donc rejoint le 22 septembre la Belgique et le Japon qui ont effacé leurs séquelles respectivement à la fin du mois de février et au mois d'avril. Bruxelles a profité de la bataille boursière autour de la Générale de Belgique qui a entraîné l'ensemble des participations détenues par ce holding. Tokyo a bénéficié de la santé florissante de son économie et Paris, de la vague d'OPA qui avoisine à présent les quarante.

Wall Street s'inscrit dans la deuxième catégorie tout comme les Bourses canadiennes et des Pays-Bas. La place new-yorkaise a mis un certain temps avant de se ressaisir, vivant dans la crainte d'une récession puis d'une surchauffe de l'économie. L'approche de l'élection présidentielle a ralenti ses ardeurs et le Dow Jones oscille autour des 2 100 points.

Londres, la troisième Bourse internationale après Tokyo et New-York, a pour sa part du mal à retrouver les niveaux du 19 octobre, tout comme nombre des places européennes (allemandes, suisses, espagnoles, italiennes), asiatiques (Hongkong, Singapour) et d'Australie. La City est affectée avant tout par une inflation forte, par un déficit important de la balance des paiements britanniques, par un niveau élevé de la livre et des taux d'intérêts... Les multiples OPA n'arrivent pas à dynamiser le marché.

Enfin, parmi les Bourses plus petites, celles de Finlande et du Danemark ont retrouvé au cours du premier semestre leur niveau d'avant le krach, ainsi que tout récemment la Suède.

D. G.

NEW-YORK, 18 octobre ↑
Progression

Après avoir fluctué sans tendance précise durant une grande partie de la séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est nettement orienté à la hausse. Il a terminé la séance sur un gain de 19,38 points (+ 0,89 %) dans un marché animé par les OPA. 163 millions de titres ont été échangés et le nombre de valeurs en hausse a dépassé les baisses : 890 contre 530 et 522 titres sont demeurés inchangés. Les analystes ont attribué la nervosité des investisseurs à la veille de l'anniversaire du krach d'octobre. De plus deux éléments contradictoires ont dérouté les investisseurs : la remontée des taux d'intérêts obligataires a encouragé des dégagements. Par contre la demande de plusieurs titres du secteur alimentaire bénéficiant d'OPA a entraîné une vague d'achats. Kraft a nettement progressé à la suite de l'annonce de la tentative de rachat par Philips Morris. 7,8 millions de titres de ce groupe étaient échangés, ainsi que 3,54 millions d'actions Philips Morris.

Enfin, la SEC, l'organisme de surveillance des marchés a annoncé qu'elle avait approuvé le plan prévoyant le blocage des opérations des Bourses des valeurs et sur les marchés à terme en cas de forte baisse. Ce plan prévoit un arrêt d'une heure des opérations par « coupe circuit » des ordinateurs lorsque le Dow Jones chute de 250 points par rapport à la clôture de la veille et de deux heures quand il plonge de 400 points.

VALEURS	Cours du 17 oct.	Cours du 18 oct.
Alcoa	55	55 1/8
A.T.T.	26 7/8	27 3/8
Boeing	66 1/2	67
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 7/8
Du Pont de Nemours	81 3/8	82 1/2
Eastman Kodak	47 7/8	48 5/8
Exxon	45 1/8	45 1/4
Ford	51 7/8	52 3/8
General Electric	43 7/8	44 5/8
General Motors	75	76 7/8
Goodyear	61 1/2	61 3/4
I.B.M.	121 1/8	124 1/4
I.T.T.	51 3/8	52 7/8
Mobil Oil	45	45 1/4
Pfizer	56	56 1/4
Schlumberger	34	34 1/8
Texaco	45 1/8	45 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	95 3/4	98 1/4
Union Carbide	25 7/8	26 1/8
U.S.X.	27 3/4	28
Westinghouse	53 7/8	54 3/4
Xerox Corp.	57 7/8	58 1/8

LONDRES, 18 octobre ↓
Légère baisse

L'optimisme aura été de courte durée au Stock Exchange. A la séance de hausse, lundi, a succédé le lendemain une journée de légère baisse durant laquelle l'indice Footsie a cédé 3 points (– 0,16 %) à 1 857 points. Le volume des transactions était sensiblement analogue à celui de la veille avec 561,8 millions de titres échangés. Les valeurs opéables ont à nouveau été au centre de l'occupation des boursiers. L'OPA de 126 millions de livres (1,3 milliard de francs) lancée le 12 septembre par le groupe Sandell Perkins (bois et matériaux de construction) sur Travis and Arnold a été approuvée par des actionnaires détenant 50,2 % du capital de Travis. Les deux firmes vont fusionner en une nouvelle entité dont le capital sera détenu à 56,5 % par Travis and Arnold et 43,5 % par ceux de Sandell Perkins. Le conglomérat Lonrho était en hausse, stimulé par des rumeurs selon lesquelles le groupe australien Bond Corporation aurait porté sa participation à plus de 4 %. Les fonds d'Etat ont progressé ainsi que les mines d'or.

PARIS, 19 octobre ↑
Bon anniversaire

La Bourse a célébré avec faste le premier anniversaire du krach, s'offrant pour l'occasion une hausse appréciable. L'indicateur instantané, qui avait ouvert la séance sur un gain de 0,5 %, progressait ensuite rapidement pour atteindre 1,16 % à 14 heures. Rien à voir avec le mouvement de panique observé un an plus tôt. Au contraire, un certain calme régnait sur le marché. Les investisseurs étaient encouragés par la fermeté de Wall Street la veille et par l'annonce de l'augmentation de la production industrielle française durant l'été (+ 0,7 % en juillet-août par rapport à juin). Toutefois, la faiblesse du franc les inquiétait, mais certains espéraient une détente sur les taux d'intérêt en Allemagne pour atténuer les frictions entre le deutschemark et le franc. D'autres, enfin redoutaient une extension des conflits sociaux, la journée de jeudi devant être révélatrice des tensions existantes sur ce front.

Cette séance consacrée à la réponse des primes a donc été ferme, et, à la veille de la liquidation du terme de septembre l'avance depuis le début du mois dépasse les 4 %.

Une fois encore, les « opéables » ont dominé la séance avec en premier lieu Epeda-Bertrand Faure. A la surprise générale, les deux protagoniste Valeo et Chargeurs sont parvenus à un accord et se proposent d'acheter l'intégralité du capital d'Epeda au prix de 1 100 F par action. GTM était également très enterré, tout comme Vallourec et la Société générale.

La Financière Saulnes-Châtillon lançait une OPA sur la société de portefeuilles Enelfi-Bretagne, des modalités de l'offre précisant que les actionnaires d'Enelfi pourront céder leurs titres au prix de 325 F ou échanger leurs actions contre 11 titres Saulnes-Châtillon pour 10 titres Enelfi-Bretagne.

Sur le MATIF, on notait une certaine fermeté. Le contrat de décembre s'appréciait de 0,24 %.

TOKYO, 19 oct. ↑
Hausse

Le marché japonais a clôturé en hausse, en ce jour anniversaire du krach boursier d'octobre 1987, mais sans enthousiasme. L'indice Nikkeï a gagné 151,69 yens (+ 0,56 %) à 27 293,67. Le volume des transactions était en légère augmentation (550 millions de titres contre 400 millions la veille). Selon les courtiers, outre les bonnes performances de Wall Street, les investisseurs étaient encouragés par la relative fermeté du yen par rapport au dollar sur le marché des changes. Parmi les hausses figuraient les sociétés sidérurgiques, les chantiers navals, les firmes travaillant dans les métaux non ferreux. Les compagnies maritimes et les chemins de fer faisaient preuve également de fermeté. Parmi les secteurs en baisse on notait en revanche les banques et certaines industries chimiques.

VALEURS	Cours du 18 oct.	Cours du 19 oct.
Akai	536	538
Bridgestone	1 230	1 220
Canon	1 300	1 320
Fuji Bank	3 130	3 120
Honda Motors	1 940	1 960
Matsushita Electric	2 330	2 340
Mitsubishi Heavy	936	953
Sony Corp.	6 120	6 200
Toyota Motors	2 480	2 500

FAITS ET RÉSULTATS

● **Sanofi : un résultat exceptionnel.** – L'année 1988 sera pour la Sanofi (groupe Elf Aquitaine) que préside M. J.-F. Dehecq, un cru exceptionnel. D'ores et déjà, M. Dehecq prévoit de dégager un bénéfice net (part du groupe) de 750 millions de francs, accru de 23,5 %. Ce résultat se traduira par une hausse, hors éléments exceptionnels, d'environ 20 % du bénéfice net par action. Le chiffre d'affaires, lui, atteindra 22,4 milliards de francs, en augmentation de 35 % par croissance interne, intégration des ventes faites par les licenciés, mais aussi par rachat de société (récemment Nina Ricci ainsi que deux entreprises grassoises de fragrances, Alexander Gobert et La Marigarde). M. Dehecq se flatte que, numéro deux de la pharmacie en France, la Sanofi soit devenue un grand fabricant mondial de parfums et de produits de beauté (le cinquième ou le sixième). Il est surtout fier de la réussite spectaculaire de la branche arômes et parfums, parvenu dans un temps record (trois ans) à se hisser au niveau mondial (parmi les dix premiers avec un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de francs accru de 47 %) en reprenant sur le sol national mais aussi sur le marché des Etats-Unis (50 %).

● **Pillsbury rejette l'OPA de Grand Met.** – Les administrateurs du groupe alimentaire américain Pillsbury (qui possède notamment la chaîne de restauration rapide Burger King) ont rejeté, le 18 octobre, l'offre d'achat de 5,2 milliards de dollars (plus de 30 milliards de francs) lancée il y a deux semaines par le géant britannique Grand Metropolitan. Le conseil d'administration a pris cette décision *« à l'unanimité »* des administrateurs présents, qualifiant l'offre de Grand Met (60 dollars par titre) d'*« insuffisante »*. Le PDG de Pillsbury, M. Philip Smith, a estimé, dans une lettre aux actionnaires, que ces derniers obtiendraient plus en conservant leurs actions, précisant que la firme avait entrepris un *« effort énorme »* de restructuration avant l'OPA de Grand Met.

● **Paribas actionnaire de Ferruzzi Finanziara.** – Dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat de Ferruzzi Finanziara, Paribas a pris 1,5 % du capital de cette société. Cette opération s'inscrit dans la coopération mise en œuvre entre les groupes Ferruzzi et Paribas qui a déjà conduit à l'acquisition par Paribas d'environ 5 % du capital de Beghin-Say.

● **Progression de 26 % des ventes de SEB sur les neuf premiers mois après l'acquisition de Rowenta.** – Les ventes consolidées du groupe SEB, qui a acquis Rowenta le 1er juillet dernier, ont augmenté pendant les neuf premiers mois de l'exercice de 26 % par rapport à la même période de 1987. Elles ont atteint 3,160 milliards de francs contre 2,505 milliards en 1987. En France, elles ont augmenté de 6 % (de 1,354 à 1,439 milliard) et à l'étranger de 49 % (de 1,151 à 1,721 milliard).

A structure comparable (sans les ventes de Rowenta), les ventes consolidées des neuf premiers mois ont progressé de 4,3 % (de 2,505 à 2,613 milliards de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	285	287	Le gd livre du mois	290	291
Arnault & Associés	....	503	Loca Investissement	258	289 50
Asystel	251	252	Locamic	....	162
B.A.C.	358	358	Marlin Immobilier	....	....
B. Demachy & Assoc.	502	522	Metallurg. Minière	132 10	132
B.I.C.M.	545	545	Métrologie Internat.	483	485
B.I.P.	....	621	Métroservice	136 50	135
Boiron	387	390	M.M.B.M.	552	....
Bolloré Technologies	845	840	Molex	229	229
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	736
Câbles de Lyon	1450	1392	Olivetti-Logabax	....	186
Calberson	708	708	Om. Gest.Fin.	....	345
Cardif	880	880	P.F.A. S.A.	420	430
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C.A.T.C.	137 50	138	Présence Assurance	408	400
C.D.M.E.	1115	1110	Publicat. Filipacchi	....	436
C. Equip. Elect.	310	318	Razel	680	707
C.E.G.I.D.	762	763	St-Gobain Emballage	....	1485
C.E.G.E.P.	....	....	St-Honoré Matignon	222	221
C.E.P.-Communication	1521	1530	S.C.G.P.M.	....	....
C.G.I. Informatique	780	782	Segin	390	391
Ciments d'Origny	550	555	Sama-Matra	470	489 d
C.N.I.M.	....	390	S.E.P.	....	1461
Concept	242	240	S.E.P.R.	....	1326
Conforama	....	920	S.M.T.Goupil	....	302
Creeks	515	520	Sodexorg	850	852
Delias	172	172	Supra	....	314
Dauphin	1050	1050	TF 1	280	281
Devanlay	950	950	Unilog	189 80	188 90
Deville	595	602	Union Financ. de Fr.	404	404
Dumenil-Leblé	1040	1030	Valeurs de France	335	335
Editions Belfond	107 10	105			
Elysées Investiss.	26 50	26			
Finacor	231 80	237			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	235	236			
Guintoli	510	525			
I.C.C.	....	229			
IDIA	216	225			
I.G.F.	107 80	109			
IN2	167 50	161			
Int. Metal Service	....	410			
La Commande Electro.	311	320			

Marché des options négociables le 18 octobre 1988

Nombre de contrats : 10 000

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	27	–	25	–
CGE	320	35	45	5	–
Elf-Aquitaine	320	23	34	–	14
Lafarge-Coppée	1 300	106	–	25	–
Michelin	200	5	11	22,50	–
Midi	1 500	195	–	33	–
Paribas	440	36,50	51	11	–
Peugeot	1 300	27	55	140	–
Saint-Gobain	480	105	–	1,30	–
Société générale	480	34	54	25	–
Thomson-CSF	240	2	5,10	–	56

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 oct. 1988
Nombre de contrats : 44 634.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	105,80	105,40	104,75
Précédent	105,65	105,25	104,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	1,89	–	0,20	0,82

INDICES

CHANGES
Dollar : 6,1745 F =

Le dollar a clôturé mercredi 19 octobre en baisse, sur le marché des changes de Tokyo à 126,85 yens, perdant 0,85 yen par rapport à la veille. A Paris, après une ouverture en légère baisse, la devise américaine s'est raffermie dans un marché calme. Elle s'échangeait à 6,1745 F contre 6,1620 F à l'issue des échanges interbancaires mardi et 6,1805 F au fixing.

FRANCFORT	18 oct.	19 oct.
Dollar (en DM)	1,8047	1,8090
TOKYO	18 oct.	19 oct.
Dollar (en yens)	127,70	126,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 oct.) .... 7 3/4-7 7/8 %
New-York (18 oct.) ... 8 3/8-8 7/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)	17 oct.	18 oct.
Valeurs françaises	132,6	132,9
Valeurs étrangères	118,1	118,6
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	380,6	378,3
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 417,88	1 429,05
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	391,64	394,08

NEW-YORK (Indice Dow Jones)		
Industrielles	2 104,47	2 159,85

LONDRES (Indice « Financial Times »)		
Industrielles	1 510,9	1 509,5
Mines d'or	174,1	176,4
Fonds d'Etat	88,86	89,21

TOKYO	18 oct.	19 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 141,98	27 293,67
Indice général	2 108,66	2 118,17

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1690	6,1720	– 30	– 15	– 45	– 20	– 160	– 80
$ can.	5,1344	5,1412	– 115	– 85	– 208	– 166	– 564	– 457
Yen (100)	4,8575	4,8637	+ 137	+ 157	+ 272	+ 308	+ 807	+ 913
DM	3,4105	3,4135	+ 78	+ 96	+ 172	+ 196	+ 495	+ 570
Florin	3,0285	3,0314	+ 58	+ 70	+ 124	+ 143	+ 388	+ 440
FB (100)	16,2685	16,2850	+ 60	+ 143	+ 139	+ 281	+ 601	+ 967
FS	4,0368	4,0414	+ 131	+ 150	+ 276	+ 307	+ 817	+ 908
L (1 000)	4,5841	4,5897	– 158	– 113	– 270	– 219	– 731	– 632
£	10,7958	10,8072	– 385	– 341	– 720	– 652	– 1911	– 1730

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16
Florin	5 1/8	5 5/8	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/8	7 7/16	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2
F.S.	3 3/4	4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	11	12	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11	11 3/8
£	12	12 1/4	11 15/16	12 1/16	11 15/16	12 1/16	11 13/16	11 15/16
F. franç.	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 19 OCTOBRE

Cours relevés à 15 h 45

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	C.N.E. 3% ★	3686	3650	3650	- 0 95
1025	B.N.P. T.P.	1052	1049	1050	- 0 19
1110	C.C.F. T.P.	1131	1131	1131	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1147	1135	1135	- 1 05
1370	Renault T.P.	1382	1380	1380	- 0 15
1728	Rhone-Poul. T.P.	1620	1620	1620	....
1249	St-Gobain T.P.	1250	1251	1250	....
1231	Thomson T.P.	1240	1245	1245	+ 0 40
480	Accor	520	520	526	+ 1 15
540	Air Liquide	542	549	558	+ 2 95
2100	Alcatel ★	2355	2345	2340	- 0 64
1390	Als. Superm.	1395	1400	1400	+ 0 36
300	A.L.S.P.I.	319	325	326	+ 2 19
340	Alsthom ★	385	389	388 50	+ 0 96
1950	Arjom. Prioux ★	2151	2160	2150	- 0 05
620	Aussedat-Rey ★	581	585	588	+ 1 20
990	Aux. Entrepr. ★	1068	1084	1091	+ 2 15
685	Av. Dassault ★	669	655	655	- 2 09
370	BAFP ★	411	410 30	417	+ 1 46
290	Bail-Equipem. ★	290	288	286	- 1 38
805	Bail Investiss.	830	830	835	+ 0 60
290	B.N.P. C.I. ★	318 50	320	318 60	+ 0 03
470	Cie Bancaire ★	500	500	493	- 1 40
440	Bazar H.-V.	485	485	492	+ 1 44
480	Béghin-Say ★	513	515	519	+ 1 17
1050	Berger (Ma)	1116	1120	1120	+ 0 36
820	Bic ★	804	808	822	+ 2 24
1730	B.I.S.	2347	2394	2310	- 1 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
565	CSEE (exSign.) ★	620	625	632	[illegible]
395	Crouzet ★	417 20	420	426 10	[illegible]
2760	Damart S.A. ★	2845	2843	2850	[illegible]
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1726	1735	1725	....
190	Dév. P.d.C. (Li)	197	199 80	199 80	[illegible]
430	D.M.C.	423 60	425	438	[illegible]
355	Drouot Assur. ★	350	355	353	[illegible]
2100	Docks France ★	2350	2350	2370	[illegible]
700	Dumez ★	750	776	782	[illegible]
1480	Eaux (Gén.)	1480	1480	1473	[illegible]
1690	Ecco ★	1612	1630	1650	[illegible]
785	Electrofinanc. ★	894	878	881	[illegible]
480	El. S. Dassault	425	421 50	426	[illegible]
340	Elf-Aquitaine	332	336 80	337	[illegible]
290	- (certific.) ★	286 10	285 10	291	[illegible]
790	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2690	Essilor	2729	2766	2907	[illegible]
1710	Essilor Int. (DP)	1642	1666	1719	[illegible]
305	Esso S.A.F. ★	281	282	277 50	[illegible]
1510	Eurafrance	1461	1453	1478	[illegible]
1190	Eurocom ★	1310	1315	1321	[illegible]
2290	Euromarché	2210	2180	2171	[illegible]
580	Europe n° 1 ★	573	565	575	[illegible]
33	Eurotunnel ★	35 35	35 20	35 45	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

18/10

Cote des changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Pour leurs travaux sur les neutrinos

Le prix Nobel de physique à trois Américains

Le prix Nobel 1988 de physique, d'un montant de 2,5 millions de couronnes suédoises, a été attribué aux Américains Leon Lederman, Melvin Schwartz et Jack Steinberger pour des travaux, menés dans les années 60, qui conduisirent à la découverte de l'existence de deux espèces de neutrinos.

Les neutrinos sont des particules dépourvues de masse et de charge électrique capables de traverser n'importe quelle paroi sans en être affectées. Ils sont donc très difficilement observables. Ils apparaissent lors de la désintégration de certaines particules élémentaires, et le Soleil, par exemple, en produit des quantités phénoménales.

Très tôt, les physiciens avaient remarqué que les neutrinos étaient créés soit en association avec un électron, soit avec une sorte d'électron lourd, le muon, qui fut découvert dans les gerbes cosmiques au cours des années 40. Pour expliquer l'absence de certains phénomènes, on supposa ensuite qu'il devait exister deux sortes de neutrinos, dont l'un est associé à l'électron et l'autre au muon.

Le mérite des trois lauréats est d'avoir su réaliser les faisceaux de neutrinos nécessaires pour conduire, sur un accélérateur de particules du Brookhaven National Laboratory (Long Island), la difficile expérience qui a permis la mise en évidence de ces différents types de neutrinos.

LEON LEDERMAN

Né à Buffalo (Etat de New-York), le 15 juillet 1922, Leon Lederman a fait ses études à l'université Columbia de New-York, où il obtint un doctorat en 1951 ; il y devint professeur en 1958. Depuis 1979, il dirige à Batavia, près de Chicago, le Fermi National Accelerator Laboratory, qui est le plus grand centre américain de physique des particules. On lui doit, outre les travaux pour lesquels il est couronné, la découverte du méson K et une méthode originale d'observation de la désintégration des muons.

MELVIN SCHWARTZ

Né à New-York, le 2 novembre 1932, Melvin Schwartz a effectué la majeure partie de ses études à l'université Columbia de New-York, avant de devenir, en 1966, professeur de physique à l'université Stanford. Outre les travaux qui lui valent aujourd'hui le prix Nobel, ses recherches ont porté sur les neutrinos et sur des particules lourdes à désintégration très rapide, les hyperons. Il dirige aujourd'hui sa propre firme à Mountain-View (Californie), Digital Pathways Inc., spécialisée dans la communication informatique.

JACK STEINBERGER

Né le 25 mai 1921, à Bad-Kissingen (Allemagne), Jack Steinberger, citoyen américain, a fait ses études à l'université de Chicago. Après un doctorat de physique obtenu en 1948, il est devenu professeur à l'université Columbia de New-York (1950-1971), avant de rejoindre les équipes du Laboratoire européen de physique des particules (CERN) de Genève. Il est l'auteur, en plus de ses travaux sur les neutrinos, de nombreuses publications sur la physique des particules, notamment sur la désintégration du muon et celle du méson K zéro. Il est également responsable d'un système de détection de particules qui sera installé sur le LEP, le grand accélérateur que le CERN doit mettre en service en 1989.

● **Libération du musicien camerounais « Moustic ».** – Le percussionniste camerounais Louis Ondigui Ateba, dit « Moustic », incarcéré par la justice française pour défaut de titre de séjour en règle, a été libéré mardi 18 octobre. Condamné à quatre mois de prison et à trois ans d'interdiction de séjour pour retard dans la régularisation de ses papiers d'identité, « Moustic » était incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis, en banlieue parisienne, depuis le mois de mars.

Le prix Nobel de chimie à trois Allemands de l'Ouest

Le prix Nobel de chimie a été attribué aux Allemands de l'Ouest Johann Deisenhofer, Robert Huber et Hartmut Michel, pour leurs travaux sur les mécanismes de la photosynthèse.

L'obéissance à la justice administrative

M. Rocard rappelle à l'ordre administrations et collectivités locales

L'Etat, les régions, les départements, les communes, ainsi que les établissements publics qui en dépendent se montrent-ils rétifs dans l'application des décisions de justice administrative qui leur sont défavorables ? Il semble bien que oui, à lire la circulaire du 13 octobre (publiée au *Journal officiel* du 15) *« relative au respect des décisions du juge administratif »* et que le premier ministre vient d'adresser aux ministres et secrétaires d'Etat.

« Le respect des décisions de justice est une exigence fondamentale de la démocratie. Il fait partie intégrante du respect de l'Etat de droit », souligne au début de cette circulaire le premier ministre, qui avait déjà attiré l'attention du gouvernement sur cette « exigence » lorsqu'il avait défini en mai dernier, par la même voie, la méthode de travail du gouvernement.

« Le respect des décisions du juge administratif doit vous conduire, d'une part à veiller à la pleine exécution des jugements, arrêts et décisions, d'autre part à n'interjeter appel qu'à bon escient », écrit le premier ministre. L'obéissance à ces deux préceptes laisse pour le moment à désirer.

Dénonçant comme autant d'*« d'offenses à l'Etat de droit »* le défaut ou le retard mis à exécuter certaines décisions de la justice administrative, ou encore l'exécution *« incomplète ou incorrecte »* de ces décisions, le premier ministre fait état d'une *« évolution alarmante »* qui *« doit être enrayée »*.

La circulaire de M. Rocard mentionne le nombre croissant de réclamations dont est saisi le Conseil d'Etat à la suite de ces *« offenses »* à l'Etat de droit. Ce nombre *« a plus que doublé en six ans pour atteindre le chiffre de 660 affaires (...) en 1987 »*, écrit M. Rocard.

On dénombrait déjà plus de 300 réclamations de cette nature au cours de l'année judiciaire 1982-1983 (de septembre à septembre) ; plus de 400 un an plus tard ; quelque 680 en 1984-1985. Décomptées depuis 1986 par années civiles, ces réclamations ont atteint le nombre de 540 en 1986. Cette année le chiffre de 800 sera probablement dépassé.

« Aucune collectivité publique ne saurait, par négligence ou lenteur, se soustraire à [l'] *obligation »* d'exécution des décisions de la justice administrative, insiste le premier ministre qui a chargé la section du rapport et des études du Conseil d'Etat de lui *« proposer toute réforme législative, réglementaire ou administrative qui serait de nature à prévenir les difficultés d'exécution »*.

Une étude détaillée de ces refus et de ces lenteurs pour l'année 1987 révèle que régions, départements et surtout communes ou leurs établissements publics sont responsables dans plus de 350 des 660 cas. Pour le reste, c'est l'Etat qui est en cause, certains ministères importants (éducation nationale) ou confrontés à des problèmes particuliers (l'agriculture pour ce qui concerne les litiges nés du remembrement rural) se signalant par un nombre élevé de refus d'exécution.

« L'équité, la sécurité juridique et l'encombrement des tribunaux doivent vous inciter à ne jamais interjeter appel à la légère », suggère d'autre part le premier ministre aux membres de son gouvernement. *« La décision de faire appel sera donc subordonnée à la réalisation simultanée de deux conditions : probabilité suffisante pour l'Etat d'être victorieux en appel ; réalité de l'atteinte portée par le jugement aux intérêts matériels et moraux de l'Etat. »*

« En application de cette règle, poursuit le premier ministre, *vous vous abstiendrez de faire appel lorsque, en l'état de la jurisprudence, celui-ci n'a que des chances minimes d'aboutir. »* L'appel des jugements des tribunaux administratifs n'étant pas suspensif, rappelle encore M. Rocard, *« la décision de faire appel ne peut* (...) *dispenser d'assurer l'exécution diligente du jugement attaqué »*.

M. K.

Au conseil des ministres

Rétablissement de la qualification de médecine générale

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 19 octobre, un projet de loi portant diverses mesures d'ordre médical (DMOS). Ce texte est, notamment, la traduction législative du plan pour l'emploi approuvé par le conseil du 14 septembre. Il aménage, d'autre part, les études médicales, en rétablissant la qualification en médecine générale. L'une de ses dispositions permettra, selon le gouvernement, d'améliorer la répression du travail clandestin. Enfin, il porte d'un à deux ans la durée du report d'incorporation dans le service national pour les étudiants âgés de plus de vingt-deux ans.

Les mouvements de grève des 19 et 20 octobre

Les transports perturbés

Mercredi 19 octobre, le trafic sur le réseau RER était à nouveau perturbé. A 7 heures du matin, 7 trains sur 19 circulaient sur la ligne A et 14 sur 19 sur la ligne B.

Mais c'est, bien entendu, pour le 20 octobre que les perturbations les plus importantes étaient attendues dans de nombreux secteurs et activités. A l'appel à la grève des six fédérations de fonctionnaires (FEN, FO, CFDT, CFTC, CGC et FGAF-autonomes) s'ajoute maintenant le mot d'ordre de la CGT.

A la RATP, le trafic pourrait être affecté par des débrayages, le syndicat autonome de la traction, la CGT et Force ouvrière ayant décidé de poursuivre leur mouvement dans le métro, les bus et le RER.

Manifestation nationale prévue à Paris

A la SNCF, un préavis de grève avait été déposé par les syndicats FO, CFDT et FGAF et prendra effet du 19 octobre à 20 heures au 22 octobre à 8 heures. A Saint-Lazare, une coordination locale des agents de conduite s'est créée le 18 octobre lors d'une assemblée générale, qui appelle *« l'ensemble des mécaniciens de toute la France »* à faire grève *« à partir du 20 octobre 1988 à 0 heure »*.

A Air France, le mouvement de grève ne devrait pas empêcher les vols long-courriers, affirme la direction, qui maintient l'ensemble de son programme. En revanche, les vols moyen-courriers pourraient souffrir de la situation et les passagers sont invités à téléphoner au 43-20-11-55 pour obtenir la liste des vols annulés.

Aux PTT, la grève de vingt-quatre heures pourra entraîner des retards dans la distribution du courrier. A EDF-GDF, le même mot d'ordre a été à l'origine lancé par la CFDT, la CFTC, FO et la CGC et pourrait avoir des conséquences sur la fourniture d'électricité, comme le 18 octobre.

Enfin, les syndicats d'enseignants appellent eux aussi à des arrêts de travail qui pourraient gêner le fonctionnement des écoles, des lycées et des universités. Une manifestation nationale est prévue entre la Bastille et le Palais-Royal à Paris.

Sur le vif

Rabbit, mon amour

Ah, quel soulagement ! Merci, mon Dieu ! Reagan prend la direction des opérations, ça y est ! Il envoie la garde nationale à la rescousse des trois baleines coincées dans les glaces de l'Alaska. Il était temps. Moi, j'en dormais plus. Pauvres petites chéries, le froid, elles sont pas habituées, pensez, elles ont passé leur vie à faire du surf en Californie. Tiens, à propos, j'ai trouvé une nouvelle crème de nuit super-grasse, à base de cachalot, parfumée à l'ambre gris. Je vous la recommande. Faut s'en tartiner plein la gueule, laisser pénétrer et essuyer le surplus, sinon bonsoir les nounours qui partagent votre oreiller !

Moi j'en ai trois, dont un petit nouveau, vous devinerez jamais qui, celui du film de Jean-Jacques Annaud, la production m'en a fait cadeau. Cela dit, ils sont quand même culottés les mecs de la protection de la nature. Ils arrêtent pas d'emmerder les bergers et les forestiers des Pyrénées. C'est bien joli de rembourser toutes les brebis attaquées par les ours – il en reste encore quinze, c'est pas rien ! – mais faut se coltiner la carcasse pour le toucher, le pognon. Et ça, la barbe !

C'est comme mes genêts en Bretagne. Ces cochons de lapins me les bouffent sur pied. Des lapins sauvages, pas des Roger Rabbit. Oh ! Ce qu'il est trognon, celui-là, on le mangerait. Les autres, moi je les tuerais ! Heureusement que mon voisin s'en charge. Pourquoi elle dure que trois mois, la chasse, je comprends pas. Faudrait avoir le droit de les abattre à longueur d'année, ces sales bêtes-là.

Oh ! pardon, m'sieur le duc ! Vous l'avez vu à la télé le mari de la Queen ? Je sais plus de quoi il causait, de sauver les pumas, les rhinos, les gorilles, la Loire ou le Rwanda, j'écoutais pas, je le regardais. Ce qu'il est beau ce mec ! Elle en a de la chance, sa Lilibeth. Remarquez, elle aime les animaux, elle aussi. Ses chevaux, ses corgis, il y a rien avant, rien après. Moi, les corgis, j'adore pas. C'est vachement démodé comme chien d'appartement. On en fabrique des bien plus chouette maintenant, sans poil, sans oreilles, sans queue, plissés soleil à partir de la taille. Génial ! Moi, c'est ça que je veux pour Noël. Ça ou une poupée-monstre américaine.

CLAUDE SARRAUTE.

Dans « le Monde diplomatique » d'octobre

La planète mise à sac

Nous savons maintenant en toute certitude que la civilisation du gaspillage met l'humanité en grand péril. Dans *le Monde diplomatique* d'octobre, René Dumont, Giorgio Ruffolo, Jacques Decornoy et Bernard Cassen mettent en garde contre les nouvelles menaces qui – s'ajoutant aux pollutions multiples, aux pluies acides et à l'épuisement des ressources rares – réduisent le délai de survie de l'espèce humaine.

Ignacio Ramonet rappelle l'urgence de remettre en cause le modèle de développement imposé par le Nord alors que – malgré l'impression actuelle de détente – les guerres et les crises se poursuivent. Au Liban, où la stratégie de la Syrie – qu'analyse Elizabeth Picard – devient de plus en plus complexe. En Pologne où – selon Jean-Yves Potel – le nouveau premier ministre aura bien du mal à sortir son pays du labyrinthe. Au Chili, où le plébiscite exacerbe les tensions. En Union soviétique où, pour en finir avec la pénurie alimentaire, les autorités accélèrent – écrit Marcel Drach – la *« résurrection des fermiers »*. Aux Etats-Unis enfin où – d'après Gabriel Kolko – le nouveau président ne pourra pas conduire la politique étrangère de son choix.

Deux autres dossiers : sur le logement et sur l'Europe. Christian Arnaud et Roger-Henri Guerrand montrent que les inégalités en matière d'habitat sont parmi les plus révoltantes. Jean-François Drevet et Pierre Rocquourt soulignent les disparités régionales au sein de la CEE qui minent la cohésion communautaire.

Dans le même numéro : Anne Winter décrit les causes de la misère généralisée au Bangladesh ; Walden Bello explique pourquoi Washington joue à fond le régime philippin ; Jean Catsiapis analyse les blocages politiques en Grèce ; Dominique Verdier ouvre le dossier de l'excision ; Vijay Singh montre l'Inde sous le choc d'un feuilleton télévisé, et Jean-Michel Ollé raconte les cris et les rêves du roman beur.

Ce mois-ci, Claude Julien – dans un texte intitulé « Une certaine manière de voir... » – rappelle la conception de l'information qui caractérise *le Monde diplomatique,* dont le tirage et les ventes sont en forte progression.

EN BREF

● **AFGHANISTAN : quinze morts à l'aéroport de Kaboul.** – Selon des sources diplomatiques à Islamabad, l'aéroport de Kaboul a été fermé mercredi 19 octobre à la suite d'une attaque à la roquette qui a fait quinze morts et endommagé l'aérogare. Aucun avion civil n'a été touché par les quelque vingt projectiles qui se sont abattus sur les installations à la cadence d'un toutes les cinq à dix minutes.

● **ESPAGNE : incendie aux éditions Salvat.** – Un incendie a ravagé, dans la nuit du 17 au 18 octobre, les entrepôts des éditions Salvat, à Sant-Boi-de-Llobregat, dans la banlieue de Barcelone. Cinq cent mille volumes ont été détruits. Selon une première estimation, les dégâts se monteraient à 100 millions de pesetas (environ 6 millions de francs). Premier éditeur d'encyclopédies en langue espagnole, Salvat a été racheté, le 30 août, par le groupe Hachette. Mme Esther Casadella, porte-parole du Syndicat des travailleurs de l'édition, a d'ailleurs émis l'hypothèse qu'un lien pourrait exister entre l'incendie et ce récent rachat. Ce que dément énergiquement la direction de l'entreprise.

● **Le cyclone Joan ravage la Colombie.** – Le cyclone tropical Joan poursuit sa route vers l'ouest sur la mer des Antilles. Le passage de Joan tout près de la côte caraïbe de la Colombie a été plus meurtrier et plus destructeur qu'on ne l'avait cru. On compte une cinquantaine de morts et de disparus rien qu'à El Carmen de Bolivar où ont dévalé des torrents d'eau boueuse. – *(AFP.)*

● **M. Pierre Léonard, président de l'Académie de marine.** – M. Pierre Léonard, président du Conseil supérieur de la marine marchande, a été élu président de l'Académie de marine.

Le numéro du « Monde » daté 19 octobre 1988 a été tiré à 519 598 exemplaires

